

LA VIE QUOTIDIENNE



DES INDIENS DU CANADA

A L'EPOQUE DE
LA COLONISATION FRANÇAISE

R. DOUVILLE ET J.-D. CASANOVA

Hachette



**LA VIE QUOTIDIENNE
DES
INDIENS
DU
CANADA
A L'ÉPOQUE DE LA COLONISATION
FRANÇAISE**



R. DOUVILLE ET J.-D. CASANOVA

**LA VIE QUOTIDIENNE
DES
INDIENS
DU
CANADA
A L'EPOQUE DE LA COLONISATION
FRANÇAISE**



© *Librairie Hachette, 1967.*
Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.

© Hachette International Canada Inc. 1982
pour l'édition canadienne.

AVANT-PROPOS

LES INDIENS de l'Amérique du Nord n'ont laissé aucun document de base sur leurs lois, leur religion, leur politique, non plus qu'une littérature ou histoire écrite. Les témoignages qui nous sont parvenus sont tous fournis par des étrangers. Aussi ne peut-on guère remonter dans l'observation de leur façon de vivre et de leurs mœurs plus loin que l'époque de Jacques Cartier. Depuis quelques années, des fouilles archéologiques, en certaines régions, et la découverte de documents nouveaux ont fourni d'autres indices. Ces renseignements confirment en grande partie les données des premiers chroniqueurs.

Il n'entre pas dans l'esprit de ce travail de retracer la lointaine origine de ces groupes indigènes. La possibilité d'un lien direct avec les peuples d'Asie s'estompe de plus en plus, sauf pour les Esquimaux, nation totalement différente et dont nous ne nous occupons pas ici. Certaines coutumes, croyances et façons d'agir les relieraient plus intimement aux Incas et aux Mayas. Des chercheurs sont d'ailleurs sur la piste de cette filiation, plus logique, semble-t-il, que l'origine asiatique directe. Nous nous sommes abstenus d'aborder ces détails, qui relèvent de la spécialisation et n'ajouteraient que peu d'intérêt à la période qui nous intéresse, période qui couvre déjà une assez grande étendue, dans l'espace et dans le temps. On comprendra qu'il nous est impossible de fournir, sur

chaque peuple ou chaque tribu, tous les détails que peuvent noter des spécialistes qui scrutent un point précis de ce vaste monde. Nous devons donc nous limiter à un tableau panoramique.

Les indigènes de l'Est de l'Amérique sont les seuls qu'ont connus et fréquentés les Européens qui ont envahi leurs territoires avant la marque des frontières actuelles entre le Canada et les Etats-Unis. Nous avons circonscrit les cadres de notre ouvrage à cette période des débuts, sauf dans la troisième partie qui traite plus particulièrement des résultats de l'affrontement de deux civilisations, l'une à son apogée, l'autre à son déclin.

Certains érudits pourraient nous reprocher d'utiliser le terme « indien » et non « amérindien ». Ce dernier gagne de plus en plus la faveur des américanistes et, de nos jours, il est fréquemment employé, certainement avec raison. Nous nous en sommes tenus toutefois au terme « indien » parce que, dans les relations de l'époque, il est le seul utilisé, de même que le mot « sauvage », également générique et imprécis, mais bien dans l'esprit du temps.

PREMIÈRE PARTIE

UN PEUPLE ORGANISÉ



CHAPITRE PREMIER

LOCALISATION DES PEUPLADES

L'ORIGINE des peuples qu'ils rencontraient pour la première fois n'a guère préoccupé les premiers Européens qui s'établirent en Nouvelle-France. D'ailleurs, les ethnologues modernes, avec leurs moyens scientifiques d'investigation, ne s'entendent pas encore sur le sujet.

Le terme « Indien », en usage depuis que Christophe Colomb croyait avoir atteint les Indes, n'était guère en vogue lui-même. C'est le mot « Sauvage » qui est le plus fréquemment employé dans les récits des premiers chroniqueurs français : Jacques Cartier, Champlain, Sagard, les Jésuites, etc. Il faut voir dans le choix de ce mot la marque de la différence de civilisation entre les autochtones et les Français. Ces derniers, comme les Grecs et les Romains de l'Antiquité à l'égard des Barbares, revendiquent le bénéfice de la supériorité, dans tous les domaines.

I. — DEUX PRINCIPAUX GROUPES ETHNIQUES

Lorsque Jacques Cartier jette l'ancre pour la première fois à l'extrémité orientale de ce continent, les peuples qui l'habitent forment, globalement, deux grandes familles bien distinctes dans leur façon de vivre.

Nomades

L'une — qui peut être de lointaine origine mongole — est essentiellement nomade, trouvant son alimentation dans la chasse, la pêche, les fruits indigènes et les cultures élémentaires. Elle construit de rudimentaires abris qu'elle abandonne lors de ses déplacements périodiques. C'est le groupe algonquin ou, comme on dit subtilement de nos jours, *algonkien*. L'algonquin n'en aurait été qu'une tribu. Ce peuple est disséminé en arc de cercle depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'aux abords des grandes plaines centrales, à l'ouest et au nord du lac Supérieur.

Cette grande famille ethnique se divise en plusieurs peuplades — ou tribus —, réparties dans les régions distinctes qui sont autant de territoires de chasse, uniquement délimitées par la tradition ou l'usage.

Épellation variée

L'épellation exacte des noms indiens est à peu près impossible à déterminer, tellement elle a été déformée par les Français et les Anglais. Les uns et les autres ont transcrit phonétiquement dans leur langue propre les noms qu'ils apprenaient des Sauvages. Par exemple, un son de la langue algonquine était prononcé par les Français *ouit* et par les Anglais *you*.

Il n'y a donc aucune uniformité des noms propres, même d'ailleurs chez les Indiens. Les Outaouais sont indifféremment appelés Outaouac, Outaouat, par Nicolas Perrot, célèbre coureur de bois, indianisant distingué, tandis que l'on trouve aussi Outahouat, Ottaouait et Ouitaouiat.

II. — LE GROUPE ALGONQUIN

Autour des Grands Lacs

Autour des Grands Lacs se sont établies de nombreuses tribus, aux faibles effectifs. Partant de la baie Georgienne, sur la rive orientale, on trouve les campements des Atchibigouans, des Outchougai, des Ouasouarini, que mentionnent les *Relations* des Jésuites de 1640. En remontant vers le nord, les Missisakis, les Amicoués, qui s'y sont installés plus récemment. Entre le lac Supérieur et le lac Nipigon, les fortes bandes des Christinaux ou Cris. Leurs territoires de chasse s'étendent largement vers l'ouest, surtout en été.

De nombreuses petites tribus avoisinent les Christinaux et fréquentent la région de Sault-Sainte-Marie. Ils ont des noms pittoresques mais difficiles à retenir : Baouichtigouins, Paouittigons, Pasitigoen, etc. Gens très agiles, sans doute, et au déplacement facile. Les Français leur ont donné le nom significatif de *Sauteux*, et les Anglais, *Ojibways*. Des descendants de ces tribus existent encore de nos jours.

Nous parlerons dans les pages qui suivent du poste de traite de fourrures nommé Michillimakinac. La région se trouvait à l'époque habitée par la puissante tribu des *Puants*, dont la langue était étrangère à l'algonquin. Champlain les rencontra en 1632. Nous fiant toujours aux récits des chroniqueurs français, vivent dans la même région les Poutéouatamis et les Sakis, que les coureurs de bois nomment, en abrégé, les *Poux* et les *Sacs*. De même appelle-t-on peuples de la Folle-Avoine les petites tribus qui se nourrissent du riz sauvage. Au sud de la baie Verte, le long de la rivière aux Renards, les Outagamis se sont établis en voisins gênants et chicaniers.

Aux environs de Chicago, sur les rives du lac Michigan,

se trouve la grande nation des Illinois, composée de nombreuses tribus. Ils ont changé de genre de vie et sont devenus agriculteurs, grâce à la fertilité des terres où ils ont fixé leurs demeures. La sédentarisation leur a permis d'atteindre une population de cent mille âmes. Les Maskoutins forment l'aile extrême du peuplement algonquin. Ils occupent le Michigan oriental près des Neutres, qui appartiennent à la famille huronne, et avec lesquels ils ont de fréquents conflits.

Au nord du Saint-Laurent

Au nord, plusieurs tribus importantes sont dispersées des Grands Lacs jusqu'à la vallée du Saint-Laurent, notamment les Nipissings, les Abitibis, les Témiskamings et les Outaouais. Les Nipissings sont appelés *Sorciers* par les Français. Concentrés autour du lac du même nom, que Champlain traverse en 1615, ils s'affairent le long de la baie Georgienne. Les Abitibis et les Témiskamings sont leurs voisins immédiats, avec qui ils vivent habituellement en bonne entente. Les Outaouais, ou Algonquins supérieurs, se sont solidement établis sur la rivière Outaouais, poste stratégique pour le transport des fourrures vers le grand fleuve, depuis l'arrivée des Européens. Une autre branche outaouaise, appelée les *petits Algonquins*, exerce la même activité sur les bords de la rivière la Lièvre.

Au nord-est, le long de l'estuaire et du golfe, les éléments sont plus imposants. Plus actifs aussi, du moins à l'époque de l'arrivée des Européens. Les Montagnais chassent et pêchent dans la région du bas Saint-Laurent, autour de Tadoussac, où Pierre de Chauvin et Pontgravé ont établi un premier campement européen en 1600. Ils nomadisent vers le nord, remontant le fleuve Saguenay. Nombreux, ils se divisent en plusieurs tribus : Naskapis, Mistassins, Papinachois, Betsiamites, Escoumins, etc. Ils peuplent cette vaste région du Nouveau-Québec actuel, si riche en ressources naturelles.

Les Naskapis sont isolés au nord, sur les plateaux de l'Ungava, au contact du groupe esquimau. Les Mistassins et les Papinachois chassent le long des cours d'eau de Manicouan (ou Manicouagan), où s'édifie actuellement le plus important complexe hydro-électrique du Canada. Dans un même paysage de roche précambrienne strié de cours d'eau rapides, jonché de lacs, couvert d'une ample forêt de conifères et de feuillus, habitent les Betsiamites et les Escoumins. Chacune de ces tribus délimite son terrain de chasse à partir d'un cours d'eau.

Dans les régions atlantiques

Plus à l'est, au contact de l'océan Atlantique, dans une région moins rude, au climat plus humide, à la forêt marquée par l'abondance des feuillus, vivent les Micmacs, les Etchemins, les Malécites, les Pesmocodys, les Pentagonets associés dans la confédération des Abénaquis. D'autres tribus, qui chassent habituellement plus au sud, parcourent de temps à autre cette région, quand le gibier se fait rare. Les Micmacs étendent leur domaine de la Gaspésie jusqu'à la Nouvelle-Ecosse, région qui englobe la baie des Chaleurs. Les Etchemins occupent plus que le Maine actuel, atteignant le cours supérieur de la rivière Saint-Jean. Ils vivent en mauvaise intelligence avec les Micmacs, et parfois avec leurs voisins du Sud, les Abénaquis, dont les territoires de chasse sont souvent violés.

Ces peuples ont un point commun qu'il importe de signaler : leur amitié indéfectible pour les Français.

III. — LE GROUPE HURON-IROQUOIS

Les Hurons

L'autre peuple, aux trois quarts entouré par le croissant algonquin, est sédentaire et plus homogène. C'est la

famille huronne-iroquoise, de même origine ethnique et parlant l'iroquoïen. Le mot *huron* est une invention des Français, qui associaient la coiffure de ce peuple à la hure d'un sanglier. Leur nom véritable est Ouiendats ou, en langue anglaise, *Wendats*. Très nombreux, ils occupent la région située entre la baie Georgienne et le lac Simcoe, et se livrent à une culture intensive du maïs et des légumes, car ils sont avant tout des agriculteurs.

Les Pétuneux — la tribu de ceux qui fument — occupent la région voisine des Hurons, avec qui ils vivent en bonne intelligence. Ils cultivent surtout le tabac, qu'ils troquent chez les tribus voisines, particulièrement les Neutres qui, eux, ont établi leurs villages à l'est des chutes du Niagara. Cette région correspond en grande partie à la péninsule ontarienne. Le gibier y abonde.

Les Cinq-Nations

Quant aux Iroquois proprement dits, ils sont groupés au sud du lac Ontario, dans la partie ouest de l'Etat actuel de New York. Peuple organisé, paisible, vivant surtout d'agriculture, les diverses tribus qui le composent se constituent en une confédération, celle communément appelée les Cinq-Nations à l'époque de l'arrivée des Blancs. C'étaient, de l'est à l'ouest, les Agniers, qui formaient la tribu la plus considérable, les Onneyouts, les Onnontagués, les Goyogouins et les Tsonnontouans, ces quatre derniers groupes connus aussi sous le nom de Sénékas.

Plus à l'ouest, au-delà du lac Ontario, vivent les Eriés et les Andastes. Ces derniers ont une spécialité artistique. Ils vont ramasser, sur les plages de l'Atlantique, de petits coquillages multicolores qu'ils rapportent en leurs villages, et que leurs femmes transforment en joaillerie diverse. Appelés *wampuns* — comme nous le verrons plus loin — ces coquillages travaillés servaient de monnaie d'échange entre les peuples.

La poussée algonquine

Cette localisation n'a pas été permanente. Malgré l'absence de documents historiques précis, il semble que les Algonquins, toujours à la recherche de terrains de chasse, ont réalisé un mouvement migratoire vers l'ouest, effectuant une poussée constante contre la nation iroquoise-huronne établie le long du Saint-Laurent, aux abords des Grands Lacs. Cette région qui offre de nombreuses possibilités agricoles ne manque pas de tenter, pour cette raison, les nomades Algonquins, désireux de parer à la disette de gibier.

Sous l'effet de cette pression algonquine, le groupe huron-iroquois se désagrège. Certains éléments s'installent au sud du lac Ontario, jetant ainsi les bases de la future confédération des Cinq-Nations. D'autres essaient vers le lac Huron. Quelques-uns restent sur place, sans doute après un accord avec l'envahisseur. C'est peut-être à la suite d'une entente de ce genre que les Hurons et les Iroquois, peuples de même groupe ethnique, sont devenus ennemis mortels, car les Iroquois n'ont jamais pardonné aux Hurons ce qu'ils appelaient leur trahison.

IV. — L'ARRIVÉE DES FRANÇAIS

Jacques Cartier

Quand le découvreur malouin, lors de ses voyages de 1535 et 1536, prend contact avec les Sauvages, il rencontre des Algonquins nomadisant vers Tadoussac, des Hurons fixés à Québec (Stadaconé) et des Iroquois établis à Montréal (Hochelaga). A ce dernier endroit existe une importante bourgade de plus de mille habitants logés dans de longues cabanes d'écorce. Le village est entouré d'une

enceinte circulaire de pieux montés en pyramide. Cartier ne semble pas impressionné, cependant, par le village huron de Stadaconé, car il en parle peu.

Quand Champlain arrive à son tour, plus de soixante-dix ans après, les Hurons de Stadaconé, les Iroquois d'Hochelaga ont cédé la place aux envahisseurs algonquins. Ceux-ci accueillent les Français et les persuadent de lutter contre leurs ennemis héréditaires : les Iroquois.

Les Hurons, qui ont noué des alliances avec les Algonquins, se rapprochent par groupes des premiers établissements français. Quant aux Iroquois, ils ne vivent que pour une revanche contre les Algonquins et les Hurons, leurs frères infidèles. Cela explique le regroupement des tribus iroquoises en fédération.

L'établissement français sur les rives du Saint-Laurent et l'arrivée des émigrés anglais et hollandais en Nouvelle-Angleterre se situent à cette époque de tension extrême entre les deux principaux peuples de ce continent.

L'avenir de l'Amérique du Nord commence à se dessiner.

CHAPITRE II

ASPECT PHYSIQUE ET MORAL

I. — ASPECT PHYSIQUE

L'ASPECT PHYSIQUE des Sauvages a fait l'admiration de la plupart des chroniqueurs de l'époque. Ils sont en effet taillés à l'image de la nature dans laquelle ils vivent et préparés à tous les exercices d'endurance. Champlain, le premier, les décrit « bien proportionnés de leur corps, les hommes forts et robustes ». Le père de Brébeuf dit des Hurons qu' « ils ont un type splendide, de taille élevée, qu'ils sont infatigables ». Parlant des Micmacs, le père Biard précise que leur taille est légèrement inférieure à celle des Français, mais, ajoute-t-il, « principalement quant à l'épaisseur ». Ainsi ont-ils la taille belle, bien prise, « comme si nous demeurions, nous Français, à l'âge de vingt-cinq ans ». « Ils ont le col long, le ventre plat, le pied grand, les jambes longues », renchérit le père Lalemant.

Une race saine

Rares sont les défauts de nature. Les difformités sont inexistantes, car la sélection naturelle a joué. « Ils ne sont aucunement courbés, bossus, voûtés, boiteux, borgnes ou

aveugles. Je n'ai jamais vu, dit Sagard, autre défaut qu'un Huron borgne, et encore par accident, et un bon vieillard qui, pour être tombé d'une cabane en bas, s'était fait boiteux. » Aussi l'Indien fait-il figure d'athlète aux yeux des Européens, qui sont émerveillés de sa musculature puissante, fonctionnelle. Sa taille dépasse généralement un mètre soixante-dix.

Sa solide constitution, développée par l'exercice dès sa plus tendre enfance, lui permet une très grande endurance et beaucoup d'agilité. Le père Le Jeune note que les raquettes dont il se chausse l'hiver ne l'empêchent ni de sauter comme un daim, ni de courir comme un cerf. L'Indien est capable de parcourir près de cinquante kilomètres par jour. C'est avant tout un chasseur apte à poursuivre le gibier à la trace et à ne pas le laisser s'échapper. Ses capacités naturelles se complètent d'une vue excellente, d'une ouïe parfaite aiguisée par l'affût.

Il est peu enclin à certaines maladies européennes dues aux excès mondains, comme la goutte, la gravelle, le rhumatisme. « Il n'y a pas même, note un Jésuite sagace, de ces gros ventres pleins d'humeurs et de graisse que nous avons en France. » Par contre, ces indigènes ne résistent pas à certaines maladies infectieuses apportées de l'Europe, notamment la petite vérole, qui deviendra chez eux plus mortelle que toutes les guerres.

Profils impériaux

Les chroniqueurs ont tous été frappés par la dignité naturelle de leur maintien et la noblesse de leur démarche. « Rien d'efféminé ne paraît en eux », constate le père Le Jeune, qui ajoute : « Ces petits damoiseaux, qu'on voit ailleurs, ne sont que des hommes en peinture, à comparaison de nos Sauvages. J'ai quasi cru autrefois que les images des empereurs romains représentaient plutôt l'idée des peintres que des hommes qui eussent jamais existé.

Mais je vois ici, sur les épaules de ce peuple, les têtes de Jules César, de Pompée, d'Auguste, d'Othon, et des autres que j'ai vus en France, tirées sur le papier ou relevées en des médailles. » Peut-on trouver plus éloquent éloge?

Un teint basané

Le visage, au teint olivâtre, basané, ponctué par deux gros yeux noirs à la prunelle perçante, a une forme ovale. Chez certaines nations, la mère modifie la conformation naturelle de la tête du nouveau-né. Parfois elle lui applique sur le front et le derrière de la tête deux masses d'argile qu'elle serre peu à peu jusqu'à ce que le crâne ait pris une forme plus plate. Chez les Algonquins, la beauté consiste à avoir une tête parfaitement ronde, d'où le nom de « Têtes de Boule » donné par les Français à certaines tribus.

Les dents sont d'une blancheur parfaite, entretenue par la mastication de la gomme de pin. Le nez, fort et proéminent, busqué chez les hommes, plus aplati chez les femmes, est encadré de pommettes saillantes. Les cheveux sont drus, gros et noirs, entretenus de graisse d'ours ou d'original. Chez les peuples guerriers, ils sont d'habitude coupés court, pour donner moins de prise à la pratique du scalp. Blanche à l'origine, leur peau est hâlée par le soleil et colorée par les frictions d'huile de loup marin ou de phoque et de graisse d'ours. Comme les Sauvages vivent à peu près nus la majeure partie de l'année, ces substances les protègent à la fois du soleil, des moustiques et du froid, et donnent à leur peau cette couleur cuivrée qui les a fait appeler « Peaux-Rouges ».

Les hommes regardent comme un canon de beauté le fait d'être imberbes. C'est un gage de succès auprès des femmes. Un poil surgit-il? ils l'arrachent immédiatement. L'épilation totale se fait au moyen de la cendre de coquillages ou de l'eau chaude mélangée de graisse. Dans ce

domaine, chaque tribu a sa recette, à base d'ingrédients domestiques.

Les tatouages

Comme tous les peuples primitifs, les Sauvages de l'Amérique apportent une attention particulière au tatouage. Ils se « matachent » à qui mieux mieux le visage et le corps, et réussissent dans ce domaine de véritables travaux d'art, particulièrement les femmes.

Les femmes

Celles-ci ont souvent suscité l'admiration des découvreurs et des missionnaires. Pour Champlain, « elles sont bien formées, potelées et de couleur basanée à cause de certaines peintures dont elles se frottent ». Huronnes et Iroquoises font grand cas de leur coiffure. Elles se peignent fréquemment, graissent leurs cheveux qu'elles partagent en longues tresses de chaque côté de la tête. Comme elles ne portent généralement qu'un pagne, elles se font tatouer le visage et le haut du corps, même les seins et les épaules, « de fleurons que nous appelons *points d'Espagne* ». De taille moyenne, très sveltes à l'âge nubile, elles s'alourdissent dès le mariage et les premiers accouchements. Elles deviennent alors empâtées, d'une constitution plus débile à cause des durs travaux quotidiens auxquels elles sont astreintes. Elles perdent vite alors tout désir de coquetterie.

II. — ASPECT MORAL

Les qualités de maîtrise de soi

Le portrait moral présente plusieurs originalités. La maîtrise de soi semble être la vertu cardinale de l'Indien. Rester impassible, conserver la même égalité de caractère.

Un capitaine huron ayant été un jour insulté et frappé par un jeune homme, les guerriers présents voulurent sur-le-champ punir l'imprudent agresseur. « Laissez-le, dit le capitaine, n'avez-vous pas senti la terre trembler? Il est suffisamment averti de sa sottise. »

Cette maîtrise de soi lui permet de s'élever au-dessus du sentiment, de supporter les douleurs les plus fortes, les supplices les plus cruels sans jamais proférer la moindre plainte. Un Outagami, que des Illinois brûlaient sur un bûcher, pria un Français, spectateur de son supplice, d'aider ses bourreaux pour qu'il ait la consolation de mourir par la main d'un homme. Comme il exprimait, à haute voix, ses regrets de n'avoir pas tué d'hommes, les Illinois, tout en le maltraitant, lui rappelèrent qu'il avait abattu plusieurs des leurs. « Pour les Illinois, répliqua l'Outagami, j'en ai assez tué, mais ce ne sont pas des hommes. » Cette fière réponse stimula l'acharnement de ses ennemis.

Chez les enfants

La fermeté devant la douleur existe aussi chez les enfants. Il n'est pas rare de voir des jeunes garçons (et même des fillettes) se lier l'un à l'autre par le coude et déposer entre leurs bras un charbon allumé pour voir qui le secouera le premier. Est tenu pour le plus courageux celui qui reste immobile.

Ils s'exercent toute leur vie à maîtriser la faiblesse ou la peur et y accoutument leurs enfants dès l'âge le plus tendre.

Le stoïcisme

Le stoïcisme des Indiens a été observé par La Hontan qui raconte dans ses *Mémoires* l'incident dont il a été le témoin en 1692.

Quelques jeunes Hurons de Lorette, âgés de quatorze ou quinze

ans, amenèrent un prisonnier iroquois sur le cap au Diamant où ils avaient eu la précaution de faire un gros amas de bois. Le malheureux courut à la mort avec plus d'indifférence que Socrate n'aurait fait s'il se fût trouvé en pareil cas. Pendant le supplice, il ne cessa de chanter qu'il était guerrier, brave et intrépide ; que le genre de mort le plus cruel ne pourrait jamais ébranler son courage ; qu'il n'y aurait point de tourments capables de lui arracher un cri et que, s'il était brûlé, il avait du moins la consolation d'avoir fait subir le même supplice à plusieurs Français et Hurons.

Tout ce qu'il disait était vrai, surtout à l'égard de son courage et de sa fermeté, car je puis vous jurer qu'il ne jeta ni larmes ni soupirs. Au contraire, pendant qu'il souffrait les plus terribles tourments qu'on puisse inventer et qui durèrent environ l'espace de trois heures, il ne cessa pas un moment de chanter.

On lui tint plus d'un quart d'heure la plante des pieds devant deux grosses pierres toutes rouges ; on lui flamba le bout des doigts avec des pipes allumées et on lui tenait ces pipes contre la main sans qu'il la retirât ; on lui coupa les jointures les unes après les autres ; on lui tordit les nerfs des bras et des jambes avec une petite verge de fer. Enfin il fut brûlé vif. Toutes ces vives et après douleurs ne purent empêcher la pauvre victime de chanter jusqu'au dernier moment.

Ainsi, non content de supporter une cruelle souffrance, l'Indien pousse ses persécuteurs à ne pas l'épargner et à le faire mourir en homme de guerre.

Le courage, l'intrépidité sont attachés à cette force de caractère. En cas de disette l'Indien supporte toutes les privations. « Aie l'âme dure, résiste à la faim, ne te laisse point abattre, prends courage ; quand la neige sera venue, nous mangerons. »

L'ardeur de la vengeance

Cette fermeté d'âme entraîne une conséquence : l'Indien n'oublie jamais le mal qu'on lui a fait et désire ardemment en tirer vengeance. C'est là une sorte de loi du talion, implacable, qui explique les nombreuses guerres que les tribus indiennes se livrèrent jusqu'à l'extermination.

Le père Le Jeune le remarque souvent : « Ils sont si

enragés contre tout ce qui leur fait du mal qu'ils mangent les poux et toute autre vermine qu'ils trouvent sur eux non pour aucun goût qu'ils en aient mais seulement, disent-ils, pour se venger et pour manger ceux qui les mangent. »

Cette obsession de la vengeance va encore plus loin si l'on en croit cette anecdote. Un Indien a assommé un Français sans raison valable. Arrêté, il explique son geste. Un de ses parents allant à la guerre lui avait recommandé de tuer un certain Sauvage dont il avait à tirer vengeance. Il avait souvent tâché de surprendre ce dernier et de le massacrer, mais l'autre se tenait toujours sur ses gardes. Ne pouvant en venir à bout, il avait déchargé sa colère sur le premier Français qu'il avait trouvé à l'écart.

L'amitié et la civilité

Mais si rien ne les oppose gravement l'amitié existe entre eux. Ils risquent tout pour s'entraider, pour se secourir. La mort même ne rompt pas cette qualité.

Un Sauvage chrétien, menacé de l'Enfer par un Jésuite, lui demanda si son ami, mort récemment, s'y trouvait. Le missionnaire lui répondit que Dieu lui avait sans doute fait miséricorde. Aussi le Sauvage se plia-t-il à tous les enseignements du père pour pouvoir retrouver son ami au Paradis. Il aurait aussi bien accumulé les péchés pour aller en Enfer s'il avait su que son ami y séjournait.

Entre eux les Indiens sont parfaitement courtois, polis. Une réelle civilité préside à tous leurs rapports. Jamais ils ne parlent en même temps. Ils demandent la parole avant de participer à une discussion, n'élèvent pas la voix, ne se mettent pas en colère, n'insultent pas leur interlocuteur qu'ils écoutent patiemment. La déférence envers les égaux, le respect dû aux anciens est la marque commune. Ils font d'ailleurs grief aux Français de leurs

mauvais rapports. « Vous ne cessez de vous quereller l'un l'autre; nous, nous vivons en paix. Vous êtes envieux les uns des autres, quant à nous, si nous avons un morceau de pain, nous le partageons. »

Compassion

En vérité, ils ne sont pas insensibles et font preuve d'une grande compassion envers ceux qui souffrent, qui sont dans la peine ou qui sont exténués. Un groupe d'Abénaquis revenait d'expédition avec une famille européenne, sa prisonnière. La mère mit au monde un enfant et s'affaiblit dangereusement. Les Abénaquis tuèrent leur unique cheval pour préparer en hâte un bouillon avec cette viande afin de redonner des forces à la malade. Ce qui arriva bien rapidement.

Les deux enfants Talon furent sauvés, au cours d'un massacre, par de jeunes Indiennes qui, touchées de compassion pour leur jeunesse, les chargèrent sur leur dos et les emportèrent dans leurs cabanes.

Ils respectent la vieillesse et réservent aux vieillards les mets les plus délicats, les plus faciles à mastiquer, à digérer : les entrailles de l'ours, la moelle, les petits originaux.

Le sens de l'hospitalité

Leur sens de l'hospitalité est très élevé, car pour eux tout doit être commun entre les hommes. C'est une attitude fréquente chez les nomades. Si l'un d'entre eux n'a pas tué de gibier à la chasse, les autres le secourent sans se faire prier. Aussi l'argent n'est-il pas réellement en usage chez eux, ils le méprisent et l'appellent par

dérision « le serpent des Français ». La richesse ne fait pas l'homme.

Les témoignages à cet égard ne manquent pas. Le commissaire des vivres Pouchot le précise :

Ils sont fort hospitaliers ; si on entre dans leur cabane, on peut tout prendre dans leur marmite, et en manger, sans qu'ils y trouvent à redire. Ils vous offrent ce qu'ils ont de meilleur, et se privent même de leur nécessaire pour le donner à un étranger. Cela est réciproque ; ils s'imaginent qu'on ne peut rien leur refuser. Chez quelques nations on vous offre jusqu'à des femmes, pour que vous ne vous ennuyiez pas.

Ils pensent que le maître de la vie les ayant fait naître sur la terre qu'ils habitent, personne n'est en droit de les troubler dans leurs possessions. Comme ils ne connaissent aucune propriété territoriale, ils jugent que tout le pays leur appartient en commun et qu'une terre où ils habitent, et où sont les os et l'esprit de tous leurs ancêtres est sacrée et inviolable. Ils croient qu'ils ne peuvent la quitter, sans aller prendre celle de quelque autre, qui serait en droit de les en chasser. Ce sentiment né avec eux les rend très délicats sur cet objet et c'est toujours un sujet de guerre quand quelque nation vient chasser chez une autre.

Accueil des étrangers

Les étrangers sont aussi fort bien reçus. Le R.P. Silvy en témoigne :

Comme les Sauvages aiment fort à recevoir, ils ont ordinairement une femme pour servir d'hôtesse. Lorsqu'il est arrivé quelques personnes étrangères, il se détache aussitôt un certain nombre d'hommes, de femmes et de filles qui forment un grand cercle au milieu duquel se mettent quatre hommes, dont un frappe sur un tambour, au son duquel les trois autres accordent leur voix ; tout ce cercle tourne autour en dansant et chaque personne y fait des postures différentes suivant son caprice, frappant des pieds rudement contre terre et accordant leurs voix avec celles de ceux qui sont dans ce cercle ; celui qui reçoit cet honneur en marque sa reconnaissance par un présent tel qu'il le veut.

La notion du bonheur

Ils sont satisfaits de ce qu'ils ont. Habituellement ils en sont fiers. Les Iroquois qui allèrent à Paris en 1666

et auxquels on faisait voir toutes les maisons royales et toutes les beautés de la grande ville n'admirent rien et indiquèrent, à la stupéfaction générale, qu'ils préféreraient leur village à la capitale du plus florissant royaume d'Europe. Seules les boutiques des rôtisseurs de la rue de la Huchette, garnies de viandes de toutes sortes, stimulèrent leur appétit plus qu'elles suscitèrent leur admiration.

Une Indienne, reine de France?

Aussi, ne faut-il pas s'étonner de cette proposition inattendue que fit un chef indien à M. de Poutrincourt qui lui apprenait que le roi de France était jeune et à marier.

« Peut-être pourrais-je lui donner ma fille pour femme, mais selon les coutumes de notre pays il faudrait que le roi fit de grands présents, savoir quatre ou cinq barriques de pain, trois de pois ou de fèves, une de tabac, quatre ou cinq chapeaux de cinq sols pièce avec quelques arcs et flèches, harpons et semblables denrées... »

Pas de péché d'envie

Ils sont pleinement satisfaits de leur condition.

Lorsque le Sauvage a de quoi manger, ses besoins sont satisfaits ; il ne songe alors qu'à jouer, fumer, ou à dormir, ne se mettant pas en peine du lendemain. A moins que quelque sujet ne réveille les idées, il ne pense à rien. Il est d'une tranquillité et d'une patience extrêmes ; ce qui le fait paraître mélancolique. L'habitude d'être seul et isolé peut contribuer à cela ; mais elle est si fort dans sa nature, que le Sauvage le mieux traité et logé le plus superbement, s'ennuierait au bout d'un mois à en périr, s'il ne pouvait courir les bois et mener son genre de vie ordinaire ; l'épreuve en a été faite. Il ne pense qu'à sa chasse, aux ennemis de la nation et ne s'occupe que des moyens de se maintenir tranquille sur sa natte, c'est-à-dire dans son pays. Il n'a aucune idée de ce que nous nommons proprement dit ambition ; il ne convoite jamais ce qui appartient à autrui ; sa seule ambition est d'être reconnu pour un grand chasseur, et un homme redoutable, qui a tué beaucoup de monde. Si un Européen veut lui raconter la puissance du roi de France, ou

du roi d'Angleterre, il écoute très attentivement ce qu'on lui dit ; ensuite il vous demande très froidement : « Est-il bon chasseur ? A-t-il tué beaucoup d'ennemis ? » Si on lui assure qu'il a été à la guerre et qu'il tire bien : « Oh ! s'écrie-t-il, c'est un homme. » C'est là le plus grand éloge que les Sauvages puissent donner.

D'un naturel heureux, ils sont toujours de bonne humeur mais avec discrétion. Sortant de leur réserve naturelle, ils peuvent, pour distraire leurs invités, se livrer à mille facéties.

Leur imagination est vive. Ils conçoivent facilement et rapidement ce qu'on leur explique et retiennent très bien tant leur mémoire est développée. Il faut mettre ces qualités au crédit de leur don d'observation, de l'acuité de leurs sens, toujours sollicités par leurs activités quotidiennes.

« Pour moi, rien n'est capable de m'altérer », dit un sorcier.

Paresseux, semble-t-il, surtout aux yeux des Européens étonnés de voir les hommes se reposer tandis que les femmes peinent dans l'accomplissement des travaux quotidiens. Mais l'homme est un guerrier auquel ne conviennent que les occupations de la chasse, de la pêche, du combat. Les missionnaires ont toujours été outrés du libertinage, de la luxure des Indiens. Le père Le Jeune les qualifie de lubriques, aimant à discourir sur les parties deshonnêtes de l'homme et de la femme... « ils ont incessamment la bouche puante de ces ordures ».

Vol avec les mains et les pieds

Ils ont tendance au vol — selon l'acception de ce terme par les Européens. N'ayant aucunement le sens de la propriété, ils prennent ce qu'ils trouvent. Ce qui fait dire à Lamothe-Cadillac qu' « il faut autant prendre garde à leurs pieds qu'à leurs mains ».

En somme leurs qualités et leurs défauts s'expliquent par leur genre de vie, leurs mœurs si différents de ceux

des Européens. Les Français qui les ont jugés, l'ont fait selon des critères chrétiens alors que les Sauvages ne l'étaient pas. Il reste donc difficile de faire la part de la vérité à travers les relations des missionnaires ou des explorateurs qui les ont longuement fréquentés.

III. — LEURS DÉFAUTS

Il n'y a pas cependant de Sauvages sans défauts. Les avis à ce sujet sont partagés. L'opinion des pères Récollets est bien moins favorable que celle des Jésuites. Les Indiens, dans l'ensemble, ont été qualifiés de volages, de paresseux, d'ingrats, de soupçonneux et même de traîtres. « Vicieux par ignorance, dit Lafiteau, ils n'en usent pas les raffinements à cause de leur rusticité. » Un important grief qui leur est fait tient dans leur aptitude au mensonge.

Menteurs

Les Indiens sont de grands menteurs. S'ils entendent parler d'un événement, ils assureront ensuite qu'ils l'ont vu, qu'ils y ont assisté. Certains chroniqueurs affirment qu'ils violent facilement leur parole et qu'ils s'en glorifient, assimilant leur comportement à de la ruse.

Le père Le Jeune note que « la menterie est aussi naturelle aux Sauvages que la parole, non pas entre eux, mais envers les étrangers ». Leur fidélité se mesurerait donc à la crainte, à l'espoir ou à l'intérêt.

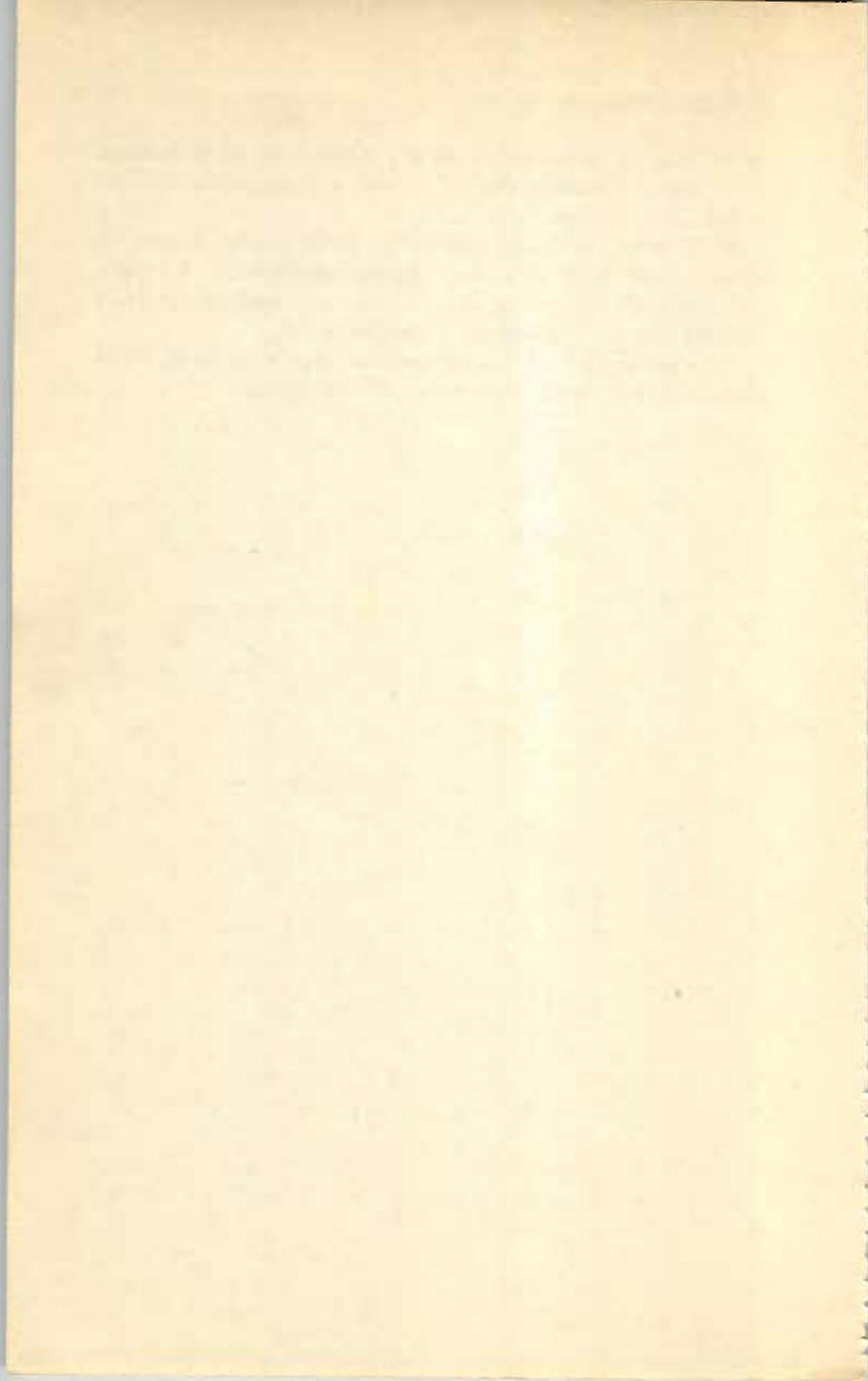
Jeu de la raillerie

La médisance semble commune. Elle est à base de raillerie. Si l'un médit d'un autre et s'en moque à gorge déployée et que ce dernier paraisse, alors tout change :

le railleur lui témoignera autant d'affection et le traitera avec autant d'amour que s'il l'avait mis jusque-là au troisième ciel, à force de le louer.

Mais cette médisance, cette raillerie parmi eux n'altèrent point leur paix, leur bonne intelligence. Le père Le Jeune ajoute que « ce sont de vrais badins, de vrais enfants qui ne demandent qu'à rire ».

Et c'est vrai, car ils ne veulent pas se fâcher. Cela nuirait à leur contentement et à leur plaisir.



CHAPITRE III

LANGUES ET MOYENS D'EXPRESSION

I. — SIMILITUDE DES LANGAGES

S'ILS ne possèdent pas d'alphabet ni d'écriture comme les peuples indo-européens, les Indiens utilisent de véritables langues pourvues d'une structure grammaticale complexe et d'un vocabulaire riche et nuancé.

La dispersion des nations a souvent aidé à la défiguration de la langue d'origine, la transformant en dialecte de tribu encore compréhensible par les Indiens de même origine linguistique.

L'avis d'un interprète

C'est un spécialiste de cette époque qui nous l'affirme, Pierre Boucher, reconnu alors comme un des meilleurs interprètes des langues indiennes. De subtiles études de savants modernes peuvent contredire les assertions de Pierre Boucher. Il reste que pour la période des premiers contacts des Blancs avec les Sauvages du Nouveau Monde il est un guide sûr et une source précieuse de renseignements.

Toutes les nations, écrit Boucher, qui habitent le côté du Nord tant bas que haut sont toutes Algonquines, et ne diffèrent pas beaucoup

de langage, sinon comme le poitevin diffère du provençal ou du gascon ; du côté du Sud, il y a encore des Abnaquois, les Acadiens... et toute la nation du Loup, qui tiennent plus de l'Algonquin que du Huron. En haut, les Outaouais, les Nez-Percés, et toutes ces autres grandes nations parlent presque tous algonquin. L'autre côté, la nation du Pétun, la nation neutre, tous les Iroquois... parlent la langue huronne, quoique les dialectes soient beaucoup différents, comme l'espagnol, l'italien, le français diffèrent du latin. Mais entre la langue huronne et l'algonquin, il y a autant de différence que du grec au latin.

Ainsi « le lac profond » se dit *timagaming* chez les Outaouais, *timagamik* chez les Cris, *timagamit* chez les Montagnais.

II. — LES DEUX ZONES LINGUISTIQUES

La Nouvelle-France se partage en deux zones linguistiques : celle de la langue algonquine et celle de la langue huronne ou iroquoïenne (les linguistes préfèrent ce dernier terme). Elles ont cependant des rapports généraux entre elles. Essentiellement phonétiques, il suffit d'une différence d'accent pour changer la signification d'un mot. La prononciation est tellement importante qu'il existe une différence entre la langue des hommes et celle des femmes, sans doute parce que ces dernières avaient souvent une origine étrangère à la tribu.

Les sons difficiles

L'algonquin est très harmonieux tandis que l'iroquoïen a beaucoup de sonorités dures à l'oreille. Les sons fréquents proviennent du contact entre la racine de la langue et la partie molle du palais comme le *ch*. Ils ressemblent à ceux de la langue écossaise.

D'autres plus aigus s'apparentent à l's et sont produits par la pression de la langue contre le palais et l'expulsion soudaine de l'air entre les dents. Gymnastique vocale sur laquelle de nombreux missionnaires ont buté avant de réussir à s'exprimer dans les dialectes indigènes.

L'algonquin

Le père Le Jeune, qui s'est lancé avec courage dans l'étude de l'algonquin, le juge à la fois fort pauvre et fort riche. Pauvre parce que cette langue « n'a point connaissance des mille et mille choses qui sont en Europe »; féconde parce qu'elle comprend une grande variété de termes pour désigner en détail tout ce qui constitue l'univers quotidien des Sauvages.

Il est impossible de connaître le nombre exact des mots des langues indiennes à cause de la multitude des dérivés que l'on peut construire à partir de racines. A partir de mille à deux mille mots radicaux s'élaborent plusieurs milliers de mots dérivés. Le procédé grammatical habituel est l'utilisation des suffixes. Les préfixes sont peu fréquents. Les lettres que ces langues utilisent sont, en grande part, les consonnes h et k, difficiles d'ailleurs à prononcer, tandis que les sons des b, f, l, m, n, g, x, y sont rares.

L'iroquoïen

La langue iroquoïenne « est langue régulière autant qu'il se peut, pleine de composition comme la grecque, différente de celle-ci par les changements de mode et de personnes qui se font au commencement, ayant toujours la même terminaison », écrit le père de Péron. La grande originalité est l'absence de ligne de démarcation entre le nom et le verbe. Le verbe actif seul a un caractère verbal tandis que le verbe neutre a souvent une valeur d'adjectif.

Une distinction existe entre les noms substantifs simples comme *ohtera* : la racine, ou composés, comme *karonhiio* : le beau ciel, et les noms verbaux simples comme *tires* : il va, ou composés : *tharouhia - kanere* : il regarde le ciel. Les noms se conjuguent : *assé* : il est frais, *asséchen* :

il était frais, *gaon* : vieux, *agaon* : il est vieux, *agaonc* : il était vieux.

La construction grammaticale est compliquée. Au singulier du verbe on distingue trois personnes : celle qui parle : *garego*, je fais la guerre; celle à qui l'on parle : *sarego*, tu fais la guerre; celle dont on parle : *arego*, il fait la guerre. Cela est uniquement valable pour un homme. Le temps s'exprime au moyen de l'affixe. Le même objet est indiqué différemment selon qu'il est près de celui qui parle ou de celui à qui le sujet s'adresse ou d'une troisième personne. Cette langue est essentiellement incorporative parce que le verbe indique le sujet pronominal, l'objet, l'objet indirect.

III. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX

Ces langues sont aussi synthétiques par leur extrême capacité à exprimer de nombreuses idées à la suite d'une association de la racine avec des éléments qualitatifs. Ainsi sont souvent supprimés les adverbes, les conjonctions, les prépositions. Ce qui est très fin au point de pouvoir passer à travers le trou d'une aiguille se dit : *tewatrenonwaron*.

L'enseigne d'un marchand de vêtements pourrait être : *taontasakontiatawitserahninongeronniontonhatieseke*, littéralement « que plusieurs personnes viennent acheter des habits pour d'autres personnes avec de quoi payer ». Le génie de la langue réside principalement dans le jeu des mots composés.

Le genre est rarement fondé sur la différence de sexe, mais plutôt sur des qualités comme être animé ou inanimé, noble ou ignoble. La première personne du pluriel et le duel ont une double forme : *hiarascova*, nous partons toi et moi; *aiarascova*, nous partons moi et lui.

En montagnais l'interrogation utilise la particule *a* que l'on met à la suite du verbe ou du mot principal. La négation

tion se rend par l'un ou l'autre des mots : *muats*, *umil*, *apo*.

L'exemple des pronoms démonstratifs indique la surabondance des formes. Il faut distinguer ce qui est visible ou invisible, présent ou passé, à droite ou à gauche, en avant ou en arrière, au-dessus ou au-dessous de celui qui parle.

Descriptives

Les langues indiennes sont toutes très descriptives parce qu'elles sont adaptées à la vie quotidienne où l'observation de la nature, le détail des gestes précis de l'animal, du chasseur, de la croissance de la plante revêtent une importance extrême. Cette contrainte de la nature sur le langage se vérifie dans les noms propres eux-mêmes.

Ainsi en iroquoïen un homme peut s'appeler *Sakora-tense* : il leur grimpe dessus; un autre *Sonakares* : monsieur de la longue corne, tandis que les femmes se nomment *Karakwinon* : elle a traîné la lune, ou *Kanonwii-ostha* : elle embellit le fond de l'eau.

La variété des activités quotidiennes introduit une foule de verbes. C'est un missionnaire qui le note. « Pour raconter un voyage on s'exprime différemment si on l'a fait par terre ou par eau. Le verbe qui signifie manger varie autant de fois qu'il y a de choses comestibles. L'action s'exprime autrement à l'égard d'une chose animée ou d'une chose inanimée. Ainsi voir un homme ou voir une pierre sont deux choses différentes. De même que nommer un objet dont on se sert et qui vous appartient ou qui serait la propriété d'un autre. »

Difficultés avec l'abstrait

La langue iroquoïenne aussi bien que l'algonquine est moins apte à former des idées abstraites, celles-ci restent

toujours en relation avec la pensée concrète, ce qui fait croire au père Biard « que s'ils ont toutes les conceptions attachées à la matière et aux sens, ils n'ont rien d'abstrait, d'interne ou de spirituel. Pour toutes ces vertus que vous leur sauriez dire, sagesse, fidélité, justice, miséricorde, reconnaissance, piété et autres, tout chez eux n'est sinon l'heureux, tendre, amour, bon cœur. »

La description vive reste la marque essentielle des langues indiennes et leur donne leur force.

Récits

Le guerrier iroquois habite un village (*karata*), il loge dans une cabane de pieux arrondis (*knonsa*). A l'intérieur, dans la chaudière (*kanatsio*) cuit le maïs (*onensto*). Le guerrier se rend régulièrement au grand feu du conseil (*katsienha*).

Le chasseur algonquin vit au Canada (*Kanata*), nomade près de Québec (*Kolpek*) jusqu'à Niagara (*Neia kwalan* : promoteur usé par les eaux) en passant par Hochelega ou Montréal (*Ushulagan* : rade pour le canot) et par Ottawa (*Otenotewa* : chute où l'eau semble en ébullition).

Tiré d'un manuscrit micmac, voici le début d'un conte en langue algonquine.

Il était une fois un village des temps anciens (*Na ula vtaw sakenechk*). Des hommes se rendirent alors dans les bois, car c'était l'époque où l'on appelle (chasse) l'original... (*Chinmuk elitachik nibukktuka tan tuchiu teba-kaak tiamuisutemka*.)

La langue algonquine possède près de trente conjugaisons. A cela s'ajoute la difficulté des modes. Ainsi le montagnais possède deux impératifs, un dubitatif, l'objectif, l'investigatif pour exprimer le doute, une question à réponse douteuse. La possession s'exprime souvent par l'inversion : le fils de Pierre devient Pierre son fils.

IV. — LES FRANÇAIS ET LES LANGUES INDIENNES

Cette richesse est source de difficultés pour les Français, missionnaires ou coureurs de bois, qui veulent apprendre les langues indiennes.

Patience des missionnaires

Dans ses « lettres édifiantes » Marest précise : « J'ai encore plus de peine à entendre le sauvage qu'à le parler. Je sais déjà la plus grande partie des mots. M. de la Motte m'en a beaucoup donné et un Anglais qui doit publier la langue m'en a donné encore davantage. J'ai fait un dictionnaire de tous ces mots selon notre alphabet... j'ai traduit le signe de la croix, la Pater, l'Ave, le Credo et les Commandements de Dieu... »

Mais cette étude se heurte parfois à la mauvaise volonté des Sauvages qui, semble-t-il, ne prennent pas au sérieux leur rôle de professeur.

Joutel l'indique clairement : « Je tâchais de prendre quelques mots de leur langue que je mettais en écrit, mais je remarquais qu'ils avaient souvent la malice de me dire des sottises pour les choses que je leur demandais, en ce que, quand je leur répétais ce qu'ils m'avaient nommé, ils éclataient de rire à certains mots, ce qui me faisait juger qu'ils m'avaient donné un mot pour l'autre. »

Les professeurs indiens

Le professeur du père Le Jeune, Pierre Pastedechouan, le quitte pour aller à la chasse. Le religieux se désole, bien que le maître ne se soit guère montré encourageant et ait mis peu de zèle dans son enseignement.

Les femmes indiennes dans ce domaine sont patientes

et se révèlent d'excellentes institutrices. Ce sont elles qui ont permis à Jean Nicolet, Thomas Godefroy, Pierre Boucher, François Marquerie, Nicolas Perrot, et tant d'autres de devenir de précieux interprètes.

Pour apprendre leur langue il faut aller vivre avec les Indiens. Le père Rasler affirme qu'on ne peut attraper le tour et l'arrangement d'une langue que par le commerce et la fréquentation de ce peuple.

Les baragouins

Au contact des Français et à cause des objets nouveaux qu'ils utilisent, les Indiens fabriquent des néologismes tandis que les Français indianisent une partie de leur vocabulaire. Et il s'est constitué un franiroquoïen et un franalgonquin que le père Le Jeune qualifie de baragouin, ni français ni sauvage.

Les Indiens improvisent facilement grâce à leur esprit inventif, construisant souvent des périphrases et métaphores pour exprimer le concret et même l'abstrait. Certains mots français sont simplement prononcés à l'iroquoïen quand cela est possible phonétiquement. Ainsi mouton se dit : *timouton*; brouette, *barouet*; banque, *bankna*. Il en est de même des noms propres : Marie devient *Mari*, Salomon, *Sarmon*.

Les spécialistes

Quant aux Français, nombreux sont ceux qui approfondissent leur connaissance des dialectes indiens au point de les maîtriser parfaitement, tel le père Gabriel Druillettes. Les missionnaires comprennent qu'ils ne peuvent se permettre d'affronter ces païens et de chercher à leur faire connaître la religion dans une langue boiteuse.

Le père Le Jeune le note nettement : « Faute d'avoir une pleine connaissance de la langue, nous n'avons pas

encore bien commencé à déployer les grandeurs de notre croyance. » Il demande à Dieu de lui permettre d'apprendre la langue de ceux qu'il est venu évangéliser.

V. — LES HIÉROGLYPHES

L'écriture fondée sur un alphabet fait entièrement défaut. Les Indiens pallient cette lacune par l'utilisation de hiéroglyphes. Il s'agit d'une série de petits dessins tracés en général soit sur l'écorce de bouleau, soit directement sur des arbres pour raconter un événement.

A titre d'exemple, voici la relation d'une expédition guerrière, en dix tableaux successifs :

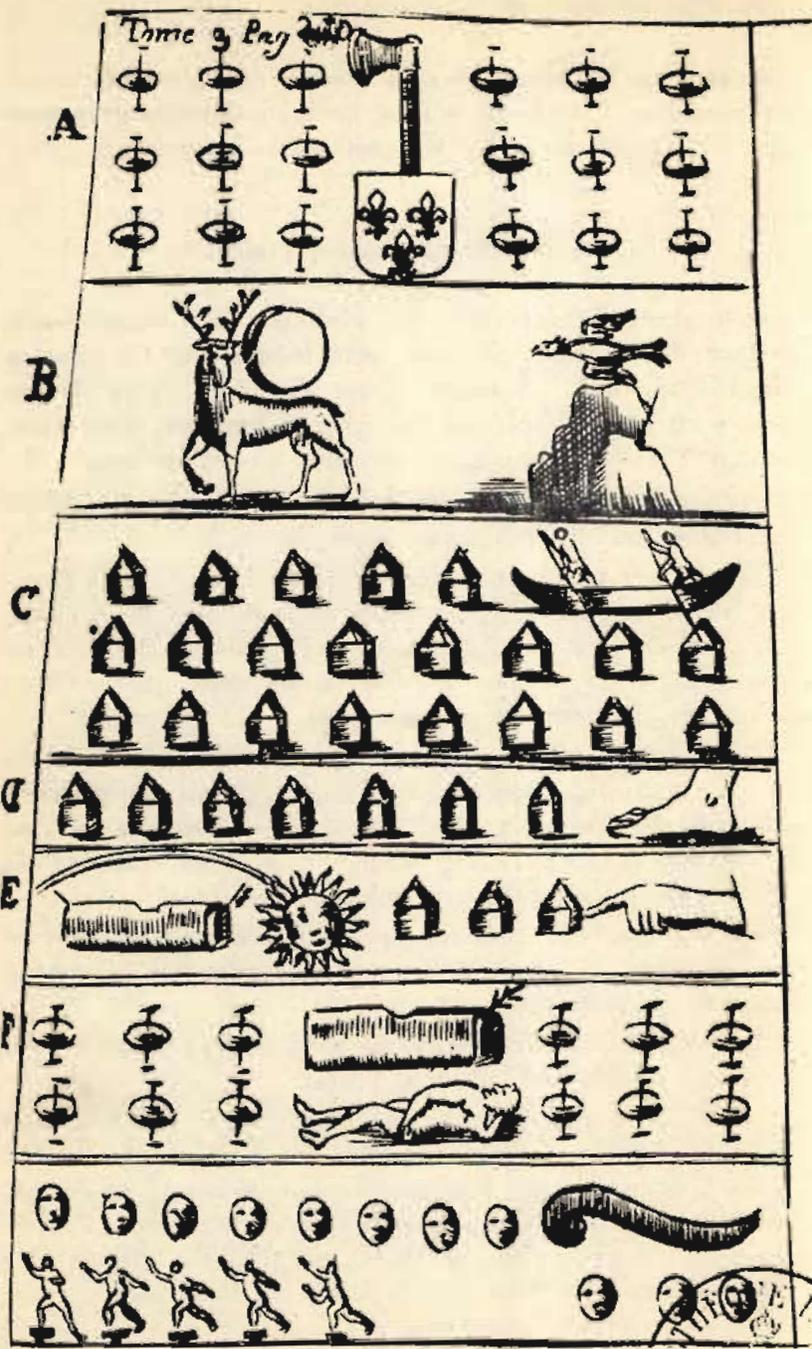
le premier (A) montre les armes de France (trois fleurs de lys) surmontées d'une hache et flanquées de dix-huit marques en forme de toupie, ce qui signifie : les Français sont en guerre et une expédition de cent quatre-vingts hommes (dix hommes par marque) a été préparée;

le deuxième (B) présente un rocher surmonté d'un oiseau à droite, d'un cerf sur lequel paraît un quartier de lune. Ce qui veut dire : le départ (oiseau) a eu lieu de Montréal (rocher) au temps du premier quartier de la lune de juillet qui est appelée celle du cerf;

le troisième (C) contient un canot d'écorce et vingt et une cabanes : ce qui indique que l'expédition a voyagé vingt et un jours par eau;

le quatrième (D) renferme un pied et sept cabanes : on a voyagé à pied pendant sept jours;

le cinquième (E) porte une main, trois cabanes, une cabane iroquoise avec deux arbres de part et d'autre (ce qui est le blason des Iroquois Tsonnontouans), au-dessus, un soleil en bout de course vers l'est. Traduction : l'expédition s'est approchée à trois journées du village des Tsonnontouans et s'est dirigée vers l'est du village;



le sixième (F) représente la cabane iroquoise, un guerrier couché à côté et douze marques en forme de toupie : cent vingt guerriers Tsonnontouans ont été surpris par l'attaque;

le septième (G) contient onze têtes, une massue et cinq hommes debout sur des marques. Il y a eu onze tués chez le Tsonnontouans et cinquante prisonniers;

le huitième (H) montre un arc, neuf têtes dessous, douze marques : neuf agresseurs (français) ont été tués, et douze autres blessés par des flèches;

les neuvième (I) et dixième (K) indiquent, le premier, deux groupes de flèches se dirigeant l'un vers l'autre : la résistance a été vigoureuse de part et d'autre; le second des flèches dirigées dans le même sens : les vaincus ont battu en retraite.

Voilà un procédé facile à déchiffrer qui annonce à tous une grande action de guerre. C'est près du lieu du combat que cette relation est représentée.

Carte d'identité

Cette utilisation des hiéroglyphes permet aux Indiens de fabriquer de véritables cartes d'identité assorties de biographie personnelle.

Ainsi un Sauvage qui revient de guerre et qui veut faire connaître sa victoire aux tribus voisines, choisit une écorce sur laquelle il peint une ligne simple ovale : c'est la tête. Il inscrit dessus les tatouages qu'il porte sur son visage et qui le feront reconnaître. Il dessine au-dessous de la tête la chose qui exprime son nom : un soleil par exemple.

Du côté droit il peint les animaux qui symbolisent sa nation et sa famille, le premier nécessairement au-dessus du second.

◀ *Les sept premiers tableaux de l'expédition guerrière.*

(D'après un dessin de La Hontan.)

Au-dessous de sa figure il indique le nombre de guerriers qui l'accompagnaient, puis plus bas le nombre de prisonniers qu'il a faits et le nombre d'ennemis qu'il a tués de sa propre main.

Du côté gauche sont inscrits ses expéditions et les prisonniers et scalps enlevés par ceux de son parti.

Pour rédiger sa chanson de geste il utilise des lignes pour les guerriers, des bâtons ornés de plumes pour les prisonniers, des figures d'hommes pour les ennemis scalpés, des nattes pour les expéditions. S'il va en ambassade, il peint un calumet de paix au-dessus de sa tête.

Il est dommage que la totalité de ces documents ait disparu. Leur connaissance n'est due qu'aux écrits des missionnaires.

VI. — LE « WAMPUM »

La grande originalité des Indiens pour suppléer à l'absence de méthode d'écriture est le *wampum*. Ce mot est le plus utilisé — quoique surtout par les Anglais —, tandis que les Français emploient le mot *rassade*, que les Indiens du Saint-Laurent disent *esurgui* et les Iroquois *karihwa* en style de cérémonie.

L'esurgui

Cartier est le premier Européen qui s'intéresse au *wampum* en décrivant la manière dont les Hochelagas se le procurent. « Ils prennent l'esurgui audit fleuve (le Saint-Laurent) en la manière qui suit : quand un homme a desservi le mort, ils l'incisent par tout le corps à grandes entailles, puis à lieux où est l'esurgui ils avalent et coulent ledit corps au fond de l'eau et le laissent dix à douze jours, puis le retirent et trouvent dans les incisions lesdites coquilles, cornibots, desquels ils font des patenôtres,

et de ce, usent comme nous faisons de l'or et de l'argent et le tiennent comme le plus précieux des objets du monde. »

Le *wampum* est donc composé d'une variété de coquillages fluviaux ou littoraux, particulièrement nombreux sur la côte atlantique, du cap Cod ou cap Hatteras, surtout sur les rivages de Long Island.

Après l'arrivée des Européens, la rassade de verroterie de couleur, en provenance de Bohême, supplante la nacre indienne. Il existe même des contrefaçons qui font l'objet de poursuites.

Colliers et branches

Ces coquillages allongés, canalés, sont réduits en fragments cylindriques, puis percés et alignés sur un fil pour constituer des colliers ou des branches. Les colliers sont une série de grains enfilés sur de petites lisières de peau ou de tendons. Les branches sont des faisceaux fabriqués avec du fil solide. Assemblés, les colliers et branches constituent des bandeaux, des ceintures, des écharpes, des bandoulières.

Les grains sont surtout de deux couleurs : la blanche, très commune, la violette, plus fine et plus délicate. Souvent les nacres sont teintées, particulièrement en pourpre avec du vermillon. Il en existe aussi des noires dont la valeur est plus grande.

La signification de ces colliers est fonction de la couleur des grains et surtout de leur ordonnancement. Les Indiens accordent tous leurs soirs à ce travail au cours d'un patient labeur et avec un remarquable degré d'habileté.

Usages

Les usages du *wampum* sont nombreux. Monnaie des Indiens, il sert au troc, même pour obtenir de l'argent

européen. Ainsi six perles blanches et trois noires s'échangent contre un penny à Albany. La majorité des tribus indiennes l'utilisent pour confectionner des titres de propriété, des contrats pour la paix, comme archives pour conserver les dates des grands événements, comme arme de noblesse, voire même pour racheter un meurtre en dédommageant ainsi les parents de la victime.

La grande charte iroquoise est rédigée en caractères hiéroglyphiques à base de dessins géométriques en nacre de couleur.

Les Indiens de Stadaconé veulent payer à Jacques Cartier la rançon du grand chef Donnacona par vingt-quatre colliers.

Les Hurons remercient le clergé de Notre-Dame-de-Foy, de Dinant, en lui adressant un beau collier.

Wampum-cadastre

Et même en 1827 lorsque le supérieur du séminaire de Montréal demande au ministère anglais, à Londres, la reconnaissance de la possession de la Seigneurie de Montréal pour les Sulpiciens, un délégué indien du lac des Deux-Montagnes vient contester ce droit en montrant au ministre des Colonies une rassade représentant le cadastre des terres que les Indiens revendiquent en pleine propriété. Quatre chiens en train d'aboyer sont postés aux angles comme pour défendre ces titres. Le gouvernement anglais refuse de prendre en considération ces archives pour le moins originales.

Chacun peut confectionner un *wampum*, mais ce sont surtout les autorités de la tribu qui en ordonnent la fabrication pour des fins précises.

Sa signification

Trois éléments constitutifs permettent de préciser la signification du *wampum* : la couleur, l'ordonnancement,

la dimension. La couleur blanche est considérée comme une indication de paix, de bonté, de santé, de prospérité. Par contre la noire signifie un mauvais présage, l'hostilité, la tristesse, la mort. La rouge se rapporte à la guerre que l'on déclare ou à l'assistance sollicitée d'un allié en cas de conflit. Les combinaisons, possibles à l'infini, permettent de rédiger un message souvent subtil. Elles affectent la forme de figures et contours géométriques aux mille nuances.

La dimension marque l'importance d'un *wampum*. Lafitau indique qu'ordinairement les colliers se composent de onze cordons de cent quatre-vingts perles chacun, soit mille neuf cent quatre-vingts perles. Quelquefois ce nombre peut atteindre six à sept mille.

Au présent d'un collier, l'interlocuteur doit répondre par un autre collier. Il n'y a possibilité d'entente qu'après cet échange. Traiter une affaire avec plusieurs colliers indique qu'elle est capitale ou que l'interlocuteur est un personnage de marque. Dans chaque tribu les anciens conservent les colliers dans le trésor public déposé dans la cabane du Conseil.

Malgré la signification officielle de ces colliers, comment résister à la tentation de les utiliser comme parures? Les chefs, et surtout les femmes, n'y manquent point et ce sont de véritables créations artistiques qui ornent leur tête, leur cou et leur poitrine.

VII. — L'ART ORATOIRE

La conversation revêt chez les Indiens, même dans de petites réunions de Conseil, un haut degré de qualité qui atteint l'art oratoire, dont nous verrons plus loin divers aspects. Ils possèdent naturellement une imagination vive, une conception aisée, une pensée juste, un sens de l'image et cette profonde maîtrise d'eux-mêmes que Lafitau admi-

rait tant et que signalent également tous les observateurs étrangers. Un véritable culte de la politesse instinctive qui les éloigne de la colère, même de la simple fâcherie, leur permet d'écouter sans interrompre l'orateur, même s'il ment, tout en conservant un flegme total.

Concision ou long discours

Ils peuvent être concis à l'entrevue. Tel ce Sauvage au retour d'une longue absence qui limite ses salutations à ces paroles : « J'arrive, je vous souhaite beaucoup d'honneurs. » Ou ce père auquel on vient d'apprendre que ses enfants se sont bien comportés devant l'ennemi et qui répond simplement : « Voilà qui est bien ! »

Par contre ils sont capables de soutenir des conversations de plusieurs heures portant sur de nombreux sujets. Ils raisonnent alors avec beaucoup de logique. Quand ils doivent faire un long discours, il leur arrive d'utiliser de petits bâtonnets pour se souvenir des points dont ils doivent discuter. Chaque bâtonnet représente un paragraphe de leur harangue et ils les placent devant eux au fur et à mesure du déroulement de leur discours. Leur éloquence séduit les Européens par son naturel, son pathétique et l'usage de nombreuses expressions figurées. Ils parlent toujours sans bouger, sans gestes démesurés, sans élever la voix, bref en toute dignité.

Invocation

Voici un appel au combat adressé à de jeunes guerriers : « Jeunesse, prenez courage, rafraîchissez vos cheveux, peignez-vous le visage, remplissez vos carquois. Faisons retentir nos forêts de chants de guerre, désennuyons nos morts et apprenons-leur qu'ils seront vengés. »

CHAPITRE IV

ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE. LÉGISLATION

I. — STRUCTURE SOCIALE

L'ORGANISATION sociale et politique des Indiens du Canada est parfaitement originale. Elle est même unique, car le système politique découle directement de la structure sociale.

Contrairement aux pays de l'Antiquité, la famille n'a pas de valeur fondamentale. Elle n'existe que comme union biologique et comme base matérielle plutôt que sociale. Il est probable que les hommes et les femmes ont vécu séparément et que les unions ne se réalisaient que sous l'effet de la passion ou du besoin physiologique de l'accouplement. Puis l'homme se séparait de la femme. C'est chez cette dernière que l'enfant naît naturellement, car, seule, elle peut garantir son origine. Il porte d'ailleurs son nom.

De là vient la structure de l'organisation sociale des Indiens : le matriarcat, qui ne reconnaît que la descendance matrilineaire. La naissance est créditée uniquement à la femme.

Sans doute, dans la pensée de ces indigènes, l'acte sexuel reste naturel et ne tend qu'à offrir à la femme la possibilité de la conception. Ainsi la femme demeurant seule

créatrice de l'enfant, la famille n'est qu'un groupe uni par le sang maternel et auquel Hurons et Iroquois donnent le nom d'*Ohwachira*.

Des familles maternelles

Aussi est-ce à un degré supérieur qu'il faut chercher la cellule d'organisation sociale. Le clan associe des hommes et des femmes qui constituent des « familles maternelles ». C'est un groupe de parenté unilatérale.

Pourquoi ce regroupement? Pour des raisons naturelles et économiques d'abord. Les hommes servent surtout à ravitailler les cabanes¹ en produits de la chasse et de la pêche, tandis que les femmes en sont les véritables maîtresses, élevant les enfants, s'occupant des cultures. Par souci de protection ensuite, car la sécurité est relative. La poussée des voisins ou un désir de vengeance risquant d'être une cause de conflit, force est de s'unir. D'ailleurs, cette nécessité de défense va favoriser la réunion de clans en tribus et même en fédérations. Enfin le clan a établi une règle impérative pour éviter l'extinction : l'exogamie. Il est interdit de rechercher une épouse ou un mari dans son clan, que ce soit en ligne directe à tous les degrés ou en ligne unilatérale jusqu'au deuxième degré. Voilà neutralisés les effets dévastateurs de la consanguinité. Ainsi, par exemple, un enfant dont la mère est du clan de l'Ours et dont le père appartient à celui du Loup fait uniquement partie du clan de l'Ours. Il y est élevé. Il doit le respect à ses oncles et tantes maternels et non pas à son grand-père maternel qui n'est pas du clan de l'Ours. Mais il peut avoir des égards pour des parents de son père qui sont du clan de l'Ours en ligne unilatérale.

1. Habitations multifamiliales.

Les femmes du clan

Il existe une véritable association des femmes du clan. Elles sont la plupart du temps seules, surtout le jour, car les hommes sont pratiquement expulsés de la cabane dès le matin : il leur faut chasser, pêcher ou faire la guerre. Tout naturellement elles se réunissent et discutent de toutes les affaires du clan ou de la tribu. Comme elles ont la charge de nourrir leurs enfants, elles mettent au point le calendrier de la chasse et de la pêche, pour que le ravitaillement normal soit assuré et que les provisions soient suffisantes.

Les chefs sont choisis lors de réunions de matrones qui proposent leurs candidats au Conseil. D'ailleurs certains chefs jouent adroitement de cette autorité des femmes, car ces dernières peuvent s'opposer aux décisions du Conseil où d'ailleurs elles ont leur orateur attitré. Ce sont elles qui, les premières, examinent les avantages et les inconvénients d'une guerre. Bien qu'elles soient de nature pacifique, elles savent qu'il faut garantir la permanence du clan, éviter qu'il ne s'affaiblisse jusqu'à l'extinction.

Les « adoptés »

Une guerre heureuse ramène des prisonniers, parmi lesquels les femmes ont le droit de choisir des « remplaçants » à leurs fils ou à leurs maris décédés. Cette curieuse pratique de l'adoption s'appelle « refaire la tente ». Ressusciter la mémoire d'un vaillant guerrier mort au combat, remplacer un homme mort dans une famille pour assurer l'existence, ranimer l'affection d'une mère ou d'une épouse constituent les raisons fondamentales de l'adoption.

Parmi les prisonniers — qui ont déjà été plus ou moins maltraités — les femmes choisissent celui ou ceux qui remplaceront les morts. Le père Silvy décrit ainsi cette manifestation : « Celui qui est adopté entre dans la cabane

où les femmes le reçoivent, le lavent, le graissent, l'habillent et lui donnent le nom du mort pour lequel il est donné. Ils font la même chose quand c'est une prisonnière. » Dès l'adoption faite, les anciens prisonniers sont considérés comme membres du clan, enfants de la nation. Ils ont tous les droits et privilèges de ceux dont ils occupent la place. Souvent même ils s'assimilent au point d'aller en guerre tout naturellement contre leurs anciens compatriotes. Peu refusent l'adoption, sachant qu'ils encourrent le poteau de torture et la mort. Ajoutons que les tribus indiennes adoptent aussi bien des Européens que des frères de race.

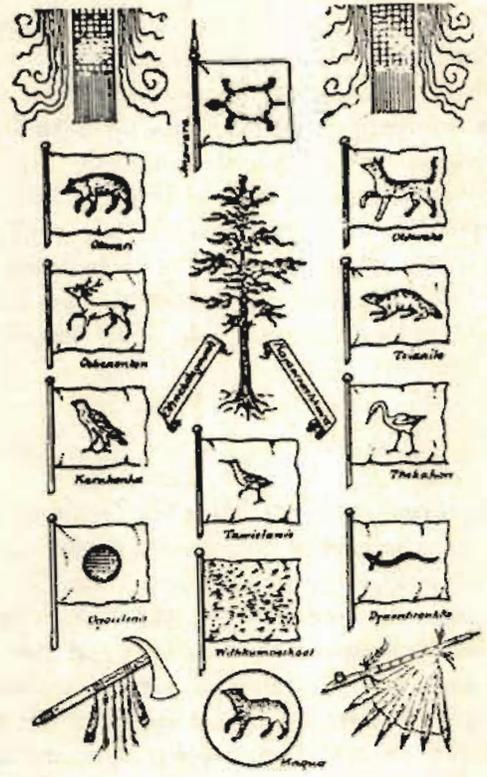
II. — LE CLAN ET LA TRIBU

Le clan et son totem

Le clan peut être défini, en utilisant nos termes modernes, comme « un corps permanent de parents, organisés socialement et politiquement et qui tracent leur généalogie en théorie et en fait par la ligne féminine seulement ».

Un clan porte le plus souvent un nom d'animal. C'est, en algonquin, le *totem* (auquel il faut préférer l'expression *otem*, plus exacte); en iroquoïen, c'est l'*ohtara*. Les noms les plus fréquents sont le loup, l'ours, la tortue, la loutre, le castor, le rocher. Le choix d'un *otem* impose de ne pas consommer la viande de l'animal élu. On respecte cette règle, sauf pour l'ours. Alors des séries d'invocations à la mansuétude sont adressées aux mânes de l'animal abattu pour justifier cette gourmandise.

Chaque clan possède ses droits : l'exclusivité de son *otem* ainsi que sa représentation graphique, l'héritage des propriétés des défunts (les biens du père vont au clan et non pas à son fils), la participation aux réunions du Con-



Emblèmes de quelques clans indiens.

seil de la tribu, à l'élection des chefs, à la présentation de candidats. Le clan peut aussi adopter.

Base des droits, le clan est aussi source de devoirs. Respecter l'exogamie, racheter la vie d'un membre compromis dans une affaire de meurtre, aider et défendre les autres membres du clan, participer à la guerre avec l'intention de faire des prisonniers pour remplacer les morts sont les principales obligations clanales.

Le clan est réellement le rouage essentiel de l'organisation socialo-politique des Indiens de l'Amérique.

Chez les Algonquins, la vie nomade a imposé des liens familiaux plus simples en même temps qu'une plus grande autorité paternelle. La polygamie est de règle, diminuant de ce fait l'importance sociale des femmes, déjà inférieures par les occupations. Ainsi les prérogatives de chasse du père se transmettent à son fils, mais les enfants appartiennent à la mère.

La tribu

Le besoin d'une coopération plus féconde, d'une sécurité plus grande, a poussé les clans à s'assembler en tribu, même chez les Algonquins qui, en général, répugnent à aliéner la moindre parcelle de liberté. Les Indiens nomades s'unissent pour se protéger mais, le danger passé, ils reprennent leur indépendance. Il arrive qu'un Algonquin quitte son propre groupe pour adhérer à un autre et comme il est libre, personne ne lui conteste ce droit.

Chez les Hurons-Iroquois, sédentaires, la formation de la tribu est plus rationnelle, plus permanente aussi. La tribu est une unité politique où se décident toutes les affaires importantes. Chez les Hurons, elle est indépendante, possède ses terrains de chasse, ses villages. Les tribus iroquoises ont donné l'exemple de l'union en se constituant en fédération.

Un des obstacles majeurs à la formation d'un gouver-

nement est l'idéal de liberté individuelle des Sauvages, tant Algonquins qu'Hurons et Iroquois. Chaque individu est son propre maître et ses actes ne sont commandés que par sa volonté. Un Sauvage a toujours considéré comme ridicule le devoir d'obéir à son semblable.

Le gouvernement chez les Algonquins

L'obligation de se grouper pour se défendre, de collaborer pour améliorer leur existence, expliquent l'existence d'un embryon de gouvernement chez les Algonquins, d'une organisation plus précise chez les Hurons et très structurée chez les Iroquois.

Les Algonquins sont au nombre de deux cent cinquante mille au début du xvii^e siècle. Ils constituent la plus puissante famille ethnique à l'arrivée des Français. Mais elle est entièrement dispersée et ses membres sont de perpétuels errants. Aussi les bases du gouvernement sont-elles le compromis entre l'individualisme, la tendance à l'autorité patriarcale du chef de famille et, au degré supérieur, le *sagamo*, qui est un chef de village choisi parmi les aînés des puissantes familles.

Le lien politique n'est que la continuation du lien familial alors que toutes les richesses sont mises en commun dans une sorte de communisme primitif, avec une certaine hiérarchie entre les tribus, comme en témoigne la tradition.

Le pays des Algonquins fut partagé en trois grandes régions. Le pays d'origine devait appartenir pour toujours au père des Nations. C'est l'*Ottaouakiab*, pays des Outaouas. Le second, pour le fils aîné, pays de l'aurore ou *Ouapanakiab*, terre des Abénaquis. Enfin le troisième, réservé au plus jeune, est le *Mikmakiab* — pays des Micmacs — à l'est.

Le gouvernement chez les Iroquois

La communauté agraire est la base de la structure du gouvernement des Hurons et Iroquois.

Les Hurons possèdent une organisation politique qui repose sur l'existence de Conseils, sorte d'assemblées délibératives, où se regroupent les chefs et les anciens des villages. Selon le père de Brébeuf, ce sont eux « qui déterminent et décident, et tout se fait suivant leurs avis ».

III. — LES CHEFS : SAGAMOS ET SACHEMS

Ce sont les Iroquois qui ont su mettre sur pied et faire parfaitement fonctionner un gouvernement central, d'inspiration démocratique : la ligue des Cinq-Nations, sans limiter l'autonomie des tribus.

Les principes de gouvernement chez les Hurons et les Iroquois sont essentiellement démocratiques tant dans la désignation des chefs que dans l'organisation des Conseils.

Le sagamo

La dignité de chef est généralement élective chez les Indiens, quoique chez les Algonquins le choix se limite souvent aux chefs de famille. Le père Biard l'explique pour les Souriquois, qui se donnent un chef, le sagamo, quand il est nécessaire d'organiser des expéditions de chasse, de pêche ou de guerre. Selon Biard, le sagamo est « l'aîné de quelque puissante famille ». Tous les jeunes gens sont à sa disposition. Lui veille aux préparatifs de la chasse et de la pêche, aux armes, aux canots et aux chiens. D'autre part, tout ce que la troupe possède appartient au sagamo.

L'autorité du sagamo est très limitée. Il ne donne aucun ordre. Tout simplement il exhorte, il persuade. Devant de jeunes guerriers réfractaires par instinct à toute autorité, il rappelle les vieilles traditions qui ont fait la force de la tribu et qu'il faut honorer. En réalité le sagamo ne commande pas, mais on veut bien lui obéir, surtout par affection et attachement à la tribu. D'ailleurs, le danger passé ou la chasse terminée, chacun reprend sa liberté. Le chef s'élimine ainsi de lui-même.

Les sagamos se réunissent aussi pour se concerter sur la paix, la guerre, les traités. Certains furent célèbres, comme Membertou, dont nous parlons plus loin.

Le choix d'un chef

Chez les Hurons et les Iroquois le collectivisme agraire a imposé une désignation plus précise des chefs. Ici aussi les principes à respecter sont la liberté de l'individu et l'égalité la plus parfaite entre tous.

Rien ne doit distinguer un chef des autres membres de la tribu. Il commande par persuasion plutôt que par autorité, et il y réussit très bien, car l'indépendance de chacun est limitée par l'opinion publique. Hurons et Iroquois se donnent des chefs qui méritent l'admiration, le respect, par leur force, leur adresse et leur intelligence. Ne pas leur obéir équivaldrait à s'attirer l'hostilité de tous. De plus, chez ces peuples, il semble que ce sont les femmes qui gouvernent réellement, car, selon Lafitau, « le soin des affaires n'est entre les mains des hommes que comme par voie de procuration ».

Chaque clan a son chef, les assistants du chef (appelés *agoïanders*), ses anciens et ses guerriers. Le chef ne porte aucune marque de distinction. Une place particulière lui est cependant attribuée aux festins.

Les Hurons et les Iroquois se méfient de l'importance que s'octroient certains aspirants au poste de grand chef.

Qu'une personnalité se dégage un peu trop par de réels talents d'orateur, des capacités exceptionnelles de guerrier, les anciens s'ingénient à limiter cette influence naissante. Un Indien de ce calibre parviendra rarement au poste de chef de la nation. Soyoyewatha chez les Sénékas et Thayendanega chez les Agniers furent les victimes de leurs qualités.

Comment devient-on chef? Le choix se fait par succession et élection chez les Hurons. Selon la filiation utérine, ce ne sont pas les fils mais les neveux du chef qui peuvent être élevés à cette charge, à condition d'avoir les qualités requises et d'être acceptés par le Conseil après élection. Le missionnaire Brébeuf le précise : « Ceux-là tiennent le premier rang qui se le sont acquis par leur esprit, éloquence, magnificence, courage et sage conduite. »

Quelques-uns qui peuvent prétendre à des droits de succession sont écartés à cause de leurs ancêtres qui n'ont pas bien servi le groupe. Certains de ceux-là cherchent à se réhabiliter et à se faire agréer par des présents. Chaque printemps, une cérémonie spéciale marque cette « résurrection » des chefs. Par contre certains refusent les charges. Ils n'y voient qu'une lourde servitude, car « il faut qu'un chef fasse état d'être toujours en campagne ».

Certains avantages sont toutefois attachés à ce poste, par exemple les bons repas et les présents. Il arrive que « l'on graisse la main » à certains chefs « au branle desquels tout se remue », selon l'expression du père Brébeuf. Un simple soupçon au sujet de ces pots-de-vin entraîne de grands débats, suscités surtout par le regret de n'être pas de la partie.

Dans le choix d'un chef, l'action des femmes est déterminante. La matrone principale, à laquelle incombe de « relever l'arbre quand il est tombé », après avoir pris l'avis des membres des cabanes (habitations multifamiliales) sur celui que l'on va choisir, s'apprête ensuite à discuter avec les anciens de la tribu. Elle fait agréer son

candidat, et la proclamation est faite au village et aux alentours. La remise d'un collier de porcelaine (wampum) au titulaire tient lieu d'acte de nomination, le tout étant agrémenté de fêtes et de solennités.

Il arrive que le chef choisi soit trop jeune. Qu'à cela ne tienne : un tuteur ou régent est « reconnu et proclamé » en même temps que son protégé. Le choix n'est pas le fait d'une règle héréditaire. Il convient cependant de le recruter dans la même tribu que le chef précédent. Là aussi les palabres des matrones jouent un rôle primordial.

Dans l'élection d'un chef intervient un élément qui apporte une différenciation sociale dans la tribu iroquoise ou huronne. Le chef principal est choisi dans la cabane de ceux qui ont fondé le village. C'est déjà un embryon de noblesse. Les autres membres de la tribu forment la classe secondaire, tandis que les esclaves et prisonniers de guerre forment la classe inférieure.

Des coutumes précises régissent les fonctions des chefs. Celles-ci sont d'ordre législatif, judiciaire, exécutif, mais non de caractère militaire. Il s'agit essentiellement d'un gouvernement civil. Si la guerre éclate, on désigne un chef d'armes, et si ce dernier est le chef de la tribu, il doit abandonner ses fonctions civiles.

Le chef a un ou plusieurs assistants, d'abord pour l'aider à administrer la tribu, ensuite pour que chaque famille puisse être représentée et participer à la vie de la tribu en veillant à ses intérêts, et sans doute aussi pour avoir l'œil sur le trésor public. Cet auxiliaire du sachem lui sert de messager et peut prendre sa place en cas d'absence.

Le Conseil des anciens

Chefs et adjoints n'ont aucun pouvoir dans les Conseils, car la décision appartient à ces derniers. Le Conseil des anciens est prépondérant. Il est composé de ceux que l'on

appelle *agokstenha*, parce qu'ils ont atteint l'âge de la prudence et de la science des affaires, et ils jouissent d'une grande considération.

Chaque village a son Conseil, qui se réunit presque quotidiennement. L'initiative de la réunion vient du chef. Dans la plupart des cas l'ordre du jour a été inspiré par des conciliabules de femmes qui « ont mis la question sur le tapis ».

Les anciens se réunissent dans une vaste cabane, généralement celle du chef en exercice, au milieu de laquelle brûle le feu du Conseil, constamment entretenu. D'ordinaire les séances ont lieu au début de la nuit. Lafitau décrit, avec une ironie respectueuse, cette assemblée « de gens sales, accroupis comme des singes, tous la pipe à la bouche, traitant des affaires d'Etat avec gravité et sang-froid ». Le chef et ses adjoints exposent le sujet et terminent en ces termes : « Pensez-y, vous autres anciens, vous êtes les maîtres, ordonnez! »

Les débats

La discussion est ouverte. Tous les anciens ont voix délibérative et donnent leur avis : « Voilà ma pensée touchant le sujet de votre Conseil. » Les autres membres de l'assemblée répondent par « Hoo », qui est un signe d'assentiment et peut se traduire par : « Voilà qui est bien! »

Fait remarquable et digne d'être cité en exemple à nos assemblées modernes, tous écoutent avec patience, déférence, politesse. Jamais celui qui parle n'est interrompu, jamais il n'y aura de commentaires défavorables sur son intervention.

Quel esprit civique préside à ces réunions? On y défend avec zèle le bien public. Les intérêts particuliers s'y manifestent parfois. Les chefs, tout en n'intervenant pas dans la discussion, peuvent avoir pris soin d'influencer quelques anciens avant la réunion. Certains membres du

Conseil se laissent aussi « graisser les mains ». Tous les anciens ayant donné leur consentement ou s'étant rangés à l'avis de la majorité, la décision est portée à la connaissance de la tribu.

Les assemblées publiques

D'une réunion privée, secrète, on va passer à une assemblée publique, où vont se distinguer les orateurs. Ces derniers, choisis pour leur éloquence, leur intelligence, leur connaissance des questions légales, des coutumes des ancêtres, sont chargés d'énoncer les affaires discutées et d'exposer les résultats des délibérations.

L'orateur est un personnage de première importance chez les Hurons et les Iroquois. Usant d'un style « figuré et métaphorique », différent selon l'affaire traitée, il s'attache à prononcer un discours vif, concis, où les gestes, la mimique appuient encore davantage l'effet des paroles. Il interroge l'assemblée au fur et à mesure de sa harangue. A ses questions, elle répond « Hoo » en signe d'acquiescement. Le rapport terminé, à l'appel d'un ancien qui lance, par trois fois, le « Nio-Hen », tous répondent de la même façon. Ainsi est donnée la sanction populaire. Aux sachems maintenant de faire exécuter la décision.

Un orateur est chargé par les femmes de défendre leur opinion devant le Conseil. Il lui arrive, pour mieux jouer son rôle, de s'identifier à une créature féminine, soit par le degré vocal de sa parole, soit par son vêtement ou quelque autre artifice.

IV. — LA CONFÉDÉRATION DES CINQ-NATIONS

Ainsi Hurons et Iroquois disposent d'un régime démocratique avec une tendance à accorder plus d'autorité à une classe de « nobles », mais respectant la liberté indi-

viduelle. Ils ont complété l'organisation de leur gouvernement par la création d'une confédération.

Les tribus huronnes, les premières, avaient constitué un tel groupement politique, nommé *Wendat*, qui ne survécut pas aux attaques des Iroquois. Ceux-ci, par contre, formèrent une solide confédération, celle des Cinq-Nations, comprenant les Onnontagués, les Onneyouts, les Agniers, les Goyogouins et les Tsonnontouans. Avec l'entrée des Tuscaroras, la confédération groupe six nations à partir de 1722.

La base de la formation de cette ligue est le lien du sang.

Huit clans forment la nation des Onnontagués. Il est décidé qu'elle servira à créer un lien de parenté entre tous les Iroquois, en dispersant une partie de ses membres à travers toutes les nations afin d'éviter la discorde. Au lien du clan s'ajoute maintenant celui du sang, qui permet à un guerrier du clan du Loup des Onnontagués de se dire le frère d'un Loup des Agniers.

Il faut cependant éviter de créer un gouvernement central trop fort, qui pourrait limiter l'autonomie des nations. Une sorte de grand directoire est constitué : le Grand Conseil de la ligue, comprenant cinquante sachems, pas un de plus. Les Agniers en délèguèrent huit, les Onneyouts huit, les Onnontagués seize, les Goyogouins dix et les Tsonnontouans huit.

L'importance de la délégation des Onnontagués montre le respect que les autres nations lui portent, mais cette supériorité numérique ne lui donne pas plus de droits politiques, chaque délégation ne disposant que d'une voix. La « capitale fédérale », comme on peut l'appeler, se situe habituellement chez les Onnontagués, qui ont donné naissance à la ligue et dont le territoire est au centre des Cinq-Nations. Là, dans la grande cabane, brûle le tison qui sert à allumer le feu du Conseil et le wampum de la Constitution de la fédération.

Le Grand Conseil

Le Grand Conseil se réunit au moins une fois par an pour renouveler les cadres, prendre connaissance des problèmes de la ligue, recevoir ou envoyer des ambassadeurs, se prononcer sur la paix ou la guerre. Les invitations partent de la nation des Onnontagués et atteignent les Agniers et les Tsonnontouans par l'intermédiaire des Onneyouts et des Goyogouins.

Le protocole

La ligue ne signifie pas un abandon de la souveraineté de chaque nation. Le protocole de la réunion du Grand Conseil l'indique. L'assemblée décidée, les sachems de chaque groupe prennent la route, escortés d'une partie de la population, laquelle est attirée par les fêtes et les jeux qui se dérouleront pendant les réunions. Dès l'arrivée près du territoire d'une autre nation, des émissaires se détachent du gros de la troupe pour solliciter le droit de passage. Eux-mêmes ne pénètrent pas dans le village. Ils se postent à quelques centaines de mètres, devant un feu, et attendent qu'on vienne les chercher. Présentés aux sachems, ils exposent la demande, toujours agréée, et repartent en instruire leurs chefs. Alors seulement on pénètre dans le territoire de la tribu voisine.

Parvenus au lieu de la réunion, les sachems se placent autour du feu, en respectant un ordre de préséance, leurs assistants derrière eux. Le peuple assiste à ces réunions générales.

Dès que l'assemblée est suffisamment représentative, la séance est ouverte. Les orateurs prennent la parole, chacun au nom de leur nation. Parfois des étrangers jouent ce rôle, et le Grand Conseil des Cinq-Nations a vu défiler des Français comme les pères Millet et Simon Le Moyne,

ou des Anglais comme Peter Schuyler, qui viennent intervenir efficacement pour obtenir l'alliance des Iroquois.

L'organisation politique des Iroquois peut, à juste titre, être considérée comme parfaite pour un peuple nord-américain. Respecter la forme démocratique (les sachems sont élus par tous les membres du clan) en constituant un gouvernement de type aristocratique, tout en évitant la présence d'une autorité trop impérative, ni royale, ni tyrannique, voilà un exploit rarement réalisé au cours de l'histoire.

V. — LA LÉGISLATION TRADITIONNELLE

La législation des Indiens est élémentaire. Il s'agit essentiellement d'un ensemble de pratiques et de conventions qui ont force de loi, complétées par un code oral, mais sans aucun appareil judiciaire. Se trouve-t-on alors en pleine anarchie? Certainement pas.

Les tribus algonquines, de par leur vocation nomade, ne s'embarrassent pas de procédures compliquées. Les règles sont assez brutales. Il existe un puissant sentiment de justice qui pousse chaque individu à se venger avec l'aide de sa famille, à reprendre au voleur ce qu'il a dérobé (si la preuve du larcin est faite), sans oublier, pour le punir, de lui enlever tout ce qu'il possède et de le laisser « nu comme un ver », lui, sa femme et ses enfants.

Les « commandements » des Hurons

Les Hurons ont établi certaines règles. Même s'ils ne possèdent pas de législation écrite, il est possible, grâce aux observations de Sagard, de les résumer en commandements « à la chrétienne ».

1. Ne jamais pardonner ni faire grâce aux ennemis.
2. Tout objet trouvé devient la propriété de celui qui l'a remarqué.
3. Voler et exploiter les étrangers, même les Français, mais jamais se faire prendre.
4. Les filles et les femmes sont libres d'accepter les hommes qu'elles désirent, mais ces derniers ne doivent pas user de violence envers celles qui ne veulent pas d'eux.
5. Il faut assister les malades et les gens dans le besoin.
6. Les passants qui ne sont point de peuple ennemi ont droit à l'hospitalité.
7. Il ne faut pas profaner les dépouilles des parents défunts, mais faire des présents pour le soulagement de leur âme en l'autre vie.
8. Si un guerrier part en voyage, il doit en aviser le grand chef.
9. Dans le mariage, si l'un ou l'autre des conjoints, ou les deux, désirent rompre leur union, ils sont libres de le faire.
10. Tout meurtre exige réparation envers la famille.

Ces règles, on le conçoit aisément, sont plutôt flexibles. Ainsi le droit d'être propriétaire d'un objet perdu que l'on trouve incite souvent à dérober et les Hurons le font avec une dextérité digne d'un maître voleur à la tire.

Si la victime découvre l'objet du larcin dans les mains de quelqu'un, elle l'interroge et, de fil en aiguille, parvient jusqu'au voleur. Ce dernier doit alors s'expliquer, restituer l'objet et même céder ses biens personnels.

Une affaire de vol

Une bonne vieille possédait un collier en porcelaine qui représentait toute sa fortune; elle ne s'en séparait jamais. Un jour qu'elle travaillait au champ, elle dut suspendre le petit sac contenant son collier à un arbre. Elle était observée par une voisine qui, profitant d'une absence momentanée de la vieille, s'empara du sac. Immédiatement la voleuse crie à la ronde qu'elle a trouvé un collier. La

vieille, alertée, se précipite, affirme que le collier lui appartient, qu'elle ne l'a pas perdu mais simplement déposé pour le reprendre après son travail. L'autre rétorque que si elle a laissé son sac, c'est qu'elle l'a oublié.

Toute cette scène, relatée par un missionnaire, se déroule dans un calme parfait. Aucune hargne de mégères. La discussion s'éternise cependant au point qu'on fait appel à l'arbitrage du chef du village. Voici son verdict : « A juger dans la rigueur ce sac appartient à celle qui l'a trouvé; mais les circonstances sont telles que, si cette femme ne veut pas être taxée d'avarice, elle doit le rendre à celle qui le réclame et se contenter de quelque petit présent que celle-ci ne peut se dispenser de lui faire. » Voilà un jugement digne de Salomon.

Le vol peut être considéré comme une infamie. Tel ce jeune Huron qui assomme sa sœur parce qu'elle a volé et qui veut expier par sa mort le préjudice causé à sa famille.

Le meurtre n'est pas puni de mort. Ou le meurtrier ne savait pas ce qu'il faisait, étant ivre par exemple, et alors on le plaint, ou il avait de bonnes raisons de tuer et il appartient à ceux de la cabane de la victime de l'en châtier. Ils peuvent l'exécuter, ce qu'ils font rarement. Mais s'ils se vengent sans attendre, ils doivent faire des présents au village auquel appartient le meurtrier. Généralement, ils acceptent un dédommagement. Tout le village participe à cette action qui consiste « à refaire l'esprit » et « à recouvrir le mort ».

Une procédure criminelle

Voici une curieuse procédure en matière criminelle.

On groupe des cadeaux — jusqu'à soixante — qui sont présentés à la famille du défunt par le chef de la tribu, agissant comme intermédiaire. Il faut au moins trente présents pour un homme assassiné, et quarante pour une

femme. Cette différence s'explique par la faiblesse de la femme qui ne peut se défendre, que l'on doit protéger davantage et par l'utilité qu'elle représente pour la communauté. Les présents sont étalés. Ils comprennent des grains de porcelaine, des peaux, des couvertures et autres objets de première nécessité.

En offrant le premier présent, le chef dit : « Voilà avec quoi je retire la hache de la plaie et je la fais tomber de la main de celui qui voudrait venger cette injure. »

Avec le second : « Voilà avec quoi j'essuie le sang de la plaie » (c'est une sorte de regret du meurtrier).

Le troisième : « Voilà pour remettre le pays en état. »

Le quatrième : « Voilà pour remettre une pierre au-dessus de l'ouverture et de la division de la terre qui s'est faite par ce meurtre. »

Le cinquième : « Pour aplanir les chemins, ôter les broussailles » (on craint une embûche des parents).

Le sixième : « Voilà de quoi donner à fumer du tabac » (qui a la vertu de tranquilliser et de calmer le ressentiment).

Le septième : « Voilà pour remettre entièrement l'esprit. »

Le huitième : « Voilà pour donner une médecine à la mère pour la guérir de la maladie que lui cause la mort de son fils. »

Le neuvième : « Voilà pour étendre la natte sur laquelle elle puisse se reposer pendant le deuil. » Et ainsi de suite...

Dès que les présents sont acceptés, la vengeance n'existe plus. Mais on conseille vivement au meurtrier de s'absenter un certain temps. Il arrive que les parents refusent les cadeaux et exigent que le meurtrier remplace la victime. Il devient alors soit un véritable esclave, soit le substitut de la victime s'il est adopté.

Parfois certains crimes sont sanctionnés par un coup de casse-tête bien appliqué, ou par un supplice assez fré-

quent chez les Hurons. Le corps de la victime est étendu sur des perches et l'on place le meurtrier au-dessous. Pendant plusieurs jours il reçoit tout ce qui dégoutte du cadavre sur lui et dans sa nourriture, qu'on le force à avaler. Certains préfèrent la mort à l'absorption de ce poison.

Les maléfices sont punis de mort. Interrogé, celui qui en est soupçonné a rarement d'autre avenir que le poteau de torture, pour lui faire nommer ses complices, et le bûcher, où on le fait brûler dès qu'il a avoué. Les traîtres subissent un sort identique. Ils sont mis « hors la loi ».

Le collectivisme

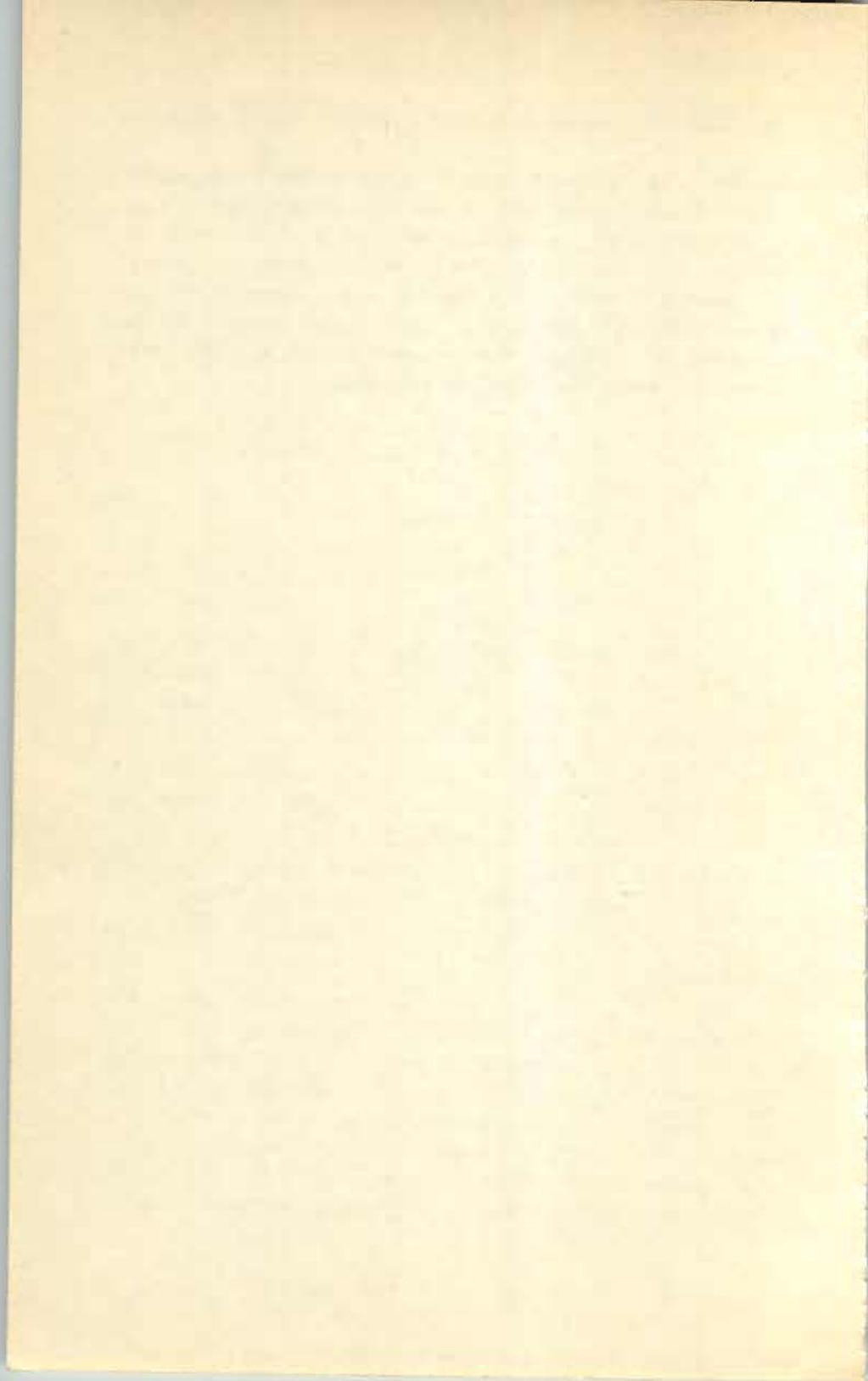
La propriété foncière individuelle n'existe pas. Tout est utilisé collectivement et chacun a une part égale et indivise. La Hontan écrit : « Les Sauvages ne font pas de distinction entre le mien et le tien. »

Chaque membre de la tribu se livre à la pêche, à la chasse dans les limites du territoire de sa tribu, à condition de ne gêner personne. Le Sauvage utilise ce qui se présente à lui sans chercher à savoir à qui cela peut appartenir puisqu'il n'a jamais eu l'idée d'être propriétaire d'une parcelle de terre. Cette absence de la notion de propriété avantage les premiers colons, libres de s'installer là où bon leur semble. Si la situation de son terrain de chasse lui permet d'être dans un lieu de passage, près d'un gué, d'une chute par exemple, l'Indien exige un tribut de ceux auxquels il accorde le passage.

Chez les Iroquois et les Hurons, la propriété est aussi indivise. Elle est plus stable et chacun a le droit d'utiliser temporairement une portion du territoire de la tribu. Ainsi chaque famille cultive, ensemece un champ. Mais le champ reste l'entière propriété du groupe puisque, souvent, une partie de la récolte doit être livrée à la communauté pour servir à l'entretien des orphelins et des

vieillards. Il y a là une sorte de communisme tribal accompagné d'une sécurité sociale pour les défavorisés.

La terre, bien commun, peut être travaillée soit en groupe, avec partage équitable de la récolte au prorata des personnes qui y ont travaillé, soit en particulier, par une famille, qui reçoit pour l'année une portion du lot commun en usufruit. Cette communauté foncière supprime la vente, l'héritage, le testament.



CHAPITRE V

LES RELATIONS ENTRE LES TRIBUS

I. — LES CAUSES DES CONFLITS

LES TRIBUS INDIENNES ont toujours entretenu des rapports entre elles. L'Indien n'est pas de nature agressive, au contraire il a su développer le sens de l'hospitalité, il s'est attaché à maîtriser son caractère.

Pourtant les Indiens du Canada se sont longuement battus, parfois féroce-ment, et même jusqu'à l'extinction de certaines nations, comme celle des Hurons.

Comment expliquer un tel état de conflit qui existe déjà quand les Français s'installent à Québec en 1608?

Il existe une explication qui prend ses sources dans la légende.

Il est sûr que les racines de la mésentente sont profondes. Elles se sont fortifiées à la suite d'une longue période de mépris des Algonquins à l'égard des Iroquois. Aux temps anciens, il existait entre eux un accord économique : les Algonquins chassaient tandis que les Iroquois et les Hurons cultivaient. Les premiers échangeaient une partie de leur chasse contre l'équivalent en récolte iroquoise. L'Afrique connaît toujours ce genre de troc.

Chasse funeste

Les Algonquins avaient une haute opinion de leurs capacités et traitaient les Iroquois en inférieurs, leur accordant simplement la possibilité d'écorcher les bêtes, d'accommoder les peaux, de leur servir d'aides à la chasse. Les Iroquois se sentaient lésés et étaient humiliés. Un jour, six Iroquois accompagnèrent six Algonquins à la chasse. Pendant trois jours les Algonquins ne purent tuer un seul orignal. Les Iroquois sollicitèrent la permission de chasser; elle leur fut hautainement refusée. Ils partirent secrètement de nuit et revinrent le soir chargés de viande d'orignal. Le dépit des Algonquins les poussa au meurtre; ils cassèrent la tête des Iroquois endormis. « Bientôt les nations apprirent cet assassinat », mais les Algonquins refusèrent « d'accorder justice ». Décidés à se venger, les Iroquois se séparèrent des Algonquins, rompèrent le pacte de subsistance et se préparèrent « avec une férocité réfléchie » à leur faire payer cher le temps du mépris.

La vengeance n'est complète que si l'ennemi est détruit.

La vengeance iroquoise

Alors commencèrent ces attaques iroquoises contre les peuples algonquins et hurons, car ces derniers, malgré leurs affinités ethniques et linguistiques avec les Iroquois, avaient maintenu leur pacte avec les Algonquins. Et le proverbe se révéla juste qui dit que les Iroquois « viennent en renards, attaquent en lions, fuient en oiseaux ». Malheur à ceux qui sont surpris!

Cet état constant de guerre, ces massacres fréquents, les épidémies chez les Hurons eurent pour effet d'éclaircir considérablement les rangs des guerriers. Aussi la coutume de l'adoption s'instaura-t-elle.

La lutte avait déjà commencé à l'arrivée de Samuel de Champlain. Celui-ci s'allie aux Hurons et aux Algon-

quins qui le poussent à entrer en guerre avec eux contre les Iroquois. L'essentiel des hostilités tourne donc autour des guerres que livrèrent les Iroquois à tous leurs voisins — sauf aux Abénaquis — et avec une détermination particulière aux Hurons, pour les punir de leur trahison.

La vengeance est donc au départ la véritable cause des conflits à peu près permanents. La vengeance pour un temps assouvie, il faut « refaire la cabane » et l'on repart à l'attaque pour faire le plein de prisonniers.

A leur tour les ennemis procèdent à des coups de main, attaquent, incendient, tuent, font des prisonniers qu'ils torturent ou adoptent. Et le processus infernal continue.

Aregonen, « faire la guerre » en iroquois, implique l'invocation à Agreskoué, qui est le dieu Mars, pour eux le souverain des dieux. Son nom est un cri de guerre; avant le combat, et au plus fort de la mêlée, les guerriers le poussent avec frénésie.

Déclarer la guerre, c'est « lever la hache », s'il s'agit d'une petite expédition, « suspendre la chaudière sur le feu », s'il s'agit d'un conflit entre nations : la chaudière est ainsi prête pour « accueillir » les prisonniers que l'on fera cuire.

Tout particulier — principalement une matrone — peut engager quelqu'un à partir en campagne, pour apaiser les mânes des morts ou tout simplement les remplacer. Il présente au guerrier, qu'il choisit, un collier de porcelaine. Le Conseil de la tribu ne s'y oppose pas. Il est bon, pense-t-on, que la jeunesse se maintienne en forme. C'est là, souvent, l'occasion de véritables actes de brigandage.

II. — LES PRÉPARATIFS DE GUERRE

En cas d'une guerre qui intéresse la nation, il faut « chanter la guerre ». Le chef de guerre, le visage noirci,

commence par jeûner pour être réceptif aux songes qui pourront lui donner des indications. Puis, il assemble des guerriers et leur déclare :

Prémices à la guerre

« Mes frères, le Grand Esprit autorise mes sentiments et m'a inspiré ce que je dois faire. Le sang... d'un tel... n'est point essuyé, son corps n'est point couvert... » et l'exposé des motifs continue. La harangue se termine ainsi : « Je suis résolu d'aller à tel endroit lever des chevelures »; il monte un wampum et poursuit : « Si je péris dans cette glorieuse entreprise ou si quelqu'un de ceux qui voudront m'accompagner y perd la vie, ce collier servira pour nous recevoir afin que nous ne demeurions pas couchés dans la poussière ou la boue. » Il met alors le collier à terre. Le premier qui le ramasse se désigne comme son lieutenant.

Alors le chef est débarbouillé, ses cheveux sont graissés, son visage est « mataché » — peint de différentes couleurs. Il revêt son plus beau vêtement. Il chante sa chanson de guerre. Tous ceux qui veulent l'accompagner — et ils le font délibérément, car le chef ne contraint personne —, entonnent à leur tour leur chanson guerrière. Il y a une manière de chanter la guerre.

Chanter la guerre

Au milieu d'invocations à Agreskoué qui lui permettent de s'échauffer graduellement au point de se persuader qu'il dévore les chairs des ennemis, le chef militaire lève sa hache et en touche son visage, ses épaules. « Je t'invoque afin que tu me sois favorable dans mon entreprise. » Les assistants scandent les paroles du sachem par oh! oh! oh!

Alors commence la danse de Cathouront. Le chef frappe

les poteaux de la cabane avec son tomahawk tandis que les guerriers répondent par des hé! hé! hé! Ceux qui ont décidé de faire partie de l'expédition suivent, chacun à son tour, l'exemple du chef et se livrent à leur danse, ce qui est un nouveau signe d'engagement.

La troupe constituée, le chef se présente devant le Conseil qui, en secret, délibère, examine à nouveau les avantages, les inconvénients d'un conflit, et statue avec prudence. Si le projet est accepté, on organise un festin dont, en général, l'unique mets est un chien offert au dieu de la guerre avant d'être plongé dans la chaudière.

Les festins préliminaires

Plusieurs jours se passent en festins dans les cabanes. Chaque famille fait sa « commande » de prisonniers ou de chevelures (scalps). A cet effet, on offre un présent au chef de guerre qui, en retour, donne sa parole et un gage.

La chaudière de guerre est mise sur le feu chez les Iroquois et on invite les alliés à faire connaître leur décision. *Les enrôlements continuent, chaque volontaire donne un morceau de bois à sa marque pour signifier son engagement.*

C'est alors que le chef de guerre offre un nouveau festin au cours duquel un orateur prend la parole en son nom. « Mes frères, je sais que je ne suis pas encore un homme, mais vous n'ignorez pourtant pas que j'ai vu quelquefois l'ennemi d'assez près. Nous avons été tués, les os de tels et tels ne sont pas encore couverts, ils crient contre nous, il faut les satisfaire. C'étaient des hommes. Comment avons-nous pu sitôt les oublier? Enfin, l'Esprit qui s'intéresse à ma gloire, m'a inspiré de les venger. »

Voilà un beau discours propre à enflammer les guerriers et où l'accent est mis sur la vengeance. Après ce

morceau d'éloquence martiale, le chef s'avance et, son tomahawk à la main, entonne sa chanson de guerre. C'est en vrai général qu'il s'adresse à ses troupes. Chacun répond en faisant le serment de bien le seconder ou de « mourir au combat ».

Autre festin ensuite où la viande de chien tient encore la place principale. Il arrive qu'à la fin du repas les guerriers, à tour de rôle, se livrent à une danse satyrique. Le danseur peut prendre des cendres et les jeter sur la tête d'un de ses compagnons en lui reprochant son attitude peu courageuse lors d'une campagne précédente. On évite de provoquer les plus valeureux; ce sont surtout les jeunes guerriers qui font les frais de ce divertissement propre à les stimuler. De toute façon il convient de faire immédiatement un présent à celui qui a été choisi pour cible. Puis c'est la phase de préparation.

Les armes

Les Indiens emploient leurs armes traditionnelles : tomahawk, arcs et flèches, mais ils savent rapidement utiliser les fusils européens avec beaucoup de précision. Ils sont de très adroits tireurs et méritent de s'appeler, comme les Français, *Agnonha* ou Gens de fer.

La question des armes à feu oppose les Hollandais et les Anglais de la Nouvelle-York et les Français du Canada. Les premiers remettent très tôt de nombreux fusils aux mains des Iroquois; les Français doivent alors en distribuer à leurs alliés, Hurons et Algonquins.

Une sorte de surenchère existe : comme on échange généralement les fusils contre des peaux, les Anglais offrent, à Orange, un fusil pour deux peaux de castor tandis qu'à Montréal, les Français en remettent un pour cinq peaux. Aussi le goût des Sauvages pour les armes, signe de puissance, est-il grandement exploité pour le trafic des peaux.

Pour augmenter son aspect de guerrier farouche, l'Iroquois peut porter un casque. C'est un objet très simple, composé d'un tour de tête de bois et surmonté d'un arceau qui porte une grande plume d'aigle. L'ensemble précède le chignon que l'Iroquois tresse avec ses cheveux, à l'aide de lanières de peau pour faciliter à son ennemi l'opération du scalp — attention touchante! Le guerrier décore aussi sa figure, son torse, d'ocre, de vermillon, de blanc, de noir, selon son goût et le désir de provoquer, par ses dessins, le maximum d'effroi chez l'ennemi.

Certaines tribus possèdent des enseignes, morceaux d'écorce arrondis, posés en haut d'une perche et où figure la marque du clan.

Les préparatifs ne sont pas complets sans les drogues et médicaments, service sanitaire aux armées, qui dépend des chamanes, jongleurs « ou sorciers ». Sans les manitous aussi, objets habités par l'Esprit qui représentent les génies protecteurs. Les manitous sont rassemblés dans un sac de jonc « matachié » et confié au chef ou à ses adjoints.

III. — L'EXPÉDITION ET L'ATTAQUE

Chacun ayant sa natte prête, c'est-à-dire son sac avec ses armes, le départ est donné. Si le village est près d'une rivière, les guerriers s'embarquent à bord des canots qui s'éloignent, serrés en ligne, tandis que le chef de l'expédition, debout, entonne son chant de guerre auquel les guerriers répondent par un triple « hé ».

Pendant ce temps les anciens et les chefs du Conseil, restés sur le rivage, exhortent les guerriers à bien faire leur devoir.

I. Voir page 103.

L'itinéraire

Les guerriers ne partent pas à l'aventure. Au cours des jours qui ont précédé le départ, le chef a mis au point l'itinéraire et la stratégie qui seront suivis lors de la campagne.

Les Indiens se dirigent au soleil et aux étoiles. Les Iroquois appellent les étoiles *otsistok* : du feu dans l'eau. Ils connaissent bien l'étoile Polaire qu'ils nomment *Iacte Ouattenties* : celle qui ne marche point.

Les arbres, par leur cime qui penche vers le sud en raison des vents dominants, ou par leur écorce, plus terne au nord, leur permettent de s'orienter. Ils ont un grand talent, celui de reconnaître les traces en étudiant les herbes, la terre, les pierres, les arbres; ils peuvent reconnaître leur auteur. Les guerriers en opération militaire avancent modérément. La marche est parfois arrêtée par les explications que donnent les jongleurs sur les présages qui se manifestent. Tant qu'ils ne sont pas en territoire ennemi, les guerriers ne prennent pas beaucoup de précautions; ils avancent sans ordre, chassent individuellement, mais se retrouvent ponctuellement au rendez-vous; les grognards de Napoléon ont agi de même.

Bien avant le crépuscule la troupe s'arrête. Le campement est préparé. Chacun s'installe pour la nuit après un repas rapide. Un espace est ménagé devant le camp où l'on place les manitous tournés du côté où l'on veut aller et tout le monde dort. Pas de sentinelles, les manitous les remplacent. Quelquefois, cet excès de confiance est marqué par des réveils brutaux et désagréables. Les Iroquois sont plus vigilants.

Approche du camp ennemi

Par contre, dès qu'on atteint le territoire ennemi, la prudence est de rigueur. Avant d'y pénétrer, les guerriers

procèdent à une cérémonie pour le moins curieuse. Après un festin, on s'endort et dès le réveil, ceux qui ont rêvé vont de guerrier en guerrier, en chantant leur chanson de mort et en y glissant quelques indications, énigmatiques, sur leurs songes. Les autres doivent deviner. Sinon, l'heureux rêveur peut planter là l'expédition et retourner au village. Ces tire-au-flanc sont heureusement rares.

L'avance se fait sous le signe de la plus grande discrétion. Plus de cris, pas de feu, plus de chasse. Tous les soirs des coureurs vont vérifier les abords du camp. S'ils n'ont rien vu, on s'endort du sommeil du juste.

Derniers préparatifs

Dès que l'ennemi est découvert, on délègue de petits groupes pour l'observer et ils reviennent faire un rapport au Conseil qui met au point la tactique d'attaque. Le chef, à l'aide de bâtonnets, indique à chacun sa place dans l'ordre de la bataille. Il les déplace pour montrer comment il faudra procéder et chacun suit les évolutions de son bâtonnet. La surprise est l'atout majeur de toute attaque indienne.

Les Iroquois, que les Algonquins surnomment *Aoojudas*, « mauvaises gens armés jusqu'aux dents », plus militarisés, ne procèdent pas ainsi. Ils marchent de nuit, se reposant le jour. Ils placent des sentinelles dans leur campement pour éviter toute surprise. En campagne, ils se nourrissent frugalement : ils avalent une poignée de maïs et boivent un peu d'eau. Ils avancent à la queue leu leu, s'appliquent à suivre les traces de celui qui les précède, et le dernier recouvre ses pas de feuilles.

Deux cas peuvent se présenter. Si le village n'est pas fortifié, l'attaque se fait brutalement, par groupes, d'un seul élan, au milieu des cris. Les guerriers pénètrent dans les cabanes et emploient activement leurs casse-tête. Ou la surprise joue vite en leur faveur, ou les ennemis sont

prévenus et ils repoussent l'attaque. Si le village est protégé par une forte palissade, une partie de la troupe s'attaque à la porte, tandis que le reste, réparti en groupes, tente d'escalader l'enceinte. Mais l'ennemi riposte, lance des pierres, tire des flèches.

Alors le parti qui attaque tente de mettre le feu à la palissade ou aux cabanes en projetant des tisons ardents à l'intérieur de l'enceinte ou en tirant des flèches enflammées.

Les assiégés peuvent tenter des sorties, surtout quand ils sont à bout de ressources et que les attaquants ont détruit la récolte autour du village. Ils se décident parfois à mettre le feu à leurs cabanes avant que l'ennemi ne pénètre dans l'enceinte.

« Un camp forcé est l'image de la fureur même. » Une fois l'ennemi assommé ou, plus sûrement, tué d'un coup de tomahawk, on l'étend sur le ventre; le genou sur son dos, on découpe la peau de la nuque avec sa hachette et l'on tire violemment sur les cheveux. Voilà le scalp, preuve irréfutable du triomphe d'un guerrier sur un ennemi.

IV. — UNE MÉTHODE INDIGÈNE : LE SCALP

Sauf erreur, l'horrible pratique du scalpement, qui consiste à arracher la peau du crâne avec la chevelure des prisonniers, est exclusive aux Indiens de l'Amérique. Le scalp est un trophée que le guerrier arbore fièrement en témoignage de victoire. Chaque nouvelle chevelure permet à un Indien de fixer une plume d'aigle de plus à son casque de guerre. La suprême ambition de chacun est d'avoir plus de plumes que les autres. Ainsi peut-on espérer devenir chef de la tribu. C'est pourquoi les adolescents ne cherchent pas à ramener des prisonniers vivants dans leur village. Leur ambition est de pouvoir apporter au moins un scalp pour prouver leur bravoure. Ensuite ils sont librement admis aux expéditions.

L'art de bien scalper

Les méthodes de scalpement varient par le détail selon les tribus ou les régions, mais l'opération de base est la même partout : l'écorchement du cuir chevelu. Le scalp d'un mort ne présente pas de problème technique. Mais s'il s'agit d'un être vivant ou seulement évanoui, l'assaillant doit faire preuve de beaucoup d'adresse et de rapidité. La victime est d'abord étendue face contre terre et maintenue en cette position par une subtile pression des genoux sur les reins. L'Indien saisit la chevelure d'une main et, de l'autre, fait une incision autour du crâne à l'aide d'un os aiguisé ou d'un couteau. Puis, d'un coup, la peau du crâne est arrachée. Parfois, pressé de fuir, l'assaillant se contente d'une partie du cuir chevelu, ce qui, aux yeux de la tribu, a la valeur d'un scalp complet.

Il arrive souvent qu'avant de partir au combat, des guerriers, par bravade ou stoïcisme, tracent eux-mêmes à la peinture rouge le cercle qui guidera l'incision.

Le sabrage

Le scalp le plus douloureux est le sabrage. La peau du crâne est d'abord partiellement coupée par les ongles ou les dents, puis arrachée d'un coup sec. Parfois s'y joignent des lambeaux de chair, et souvent les oreilles. C'est une véritable boucherie accompagnée de cris lugubres.

Un spécialiste de l'histoire médicale, le docteur Gabriel Nadeau, a noté que les complications immédiates du scalp sont l'hémorragie et l'infection. « Le scalpeur sectionne souvent, dans sa précipitation ou sa maladresse, le muscle frontal qui, dans ce cas, a tendance à se retirer vers le nez et à favoriser l'hémorragie. L'infection peut être causée par le couteau, qui sert à toutes sortes d'autres

besognes, et aussi par le contact du scalpé avec le sol, sur lequel il se roule dans une sorte d'inconscience. La méningite s'ensuit. »

Les scalpés vivants

Quelques scalpés ont survécu à cet atroce supplice. Peu à peu, la peau se cicatrise. Mais les cheveux ne repoussent jamais, malgré l'application de remèdes domestiques supposés efficaces, comme le romarin des bois ou le ledon des marais. A Montréal, en 1615, le colon Jean Cicot est pris par un groupe d'Iroquois. D'autres Français surviennent, et, avant d'abandonner le prisonnier et de s'enfuir, un des Peaux-Rouges a le temps de le scalper et, dans sa hâte, lui arrache une partie de son crâne. Cicot vivra encore quatorze ans, grâce aux soins que lui a prodigués Jeanne Mance, devenue experte en ce domaine. Jacques Duranseau, dit Brindamour, colon de Châteauguay, voit sa femme expirer sous ses yeux, la tête tranchée d'un coup de tomahawk. Un Indien enlève immédiatement sa chevelure. Lui-même est assommé, scalpé et laissé pour mort non loin de sa maison. Quelques heures plus tard, des voisins le découvrent et le transportent à l'Hôtel-Dieu de Montréal où on réussit à le sauver. Une Indienne, connue sous le nom de Tête-Pelée, a passé sa vie comme servante dans une famille française. Elle a été scalpée dans sa jeunesse et ses cicatrices sont tellement horribles que les hommes de sa tribu n'en ont pas voulu pour femme. Un chroniqueur des guerres anglaises a noté l'incident suivant. Attaquée par un groupe indien, une patrouille est cernée et les soldats laissés pour morts et scalpés. Un seul survit. Revenu à lui, il constate le désastre, vide les gourdes de rhum de ses compagnons pour calmer ses douleurs et, de peine et de misère, à travers les bois, trébuchant dans la neige, arrive au campement ivre mort. Il dit ignorer ce qui lui est arrivé, mais qu'il souffre d'un

mal de tête violent. Il est pansé, soigné et, après quelques semaines, il est complètement guéri.

La vengeance de Dubocq

Même les Blancs n'ont pu résister à la pratique du scalp, ne serait-ce que par représailles. En 1703, Joseph Dubocq, dont le grand-père était natif de Saint-Maclou en Normandie, est capturé par les Agniers. Il ne se fait pas d'illusion sur son sort : il sera torturé et brûlé. Un jour huit guerriers de la tribu et deux femmes partent à la chasse et l'invitent à les suivre. En réalité, la chasse n'est qu'un prétexte, car le groupe se dirige vers une cachette de provisions et d'eau-de-vie et se met à festoyer. Tous, y compris les deux femmes, sont bientôt ivres morts. Dubocq peut ou fuir ou se venger. L'hésitation n'est pas longue : il décide de se venger. Il garrotte d'abord les deux femmes qui dorment toujours. Puis s'armant d'un tomahawk, lentement, avec précision, il fracasse le crâne des huit Indiens, qui passent de vie à trépas sans même un râlement. Dans le silence de la nuit, il complète sa besogne. Après avoir enlevé les chevelures, il les fixe à une perche qu'il plante en terre. Dans ce décor lugubre, il attend patiemment, en fumant sa pipe, l'arrivée du jour et le réveil des deux matrones, qu'il emmène avec lui à Montréal, toujours garrottées, et en tenant bien haut la hampe des trophées, comme une bannière. Conduit auprès du gouverneur, M. de Callières, ce dernier le félicite de son exploit et lui remet, séance tenante, la prime régulière de chaque scalp ennemi rapporté.

Le commerce des scalps

Cette pratique de payer les scalps comme marchandise courante remonte à l'administration du gouverneur Frontenac, soit à l'époque des raids contre les établissements

de la Nouvelle-Angleterre. Ramener des prisonniers est une opération longue et dispendieuse. Or le succès de ces incursions imprévues réside dans la rapidité. Aussi Frontenac décide-t-il de donner dix livres pour chaque scalp d'homme, de femme ou d'enfant — anglais ou indien — rapporté. Un véritable massacre s'ensuit, et c'est l'inflation. Les agiles Abénaquis ont développé une technique qui leur permet, avec un seul scalp complet, pourvu qu'il soit enlevé selon les règles de l'art, de découper deux, et parfois trois scalps, qui donnent l'illusion d'avoir été cueillis sur des crânes différents.

L'historien Edward P. Hamilton, dans *The French and Indian Wars*, rapporte que les Illinois du centre de l'Amérique, où paissent d'innombrables troupeaux de bisons et de bœufs sauvages, ont fait mieux encore pour s'approprier les fruits de cette manne. Ils ont observé que le poil broussailleux de la tête de ces animaux ressemble à s'y méprendre, après l'avoir soigneusement traité, aux cheveux roux des soldats saxons. Les autorités françaises s'y sont laissé prendre jusqu'à ce qu'un officier retenu prisonnier en leurs villages, puis évadé, raconte le subterfuge.

V. — APRÈS LE COMBAT

Les combattants, barbouillés de noir, de rouge, de sang, de sueur, comptent leurs blessés et leurs morts. La victoire est d'autant plus heureuse que tout le monde est sain et sauf; c'est là la gloire du chef.

S'il y a des blessés parmi les prisonniers, ils sont brûlés tout de suite pour ne pas être une charge au retour. Comme témoignage de sa victoire le chef laisse sur place son casse-tête, il y a inscrit la marque de sa nation, celle de sa famille, son portrait : un ovale avec les signes qui sont tatoués sur son visage. Il indique sur une écorce,

ou sur le tronc d'un arbre, au moyen de signes hiéroglyphiques, le bilan de sa campagne.

Le retour au village

La troupe, au retour, fait diligence pour éviter d'être rattrapée par quelque parti ennemi. Les prisonniers sont gardés à vue, les bras liés par-derrière à la hauteur du coude, ou attachés à une barre du canot. Ils sont, la nuit, couchés tout nus, jambes et bras écartés, pieds et mains liés à des piquets, dans une position pour le moins inconfortable.

Arrivés à une certaine distance du village, les guerriers s'arrêtent. Le chef délègue un messager pour annoncer l'approche de la troupe. Dans quelques nations, quand l'envoyé est près du village, il pousse quelques cris qui donnent « l'idée générale des principales aventures et du succès de la campagne ». Il fait entendre autant de cris de mort qu'il y a eu de victimes dans les rangs de la troupe.

Le village accourt. Un ancien aborde le guerrier qui lui narre les événements de la campagne. L'ancien répète tout haut en se tournant vers la foule qui attend silencieusement. Quand la nouvelle est bonne, le village pousse des cris d'allégresse, quand elle est funeste, des cris lugubres lui répondent.

Le messager est conduit à la cabane du Conseil où les anciens lui posent des questions plus techniques. « Alors, un crieur public invite la jeunesse à aller à la rencontre des guerriers et les femmes à leur apporter de quoi se rafraîchir. »

Dans d'autres nations, l'envoyé se contente d'annoncer les malheurs au village entier, il se retire dans sa cabane où il se restaure.

Les morts pleurés, on donne le signal des réjouissances dont les prisonniers vont faire les frais.

Le sort des prisonniers

Quand les femmes rejoignent les guerriers, nulle marque d'affection, pas d'embrassades. Elles ne s'intéressent qu'aux prisonniers, mais d'une certaine façon. Leur fureur se donne libre cours pendant toute la nuit. L'une arrache un ongle, l'autre coupe un doigt, la troisième taillade l'épaule. Chacune peut faire preuve d'originalité. Nuit difficile pour les captifs qui résistent à ces « caresses » d'un genre spécial.

Le lendemain, les guerriers apprêtent les prisonniers pour leur entrée au village. On les couronne de fleurs, on leur peint le visage, les cheveux et on leur met un bâton dans une main et un *chichikoué* dans l'autre. Le *chichikoué* ou hochet est souvent une petite citrouille séchée, évidée, contenant des petits cailloux et traversée par une corne de chevreuil. Quand on l'agite, il émet quelques crissements. Le corps presque nu, les prisonniers avancent en chantant leur chanson de mort.

Le chant du prisonnier

Voici quelques extraits de ce genre de chanson : « Je suis brave et intrépide, je ne crains point la mort, ni aucun genre de tortures, ceux qui les redoutent sont des lâches, ils sont moins que des femmes, la vie n'est rien pour quiconque a du courage. Que le désespoir et la rage étouffent tous mes ennemis! Que ne puis-je les dévorer et boire leur sang jusqu'à la dernière goutte! » Et ils racontent leurs exploits, se font gloire de nommer tous ceux qu'ils ont tués, notamment ceux de la nation dont ils se trouvent prisonniers.

Les assistants se mettent en fureur et les sévices se multiplient; passage entre deux haies de jeunes Sauvages et de femmes armés de gourdins qui en usent sans ména-

gement, doigt coupé avec un vieux couteau, morceau de chair arraché par un vieillard, corps percé par un enfant avec une alêne, coups de fouet. Les procédés sont variés.

La répartition des captifs

Aucun guerrier ne se permet de porter la main sur les prisonniers. Dès que ceux-ci sont arrivés au village, on les laisse un peu en paix. Il s'agit de procéder à la répartition des captifs. Un crieur annonce une réunion générale sur la place. Tout se passe dans un ordre parfait. Les femmes, dont le mari ou le fils a été tué, sont servies les premières, puis ceux qui avaient « passé commande » en donnant un collier. Si les prisonniers ne sont pas assez nombreux, on remettra des scalps à la place. S'ils sont trop nombreux, le surplus est dirigé vers les villages des alliés.

Chez les Iroquois, quelques prisonniers sont offerts à l'ensemble du village. Le Conseil statue sur leur sort, sauf si les matrones en décident autrement; leur avis est prépondérant. Le sort d'un prisonnier n'est pas toujours le même; ou il est condamné à être brûlé, ou il devient un esclave, ou il est adopté. Dès que le prisonnier est adopté, on le conduit à la cabane où il vivra, on lui enlève ses liens, on le soigne avec douceur pour lui faire oublier les mauvais moments qu'il vient de passer. Quelques jours après, au cours d'un grand festin, le captif adopté recevra le nom de celui qu'il a remplacé. Largesses de l'état civil iroquois! Ceux qui deviendront esclaves ont un sort peu enviable, ils devront subir des humiliations, travailler durement et rester toujours en sursis d'exécution.

Les suppliciés

Ceux qui vont être suppliciés savent ce qui les attend. Ils sont bien traités jusqu'au moment fatal. Mais dès qu'on leur noircit le visage et que tout est prêt pour l'exé-

cution, s'il y a une femme qui a quelqu'un à venger, ce n'est plus une mère ou une épouse, c'est une furie qui se précipite sur l'infortuné qui « sera brûlé et mis dans la chaudière ».

Un crieur exhorte les jeunes gens « à bien faire », triste euphémisme pour les inciter à varier et à raffiner le supplice. Pourtant en voici un qui veut apporter quelque réconfort au prisonnier, il lui dit : « Mon frère, prends courage, tu vas être brûlé », ce à quoi l'autre répond : « Cela est bien, je te remercie. »

Arrivés au lieu destiné au supplice, les bourreaux lient le prisonnier, par les mains et par les pieds, de telle manière qu'il puisse tourner autour du poteau.

Le chant de mort

Alors, le prisonnier chante une dernière fois son chant de mort, fait le récit de ses prouesses en ménageant le moins possible ses ennemis. Ainsi il dompte sa peur, il renforce son courage, il stimule sa résistance. Pas un gémissement, pas une larme, seulement des contorsions autour du poteau pendant qu'on commence à lui brûler les pieds, puis les jambes, puis le torse, à la flamme et avec des haches rougies au feu, disposées en collier.

Parfois les prisonniers dansent avant le supplice, le plus âgé le premier. Il frappe des pieds le sol « en marchant et en chantant incessamment ».

Pendant ce temps les autres scandent en tapant des mains ou en battant la mesure sur leurs cuisses. Ils « tirent une profonde aspiration du fond de leur estomac qui se traduit par a-ah-a-ah-a-ah! Quand le prisonnier s'arrête avant qu'un autre lui succède ils crient, o! oh! o! oh! o! oh! » C'est atrocement lugubre!

Des détails macabres ont été rapportés par des missionnaires, témoins impuissants de la scène. Ainsi l'un d'eux raconte qu'un vieillard haranguait les jeunes tandis que

le chef de guerre, ôtant le vêtement du prisonnier, déclarait : « Les habitants de tel village lui couperont la tête et la donneront avec un bras à un tel, lequel en fera festin. » A la tombée du jour, on lui coupa un pied, une main, enfin la tête. Triste fin pour un guerrier que d'être dégusté au court-bouillon!

VI. LES AMBASSADES

La guerre est une activité assez habituelle, de par la volonté des Iroquois. Il arrive pourtant qu'une négociation soit tentée au préalable. Un fait est à remarquer : la cause des différends qui opposent les Indiens n'est jamais le désir d'étendre leur domination ou de conquérir une région. Dans une négociation, il faut avant tout prouver qu'on n'obéit pas à la crainte.

Les préparatifs d'un traité de paix

La proposition d'un traité de paix ou d'alliance avec d'autres nations est minutieusement préparée.

Les chefs s'assemblent dans la hutte des délibérations. Pendant des heures, parfois des jours et des nuits si la décision n'est pas urgente, ils réfléchissent et parfois discutent, assis en cercle. Ils fument, mais ne mangent ni ne boivent. Le rite du jeûne est de mise comme avant le départ en guerre ou à la chasse. Parfois l'un d'eux émet une opinion. On continue à réfléchir. De temps en temps, le chef fait le point et, finalement, réclame l'opinion de chacun. Enfin le Grand Conseil, après avoir consulté soit les matrones, soit le sorcier, ou les deux, selon la coutume, prend la décision finale.

Si la résolution favorise une offre de paix, il faut choisir les délégués. Chaque guerrier est l'objet d'un minutieux examen. Les motifs qui justifient son choix ou son

élimination sont scrutés à fond. Selon qu'on juge le climat favorable, les chefs distingueront, pour prouver leur sincérité, les guerriers les plus farouchement adversaires de l'autre parti; sinon, ils délègueront des gens sympathiques à ce dernier. Les mêmes considérations détermineront aussi l'opportunité d'envoyer ou non le grand chef.

La cérémonie du calumet

Dans le calumet l'Indien fume du tabac. Déjà Cartier avait été intrigué par cette opération. Sa description, la première d'un Européen voyant quelqu'un fumer, mérite d'être citée :

Ils ont aussi une herbe dont ils font grande provision en été. Ils l'estiment fort et en usent de la façon suivante : ils la font sécher au soleil et la portent à leur cou avec un cornet de pierre ou de bois, dans un petit sac fait de peau de bête. A toutes heures, ils font poudre de cette herbe qu'ils mettent en un bout du cornet ; puis ils mettent un charbon rouge dessus et ils sucent tant par l'autre qu'ils s'emplissent le corps de fumée qui leur sort par le nez et par la bouche, comme par un tuyau de cheminée. Ils disent que cela les tient sains et chauds. Nous avons éprouvé cette fumée : il semblait que nous nous soyons mis dans la bouche du poivre chaud.

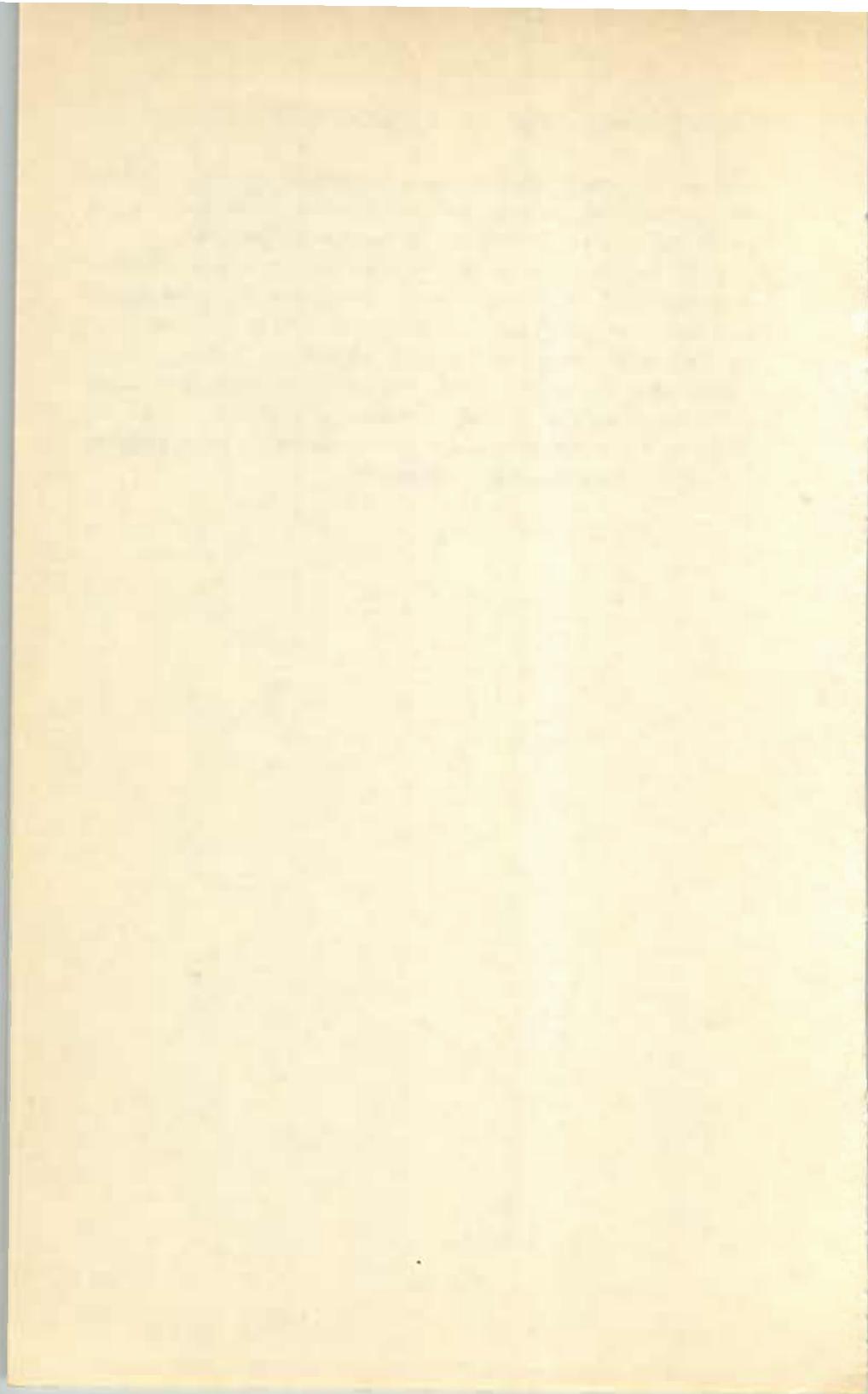
Le calumet passe de bouche en bouche, en observant la hiérarchie, puis il est respectueusement déposé aux pieds du grand chef. Alors le porte-parole de l'ambassade, debout et ses gens derrière lui, expose ses propositions. La harangue dure parfois longtemps, surtout si l'orateur éprouve le besoin de rappeler l'histoire des luttes et des alliances passées. Quand il a terminé, les délégués sont invités à s'asseoir autour du grand chef, qui parle à son tour, parfois longtemps lui aussi, pour bien définir les raisons qui lui permettent d'accepter, au nom de son peuple, les propositions de paix.

Alors commence une cérémonie du calumet, semblable à la précédente. A la suite de quoi, on est tous frères, le passé est oublié. Les ripailles commencent et se poursuivent pendant des jours, c'est-à-dire jusqu'à ce que les provisions soient épuisées. Avant le départ des ambas-

sadeurs, le grand chef s'assure toutefois que son maître des cérémonies a pris les précautions nécessaires pour qu'ils aient des vivres pour le voyage de retour.

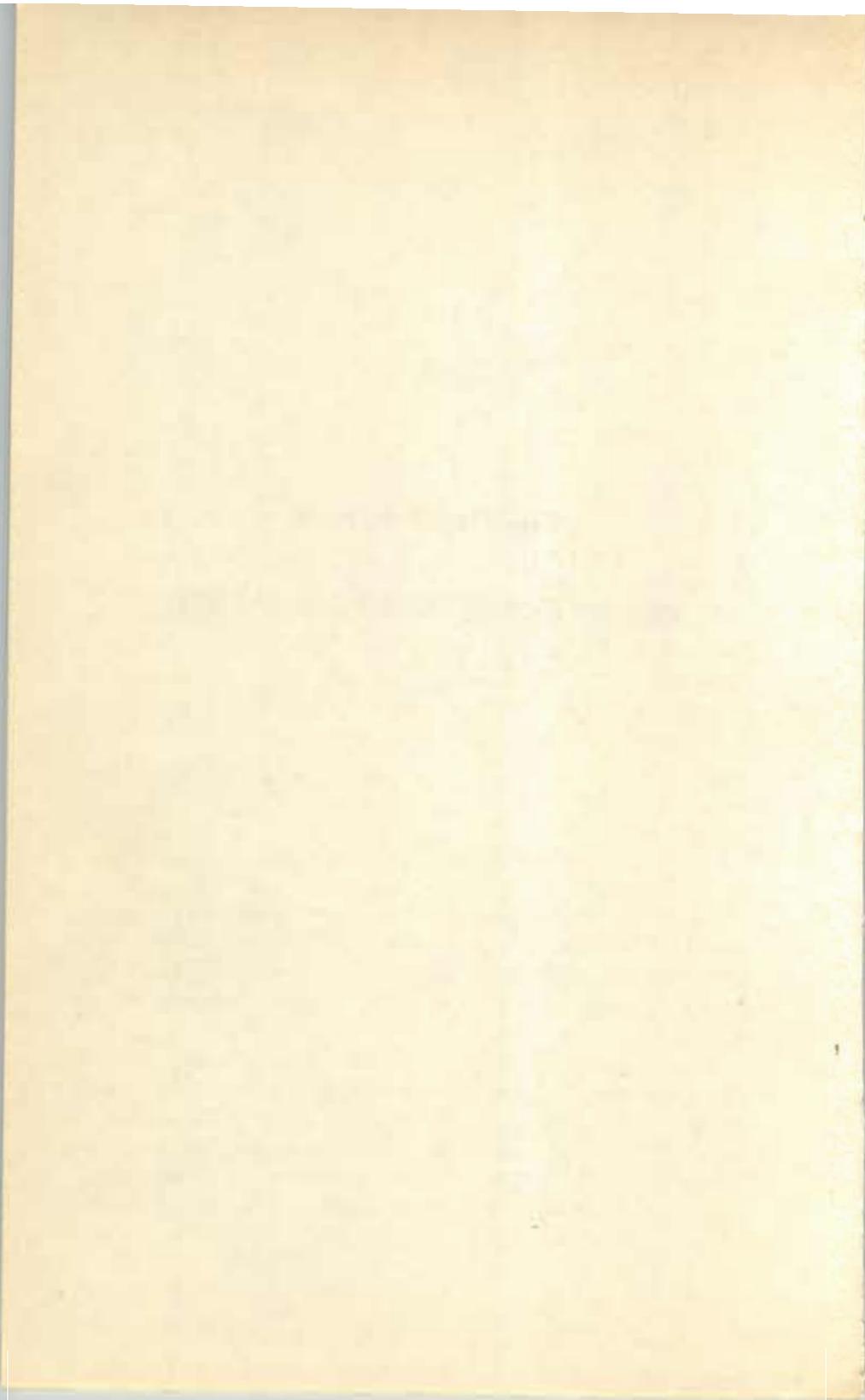
Qu'il s'agisse d'un grand ou d'un petit traité d'alliance, le cérémonial ne change guère. De même les préparatifs sont aussi soignés entre tribus que lorsqu'il faut aller rencontrer les autorités de race blanche.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les relations entre les tribus indiennes ont été essentiellement caractérisées par des alliances entre les Hurons et les Algonquins pour résister à leur ennemi commun : l'Iroquois.



DEUXIÈME PARTIE

MŒURS ET COUTUMES DES INDIENS



CHAPITRE PREMIER

LES CROYANCES ET LES SONGES

IL N'Y A PAS ici de religion traditionnelle à l'instar de celle des peuples européens de l'époque. Les Indiens de l'Amérique du Nord attribuent tous les phénomènes dont ils sont témoins à des esprits mystérieux, véritables divinités qui ont des passions et qui, selon leur humeur, peuvent dispenser aux hommes des bienfaits ou des maux.

Il importe donc de vivre en bonne intelligence avec les esprits.

I. — LA CRÉATION DU MONDE

Le point de départ de l'humanité est relativement vague. Transmis par tradition orale, ces éléments métaphysiques se sont traduits en une version algonquine et une iroquoise, avec les variantes de pure fantaisie imaginative.

Pour les Algonquins, le monde primitif était entièrement liquide. Sur cette vaste étendue flottait un radeau de bois où se trouvaient des animaux dont le Grand Lièvre était le chef. Le castor plongea pour chercher terre en vain; la loutre à son tour, sans plus de succès. Le rat musqué revint avec un grain de sable. Ce grain fut multi-

plié et grossi indéfiniment par le Grand Lièvre, ce qui donna la Terre. Les animaux se dispersèrent sur la terre; de leurs cadavres le Grand Lièvre fit naître les hommes, l'un d'un ours, l'autre d'un élan. Les hommes créèrent l'arc et les flèches pour chasser, et le feu. Le Grand Lièvre leur donna une femme et distribua les rôles.

« Toi, homme, tu chasseras et tu feras des canots, toi, femme, tu feras la cuisine, les peaux, les fils... »

Pour les Hurons et les Iroquois la naissance du monde s'est passée différemment. Au-dessus du ciel existait un monde peuplé d'hommes. Un jour une femme nommée Atahentsic tomba par une ouverture et elle devait disparaître dans l'océan immense qui se trouvait là quand la tortue, bonne âme, invita tous les animaux aquatiques à construire une île pour recevoir Atahentsic qui fut ainsi sauvée.

Les jumeaux

Elle mit au monde deux enfants jumeaux, nommés l'un Iouskeha et l'autre Tawiskara. Iouskeha travaillait à construire la Terre, il créait des lacs, des fleuves, tandis que Tawiskara s'ingéniait à contrecarrer l'œuvre de son frère en barrant les fleuves de chutes et de rapides. Iouskeha, intrigué, questionna son frère sur cette série d'obstacles qui limitaient l'importance et la valeur de ses travaux. Son frère se vanta d'en être l'auteur. La colère d'Iouskeha fut telle qu'il tua son frère dans un combat singulier. C'est la postérité d'Iouskeha qui peupla la terre, mais elle disparut dès la troisième génération à la suite d'un déluge.

Comme les hommes avaient disparu, « pour repeupler la Terre, il fallut changer les bêtes en hommes ».

Le Manitou

Il existe des variantes qui, au cours des siècles, se sont transmises d'un peuple à l'autre par le jeu des alliances.

Pour quelques-uns Atahentsic n'eut qu'une fille qui fut mère de Tawiskara et de Iouskeha. Ce dernier tua son frère. Pour nombre de Sauvages, Iouskeha représente le soleil, source de fécondité engendrée par la lumière et la chaleur, qui préside au rythme de la vie. Les Algonquins le considèrent comme le dieu principal (le Grand Manitou). Atahentsic symbolise la lune. Voici quelques noms donnés à ces astres divins : le soleil, *Garahoua* : il est au-dessus de nos têtes, ou *Ouentekka* : il porte le jour ; la lune, *Ikare* : l'astre de remplacement, ou *Asontekka* : elle porte la nuit.

Bons et mauvais génies

Dans l'orbite de ces dieux s'affairent une infinité de génies et d'esprits subalternes. Tout homme a son bon génie qui le protège ; les Hurons et les Iroquois le nomment Okki, les Algonquins, Manitou. Il n'y a pas de cloisons bien étanches entre ces différentes divinités. Les Sauvages s'en accommodent fort bien. Ils accueillent avec beaucoup de tolérance les divinités nouvelles, quand elles semblent de bon augure. Il ne faut donc pas s'étonner de l'apparente facilité de l'évangélisation chez les Sauvages.

Les historiens de la Nouvelle-France, particulièrement les Jésuites, ont interrogé les Sauvages et rapporté leurs explications métaphysiques à la fin du xvii^e siècle et au xviii^e ; il est probable que l'enseignement chrétien des premiers missionnaires avait déjà influencé le récit original de la naissance du monde chez les Indiens.

Il n'existe pas de clergé indien. Chacun interprète sa religion à son gré. Le culte se limite à des offrandes : tabac jeté dans la rivière ou dans le feu, oiseaux égorgés. Colliers de porcelaine, épis de maïs, sont ordinairement offerts aux esprits près des lieux où un accident est possible, par exemple, avant de sauter un rapide ou au départ en guerre.

Les sacrifices

La victime la plus recherchée pour les sacrifices aux dieux, à celui de la guerre surtout, est le chien. Il n'est pas rare d'en rencontrer, suspendus tout vivants aux arbres par les pattes de derrière. Ils jappent et hurlent, jusqu'à ce qu'ils meurent d'épuisement.

Les mauvais génies reçoivent aussi des sacrifices pour détourner toute manifestation hostile de leur part.

Dans les cas d'urgence, par exemple, s'il vient à manquer de vivres, l'Indien promet à son génie d'offrir à un chef la meilleure partie de la première bête qu'il tuera et de n'en point manger qu'il ne se soit acquitté de sa promesse. S'il ne peut accomplir sa promesse, il brûle ce qu'il destinait au chef.

Des vestales

Certains historiens ont signalé, se fondant sur des indices imprécis, la possibilité de l'existence de vestales chez les Iroquois. Jacques Cartier, La Hontan ont évoqué la présence de jeunes filles dans des cabanes publiques où les jeunes gens venaient les voir pour les choisir comme épouses, ce qui n'est pas la particularité des vestales. Lafitau affirme que les Iroquois avaient les leurs, nommées *Ieouinnon*, vouées à la virginité, grandement respectées par le peuple, car elles représentaient à la fois un symbole de sacrifice et de force morale. Elles ne sortaient jamais de leur cabane sise à l'écart du village, et un petit garçon leur apportait de la nourriture. L'exemple du haut degré de spiritualité contemplative atteint par la jeune Kateri Tekakouita peut justifier cette possibilité d'une communauté de jeunes filles liées par des promesses ou des vœux. L'esprit de discipline qui présidait à la politique du peuple iroquois nous permet d'y croire. Quand

Lafitau affirme, croyant à un mot d'esprit, que depuis l'arrivée des Européens les vestales se sont transformées en vierges folles, il entremêle et confond les cabanes des jeunes filles incommodées et des femmes en couches de même que celles où les adolescentes en quête d'un mari faisaient à ces derniers « courir l'allumée », ce dont nous parlerons plus loin.

II. — L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME

La pièce maîtresse du dogme des Sauvages est la croyance en l'immortalité de l'âme. Pour l'Indien, l'âme est une ombre du corps et même séparée de celui-ci par la mort, elle conserve ses mêmes inclinations. Pour cette raison, ils enterrent près du mort tous ses objets familiers.

Certains attribuent deux âmes à chaque individu, l'une étant l'ombre qui quitte le corps, l'autre qui reste avec le corps. Cette dualité de l'âme permet aux enfants, qui ont peu joui de la vie, de recommencer une existence. Aussi les Sauvages enterrent-ils les enfants près des chemins « pour que les femmes puissent, en passant, recueillir leurs âmes », qui les inciteront à féconder.

Les âmes qui restent attachées aux corps ont besoin d'être nourries. Les Sauvages y pourvoient au début, mais s'en lassent vite, considérant que l'âme doit s'habituer elle aussi à jeûner.

Le voyage de l'âme

Que devient l'âme qui se sépare du corps? Elle se dirige vers une région éloignée qui sera sa demeure éternelle. Le voyage est long, il dure plusieurs mois et comporte de grandes difficultés. Elle doit traverser un fleuve où elle risque de faire naufrage, se défendre contre un chien, stationner dans une sorte de purgatoire où elle

expie ses fautes. Dans son exode, elle risque de faire de mauvaises rencontres : par exemple, celle des âmes des prisonniers de guerre qui ont été brûlés avec sa complicité. Pour éviter pareille mésaventure, on a soin, après la mort des prisonniers de guerre, de donner de droite et de gauche des coups de baguette et de pousser des cris pour obliger les âmes des morts à s'éloigner.

Enfin, l'âme, après maintes tribulations, arrive à l'Elysée, le paradis des Sauvages. Qui le mérite? Celui qui a été bon guerrier, bon chasseur et qui a tué et fait brûler beaucoup d'ennemis. On le voit, les valeurs morales ne comptent guère. D'ailleurs, ces âmes, qui ont conservé le même genre de vie que lorsqu'elles étaient fixées au corps, trouvent au paradis des lieux merveilleux de chasse et de pêche, où gibier et poissons ne manquent jamais et où le printemps est éternel. Elles ne sont pas obligées de travailler. Pour les Iroquois, le paradis se compose de la cabane d'Atahentsic, tapissée de colliers de porcelaine, avec des étages où les âmes sont réunies selon leur mérite.

Les désirs que les Sauvages expriment durant leur vie sont tournés vers les « biens présents » : chasse, pêche. S'ils ont été heureux dans le monde des vivants, ils ne voient pas pourquoi ils ne le seraient pas dans celui des morts.

Une prière

Voici une invocation des Sauvages, rapportée par La Hontan :

Grand Esprit, maître de nos vies, Grand Esprit, maître des choses visibles et invisibles. Grand Esprit, maître des autres esprits bons et mauvais, commande aux bons d'être favorables à tes enfants les Outaouas... commande aux méchants de s'éloigner d'eux. O Grand Esprit, conserve la force et le courage de nos guerriers pour résister à la fureur de nos ennemis. Conserve les vieillards en qui les corps ne sont pas tout à fait usés pour donner des conseils à la jeunesse. Conserve nos enfants, augmentes-en le nombre, délivre-les des mauvais

esprits et de la main des méchants hommes afin qu'en notre vieillesse ils nous fassent vivre et nous réjouissent. Conserve nos moissons et les animaux si tu veux que nous ne mourions pas de faim. Garde nos villages et les chasseurs en leurs chasses. Délivre-nous de funestes surprises pendant que tu cesses de nous donner la lumière du soleil qui nous prêche ta grandeur et ton pouvoir : avertis-nous par l'esprit des songes de ce qu'il te plaît que nous ne fassions pas. Quand il te plaira que nos vies finissent, envoie-nous dans le grand pays des âmes, où se trouveront celles de nos pères, de nos mères, de nos femmes, de nos enfants et de nos autres parents.

O Grand Esprit, écoute la voix de la nation, écoute tous tes enfants et souviens-toi toujours d'eux.

On reconnaît dans ces invocations une certaine lueur chrétienne, du moins une croyance en la puissance d'un Etre supérieur qui a tout pouvoir.

III. — LES SONGES

Les songes ont pour les Indiens une importance capitale dans l'ensemble de leur vie courante. Brébeuf lui-même est impressionné au point d'y voir presque un élément surhumain.

Si les chrétiens, note-t-il, mettaient en exécution toutes les inspirations divines avec autant de soin que nos Sauvages exécutent leurs songes, sans doute ils deviendraient bientôt de grands saints. Ils prennent leurs songes pour des ordonnances et des arrêts irrévocables... Le songe est l'oracle que tous ces pauvres peuples consultent et écoutent, le prophète qui leur prédit les choses futures, la Cassandre qui les avertit des malheurs qui les menacent, le médecin ordinaire dans leurs maladies, l'Esculape et le Galien de tout le pays, c'est le maître le plus absolu qu'ils aient ; si un capitaine parle d'un côté et un songe de l'autre, le capitaine a beau se rompre la tête à crier, le songe est le premier obéi. C'est leur Mercure dans leurs voyages, leur économiste dans leurs familles ; le songe préside souvent à leurs Conseils ; la traite, la pêche et la chasse s'entreprennent ordinairement sous son aveu, et ne sont quasi que pour le satisfaire ; ils ne traitent rien de si précieux dont ils ne se privent volontiers en vertu de quelque songe ; s'ils ont fait une heureuse chasse, s'ils retournent de la pêche leurs canots chargés de poisson, tout cela est à la discrétion du songe ; un songe leur enlèvera quelquefois leur provision

de toute une année ; il prescrit les festins, les danses, les jeux, en un mot le songe fait tout ici...

Des exemples

On conçoit que les chroniqueurs n'ont pas manqué de noter les incidents dus à l'intervention des songes. Brébeuf, dans le récit que nous venons de citer, en rapporte un. « Un Sauvage de notre village songea cet hiver dès son premier sommeil qu'il devait faire promptement festin, et sur-le-champ, toute nuit qu'il était, se leva, s'en vint nous éveiller et nous emprunta une de nos chaudières. » Un autre se voit prisonnier en songe. Bien embarrassé, il va consulter les jongleurs. Ceux-ci lui conseillent de se faire lier à un poteau et brûler en quelques parties du corps. Après y avoir rêvé la nuit, un Indien se fait réellement couper un doigt à son réveil. Le songe conduit même à des complications matrimoniales. Tel individu rêve que son bonheur dépend d'une femme mariée à l'un des chefs du village. Il n'hésite pas à informer le mari. Les époux sont très unis, mais ils n'osent résister à l'injonction. Ils se séparent, la femme épouse celui qui a rêvé d'elle et son mari cherche une autre épouse. Ils se réuniront toutefois à la mort de celui qui les avait fatalement séparés.

La fête des songes

Chaque année les Indiens célèbrent la fête des songes, véritable bacchanale qui dépasse en excentricités tout ce qu'on peut imaginer. Les Iroquois ont baptisé cette cérémonie rituelle d'un nom bien caractéristique : *Onnonharoia*, c'est-à-dire « le renversement de la cervelle ». Elle dure quinze jours, vers la fin de l'hiver.

Une relation de cette fête à Onnontagué, au mois de février, nous permet d'en tracer le programme, qui ne varie guère d'une tribu à l'autre. D'abord proclamation

faite par les anciens. Hommes, femmes, enfants, très légèrement vêtus malgré le froid, entrent dans toutes les cabanes, vont de droite et de gauche, telles des personnes ivres. Comme cette réjouissance confère une sorte d'irresponsabilité, tous se permettent les actes les plus insensés : jeter de l'eau glacée à plein seau sur quelqu'un, lui déposer sur la tête des cendres chaudes ou des immondices, tout briser dans les cabanes. Les missionnaires, sans y réussir toujours, cherchent prudemment à se cacher. Un Sauvage fait savoir qu'il a rêvé qu'il tuait un Français; aussitôt celui qui héberge les missionnaires lui lance un habit français; alors notre rêveur le perce de plusieurs coups.

Les déguisements sont nombreux : hommes couverts de feuilles de maïs, femmes transformées en « vraies mégères », la face noircie, les cheveux épars, une peau de loup sur le corps, un pieu à la main. On crie, on chante, on hurle, on entre dans les cabanes et on bouscule tout, on grimpe sur les toits, on saute, on danse, on crie encore.

IV. — LES JONGLEURS OU SORCIERS

Un ou plusieurs personnages, dans un village indien, portent les noms d'autmoins ou de chamanes. Les missionnaires français les appelaient jongleurs ou sorciers.

Les jongleurs servent d'intermédiaires entre les hommes et les esprits. Ils possèdent un pouvoir supérieur et sont spécialement doués pour interpréter les songes. Le terme de jongleur s'explique par la capacité à se situer entre le réel et l'imaginaire.

Les sorciers, par contre, sont des gens habiles, un peu charlatans, et exerçant surtout des talents de guérisseur. Il arrive qu'un même personnage soit indistinctement appelé jongleur ou sorcier.

Les prédictions des jongleurs sont de tous ordres :

connaissance de l'avenir d'un individu, moyen de discerner le parti qu'il faut prendre dans une affaire complexe ou une négociation difficile, et surtout explication des rêves qui tiennent une si large place dans la vie spirituelle des Indiens.

La « tente tremblante »

La technique la plus courante des jongleurs pour arriver à leurs fins est la suerie, et surtout la « tente tremblante ».

Au préalable, ils jeûnent, puis ils pénètrent dans une cabane à suer, construite de branchages avec un treillis de feuillages et un emplâtre de terre délayée. Des pierres, rougies au feu, ont été déposées dans la cabane. On y verse de l'eau pour produire beaucoup de vapeur. Le jongleur transpire abondamment, il s'agite avec frénésie; la tente elle-même se met en branle, sans, semble-t-il aux spectateurs, l'intervention du jongleur. Convulsions de l'un, tremblements de l'autre sont attribués aux génies que le jongleur évoque. Dans sa « tente tremblante » le jongleur chante et prédit l'avenir. Au sortir de cette épreuve, il va prendre un bain d'eau fraîche; il en a un impérieux besoin.

Les techniques des prédictions peuvent être plus simples. Les Algonquins réduisent du charbon de bois de cèdre en une poudre très fine à laquelle ils mettent le feu. Selon les formes que prend la flamme, ils en déduisent l'avenir — heureux ou malheureux.

Les signes de l'avenir

Les prédictions des jongleurs ne sont pas nécessairement du charlatanisme. Elles se réalisent souvent. Ainsi le marquis de Vaudreuil, gouverneur général, aimait à raconter l'anecdote suivante :

Sa nièce, Mme de Marsan, était fort inquiète au sujet de son mari,

lequel commandait dans un poste avancé en Acadie. Il était absent et le temps qu'il avait marqué pour son retour était passé. Une femme sauvage qui vit Mme de Marsan en peine, lui en demanda la cause, et, l'ayant apprise, lui dit, après y avoir un peu rêvé, de ne plus se chagriner, que son époux reviendrait tel jour et à telle heure qu'elle lui marqua, avec un chapeau gris sur la tête. Comme elle s'aperçut que la femme n'ajoutait point foi à sa prédiction, au jour et à l'heure qu'elle lui avait assignés, elle retourna chez elle, lui demanda si elle ne voulait pas voir arriver son mari, et la pressa de telle sorte de la suivre, qu'elle l'entraîna au bord de la rivière. A peine y étaient-elles arrivées que M. de Marsan parut dans un canot un chapeau gris sur la tête, et ayant appris ce qui s'était passé, assura qu'il ne pouvait pas comprendre comment la Sauvage avait pu savoir l'heure et le jour de son arrivée.

Femmes ou hommes sont aptes à percevoir les signes de l'avenir.

La médecine

La grande occupation du jongleur reste la médecine. Les Indiens ne sont pas souvent malades. Leur robuste constitution due à la vie active, la simplicité de leur cuisine, l'allaitement maternel qui peut durer longtemps, les prédisposent à avoir une bonne santé.

Peut-être les excès de jeûnes puis les festins « à tout manger » leur causent-ils des embarras gastriques? Les maladies les plus communes sont la phtisie, contractée à la suite de longues fatigues, d'alimentation insuffisante, l'ophtalmie, qui affecte les paupières et le canal lacrymal, due à la fumée qui règne en maîtresse dans la cabane, et aussi les rhumatismes.

Nous parlons dans un autre chapitre de l'aptitude naturelle de certains Indiens à l'art chirurgical et à l'utilisation des plantes médicinales. Mais des maladies chroniques résistent à ces remèdes normaux. Il faut alors faire appel au jongleur. Lui seul peut comprendre la cause du mal. Les Sauvages considèrent que la maladie grave est le résultat de l'intervention d'un mauvais esprit. Chaque village, en règle générale, a un ou plusieurs jongleurs; mais il en est de ces médecins comme des nôtres, certains ont une réputation qui déborde le cadre de leur bourgade; aussi

fait-on appel à des jongleurs d'autres nations, cela à grands frais.

Le jongleur va d'abord se livrer à une enquête préliminaire pour déterminer son diagnostic. Il a apporté avec lui sa trousse médicale que Sagard décrit ainsi : « Il y avait premièrement une pierre un peu plus grosse que le poing, taillée en ovale, de couleur un peu rouge, ayant un trait noir tout autour prenant d'un bout à l'autre, dont ils tiennent que quand quelqu'un doit mourir de la maladie dont il est atteint, elle s'ouvre un peu par le petit trait noir et que s'il ne doit pas mourir elle ne s'ouvre point. » Dans le sac du bon Piroteois, « très excellent médecin, il y a aussi cinq petits bâtons de cèdre, longs de six ou sept pouces chacun (quinze à dix-huit centimètres), et un peu brûlés autour, desquels ils se servent pour prédire... et un petit tambour avec quoi ils recueillent l'esprit des malades et conjurent le diable ». Le sac contient aussi des instruments divers et des paquets d'herbes médicinales.

Les jongleurs ne pratiquent pas la chirurgie; ils condamnent les grandes incisions que font les médecins européens pour nettoyer les plaies. Ils se livrent cependant à des incantations aux endroits où l'on sent le mal et appliquent une sorte de ventouse. Les remèdes sont nombreux, souvent admirables. Le médecin ayant établi son diagnostic, il se recueille et invoque les esprits. Puis, il passe au traitement : succion, massage, entrecoupé ou accompagné de chants, de danses, auxquels tout le monde prend part. Les parents du malade ont préparé un festin, ordonné par le médecin, où l'on sert du chien ou de l'ours ou du poisson fumé ou plus simplement du maïs. Il se peut que le malade aille mieux, le médecin reçoit félicitations et cadeaux. Il se peut aussi que son mal empire. Le jongleur prescrit alors comme thérapeutique la cabane à suer. Le malade y est transporté, il y transpire abondamment et cela peut le guérir. Si la maladie per-

siste, c'est le jongleur qui se livre aux vapeurs de la cabane. Il entre vite en transe, fait trembler la cabane tant il lutte contre les esprits « auxquels il veut arracher le secret de la maladie ». Parfois quand il en sort, il se précipite comme un fou dans le village, se livre à mille excentricités, pousse un grand cri, s'approche du malade et, l'interpellant et le secouant, il retire de la partie malade un petit objet qu'il présente comme la cause du mal. C'est là faire appel à l'esprit du malade; le jongleur persuade ce dernier que la cause de son mal est supprimée; l'amélioration de son état repose sur son « autosuggestion ».

Le malade meurt-il? La colère des dieux n'a donc pas désarmé! Les Iroquois pensent que toute maladie « est un désir de l'âme » et on ne meurt que parce que le désir n'est pas assouvi. Dans quelques tribus, on achève les malades, dont le cas est désespéré, pour les empêcher de languir. Cette euthanasie est pratiquée aussi envers des enfants, non encore sevrés, qui viennent de perdre leur mère, et qui seront enterrés avec elle.

V. — LA MORT

Devant la mort les Indiens ont une attitude très courageuse, voire même stoïque. Aucun trouble n'affecte un Sauvage quand il sait qu'il n'a plus que quelques heures à vivre. Les morts sont honorés : « Tous se comportent à l'égard des morts avec beaucoup de générosité et d'affection », assure un missionnaire. Le soin qu'on leur porte peut même nous laisser perplexes : une mère garde plusieurs années le cadavre de son enfant. Une autre tire le lait de sa mamelle pour le répandre sur la tombe de son fils. Les plus beaux habits, les peaux les plus riches sont utilisés pour parer et servir de linceul aux cadavres. Même en temps de disette, on trouve toujours de la nour-

riture pour laisser près de la sépulture. Il ne faut pas, disent-ils, que « les morts arrivent à l'autre monde comme des misérables ».

Le mort est habillé, son visage peint de quelques couleurs, ses armes déposées à ses côtés. La matrone de la cabane donne le signal des pleurs, les autres femmes enchaînent en mesure. Elles entrecourent leurs lamentations de quelques paroles. Quand le chef est averti, il fait annoncer le décès dans le village et aux alentours. Le corps est exposé dans la posture qu'il aura dans le tombeau, c'est-à-dire accroupi, le menton posé sur les genoux; c'est la position de l'enfant dans le sein de sa mère. Dans le village résonnent les bruits des écorces que l'on frappe pour obliger l'âme du défunt à rejoindre le séjour des morts.

Le village s'est assemblé autour du mort. La matrone de la cabane va, en un lamento, rappeler tous les événements qui ont jalonné la vie du défunt. Les pleurs constituent le décor sonore de cette longue veillée funèbre où les visiteurs, l'un après l'autre, peuvent évoquer un souvenir du mort. Le chef, après la matrone, a fait l'oraison funèbre dans laquelle il a mis l'accent sur les qualités du mort. A tour de rôle on le veille, on le pleure. Dans certaines nations, de véritables pleureuses professionnelles complètent l'affliction extérieure de la famille.

Ces diverses manifestations peuvent durer deux ou trois jours au cours desquels on « fait chaudière », on offre des festins pour le défunt. Chaque cabane y contribue.

Les obsèques

Puis arrive le jour des obsèques. Le village se rend à la cabane du mort. Le cadavre est placé sur un brancard soutenu par quatre personnes et transporté dans une clairière de la forêt où il est déposé sur un échafaud de près de deux mètres de haut. A ses côtés, trouvent place ses

armes et de petits pots de terre contenant des victuailles. Des peaux, des branchages sont étendus pour recouvrir le corps et le mettre à l'abri des animaux rapaces.

Chez certaines tribus, les morts sont inhumés dans des fosses tapissées d'écorces et de peaux. Ils y sont déposés dans la position accroupie et recouverts de branchages, de terre dressée en monticule. L'enterrement est suivi de présents que l'on fait à la famille; cela s'appelle « couvrir le mort ». Des jeux sont organisés à l'issue des obsèques et un festin est offert par la famille du défunt. Le chef dépose trois bâtonnets, d'une longueur de trente-cinq centimètres, près de la tombe. Un jeune homme, une femme et une jeune fille en prennent chacun un. Alors, trois groupes se forment : femmes, jeunes filles, jeunes hommes, et chacun va essayer de s'emparer du bâton que détient son camarade. Ceux qui le gardent sont déclarés vainqueurs.

Le deuil

Seule la famille du mort reste étrangère à ces jeux. Il lui incombe de suivre un deuil aux lois souvent rigoureuses. Cheveux coupés, visage noirci, réserve à l'égard des voisins, abstinence d'aliments chauds, de plaisirs, de chauffage en hiver sont les éléments d'un grand deuil qui peut durer plusieurs mois, pendant lesquels on ne doit pas prononcer le nom du mort. Tout deuil peut être adouci si la demande est suivie d'un festin. L'époux observe un deuil d'au moins un an, sans possibilité de se remarier avant cette date. Si l'homme ne peut manifester qu'une douleur muette, la femme, elle, geint et emplît le village de ses cris et de ses plaintes, particulièrement à l'aurore et au crépuscule, propices aux conversations avec les âmes des défunts.

VI. — LA FÊTE DES MORTS

Tous les dix ou douze ans a lieu la fête des Morts. Elle coïncide souvent avec le déplacement du village vers un autre lieu d'établissement. C'est « l'action la plus remarquable, la plus singulière, la plus célèbre de toute la religion des Sauvages ». On l'appelle aussi « le festin des âmes ». Son cérémonial comporte plusieurs étapes.

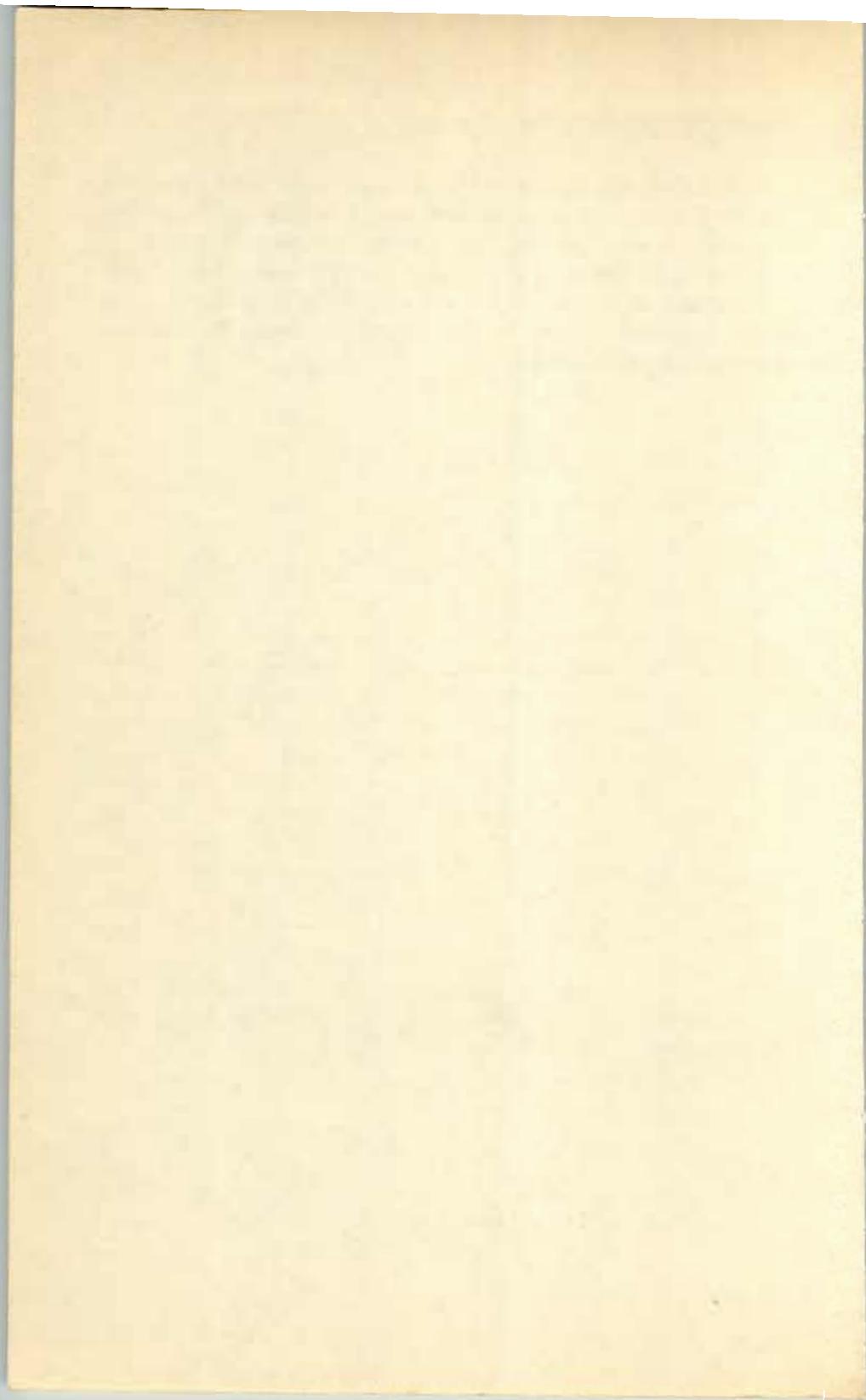
Le lieu déterminé, le « roi de la fête » est choisi; c'est un maître de cérémonies qui devra tout ordonner et lancer les invitations. Au jour fixé, les Sauvages, deux par deux, se rendent processionnellement à la clairière qui sert de cimetière. Chaque famille « découvre » ses morts et demeure quelques minutes silencieuse en observant les macabres débris. Puis les femmes poussent des cris lamentables. Les cadavres et les ossements sont ramassés. Les corps qui ne sont pas entièrement corrompus sont lavés et enveloppés de robes de castor toutes neuves. Ainsi chargée, la procession retourne au village. Chaque cabane reçoit les corps ou les restes de ses morts tandis que les femmes gémissent. Cette étape se termine par un festin.

Les jours suivants plusieurs festins publics sont offerts, accompagnés de danses, de jeux, de combats. Par moments on entend des cris poussés par la foule qui les nomme « cris de l'âme ».

Les habitants des villages voisins viennent participer à la fête des Morts. C'est aussi l'occasion de traiter des affaires. Au bout de quelques jours, la procession se reforme, transporte les cadavres et les ossements dans une salle du Conseil dressée spécialement à cette intention, et dépose les présents offerts aux défunts.

Enfin, après cette dernière exposition, les cadavres sont portés dans la fosse commune où ils demeureront définitivement. La fosse est tapissée des plus belles pelleteries

et des cadeaux. Les corps et les ossements sont placés en ordre, recouverts de fourrures toutes neuves sur lesquelles on dépose des écorces, des pierres, des branchages et de la terre. La dernière cérémonie est terminée. Chacun rentre à la cabane emportant un peu de la terre de la fosse qui rappellera, dans le nouveau campement, le souvenir des morts inhumés là.



CHAPITRE II

LES LIENS FAMILIAUX

I. — LA VIE DE FAMILLE

CERTAINS TÉMOIGNAGES des premières années de l'arrivée des Blancs présentent la vie familiale des Indiens sous un aspect plutôt séduisant et qui semble étonner ces nouveaux venus, sans doute parce qu'elle ne correspondait pas à l'idée qu'ils s'en faisaient.

Déjà Cartier s'émerveille de la sérénité qui règne autour des belles « demourances » qui s'échelonnent sur les deux rives du grand fleuve. Le missionnaire Biard, qui a vécu auprès des tribus de la côte atlantique au tout début du XVII^e siècle, vante lui aussi leur charité naturelle : « Ils s'entre-donnent tout. » Sans doute les maris battent-ils leur femme « comme plâtre et souvent pour bien léger sujet », mais chacun trouve ce geste naturel puisqu'il affirme l'autorité du maître de la maison, et l'épouse n'en voit nullement un sujet de divorce ou de fuite. Elle n'en est que plus fidèle et plus dévouée à sa famille.

La paix dans les ménages

En 1633, peu après son arrivée à Québec, le missionnaire Paul Le Jeune s'en va visiter « une grande cabane »

où vivent ensemble plusieurs familles. Ce qui le frappe tout d'abord, c'est leur admirable patience : « S'il y avait autant de familles ensemble en notre France, ce ne seraient que disputes, querelles et injures. Les mères ne s'impatientent point après leurs enfants; ils ne savent ce que c'est que de jurer... En vérité, point de jalousie les uns envers les autres : ils s'entraident et secourent grandement. »

Dans un autre village, quelque temps plus tard, Le Jeune s'étonne de « l'ordre qu'ils gardent en leurs exercices » et qui « les aide à conserver la paix dans leurs ménages ». Il attribue cette harmonie à ce que les femmes savent ce qu'elles doivent faire et les hommes aussi. Jamais l'un ne se mêle du métier de l'autre, et le missionnaire énumère des exemples : « Les hommes font le corps de leurs canots, les femmes cousent l'écorce avec de l'osier, ou un petit bois semblable. Les hommes font le bois des raquettes, les femmes, la texture. Les hommes vont à la chasse et tuent les animaux, les femmes les vont querir, les écorchent et passent les peaux. Ce sont elles qui vont querir le bois qu'ils brûlent. Elles se moqueraient bien d'un homme qui, hors d'une grande nécessité, ferait quelque chose qui dût être fait par une femme. »

Les mœurs changent un peu chez les tribus errantes du Nord, les Montagnais et les Papinachois, où le mari doit s'intéresser à la fois à plusieurs femmes. Il en a jusqu'à six en certains cas. Selon une coutume locale, si une femme devient enceinte, elle se retire, ne voit plus son mari jusqu'à ce qu'elle ait fini d'allaiter son enfant, soit une période d'au moins trois ans. Alors le mari choisit une autre femme, ordinairement une sœur de la première, « afin qu'il y ait moins de débat et de jalousie ». Et ainsi de suite tant qu'il reste des sœurs. Toutes ces femmes et leurs enfants suivent le père dans les déplacements. Malgré tout, « la paix règne », remarque à son tour le missionnaire Silvy, bon philosophe, que ces mœurs inté-

ressent et étonnent à la fois. En effet ces femmes qui tourbillonnent autour d'un même homme se querellent rarement. C'est qu'elles « ont chacune leur nuit », du moins tant qu'elles sont jeunes. Le jour, elles s'adonnent à un travail déterminé qu'elles exécutent en silence, car ces gens sont peu loquaces. Le silence n'est troublé que par les cris des enfants qui s'amuse entre eux.

Peu à peu les plus vieilles épouses deviennent les maîtresses des viandes et des pelleteries. « Elles se consolent par là, note Silvy, de voir partager les faveurs du mari à une autre qui leur épargne la peine de raccommoder ses hardes, en ayant seule le droit. »

Les Abénaquis et les Etchemins n'ont pas de la responsabilité familiale un sens aussi profond. En se mariant, un homme épouse en même temps par adoption les sœurs de sa femme. Mais si les querelles deviennent trop fréquentes, il les abandonne toutes ainsi que les enfants qu'il a eus avec elles. Il n'emporte que ses armes et va s'installer ailleurs. Quant aux femmes délaissées, elles organisent leur vie comme elles peuvent, trouvant rarement un autre mari assez héroïque pour se charger d'elles et de leurs enfants. Il ne leur reste qu'à attendre patiemment que leurs fils grandissent pour les aider à vivre.

II. — LA LIBERTÉ DES MŒURS

A partir de l'âge de cinq ou six ans, les enfants sont laissés à eux-mêmes et il ne faut en aucune façon les contrarier. Leur instinct est leur guide. Aussi se laissent-ils aller à tous les penchants, même et surtout les penchants sexuels. On voit couramment des fillettes de sept et huit ans qui ne sont plus vierges. Ces enfants sont entraînés à ces actes soit par l'initiation des parents, soit par les exemples quotidiens qu'ils ont sous les yeux. Pour ces gens, il s'agit d'un appétit naturel qu'il faut satisfaire, comme la faim et la soif.

« Des filles à pot et à feu »

Les explorateurs modernes ont constaté que ces mœurs sont naturelles aux peuples primitifs de toutes les parties du monde. Mais on comprend que les Européens de l'époque ont pu s'en étonner et même s'en scandaliser.

Les garçons et jeunes hommes de Canada, remarque Sagard, particulièrement au pays des Hurons, ont licence de s'adonner au mal sitôt qu'ils peuvent, et les jeunes filles de se prostituer sitôt qu'elles en sont capables... Plusieurs jeunes hommes, au lieu de se marier, tiennent et ont souvent des filles à pot et à feu, qu'ils appellent non femmes, *aténonha*, parce que la cérémonie du mariage n'en a pas été faite, mais *asqua*, c'est-à-dire compagne, ou concubine, et vivent ensemble pour aussi longtemps qu'il leur plaît, sans que cela empêche le jeune homme ou la fille d'aller voir parfois leurs autres amis ou amies librement et sans crainte de reproche ni de blâme, telle étant la coutume du pays.

Ce qu'a vu Champlain

Avant Sagard, Champlain avait déjà remarqué et a décrit longuement ces libres fréquentations, ajoutant des détails que le Récollet, par pudeur sans doute, n'a pas signalés :

Un amoureux ou serviteur présentera à la fille quelques colliers, chaînes et bracelet de pourceline ; si la fille a ce serviteur agréable, elle reçoit le présent. Ce fait, cet amoureux viendra coucher avec elle trois ou quatre nuits sans lui dire mot, et là ils recueilleront le fruit de leurs affections, d'où il arrivera souvent qu'après avoir passé huit ou quinze jours, s'ils ne se peuvent accorder, elle quittera son serviteur, lequel y demeurera engagé pour ses colliers et autres dons par lui faits. Il s'en trouve telle qui passe ainsi sa jeunesse, qui aura eu plus de vingt maris, lesquels maris ne sont pas seuls en la jouissance de la bête, quelque mariés qu'ils soient, car, la nuit venue, les jeunes femmes courent d'une cabane à l'autre, comme font les jeunes hommes de leur côté, qui en prennent par où bon leur semble, toutefois sans violence aucune, remettant le tout à la volonté de la femme.

La scène de l' « allumée »

Ce respect du désir ou de la fantaisie de la jeune Indienne apparaît dans toute sa naïveté dans la scène de l'allumée (d'autres disent de « l'allumette »), que tous les observateurs de l'époque ont décrite, chacun à sa façon.

Il est de règle qu'il ne faut pas conter fleurette à une jeune fille durant le jour. Habillée modestement, elle affecte une attitude réservée, pudibonde même. Elle s'offusquerait d'une atteinte, même verbale, à sa liberté, et répondrait tout simplement : « Chaque chose en son temps », « La lune n'est pas encore levée », ou quelque autre réflexion. Par contre, elle peut écouter attentivement pendant des heures des récits de combats, des anecdotes de chasse, le détail des tortures infligées à un prisonnier ennemi. C'est alors, souvent, qu'elle fera secrètement le choix du jeune homme qui lui plaira.

Le soir venu, à la brunante, la jeune fille se retire dans sa cabane. Sa toilette de nuit consiste en une simple couverture enroulée sur son corps. Les amoureux rencontrés à une danse ou ailleurs ne vont pas tarder à se présenter. Ils peuvent être plusieurs à la désirer, mais un seul à la fois a le droit d'entrer. Voici le rite qui doit être observé. Chaque soupirant porte à la main un bâtonnet de bois facilement inflammable, l'allume au foyer et s'approche du lit où la jeune fille est étendue ou assise. Si le prétendant ne lui plaît pas, elle détourne la tête et l'enfouit sous la couverture. Sans maugréer, l'amoureux évincé repart. Si le cœur lui en dit, il peut aller tenter sa chance dans une autre cabane. Parfois aussi la jeune fille l'invite à rester quelque temps à causer avec elle, assis bien sagement au pied du lit. Si un autre prétendant arrive et allume son bâtonnet, le premier, discrètement, s'esquive.

Quand un jeune homme lui plaît, la jeune fille éteint la flamme, signe que l'élu peut partager sa couche et obtenir ses faveurs. Une jeune fille peut avoir la même nuit, à tour de rôle, autant d'amoureux qu'elle désire. Aussi voit-on ceux qui la recherchent se tenir patiemment en file, à la porte de la cabane. Les amoureux évincés ne sont nullement offusqués, car les Indiens ignorent la jalousie amoureuse. La jeune fille, ils le savent, est maî-



Baguette

Natte ou espèce de tapis

La Ceremonie du Marriage

A. L'Amant porte l'Alumette
 au lit de sa maitresse, quand
 elle veut bien l'admettre elle la
 souffle et quand elle ne le veut point
 elle couvre sa tête
 de sa couverture, et
 lors quelle veut
 bien l'entretenir
 elle s'ent et lui per
 met de s'asseoir
 sur le pied
 de son lit.

Vieillard allant recevoir à la
 Porte de la Cabane, la morte
 accompagnes de ses parens

Les étapes du mariage

trousse de son corps et peut en disposer comme d'un objet matériel. Sagard a cru bon de le noter : « Aucune jalousie ne se mêle entre eux pour cela et n'en reçoivent aucune honte, infamie ou déshonneur. » D'ailleurs ils conservent la même attitude lorsque, mariés, ils s'échangent leurs femmes pour une nuit ou deux, et parfois pour toujours.

Les jeunes Indiennes

Quand elles n'ont pas de prétendants, les jeunes filles font elles-mêmes des gambades nocturnes, comme l'a noté Champlain. Elles courent d'une cabane à l'autre, offrant leurs services. Ce doit être une de ces randonnées que le Récollet Sagard a surpris quand il compare l'agilité des jeunes Iroquoises à celle des biches.

Chez certaines tribus la jeune fille, malgré son incontinence, perd son honneur si elle devient enceinte, et elle a peu de chance de se marier. Son enfant fera quand même normalement partie de la famille. Pour éviter ces désagréments, elle boit à profusion, en tisane, l'été les feuilles, l'hiver les racines de certaines plantes, dont la recette est discrètement transmise de mère en fille et dont celle-ci ne doit plus se servir après son mariage, car alors, selon les lois traditionnelles, elle ne peut plus « courir l'allumette ». De plus, une fois mariée, une jeune fille se considère mère et son plus grand désir est d'avoir des enfants. D'autre part, il en est qui refusent le mariage et ses responsabilités. Elles préfèrent continuer leur vie libre, ou s'attacher à un homme à qui elles servent à la fois de femme libre et de servante. Si, par hasard, elles ont des enfants, ces derniers leur appartiennent en propre; il arrive qu'elles les abandonnent ou les tuent, le plus souvent par noyade.

Originellement, et la tradition se maintient chez certaines tribus, le rite de l'allumée était réservé au choix définitif de la jeune fille en vue du mariage. Peu à peu

le symbole s'est élargi au point de désigner également un choix temporaire.

Cette modification vient de ce que les hommes en général ne se marient pas avant d'avoir quelque trente ans, surtout chez les tribus guerrières comme les Hurons et les Iroquois. Ils veulent bien courir la prétentaine, et ne s'en privent pas. Mais leur appétit est habituellement satisfait d'une séance hebdomadaire. Ils prétendent que le commerce obligatoire et régulier des femmes les énervent. Ils craignent, comme La Hontan en a recueilli l'aveu des jeunes Indiens eux-mêmes, « de n'avoir pas la même force pour essayer de grosses fatigues, ou les jarrets assez forts pour faire de longues courses et pour courir après leurs ennemis ».

La vanité de l'amoureux

Malgré ce désir de liberté, le jeune guerrier n'en manifeste pas moins ses préférences, et il ne néglige rien pour se rendre agréable à la fille qui lui plaît. Le père Silvy a minutieusement observé les fantaisies de cette coquetterie masculine :

Les jeunes gens parmi les Sauvages aiment fort à se parer pour plaire aux filles. Ils ont toujours un miroir dans leur sac à tabac duquel ils se servent pour s'appliquer différentes couleurs sur le visage, comme du rouge, du bleu et du noir ; c'est avec ces peintures qu'ils se mattachent, c'est le terme sauvage ; ils se graissent les cheveux et y mettent aussi du rouge avec du duvet de cygne dessus ; ils se percent le nez et y pendent une perle ou une roupie de pierre bleue qui leur va jusque sur la bouche. Leurs oreilles sont toutes déchiquetées ; ils y passent de la peau de cygne coupée en lanières qui leur fait deux grosses houppes blanches et y pendent du fil de fer et de la porcelaine.

Ainsi paré de ses plus beaux atours, le jeune guerrier part à la conquête de sa belle. Il n'a qu'un espoir : qu'elle souffle l'allumette!

Comme l'amour ne connaît ni frontière ni pays, le même phénomène se produit à l'inverse. Mais ce n'est pas par la coquetterie que la jeune Indienne cherchera à prouver son amour à celui qui lui plaît; c'est par le dévouement. « Les femmes ici pensent assez comme les Turques, a noté le commissaire des guerres Pouchot; elles croient être au monde pour le service des hommes et pour les soulager dans leurs besoins domestiques. » L'amoureuse se reconnaît à ces signes discrets. Quand celui qu'elle aime part pour la chasse ou la guerre, elle le suit sans bruit, porte ses paquets, prépare son repas et, en silence, le regarde manger. Si le jeune homme a du goût pour elle, il l'invite à partager sa nourriture, elle lui sert de femme tout au long du voyage, et au retour ils se marient. S'il ne lui adresse pas la parole, elle ne manifeste aucune humeur, du moins visible. Quand il repart, elle le suit, continue à le servir jusqu'au retour. Si elle se rend compte que son amour est vain et sans espoir, elle se laisse languir et ne veut voir personne. Souvent aussi, elle s'empoisonne. Les hommes aussi d'ailleurs s'empoisonnent, mais rarement par chagrin d'amour; plutôt à la suite d'une défaite sportive ou guerrière. Pour ce faire, ils mâchent et avalent les racines de ciguë et de citronnier, ou font des tisanes de mélanges d'herbes dont ils ont le secret.

III. — LA CÉRÉMONIE DU MARIAGE

Les préliminaires de même que les cérémonies du mariage varient selon les tribus. Nous n'avons d'ailleurs pour les décrire que les témoignages des Blancs qui en ont parlé, témoignages parfois contradictoires dans les détails, car chacun de ces chroniqueurs ne rapporte que les événements dont il a été témoin chez les tribus visitées. Un fait est certain : tous ces peuples observent les grands principes de base, dont les plus importants sont les sui-

vants : il ne doit exister entre les époux aucun lien consanguin; les futurs doivent être de même rang social.

Une des caractéristiques des peuples de l'Est et du Nord est le mariage à l'essai. Parfois le futur va demeurer quelques mois, souvent un an, chez les parents de celle à qui il est destiné, et il apporte à ces derniers le produit de ses chasses. Ailleurs, chez les Micmacs et les Etchemins, c'est la jeune fille qui se déplace. Pendant les mois de probation, au cours desquels ils cohabitent comme s'ils étaient mariés, le jeune homme construit sa cabane aidé de son père, de ses frères et de ses oncles. La cérémonie du mariage donne lieu à de grandes réjouissances : chants, danses, festins. Le mariage n'est qu'un prétexte à organiser ces agapes. Car, chez ces gens, il ne dure que tant que les conjoints sont contents l'un de l'autre. Quand ils ne le sont plus, ils se quittent pour en épouser d'autres. « Le mariage rompu, note le père Silvy, les enfants restent à la mère; c'est une de leurs plus grandes richesses que d'en avoir, parce que ce sont eux qui les font vivre par la chasse et par la pêche dans leur vieillesse. »

Au pays des Illinois

Au centre de l'Amérique, chez les Illinois et les tribus environnantes, la demande en mariage se fait selon un cérémonial plus élaboré. Dès qu'un jeune homme sait suffisamment chasser pour subvenir à ses besoins, il déclare à ses parents qu'il aime telle fille de la tribu et qu'il la veut pour femme. Il arrive qu'il ne lui a même jamais parlé, « car une fille sage parmi cette nation et celle des Miamis ne doit jamais avoir conversation avec les garçons ni avec les hommes, si elle veut être mariée avec cérémonie, et c'en est une véritable que leur mariage ».

Les propositions se font par le père ou l'oncle du jeune homme pendant que ce dernier est à la chasse ou à la guerre. Les cadeaux apportés sont nombreux et variés. car

en réalité il s'agit d'une dot destinée à influencer la jeune fille : cinq ou six chaudières, deux ou trois fusils, des peaux de cerf, chevreuil, chat, castor, bœuf. On y joint des étoffes et, si possible, un esclave. Le tout est porté en la cabane de la fille, à la suite de quoi le père ou l'oncle fait la demande officielle de mariage. La réponse vient rarement tout de suite. Souvent les présents restent quatre ou cinq jours dans la cabane, « à cause des difficultés que fait la fille à laquelle le garçon ne plaît pas, ou son frère qui voudrait que ce fût un autre, qui la ménage depuis longtemps pour le même dessein ». Si la jeune fille finalement refuse, le père rapporte les cadeaux ou les augmente, dans une dernière tentative. Pendant ce temps, le jeune homme a été mis au courant du comportement de la jeune fille, et suggère un autre nom. Si le refus est définitif à la deuxième rencontre, les cadeaux sont portés par le père à la cabane de l'autre fille « dont il a entendu faire estime à son fils ». Il est rare que cette dernière refuse, car cette surenchère est devenue chose courante et les jeunes filles s'entendent entre elles à ce sujet. Elles se marient presque toujours par intérêt plutôt que par amour. Aussi, observe encore le père Silvy, « la nouvelle épouse est quelquefois bien du temps sans vouloir consommer le mariage; il est arrivé souvent que des hommes fâchés de n'y pouvoir faire consentir leur femme, les ont quittées pour aller en guerre sans qu'ils s'en puissent dire les maris; cela vient ordinairement qu'elles n'aiment point les hommes qu'elles épousent ».

Chez les Iroquois et les Hurons

Chez ces peuples, le mariage se prépare et se consomme selon les normes qui semblent aux Blancs les plus naturelles et les plus logiques. Les règles établies satisfont les deux parties et, dans leurs conséquences, la tribu tout entière.

Pour les Iroquois, l'amour ne revêt pas une aveugle fureur. Ils aiment tendrement, discrètement, plus par amitié que par passion. Leurs penchants sont raisonnés. Pas de querelles, pas d'injures, pas de désordre causés par une femme ou un homme. Un guerrier veut se marier. Il distingue la jeune fille de son choix, connue au cours de scènes d'allumées précédentes ou lors d'une danse ou d'une fête quelconque. Aucun lien consanguin n'existant entre eux, le garçon demande son accord à la jeune fille et tous deux font part de leur désir aux parents. Ces derniers ne s'opposent jamais au projet, sauf pour des raisons d'extrême gravité et longuement mûries, ce qui a fait écrire à quelques observateurs que ce sont les mères qui préparent les mariages sans le consentement des intéressés.

Dans certaines tribus existent des ordres sociaux : les *iesendwans*, ou nobles; les *agongweha*, ou gens du commun; les *ennaskwa*, ou esclaves. On ne doit pas se marier en dehors de sa classe, à moins qu'un individu d'un rang inférieur se soit particulièrement signalé à la chasse ou à la guerre.

De façon générale, les Iroquois forment des ménages étroitement unis, surtout lorsqu'ils ont des enfants. Leur genre de vie ne diffère guère de celui des gens civilisés, et il a profondément impressionné les interprètes et les missionnaires qui ont séjourné parmi eux. Leur vie familiale est toujours axée sur leur désir d'avoir les meilleurs guerriers.

Chez les Hurons, le jeune homme avertit ses parents et ses proches de son intention. Alors les matrones se concertent et pèsent les qualités de la future épouse, à qui on fait part de la décision, quelle qu'elle soit. En cas de refus, la jeune fille parfois s'empoisonne, jugeant qu'elle n'a plus à vivre. On trouve cette solution normale. S'ils sont réellement épris l'un de l'autre, les amoureux vont chercher refuge dans une autre tribu, où le jeune

homme s'efforcera de mettre en valeur ses qualités de guerrier ou de chasseur.

Quand le mariage est conclu, époux et parents s'assemblent dans la cabane du plus ancien de la tribu, où a lieu un festin généreusement fourni. On y chante, on y danse, comme dans une noce campagnarde.

Certains rites traditionnels sont communs, avec des variantes de détail, aux Iroquois et aux Hurons.

La baguette

Le festin terminé, l'époux s'isole avec quatre vieilles parentes. Puis paraît l'épouse, elle-même accompagnée de quatre matrones. Alors seulement les invités entrent dans la pièce. Les époux se tiennent debout sur une natte, silencieux, tenant une baguette chacun par un bout. Les vieillards font de brèves harangues, ponctuées de conseils inspirés par l'expérience. Tenant toujours la baguette, les mariés exécutent un tour de danse, puis rompent le bois en autant de morceaux qu'il y a d'invités, pour bien marquer qu'ils restent attachés à leurs familles.

Il s'agit la plupart du temps de symboles hérités de traditions séculaires dont la signification s'estompe d'une génération à l'autre.

Selon Pouchot et quelques autres chroniqueurs des dernières années du régime français, c'est-à-dire à l'époque où les tribus ont le moral déprimé et sont presque toutes décimées, il n'est plus question de s'attarder aux vieux rites traditionnels. Les Indiens, à quelque tribu qu'ils appartiennent, se marient, par inclination quand ils le peuvent, mais le plus souvent par intérêt de famille ou de clan.

La loi des remariages

Si l'un des conjoints meurt, certains peuples, du moins les Iroquois et les Hurons, appliquent la loi biblique

du lévirat. La veuve doit épouser un frère de son mari, et ce dernier une sœur de sa femme. S'il n'y a pas de frère ou de sœur, le survivant doit accepter le parent le plus proche désigné par la famille du défunt. Le mari ou la femme qui refuserait de se plier à ces exigences s'exposerait à des outrages. De plus, avant de contracter une nouvelle union, il faudra observer un veuvage de six mois à un an. Si la veuve a dépassé la cinquantaine, l'adoption d'un prisonnier de guerre est souvent la seule possibilité de combler la place laissée par le mari défunt. Nombreux sont les Blancs qui ont de cette façon évité le poteau de torture.

La facilité du divorce

Jusqu'à ce qu'ils se séparent d'un commun accord les époux sont fidèles l'un à l'autre. Du côté du mari, il y a toutefois des exceptions, tenues pour excuses valables.

Quand sa femme est malade, un homme peut « louer » une autre compagne, qu'il paie en nourriture et fourrures et qui bénéficie de tous les privilèges de l'épouse légitime. Ainsi, si un Indien part pour la chasse et que, pour une raison quelconque, sa femme ne peut l'accompagner, il propose à une autre femme de venir avec lui, et ils partageront ensemble la chasse qu'il fera. Le marché conclu, ils s'en vont, vivent comme mari et femme durant tout l'hiver, et se quittent au retour du voyage « avec de grandes honnêtetés de part et d'autre »; quand l'homme en est content, il lui fait quelques petits cadeaux utiles en plus de la part qu'elle doit avoir.

Quand ils ont décidé de ne plus vivre ensemble, les conjoints s'avertissent quelque huit jours à l'avance, en énumérant les raisons, sans dispute, sans querelle. Alors on rapporte dans la cabane les petits morceaux de baguette conservés par les témoins, et l'acte de mariage devient nul. Chacun peut se remarier et les enfants, l'usage uté-

rin le veut, restent avec la mère. Dans le divorce, la femme a droit de dépouiller le mari, et elle ne s'en prive pas.

De nombreux mariages existent toute la vie, particulièrement chez les tribus sédentaires, même si, de temps à autre, on échange les femmes, d'un commun accord.

L'infidélité

Chez les tribus du Nord, l'infidélité conjugale n'est pas un crime impardonnable. Si elle devient trop fréquente de part ou d'autre, on se sépare plutôt que d'en faire un drame. C'est pourquoi La Hontan affirme si catégoriquement que « les Sauvages ne sont pas susceptibles de jalousie ». Il y a tout de même des exceptions.

Dans les régions du centre, où se fait déjà sentir la sensualité particulière au climat tropical, l'homme a toutes les licences, mais la femme infidèle est cruellement punie. A la vérité, elle le mérite bien, si on ajoute foi aux récits des observateurs. Dans ces pays, note Silvy, « les femmes succombent facilement à la tentation, car les jeunes gens sont si bien faits, si pressants et font tant de présents aux femmes pour les engager à les aimer qu'elles ne peuvent s'empêcher d'accorder leurs faveurs ».

Aussi les représailles des maris sont-elles terribles. L'une des moindres est l'enlèvement de la chevelure, le scalp, exécuté selon tous les rites de la guerre, c'est-à-dire avec chants, cris, danses. Une femme scalpée devient la risée de tous et on la fuit comme une pestiférée. Elle ne peut même plus se livrer à la prostitution, car les hommes n'en veulent pas. D'autres femmes se voient placées dans un cercle et attachées à la branche d'un arbre. Chez les Illinois et les Sioux, la punition la plus habituelle est la suivante : on étend la femme infidèle à la vue de tous au centre du village, sans aucun vêtement, et elle sert de pâture à tous les hommes de la tribu; quelques-unes

meurent d'épuisement. Les Indiens appellent cette cérémonie « faire passer une femme par la prairie ». Presque toujours le mari assiste à la scène, impassible. En d'autres cas, le mari trompé coupe le nez de sa femme, parfois à l'aide d'un couteau, le plus souvent d'un coup de dent.

Certains maris ne manifestent aucun ressentiment. Ils se contentent de chasser leur femme et d'en prendre une autre, « laquelle souvent, a soin de noter le père Silvy, se trouve moins fidèle que celle qu'ils ont renvoyée ».

La femme mariée

Une fois mariée, la femme indienne commence une vie qui est bien plus celle d'une bête de somme que d'un être humain. C'est elle qui doit accomplir les besognes les plus rudes, à qui, par une habitude traditionnelle, elles sont toujours dévolues.

Chez certaines tribus du Nord, la femme ne mange pas dans le plat de son mari tant qu'elle n'a pas d'enfant. « Elles n'ont rien en manieement », selon l'expression du père Le Jeune. Ailleurs, particulièrement chez les Iroquois et les Hurons, dès qu'elle devient enceinte, elle cesse de cohabiter avec son mari. Elle n'en continue pas moins sa besogne journalière et ne se plaint jamais.

Les dernières semaines avant l'accouchement, la future mère va loger dans une petite cabane, bâtie à l'écart. Cette cabane sert aussi aux femmes et aux jeunes filles lorsqu'elles ont leurs incommodités ordinaires. L'un et l'autre état sont considérés comme une calamité. Si un homme parle à ces femmes ou simplement les rencontre, sa chasse sera mauvaise et il peut craindre tous les malheurs. Aussi ne sortent-elles que rarement de la cabane, où elles font elles-mêmes leur feu, leur boire et leur manger. Elles y ont une chaudière, une cuiller et un plat dont elles seules se servent. En cas d'urgence, pour un besoin quelconque, elles appellent; on leur apporte ce qu'elles demandent en le déposant à la porte.

L'accouchement

C'est dans cette cabane solitaire que l'Indienne accouche, sans gémissements et sans autre aide que ses compagnes, s'il s'en trouve. « Elle ne se plaint point, observe Pouchot, et trouve étrange que les Européennes crient. » Parfois, quand elle souffre trop, elle va s'agripper à la branche d'un arbre. Dans les cas extrêmes, elle reste dans la cabane et hurle sa douleur. Alors, à vu le père Silvy, quarante à cinquante hommes viennent fondre sur la cabane dans le temps qu'elle y pense le moins, en faisant des cris pareils à ceux qu'ils font quand ils donnent sur leurs ennemis, tirent des coups de fusil et frappent de grands coups; la surprise et la peur la font délivrer aussitôt. Ordinairement la nouvelle mère observe une purification de trente jours pour un garçon, de quarante pour une fille. Averti du jour où sa femme réintégrera le foyer, le mari fait secouer toutes les fourrures, jette les vieilles cendres du foyer, va chercher du bois neuf et allume lui-même le feu. Ensuite il fait dire à sa femme qu'elle peut entrer avec son enfant.

Chez les nomades, quand la tribu est en marche et qu'une femme sent approcher l'heure de la délivrance, elle se tient à l'arrière et cherche l'endroit propice pour s'étendre. L'enfant né, sa mère se relève, après les soins d'usage, et enroule le bébé dans une couverture. Dès qu'elle trouve un cours d'eau elle le lave, et hâte le pas pour rejoindre le reste de la tribu. Tout le long du voyage, elle porte l'enfant dans ses bras tout en l'allaitant.

Parce qu'elles allaitent leurs enfants trop longtemps (souvent jusqu'à l'âge de trois et quatre ans), et que le travail auquel elles sont astreintes use vite leurs facultés physiques, les Indiennes sont peu fécondes. Plusieurs même sont complètement stériles, ce qui est dû en grande partie

aux potions qu'elles ingurgitent pour ne pas concevoir pendant leur adolescence.

Les chefs des tribus s'inquiètent de cette faiblesse conceptionnelle des femmes, car la population diminue d'année en année et ils ne peuvent combler les pertes causées par les guerres et les épidémies. Mais ils n'y peuvent rien. L'intendant Talon, qui cherche remède à tout et que hante toujours la possibilité d'une race nouvelle entre Français et Indiennes, croit pouvoir régler le problème. Dans son mémoire de 1667 sur *L'état présent de la colonie*, il note : « Les femmes des Sauvages sont assez stériles... Mais cet obstacle à la prompt formation de la colonie peut être surmonté par quelque règlement de police. » Mais ce règlement, puérile conception d'un célibataire, n'a jamais vu le jour.

Les « dames du Grand Conseil »

Dès qu'elles atteignent quarante ans, les Indiennes se considèrent et sont considérées « vieilles », donc impuissantes à la conception et aptes à la sagesse. Elles ont pris de l'embonpoint, leur démarche est lourde et lente, et elles ne s'éloignent guère du cœur de la tribu. C'est alors que commence leur influence. Elles sont toujours consultées dans les affaires sérieuses. Chez les Iroquois on les appelle « dames du Grand Conseil ». Leur opinion oriente les décisions. S'il s'agit d'une déclaration de guerre, elles se réunissent, argumentent, pèsent les raisons. Leur instinct dicte l'orientation finale. Si elles décident que la guerre est juste, les hommes acceptent leur verdict. Alors la matrone, parlant au nom de toutes, exhorte les guerriers à se battre avec courage, pour sauver l'honneur de la tribu. Toujours la harangue se termine en suppliant ceux qui reviendront de ne pas abandonner les blessés, même les blessés ennemis.

IV. — L'ENFANT

Les Indiennes ont pour leurs enfants une sollicitude de tous les instants. Dès sa naissance, le bébé est plongé dans l'eau jusqu'au menton, lavé, frictionné, séché et emmailloté. Puis sa mère le couche sur une petite planche d'environ soixante centimètres de long, rembourrée des fourrures les plus fines et les plus douces. Le père Biard a laissé de cet instrument ingénieux une description charmante : « Elles emmaillotent leurs enfants sur de petits ais, tels que sont ceux qui pendent aux épaules des crocheteurs de Paris, les ailes en étant ôtées. Ces ais pendent à une large courroie attachée à leur front, et ainsi chargées de leurs enfants s'en vont à l'eau, au bois, à la pêche. Si l'enfant crie, elles se mettent à dansotter et chanter, berçant ainsi leur petit lequel cessant de pleurer, elles poursuivent leur besogne. »

Sur la peau de fourrure on étend un duvet extrait de joncs des marais et qui empêche l'enfant de s'échauffer par ses ordures. Une petite ouverture sur le devant lui permet d'uriner toujours à l'extérieur. S'il s'agit d'une fille, un petit chenal d'écorce de bouleau est ajouté. L'enfant est glissé prudemment à l'intérieur où il est mollement et chaudement installé. La tête et la poitrine pendent à l'extérieur. Ce détail a été prévu pour assurer la souplesse des muscles.

Le berceau ambulant servira jusqu'à ce que l'enfant puisse marcher. Le jeune Indien apprend vite à utiliser ses petites jambes. Déjà vers l'âge de quinze ou dix-huit mois, il court partout, se roule dans la terre et le sable. Il s'amuse avec des modèles réduits d'arcs, de flèches, de casse-tête. Dans ce domaine rien ne le distingue des enfants dits civilisés. Vers huit ans, il chasse les oiseaux, les écureuils, les lièvres. Il peut passer des heures à atten-

dre la sortie d'un mulot de son terrier. Il apprend aussi les techniques de la pêche.

Une mère ne réprimande jamais son enfant, car s'il fait mal, elle croit qu'il n'est pas encore d'âge à comprendre qu'il devrait agir autrement. Si, dans un moment de colère, elle veut le punir, elle lui jette un peu d'eau à la figure. Ce qui a l'effet d'un soufflet. Si l'enfant réagit, la mère est contente. Il deviendra un bon guerrier.

Livré à ses seuls instincts la plupart du temps, le jeune garçon acquiert vite le désir de liberté, d'action. La nature joue son rôle d'excellente éducatrice, avec la complicité facile de la mère. Les petites filles font d'abord des poupées avec les retailles de peaux qui ont servi à confectionner des habits ou des souliers. Elles s'occupent à les coudre et à les broder elles-mêmes, ce à quoi elles sont fort patientes.

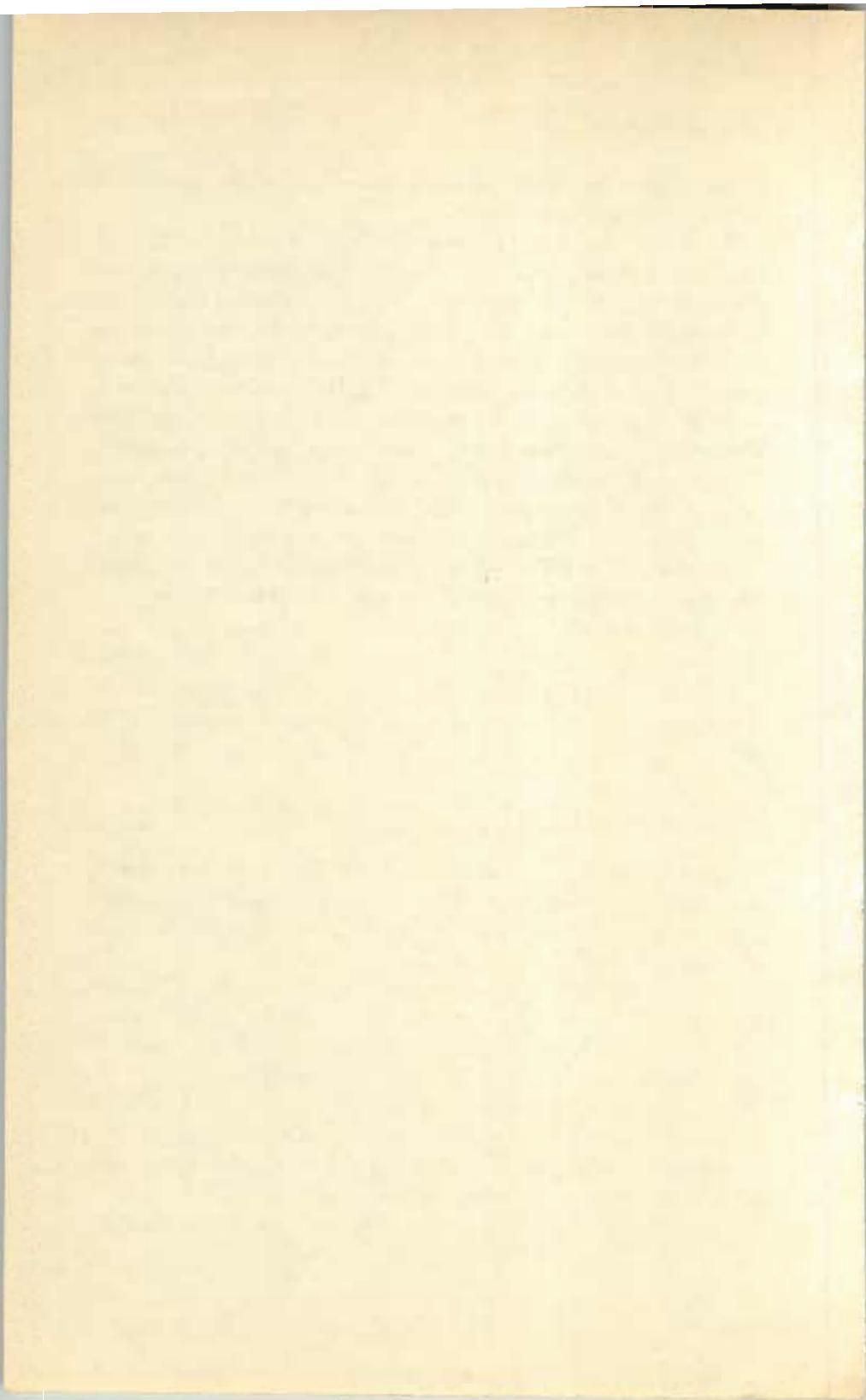
L'imposition du nom

La première enfance se termine par un acte qui est l'imposition du nom, événement très important. Au cours d'un festin où ne paraissent que des personnes du sexe de l'enfant, celui-ci est assis sur les genoux de son père ou de sa mère qui le recommande aux esprits. Il est interdit de créer un nouveau nom; on puise celui de l'enfant dans ceux de la famille, qui reviennent ainsi à tour de rôle. Le choix du nom incite l'adolescent à prendre exemple sur ceux qui l'ont porté avant lui, à imiter leurs actions, à les venger s'ils ont été tués ou brûlés. D'ailleurs les parents ont pris soin de raconter à leurs enfants des faits d'armes, des exploits qui sont l'essentiel de leur éducation morale.

Le nom ne suffit pas. Quand l'adolescent sait manier l'arc et les flèches, il est temps pour lui de recevoir son génie tutélaire. On commence par lui noircir le visage.

Retiré dans les bois, sous la direction d'un ancien, il jeûne pendant huit jours.

Pendant ce temps le génie tutélaire doit se manifester par des songes. Tous les matins l'impétrant raconte à l'ancien le sujet de ses rêves. Il ne reste plus qu'à faire le compte des rêves du jeune guerrier. Par addition on découvre le génie tutélaire : c'est l'objet auquel le jeune garçon a rêvé le plus souvent. Tantôt une tête d'oiseau, le pied d'un animal, un morceau de bois même. Aucune difficulté pour l'admettre. C'est alors qu'on déclare à l'adolescent ce qu'il doit regarder comme son génie protecteur. Il a l'obligation de l'honorer et de suivre ses avis, reçus évidemment pendant le sommeil. La figure du génie — ou Okki — est piquée sur le corps du jeune homme. L'initiation prend fin par un grand festin.



CHAPITRE III

DANS L'INTIMITÉ DES TRIBUS

I. — LE VILLAGE ET L'HABITATION

LES PEUPLES sédentaires comme les Hurons et les Iroquois construisent des villages fortifiés. Les Algonquins, les Montagnais et autres tribus nomades se contentent de huttes qu'ils abandonnent quand ils se déplacent.

L'emplacement des villages

Les villages sont situés au milieu des meilleures terres, sur une éminence, un rebord de plateau, et près de quelque cours d'eau qui pourra aussi jouer le rôle de fossé défensif naturel.

Jacques Cartier a bien examiné la bourgade d'Hoche-laga lors de son second voyage, et l'a décrite ainsi : « Ladite ville est toute ronde et entourée de trois rangs de bois en façon d'une pyramide croisée par le haut. Et il n'y a qu'une porte d'entrée dans cette ville qui se ferme à barres. Sur ladite clôture, en plusieurs endroits, il y a des manières de galeries, avec des échelles pour y monter, qui sont garnies de roches et de cailloux. »

La ville est donc bien défendue par une palissade ren-

forcée, le long de laquelle court un chemin de ronde parsemé de guérites remplies de pierres pour se défendre contre l'escalade d'ennemis.

Pareille défense ne s'impose que si le site permet une surprise facile et lourde de conséquences pour l'existence même du village.

Au centre de la bourgade une grande place a été généralement aménagée et les cabanes sont disposées à l'entour, sans ordre bien strict, le long de rues peu alignées.

La cabane

La cabane iroquoise est rectangulaire, surmontée d'un toit en berceau. Très longue, de sept à vingt mètres, large de trois à neuf mètres et haute de trois à cinq mètres, elle est imposante.

Les hommes doivent construire la cabane. Un travail préliminaire consiste à préparer les écorces d'orme ou de bouleau pour garnir le toit et les murs. La coupe des arbres n'a lieu qu'au moment de la montée de la sève, car alors on les dépouille facilement de leurs écorces, qui sont pressées les unes contre les autres pour qu'elles ne s'enroulent pas. Puis on les laisse sécher.

Le matériel est à pied d'œuvre. Un homme seul ne suffit pas à construire une si grande cabane. Aussi fait-il appel à la jeunesse du village, qu'il invite d'abord à festoyer. Les travaux sont ensuite rondement menés, en un ou deux jours.

D'abord on fiche en terre quatre poteaux qui sont la base de l'édifice. S'il y a plusieurs feux dans la cabane — un feu correspond en général à une famille —, on dresse autant de groupes de quatre piquets porteurs. Sur les côtés on plante des piquets où l'on fixe des écorces liées entre elles pour constituer les murs.

Vient le toit qui a la forme d'un berceau composé de perches cintrées du haut d'un mur à l'autre. Là aussi

des écorces constituent le revêtement, disposées l'une sur l'autre pour laisser glisser l'eau.

Il ne reste plus qu'à les fixer à l'extérieur pour éviter les accidents. De petites perches flexibles doublent le revêtement et l'ensemble est consolidé par des traverses faites de jeunes arbres coupés en deux, disposées de bout en bout de la longueur de la cabane et maintenues par des bois en forme de crochet.

La cabane n'a pas de fenêtre, si ce n'est deux ouvertures à chaque extrémité, où sont placés les feux, et par où sortira difficilement la fumée, surtout lors de tempêtes de neige.

Les alcôves

Le gros ouvrage terminé, la jeunesse laisse au propriétaire le soin d'aménager, à l'intérieur, les compartiments nécessaires à la vie familiale. Il partage les deux côtés de la cabane en plusieurs parties de même longueur et il fabrique des sortes d'alcôves fermées de toutes parts avec des écorces, sauf vers le centre de la cabane où se trouve le feu ou aux extrémités si deux familles y habitent. Le fond de l'alcôve qui reçoit la couche est légèrement surélevé en estrade. Au-dessus de l'estrade, sur les écorces qui constituent le ciel de lit, les matrones déposent les victuailles, les vêtements. C'est un garde-manger à l'abri de la convoitise des chiens.

Entre les alcôves, on dispose de grandes caisses d'écorce, de près de deux mètres de haut, qui servent de grenier à blé d'Inde (maïs). Des deux côtés, les issues sont aménagées en petits appartements pour les jeunes gens. Comme la proximité des chiens apporte des cohortes de puces, le lit est situé à un mètre de haut, et au-dessus on entasse du petit bois.

Un vestibule clôt la cabane. Fermé en hiver avec des écorces, servant de bûcher pour le gros bois, il est une

sorte de véranda en été où l'on pose sa natte pour prendre le frais.

Il est difficile de considérer la cabane, si robuste soit-elle, comme une maison très confortable, hermétique et excellente protectrice contre les intempéries. La neige s'y insinue très vite en hiver et si le froid est supportable, c'est que les peaux d'ours et surtout le contact des corps fournissent une chaleur suffisante.

Le village huron

Chez les Hurons la cabane est plus étroite et construite avec moins de soin. Sagard, un des premiers Blancs à y pénétrer, s'en plaint. Celle qu'il habite a été couverte de très mauvaise écorce, construite hors saison. Aussi « elle se décreva et se fendit toute ». Un village huron peut grouper de cinquante à cent cabanes, parfois plus, à raison de deux à cinq familles par cabane, et de deux familles pour chaque feu.

Quand Champlain visite en 1615 le pays des Hurons, ces derniers occupent dix-huit villages bâtis dans un rayon de quelques milles. Huit de ces villages seulement sont fortifiés. Les autres sont tout simplement abandonnés à l'approche d'une horde ennemie qui d'ailleurs saccage tout, huttes et moisson.

Les huttes des nomades

Les Algonquins et autres tribus nomades construisent des huttes composées de perches de soutien, liées en leur sommet et recouvertes d'écorce de bouleau mal jointes. On étend simplement à terre quelques branches de sapin ou de cèdre. Quand l'hiver est arrivé, on entasse la neige contre les parois de la hutte pour la garantir un peu plus du froid. La fumée s'échappe tant bien que mal par un orifice au côté supérieur de la hutte.

Les tentes des tribus nomades ont fait le désespoir de tous les missionnaires qui y ont séjourné. Outre l'atmosphère enfumée, qui gêne la respiration, ils se plaignent de la malpropreté, des agacements des chiens et des puces que ces derniers dispensent avec générosité.

Le village est temporaire. La terre s'épuise vite et, à la longue, les femmes doivent aller très loin chercher le bois pour alimenter les feux. Alors on songe à déménager.

Le déplacement se prépare quelques années à l'avance. Les hommes vont marquer la place des champs, déboiser et défricher. Bien qu'ils aient des haches depuis l'arrivée des Européens, les Sauvages utilisent une vieille technique pour couper les arbres. Ils les dépouillent de leur écorce pour les faire mourir. L'arbre sèche vite sur pied. Un feu de bois à la base de son tronc et le voilà par terre. En plaçant des tisons de distance en distance, on découpe le tronc en billots.

Le nouveau terrain prêt, le village s'y transporte.

II. — LES OCCUPATIONS DOMESTIQUES

La cabane est le royaume de la femme. Toutes les occupations quotidiennes ont pour centre le foyer domestique, principalement durant les mois d'hiver. Car l'été la femme, chez les tribus sédentaires, doit s'occuper de la culture des champs, qui lui est exclusivement réservée.

Cette dernière observation a porté les Blancs à calomnier les hommes qu'ils surprenaient à flâner tout le long du jour. « Les femmes dans ce pays travaillent sans comparaison plus que les hommes », note Jacques Cartier. « Pendant une grande partie de la journée ils ne font rien, persuadés que le travail dégrade », écrit un missionnaire.

Ces remarques ne sont vraies qu'en partie. Le travail de l'homme, comme celui de la femme, est rigoureusement divisé par une tradition séculaire plus forte encore que les exigences d'un syndicat moderne.

L'activité de l'homme est bien définie. Il fait la guerre, il chasse, il pêche, il fabrique les armes, la carcasse des canots et des raquettes. Il construit ou répare la cabane, les palissades du village. Le reste est l'affaire de la femme.

Chez les peuples nomades, si la femme doit accoucher en cours de route, l'homme ne la remplacera pas pour tirer la traîne ou porter ses effets. Il attendra patiemment qu'elle soit en état de le faire elle-même. Par contre il pourra marcher des miles et des miles pour lui procurer du secours, si elle est en danger.

L'instinct maternel des femmes des tribus nomades rejoint celui des animaux, surtout en hiver.

Les sédentaires

La malpropreté des rues du village, le seuil de leur maison n'inquiète guère les ménagères. « L'avenue de leurs cabanes est une grange à pourceaux », observe Le Jeune.

Cependant, les femmes ne cessent de travailler. Voici l'opinion de Sagard qui, le premier, a visité en détail un village huron. Les femmes sont occupées « les unes à matachier et peindre leurs robes et les autres à coudre leurs écuelles d'écorce et faire plusieurs autres petites jolivetés avec des pointes de porcs-épics, teintes en rouge cramoisi », travaux de couture indispensables puisqu'il faut confectionner les brayets¹, les tuniques, les robes de la famille. Entre-temps, les femmes ont apprêté les peaux, ce qui est un ouvrage fort long.

Les femmes, habiles de leurs mains, confectionnent des paniers en écorce de bouleau. Elles fabriquent de petits ustensiles en bois, des baquets en érable, des tasses. Elles savent préparer un fil — semblable au chanvre — qu'elles

1. Voir page 150.

tirent de l'écorce de tilleul et dont elles font des sacs à provisions pour leurs époux. Prélevant de cette écorce la partie la plus délicate, elles la découpent en lanières avec leurs ongles, la font « rouir et macérer » dans l'eau et la réduisent en fins filaments utilisables comme un véritable fil. L'ortie peut servir au même usage, tandis que les radicules du pin leur fournissent le *watap* ou gros fil qui sert à coudre.

Une de leurs tâches quotidiennes est la préparation du repas. Mais elles n'oublient pas qu'elles ont souvent l'initiative des sujets qui seront discutés en conseil. Aussi, dans la cabane, les matrones tiennent-elles de nombreux palabres sur des affaires privées ou publiques, d'autant plus facilement que les hommes sont pratiquement exclus de la demeure pendant le jour.

III. — LA CUISINE

La cuisine est très élémentaire. Aucune recherche dans sa préparation, aucun souci de variété, encore moins de propreté.

On se contente d'apprêter le plus rapidement possible soit une viande, soit un bouillon, soit une bouillie. Le degré de cuisson est variable. Pour les viandes, il ne dépasse par la demi-crudité. Certaines parties d'un animal, comme le foie et le cœur, se mangent le plus souvent crues. Par contre, les légumes et les fruits sont toujours cuits à point.

Le feu

Les Sauvages de l'Amérique du Nord ont résolu de deux façons le problème du feu. Les peuples algonquins, et en général tous les nomades, battent deux pierres près du duvet d'une cuisse d'aigle séchée; à l'aide d'un petit

morceau de bois pourri très sec ils obtiennent une flamme qu'ils communiquent à de l'écorce de cèdre pulvérisée. Les Hurons et les Iroquois utilisent deux morceaux de bois de cèdre sec. Ils maintiennent un morceau avec leurs genoux et insèrent la partie épointée de l'autre dans une cavité ménagée à l'extrémité du premier morceau de bois. Ils tournent le second morceau avec promptitude et « il en sort comme une pluie de feu qui coule par le moyen d'un petit canal sur une mèche ».

Pour éviter ces opérations compliquées, plusieurs tribus entretiennent en permanence un foyer dans la cabane. Ce qui toutefois présente un autre inconvénient : le danger constant d'incendie.

La marmite

Les peuples nomades fabriquent des marmites de bois, creusées dans un tronc d'arbre. Elles sont légères et peu fragiles. Les peuples sédentaires utilisent de préférence des vaisseaux de terre cuite, sphériques à la base et ovales vers le haut. Ni l'un ni l'autre de ces types de récipients n'est généralement mis sur le feu. On les remplit d'eau dans laquelle on jette des cailloux rougis au feu. Mais les Indiens ont vite adopté la « chaudière » de cuivre ou d'étain des Européens, qui, elle, épargne bien des désagréments.

La sagamité

Le plat national de l'Indien est la sagamité; la recette, bien simple, est à peu près la même partout et elle a été adoptée par les premiers colons de race blanche.

Prenez du maïs, faites-le torréfier dans des cendres, broyez-le avec un pilon dans un mortier, tamisez cette farine dans des sacs grossièrement fabriqués de petites branches liées ensemble, et vannez-le dans des paniers

d'écorce ou de jonc. C'est la recette fournie par Lafitau. Elle varie peu d'ailleurs d'une tribu à l'autre.

Tous les matins les femmes préparent cette bouillie, où viennent s'ajouter des morceaux de viande, du poisson, des haricots. Pas de sel, aucune épice. Les Sauvages n'aiment pas la nourriture salée. Le mélange cuit, chacun va puiser sa portion à l'aide de petites écuelles faites d'écorce ou de loupes¹. Le surplus de chaque plat est rejeté sans cérémonie dans la marmite.

Dans la composition du menu, tant ordinaire que d'un festin, entrent quelques spécialités dont les Indiens raffolent.

De la viande plus que faisandée et souvent corrompue, des grenouilles entières, des intestins de chevreuils non vidés mais préalablement séchés, de l'huile d'ours, des glands bouillis, du blé d'Inde qui a macéré dans les marais pour lui donner une saveur particulière dont les Sauvages se délectent et qui se compare, par l'odeur et le goût, à quelques-uns de nos fromages. Les Algonquins, en période de disette, mâchent et avalent une espèce de lichen, la « tripe-de-roche », des bourgeons d'arbres. Les Iroquois les ont appelés par dérision *Routaks* ou mangeurs d'arbres. Quelques plats semblent alléchants : des gelinottes des bois, un pied d'ours, une queue de castor rôtie, le tout agrémenté parfois de sirop d'érable.

Le pain

Le maïs sert aussi à confectionner une sorte de pain. Jacques Cartier a observé l'opération : « Ils font un pain qu'ils appellent *carracony*; ils ont des pilons en bois comme pour piler le chanvre; ils réduisent les grains en poudre avec leurs pilons, puis ils le massent en pâte et en

1. Excroissance qui apparaît sur le tronc et les branches des arbres.

font des tourteaux qu'ils mettent sur une pierre large et chaude, puis recouvrent de cailloux chauds. Ce pain est assez insipide et très lourd pour l'estomac. » Ce pain contient aussi à l'occasion des haricots, des fruits, de la graisse.

Autres menus

Les Sauvagesses préparent de nombreux bouillons avec des haricots. Elles apprêtent aussi des citrouilles, des fruits : raisins, prunes, noix, pommes, consommés cuits ou parfois séchés. Le poisson est ajouté, frais ou fumé, à la sagamité. Il est séché, boucané au soleil, brisé et parfois réduit en farine.

« L'appétit est la seule horloge des Indiens. » On mange quand on a faim. La sagamité mijote du matin au soir sur le feu. Enfants, adultes, vieillards, même les chiens, vont y puiser quand bon leur semble.

Seuls les doigts servent d'ustensiles à la fois pour retirer un morceau de la marmite et pour manger. Quand la main est trop grasseuse, les femmes l'essuient à leur chevelure, les hommes à leur brayet ou à leurs mocassins, ou encore à la fourrure du chien le plus proche. Pour les matières plus tenaces comme les taches de sang ou la gomme des résineux, on utilise des aiguilles de pin ou du bois pulvérisé.

Appréciations

On n'est pas surpris que la cuisine indigène n'ait guère enthousiasmé les Français. Elle a inspiré aux chroniqueurs, tant missionnaires que laïques, quelques-unes de leurs pages les plus savoureuses, qui s'apparentent aux lettres qu'à toutes les époques les élèves des pensionnats écrivent à leurs parents quand ils abordent le sujet de la nourriture.

Champlain compare la sagamité à « de la banée ¹ » que l'on donne à manger aux pourceaux »; le Jésuite Chau-
monot, « à de la colle qui sert à tapisser les murs ». Sagard a vu dépecer un animal avant de le jeter dans la
marmite. Les femmes « le tenaient contre terre avec leurs
pieds sales, et à mesure qu'on en coupait quelque pièce,
on la jetait dans la chaudière sans autre sel que le sable
qui y tenait attaché ». Le Récollet était souvent contraint
au jeûne forcé. « J'en prenais fort rarement, note-t-il, tant
à cause qu'il sentait pour l'ordinaire trop le poisson
puant, que parce que les chiens y mettaient leur nez et
les enfants leur reste. »

Le gourmet Brébeuf

Quand la sagamité lui est servie « nature », c'est-à-
dire sans viande ni poisson, Brébeuf la trouve d'un goût
agréable, d'autant plus qu'elle est très nutritive. Même
il cherche à moderniser la façon de broyer le maïs. Les
Hurons l'écrasent à l'aide de lourds mortiers de bois
creusés par le feu et des pierres rougies. En 1634, le mis-
sionnaire réussit à apporter de Québec au pays des Hurons
un moulin à farine mécanique. Mais lui-même bientôt le
met au rancart, et il en donne loyalement la raison :
« Nous ne nous en servons point, d'autant que nous avons
vu par expérience que nos sagamités sont meilleures étant
pilées dedans des mortiers de bois, à la façon des Sau-
vages, que broyées dedans le moulin. »

Brébeuf, héros du sacrifice, est un gourmet-né. Outre
la sagamité « nature », il apprécie les fèves, et surtout
les citrouilles « qui y sont en telle abondance et si bonnes
qu'étant cuites dans les cendres, elles se mangent comme
on fait les pommes en France ». C'est en connaisseur
également qu'il apprécie les fruits indigènes : « Les fruits,

1. Mélange d'eau et de son.

même selon la saison, pourvu que l'année soit un peu favorable, ne nous manquent point, les fraises, les framboises et les mûres y sont en telle quantité qu'il n'est pas croyable. Nous y cueillons force raisins, et assez bons. »

Le cérémonial des festins

Les repas familiaux autour de la sagamité se déroulent très simplement. Il n'en est pas de même des festins, qui sont nombreux, variés et obéissent à un cérémonial particulier.

D'abord l'invitation. Une formule consiste à jeter dans la cabane quelques bûchettes ou des grains de porcelaine et à crier : « Vous êtes invités »; les matrones les ramassent et envoient au festin autant de membres de la famille qu'il y a de bûchettes ou de grains.

Les invités se rendent à la cabane où doit avoir lieu le festin. En les attendant, l'hôte entonne quelques chants où il évoque des légendes anciennes. Une heure après, un orateur inaugure le festin en faisant le compte des invités, puis il nomme celui qui offre le festin, indique le sujet qui l'a motivé et énumère tout ce qui se trouve dans la chaudière. A chaque morceau nommé, l'assistance répond « ho ». Puis l'orateur joue le rôle de gazette locale et met les invités au courant des derniers potins de la bourgade. Alors on peut manger. Le maître du festin ne participe au repas qu'en distribuant les morceaux à chacun de ses invités.

L'appétit satisfait, les discours et les chants reprennent. C'est au tour de l'hôte de présenter le plus illustre invité. Celui-ci chante sa chanson ou exécute sa danse, en présente un autre qui fait de même jusqu'aux plus jeunes. Ce qui s'appelle faire des civilités.

Les festins se divisent en deux catégories : les ordinaires, où l'on mange ce que l'on veut, quitte à emporter le surplus, et les festins « à tout manger » où il est impossible

de laisser, dans son plat, la moindre parcelle de nourriture, même si on risque d'en suffoquer. Il est toujours loisible de faire une place dans l'estomac en vomissant. Les Indiens ne s'en privent pas.

Un festin important prélude toujours à une déclaration de guerre. C'est le chef de guerre désigné qui l'offre aux guerriers qui l'accompagneront. Le menu varie peu; c'est souvent un chien rôti ou bouilli, que l'on a préalablement offert au dieu de la guerre.

Le festin à l'ours

Quand les chasseurs reviennent de la chasse à l'ours, on organise à leur intention un repas « à tout manger ». Au premier service, on présente l'ours le plus gros, tout entier, entrailles comprises. Il faut manger de tout pour respecter les usages et faire plaisir aux esprits. Ceux qui sont du clan de l'ours et qui ne devraient pas manger de la viande de leur otem n'hésitent pas à participer au festin et présentent des cadeaux pour calmer l'esprit de l'ours irrité par cette voracité dont il fait les frais.

La chair de l'ours est la plus appréciée de tous les animaux connus des Indiens. Les coureurs des bois et les Blancs en général en sont vite arrivés aussi à partager ce sentiment. Invité par les Jésuites à un dîner où l'on servit de la viande d'ours, Champlain dit à son voisin de table : « Si on savait en France que nous mangeons des ours, on détournerait la face de notre haleine; et cependant voyez combien la chair en est bonne et délicate. » Son goût délicieusement âcre le fait souvent préférer à la tendre chair du cerf et à la viande de l'orignal à saveur de sapin. Certaines tribus engraisent les ours qu'elles sont parvenues à apprivoiser à demi. On les place dans un enclos et on leur sert de la sagamité, et surtout des poissons crus, jusqu'à la date du festin. L'ourson encore au ventre de sa mère est un morceau de choix que les anciens se réservent ou qu'ils offrent en présent.

Les Sauvages sont très imprévoyants : ils s'empiffrent quand il y a pléthore et oublient souvent de faire des provisions. Aussi sont-ils parfois exposés à la famine. Mais celui qui a des réserves n'hésitera pas à les partager avec son voisin dans le dénuement.

Cannibalisme

Le cannibalisme n'a jamais été qu'accidentel et provoqué par instinct de vengeance en temps de guerre ou pour absorber un peu du courage de la victime. D'ailleurs le rite des festins au cours desquels le mets principal est le corps dépecé d'un prisonnier mis en chaudière diffère du cérémonial des festins ordinaires. Quand le plat de résistance est un ours, un cerf, un poisson, même un chien, la tête de l'animal est, par respect de l'autorité, réservée au chef ou au capitaine. S'il s'agit d'un prisonnier de guerre, la tête va « au plus malotru de la compagnie », selon l'expression de Le Jeune, qui affirme de plus avoir vu « des Sauvages en notre cabane parler avec appétit de la chair d'un Iroquois et louer sa bonté en mêmes termes que l'on ferait de la chair d'un cerf ou d'un orignal ». Ces gens toutefois sont l'exception. La plupart des Indiens n'apprécient pas la chair humaine.

IV. — NOTIONS D'HYGIÈNE

Les missionnaires et les chroniqueurs ont tellement insisté sur la malpropreté des Indiens qu'on nous croira mal venus de leur accorder des notions d'hygiène.

Pourtant ils en possédaient les bases essentielles, dont la principale : l'eau. Aussitôt né, l'enfant est porté au ruisseau le plus proche. Si l'eau est froide, la mère frotte un peu plus le fragile épiderme. L'allaitement, qui se prolonge jusqu'à trois et quatre ans, a aussi un but sani-

taire : il fortifie l'ossature. Dans la plupart des tribus, un des jeux préférés des enfants est la nage ou simplement le barbotement dans l'eau. Pour acquérir l'agilité, ils pratiquent couramment la course à pied, le tir à l'arc et l'acrobatie dans les arbres.

La suerie

Chez les adultes, l'hygiène naturelle est la suerie, dont nous avons déjà dit un mot en parlant des sorciers. Tous les Indiens soucieux de leur état physique pratiquent cette méthode. Comme Mme de Sévigné, ils auraient pu écrire : « J'ai achevé aujourd'hui ma douche et ma suerie. Je me crois à couvert des rhumatismes pour le reste de ma vie. »

Selon Sagard, « c'est le remède le plus propre et le plus commun qu'ils aient pour se conserver en santé, prévenir les maladies et leur couper chemin ». « Voilà la meilleure de leur médecine », écrit de son côté le père Le Jeune, qui a laissé une description vivante de la première scène du genre dont il a été témoin : « Je m'en allai voir ces nouveaux hôtes; comme j'étais dans leur cabane, j'entendais chanter deux hommes sans savoir où ils étaient. Je regarde dans toute la cabane, je ne les vois point. Et cependant ils étaient tout au milieu, renfermés dans un four, où ils se mettent pour se faire suer. Ils dressent un petit tabernacle fort bas, entouré d'écorces et tout couvert de leurs robes de peaux. Ils font chauffer cinq ou six cailloux qu'ils mettent dans ce four où ils entrent tout nus. Ils chantent là-dedans incessamment, frappant doucement les côtés de ces étuves. Je les vis sortir tout mouillés de leur sueur. »

Après cette opération, ils courent se jeter à la rivière et se frictionnent la peau de la tête aux pieds. Même en voyage, les Indiens éprouvent le besoin de pratiquer la suerie. Ils dressent une tente de fortune, entourée de larges écorces, et s'y engouffrent à trois ou quatre.

Les femmes pratiquent aussi le bain de la « suerie ». Elles s'y exercent en groupe, comme les hommes, mais jamais dans la tente de ces derniers. De même, chez certaines tribus, les hommes et les femmes, même s'ils sont mariés, ne se baignent jamais de compagnie dans une rivière.

C'est encore par souci d'hygiène, soit pour se prémunir de la contamination des piqûres de moustiques et se protéger des intempéries, qu'en été ils s'oignent le corps et les membres de graisse d'ours après le bain. Le missionnaire Biard n'en appréciait guère l'odeur, surtout quand il confessait ses néophytes micmacs avant leur départ pour les grandes chasses. Question d'habitude sans doute, car bien des coureurs des bois et des découvreurs, comme Nicolas Perrot, ont adopté cette méthode et s'en sont bien trouvés.

V. — VÊTEMENTS ET PARURES

Jacques Cartier a rapporté, lors de son deuxième voyage à Québec, que les Indiens étaient « vêtus de peaux de bêtes et assez pauvrement ». L'essentiel du vêtement des Indiens est la peau d'un animal. Le Sauvage a fait macérer la peau assez longtemps dans l'eau, l'a raclée et l'a fait sécher en la frottant avec ses doigts; puis il y a ajouté un peu de cervelle d'animal pour l'adoucir. Il reste à la faire fumer après l'avoir suspendue sur les perches près du feu de la cabane.

Le brayet

Les hommes portent habituellement un « brayet », sorte de pagne de peau large de douze centimètres, long d'une cinquantaine, qui passe entre les cuisses et qui se replie, devant et derrière, après avoir été glissé sous une corde

de boyau. Il arrive que les jeunes guerriers ne s'encombre même pas de cet appareil vestimentaire. Au-dessus du brayet, l'homme peut enfiler une tunique de peau de chevreuil, mince et légère, sans poils, aux rebords frangés. Hurons et Iroquois l'utilisent quelquefois; plus souvent ils gardent le torse nu. Les jambes sont protégées en hiver par des bas sans pied appelés mitasses qui, faits de peau souple, s'ajustent à mi-cuisses et tiennent aux hanches grâce à la ceinture du brayet. Des souliers qu'on nomme mocassins, fabriqués avec une simple peau, sans talon, sans semelle, couvrent le pied. La technique en est simple : on fronce un peu la peau sur les doigts de pied, on la coud avec des cordes de boyau à une petite languette de cuir. Il ne reste plus qu'à passer à travers des trous ménagés dans la peau, le long de cette couture, une courroie qui sera liée au-dessus du talon, après avoir été serrée et croisée sur le cou-de-pied.

Cet attirail vestimentaire est des plus simples. Malgré leur robuste constitution, les Sauvages doivent mieux se couvrir l'hiver. Ils utilisent alors une robe qui n'est qu'une pièce carrée de peau d'élan ou de cerf ou un assemblage de plusieurs peaux cousues et frangées. Ils s'en vêtent comme d'une cape.

Avec le voisinage des Européens, les Indiens ont légèrement transformé leur costume; la chemise de toile remplace la tunique, les brayets et les mitasses sont d'étoffe, tandis que la robe n'est plus qu'une couverture de laine. Il arrive même que certains chefs indiens, en mal de coquetterie, portent un capot, sorte de justaucorps à la française.

Le vêtement féminin

Le vêtement féminin diffère par la pièce principale. A la place du brayet, la femme algonquine porte une robe sans manches, nouée sur les épaules, et qui tombe jusqu'à

mi-jambes, tandis que l'Iroquoise et la Huronne préfèrent une jupe ceinte sur les reins et qui descend jusqu'aux genoux. La jupe porte souvent des figures peintes et une bordure de poils de porc-épic. Les Indiennes la complètent ordinairement d'une tunique, quoique certaines jeunes filles s'en passent facilement.

Mocassins et robes sont aussi du domaine vestimentaire féminin, avec — coquetterie oblige — d'attrayantes broderies en poil d'élan ou de porc-épic. Leurs mitasses montent jusqu'aux genoux où elles sont attachées par des jarretières aux jolis motifs de décoration.

La coiffure

La coiffure présente un côté original. Les Hurons, on l'a vu, ont vraisemblablement tiré leur nom de leur coupe de cheveux : tempes largement dégarnies jusqu'à la nuque ne laissant qu'une frange médiane de cheveux. Les Iroquois laissent croître leurs cheveux sur un seul côté, les ajustent alors en formes capricieuses, souvent en conques près de l'oreille, après les avoir généreusement graissés. De petits toupets de cheveux roulés, deux, trois ou quatre peuvent compléter cet arrangement et permettent d'y fixer des morceaux de porcelaine, des plumes multicolores. Parfois les toupets cèdent la place à de petites tresses qui garnissent aussi bien le front que les côtés et la nuque.

Les femmes algonquines sont très fières de leur chevelure. Elles l'entretiennent avec beaucoup de soin, et se croiraient déshonorées si on la leur coupait. Leurs cheveux d'un noir soutenu, passés régulièrement à la graisse d'ours, poussent à leur gré. Les Huronnes et les Iroquoises partagent leurs cheveux des deux côtés de la tête, les lient en tresses et les glissent parfois dans une peau d'anguille passée au vermillon écarlate. La chevelure est enduite aussi d'écorce concassée pour être fortifiée et d'huile de tournesol pour être préservée de la vermine.

Les tatouages

L'attribut le plus significatif du guerrier reste la peinture sur la peau. Dans de nombreuses occasions, guerre, chasse... il lui faut décorer son visage et les parties du corps qui sont visibles, pour se camoufler ou pour impressionner l'ennemi. Les couleurs employées sont tirées de certaines terres et de quelques écorces d'arbres.

Les motifs varient à l'extrême, des esquisses de Bécard de Granville présentent ordinairement ces décorations : sur le torse : un soleil par exemple ; sur les bras, sur les cuisses, sur les jambes : des figures géométriques, petits losanges ou rectangles alignés. La tête porte aussi sa décoration, sur le front, sur les joues. On rencontre souvent des reproductions stylisées d'animaux, la tortue entre autres.

A cette parure les hommes ajoutent du duvet d'oiseau dont ils parsèment leur chevelure, des poils d'animaux placés au gré de chacun. Aux oreilles, au nez même, pendent des porcelaines, des plumes d'oiseaux, des griffes, des ongles, des serres, des pattes, de petites cornes, tout un attirail propre sans doute à inspirer le respect et à porter le témoignage de qualités de chasseur.

Ce sont là décorations éphémères. Mais il en est de définitives, identiques à de vrais tatouages. Le sujet qu'elles représentent est un animal, un objet, des feuillages, en rapport souvent avec le dieu tutélaire. Ainsi on peut identifier un individu en décrivant les diverses « figures » gravées sur son visage. Voilà un passeport difficile à modifier !

Comment s'y prend-on ? On trace sur la peau bien tendue l'inscription que l'on veut y faire figurer. Avec une arête de poisson ou une aiguille on pique de proche en proche, le long du trait, jusqu'à en faire sortir du sang. Puis on frotte du charbon pilé ou d'autres couleurs

bien pulvérisées qui ne s'effaceront pas, car le produit s'est insinué sous la peau. C'est un procédé peu hygiénique, qui provoque souvent inflammation et fièvre.

Les femmes ne sont pas en reste : elles passent sur leur visage quelques lignes de vermillon ou de quelque autre couleur, fort joliment d'ailleurs.

VI. — LES JEUX, LES DANSES

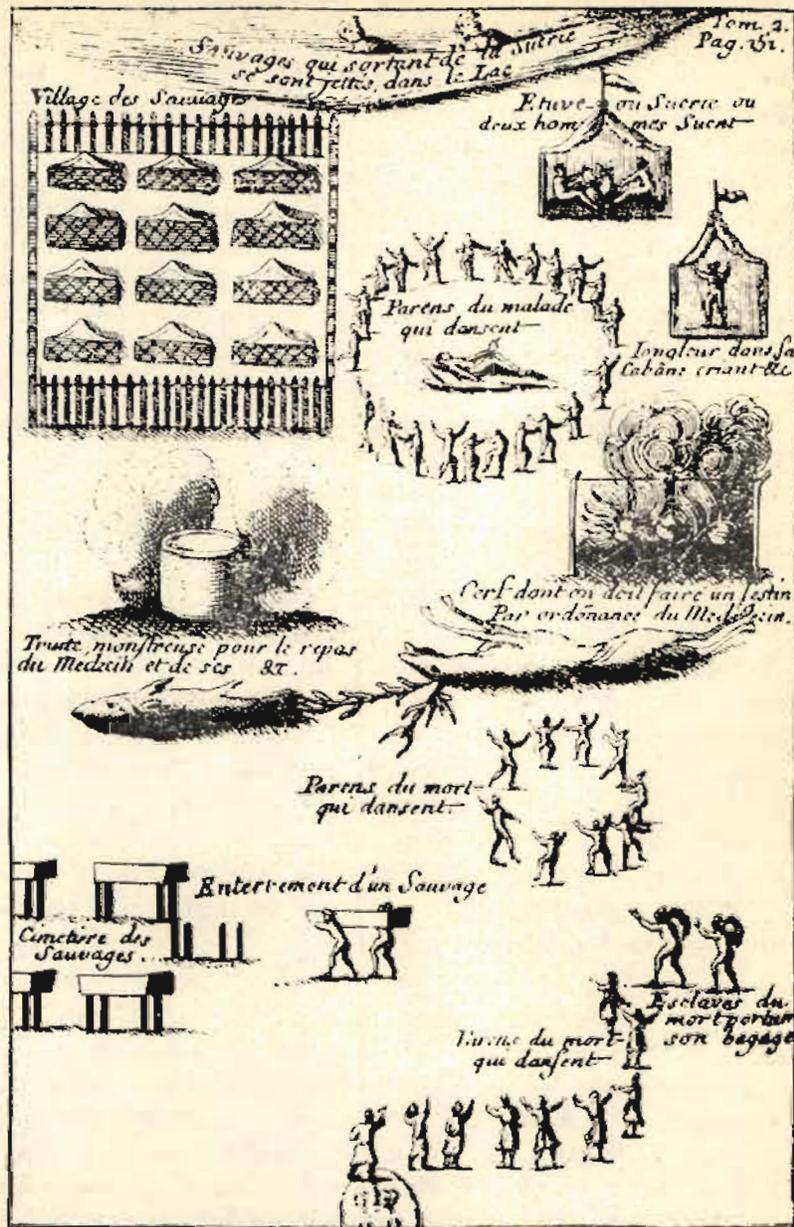
Les Sauvages ont pour le jeu une passion aveugle. Ils y risquent allégrement tout ce qu'ils possèdent, même leur liberté. Les joueurs se divisent en deux camps. Des villages voisins engagent tous leurs biens. Lafitau a été témoin de l'enjeu de tels paris : pelleteries, porcelaines, ustensiles, armes, pièges, habits, tout ira au vainqueur!

En de telles occasions, les joueurs se préparent à la cérémonie par l'invocation des esprits et par un jeûne rigoureux : ni boire, ni manger, ni fumer pendant plusieurs jours.

Le jeu des osselets

Le jeu de hasard le plus en vogue est le jeu du plat ou des osselets. Chaque joueur en utilise de six à huit. Ces osselets comportent six faces inégales dont les deux principales sont peintes, l'une en noir, l'autre en blanc jaunâtre. Chaque joueur les fait sauter en l'air d'un coup de main. Si, en retombant, les osselets présentent la même couleur, celui qui a joué marque cinq points; la partie est de quarante points.

Celui qui gagne continue la partie avec un autre joueur. Lafitau prétend que c'est un des plus grands plaisirs du monde de les voir jouer, « tant ils paraissent ardents et animés ». Les habitants du village assistent la plupart du temps à ces joutes, et il arrive que le village soit lui-



Scènes typiques de la vie des Indiens.
(Croquis de la Hontan.)

même l'adversaire. Il délègue alors ses pouvoirs à un champion. Les spectateurs prennent part au déroulement du jeu en se contorsionnant, en apostrophant les osselets, en criant. Le jeu peut durer de cinq à six jours.

Un jeu d'esprit, le jeu de pailles, consiste à calculer rapidement à l'aide de paquets de petits joncs longs de cinq centimètres. On prend un paquet de deux cent une pailles que l'on remue bien. Puis on sépare celles-ci très rapidement et on les groupe en paquets de dix avec un os pointu. Chacun choisit le sien, celui qui prend le paquet de onze a gagné. Le total des points pour enlever la partie est de quatre-vingts.

Le grand sport de la crosse

L'effort physique est concrétisé par un jeu, celui de la crosse. Deux poteaux sont dressés, séparés par une grande distance. Les joueurs, nombreux, se partagent en deux camps. A l'aide d'une sorte de raquette, dont le manche est long et recourbé, il faut envoyer la balle jusqu'au poteau de l'adversaire; la balle ne doit pas tomber à terre, ni être touchée avec les mains.

C'est un jeu violent : les coups pleuvent et, en fin de partie, les écopés sont nombreux. Qu'importe, l'enjeu de ces compétitions étant toujours un festin, on oublie alors toutes les fatigues.

La danse

Les Sauvages dansent. La musique indienne est très élémentaire. Elle ignore la gamme, et se contente de sons vocaux, nullement mélodiques, accompagnés par deux instruments : le *chichikoué*, que l'on agite à intervalles réguliers pendant la danse, produit un bruit de crécelle; le tambour qui scande, sans interruption, les mouvements des danseurs.

Chez les Hurons, le chichikoué accompagne toujours le chanteur. Un battement de chichikoué représente une croche; mais le chanteur ne suit pas servilement ce rythme, il s'arrête, reprend son souffle, quand il lui plaît, tandis que le chichikoué continue sa crissante mélodie. Le chant de la découverte est une reprise continuelle du même leitmotiv pendant que l'on improvise une pantomime, toujours au bruit du chichikoué. Le danseur mime un guerrier à l'affût, il fait signe qu'il a découvert un ennemi; le chant s'exprime à mi-voix et va crescendo jusqu'à l'explosion finale des cris de guerre. Le cri de guerre de l'Indien peut être obtenu en lançant une note très forte en fausset et en frappant, en même temps, à plusieurs reprises sur sa bouche.

La danse du feu

La danse du feu comprend un accompagnement de tambour et de chichikoué. Le chanteur agite le chichikoué et le thème musical revient sans cesse avec des sons demi-articulés.

Cinq ou six femmes entrent dans la cabane où a lieu la danse, se rangent côte à côte sur une même ligne devant le feu, les bras pendants, chantent et dansent en faisant quelques pas en arrière, quelques-uns en avant, cela pendant près d'un quart d'heure.

Le feu est alors éteint. Un homme se lève et va danser seul, un charbon allumé entre les lèvres, tandis que chichikoué et tambour continuent de retentir. Les Sauvages ont connaissance d'une plante qui insensibilise au feu la partie qui en est frottée. La danse du feu dure jusqu'à l'aube.

La danse du calumet

La danse du calumet est de type militaire. Seuls les guerriers y chantent et dansent. Leur visage est peint

comme s'ils allaient entrer en guerre, leur tête est ornée de plumes. Le calumet, décoré lui aussi, est placé en un lieu très apparent. L'orchestre, chichikoués et tambours, et les danseurs se groupent autour du calumet. Les spectateurs sont disséminés par petits groupes, les femmes séparées des hommes, tous revêtus de leurs plus beaux atours.

Près de l'orchestre se dresse un poteau. A la fin de chaque phase de la danse, un guerrier s'approche du poteau et lui assène un coup de hache. A ce moment l'assemblée observe un grand silence tandis que le guerrier raconte, à haute voix, quelques-unes de ses prouesses. Tous manifestent leur admiration par des cris à la fin du récit. Souvent cette danse du calumet est organisée en l'honneur d'un nouveau commandant militaire européen, ou pour marquer la conclusion d'un traité d'alliance ou de paix. Le calumet, fabriqué pour la circonstance, porte alors des décorations hiéroglyphiques qui rappellent l'objet de la manifestation. Ainsi, en cas d'alliance, on dessine deux hommes se tenant par la main et portant de l'autre un calumet. Les danses sont aussi prescrites par les médecins pour chasser l'esprit du mal. Elles se dansent en rond, femmes et hommes séparés, sans rompre le cercle, et en gardant la mesure. L'esprit, lassé sans doute par la monotonie de cette chorégraphie, est obligé de capituler.

VII. — NIVEAU INTELLECTUEL DE L'INDIEN

Témoignages

« Ces peuples qu'on dit sauvages » possèdent des ressources spirituelles insoupçonnées, qui ont agréablement surpris les premiers Blancs qui les ont fréquentés. Ceux-ci ne craignent pas même de les comparer à certaines classes

des gens de leur pays d'origine. Voici quelques témoignages révélateurs.

Le père François du Péron : « Ils ont quasi tous plus d'esprit en leurs affaires, discours, gentilleses, rencontres, souplesses et subtilités, que les plus aisés bourgeois et marchands de France. »

Brébeuf : « Quasi tous ces esprits sont naturellement d'une assez bonne trempe, ratiocinent fort bien, et ne bronchent point en leurs discours; quelques-uns même semblent être nés à l'éloquence. » De Brébeuf encore, ce témoignage : « Ajoutez que l'honnêteté, la courtoisie et la civilité, qui est comme la fleur et l'agrément de la conversation ordinaire et humaine, ne laisse pas encore de se remarquer parmi ces peuples. »

La Hontan : « Kondiaronk dit le Rat brillait dans la conversation particulière, et on prenait plaisir à l'agacer pour entendre ses reparties, qui étaient toujours vives, pleines de sel. » Cette opinion sur Kondiaronk est confirmée par La Potherie : « Il avait les sentiments d'une belle âme et n'était sauvage que de nom. »

Le père Vivier : « Voyons les Sauvages en particulier : on n'en a que de fausses idées en Europe. A peine les croit-on des hommes. On se trompe grossièrement : les Sauvages, et surtout les Illinois, sont d'un caractère fort doux et fort sociable ; ils ont de l'esprit, et paraissent en avoir plus que nos paysans, autant au moins que la plupart des Français, ce qui provient de cette liberté dans laquelle ils sont élevés. »

« *Esprit de bonne trempe* »

Le père Le Jeune, ce vieux routier de la première époque de l'arrivée des Blancs, à qui nous faisons souvent appel parce qu'il est un judicieux observateur, place à un niveau passablement élevé l'éveil spirituel de ces peuples. Encore n'a-t-il connu que les moins développés

d'entre eux, les nomades montagnais et algonquins. La vue d'ensemble qu'il donne dans la *Relation* de 1634 mérite d'être retenue :

Pour l'esprit des Sauvages, il est de bonne trempe. Je crois que les âmes sont toutes de même estoc et qu'elles ne diffèrent point substantiellement. C'est pourquoi ces barbares, ayant un corps bien fait et les organes bien rangés et bien disposés, leur esprit doit opérer avec facilité. La seule éducation et instruction leur manque. Leur âme est un sol très bon de sa nature, mais chargé de toutes les malices qu'une terre délaissée depuis la naissance du monde peut porter. Je compare volontiers nos Sauvages avec quelques villageois pour ce que les uns et les autres sont ordinairement sans instruction ; encore nos paysans sont-ils précipités. Et néanmoins je n'ai vu personne jusqu'ici de ceux qui sont venus en ces contrées, qui ne confesse et qui n'avoue franchement que les Sauvages ont plus d'esprit que nos paysans ordinaires.

Parlant des petites Algonquines pensionnaires chez les Ursulines de Québec vers 1640, Marie de l'Incarnation note qu'on « ne les prendrait jamais pour des Sauvages, tant elles ont de grâce et d'adresse en ce qu'elles font, et elles sont si dévotes et ferventes qu'on ne dirait pas qu'elles sont nées dans la barbarie ». De son côté le père Le Jeune remarque que les mêmes jeunes Indiennes « ont le corps bien fait, elles sont capables de civilité. Elles sont grandement adroites à faire tous les petits ouvrages, et les autres petites fonctions du ménage qu'on leur enseigne. »

Rhétorique indienne

Brébeuf, à qui nous devons nous référer sans cesse, comme à Le Jeune, s'essaie à traduire le discours d'un chef huron qui l'a particulièrement frappé. Il craint que la traduction ne prive le texte original « de la grâce qu'il avait dans la bouche de son auteur ». A son avis, la harangue du capitaine passerait « au jugement de plusieurs pour une de celles de Tite-Live, si le sujet le portait ; elle me sembla fort persuasive ». Cette opinion de Brébeuf

est confirmée par d'autres missionnaires et par les explorateurs. Voici comment l'annotateur du *Journal des Jésuites* décrit sa réaction après avoir écouté la réponse improvisée du chef Capitanal à une allocution de Champlain : « Rhétorique aussi fine et déliée qu'il en saurait sortir de l'école d'Aristote ou de Cicéron. »

Que de sérieux Jésuites associent le raisonnement des indigènes à la pensée des classiques anciens, ce rapprochement ne manque pas de nous étonner.

Les arts

La plupart des tribus indiennes possèdent un sens artistique et une dextérité comparables et parfois supérieurs à la plupart des peuples primitifs. Il reste peu de reliques complètes. Nous devons nous fier dans ce domaine à l'opinion des contemporains.

Tous admirent particulièrement le *wampum*, collier ou ceinture de coquillages, dont le subtil agencement des teintes, qui vont du vert pâle au rouge pourpre, se marie aux nuances de la nacre. L'habileté artistique consiste à tailler ces coquillages de façon à leur donner la forme voulue et à les polir au sable fin tout en conservant le chatoiement des teintes. Nous savons que le *wampum* a longtemps servi de monnaie d'échange. Mais leur valeur artistique se manifeste aussi dans la broderie des articles de toilette et de parure pour les femmes, et des habits de cérémonie pour les hommes.

Les peuples de la région maritime, source de la matière première — comme nous l'avons vu au début de ce livre —, réussissent des œuvres d'une particulière richesse qu'ils vont échanger contre des fourrures aux tribus des forêts du centre.

Œuvres artisanales

Avec les moyens sommaires qu'elles possèdent, les femmes accomplissent des merveilles d'agencement de

couleurs. On a vu précédemment avec quelle habileté elles fabriquaient et ornaient les vases et la poterie en général. Elles brodent aussi sur les corbeilles d'écorce les piquants du porc-épic, après les avoir teints. De même font-elles des bracelets et des ceintures dont elles se parent aux jours de fête et de danse.

« Ces broderies de piquants de porc-épic sont souvent très bien faites, note le docteur Sarrazin, et elles ont l'avantage d'être plus durables que nos broderies de soie, et même que nos broderies d'or et d'argent. »

La poterie

Dans le cadre de leur vie artistique les Iroquois et les Hurons ont découvert et mis au point quelques éléments de poterie. Gabriel Sagard a signalé la méthode de fabrication des vases hurons par les femmes.

Elles ont l'industrie de faire de fort bons pots de terre, qu'elles cuisent dans leur foyer fort proprement et sont si forts qu'ils ne se cassent point au feu sans eau comme les nôtres... mais ils se cassent au moindre heurt. Les Sauvagesses les font, prenant de la terre propre, qu'elles nettoient et pétrissent très bien entre leurs mains, et y mettent je ne sais par quelle science, un peu de graisse pilée parmi, puis la masse étant réduite comme une boule, elles y font un trou au milieu avec le poing, qu'elles agrandissent toujours en frappant par-dehors avec une petite palette de bois, tant et si longtemps qu'il est nécessaire pour les parfaire ; ces pots sont de diverses grandeurs, sans pieds et sans anses, et tous ronds comme une boule, excepté la gueule, qui sort un peu en dehors.

Les Iroquois utilisent les mêmes procédés mais fabriquent une poterie mieux finie, plus élégante aussi. Le vase iroquois a généralement vingt-cinq centimètres de diamètre avec une ouverture de cinq centimètres terminée en col présentant une saillie prononcée. Cette disposition permet de saisir le vase à l'aide de deux bâtons flexibles pour le déplacer, sans se brûler.

Un autre procédé de fabrication semble avoir été em-

ployé. Les Indiens enduisent « d'argile très plastique l'intérieur d'un panier d'osier sphérique ». Ils font cuire l'ensemble, l'osier brûle et seule l'argile durcie demeure. Ces vases servent à faire la cuisine, mais les Sauvages en fabriquent d'autres, plus petits, qui sont utilisés pour conserver des aliments, dans les cérémonies funèbres en particulier. Ils sont décorés au moment où l'argile, encore humide, peut être marquée. Les Sauvagesses utilisent souvent leur peigne en os qui laisse les stries sur l'argile ou un épi de maïs séché qui marque régulièrement le vase de ses grains. Elles y ajoutent parfois des coquillages.

L'éloquence

Un Indien qui aspire à devenir chef doit posséder cinq qualités de base, que Brébeuf énumère ainsi par ordre d'importance : esprit, éloquence, magnificence, courage et sage conduite.

Le don de la parole est donc plus apprécié que la bravoure.

Les chroniqueurs sont unanimes à souligner le respect des Indiens pour cet art. Certains refusent le poste de chef pour l'unique raison « qu'ils n'ont pas le discours en main ». Le Jeune, pour sa part, regrette que les missionnaires soient si dépourvus de ce talent, car « ils seraient tout-puissants parmi eux ».

Cette éloquence n'a rien du style pompeux et du verbiage. « Elle est toute simple et nue, et cependant elle gouverne ces peuples », note encore Le Jeune, qui voudrait bien en être doué. On a résumé ainsi ses principales caractéristiques : lenteur, gravité, clarté. On comprend que les Français ont été impressionnés de la sereine majesté des chefs de tribus, quand ils expriment calmement et fermement leurs sentiments, vêtus de leurs costumes d'apparat, entourés de leurs sujets, assis et silencieux, à la manière des sages antiques.

Les orateurs, nous le savons, utilisent couramment la métaphore, qu'ils empruntent la plupart du temps aux éléments de la nature. « Ononthio, dit un ambassadeur iroquois au gouverneur de Québec, tu as dispersé les nuages. L'air est maintenant pur. Le firmament est clair. Le soleil brille à nouveau. Aucun orage ne nous séparera jamais. Les craintes de mon peuple sont dissipées. Je m'en retourne satisfait. »

Quelques exemples

Comme les Indiens n'ont pas laissé de littérature écrite, les bribes de leurs conversations et de leurs discours qui ont été conservées prennent une signification précieuse.

Ces indigènes possèdent une imagination à la mesure de leur pays : elle est vaste, riche, spontanée et généreuse. Les improvisations recueillies et notées par les interprètes sont, de l'avis même de ces derniers, une bien pâle image de la réalité, car il est impossible de saisir et d'exprimer tout ce que leur langue a d'imprévu et d'imagé.

De passage au cap de la Madeleine, le chef iroquois Garakonthié apprend la mort de son ami et protecteur, le missionnaire Simon Le Moyne, que les Indiens ont surnommé Ondessonk. Il se fait conduire au lieu de la sépulture, et se recueille quelques instants. Puis, les yeux fixés vers la tombe, il exprime ses sentiments.

Ondessonk...

M'entends-tu du pays des morts où tu as passé si vite ?

C'est toi qui as porté tant de fois la tête sur les échafauds des
[Agniers ;

C'est toi qui as été courageusement jusque dans leurs feux, pour
[en arracher tant de Français ;

C'est toi qui as semé la paix et la tranquillité partout où tu
[passais ;

C'est toi qui as fait des fidèles partout où tu demeurais.

Nous t'avons vu assis avec nous sur nos nattes du Conseil décider
 [de la paix et de la guerre ;
 Nos cabanes se sont trouvées trop petites quand tu es entré ;
 Nos villages étaient trop étroits quand tu t'y trouvais,
 [tant la foule était grande pour t'accueillir.
 Maintenant, nous te pleurons, parce que nous t'avons perdu.
 Nous avons perdu notre père et notre protecteur.
 Ondessonk, nous ne t'oublierons jamais.
 Nous te reverrons au pays des esprits.

De la même veine et de la même inspiration est cette allocution prononcée par un chef abénaqui, et conservée dans une collection de manuscrits. Elle marque la joie de la tribu de revoir l'ancien gouverneur de Trois-Rivières, qui est devenu gouverneur général de la Nouvelle-France, après un séjour en Louisiane.

Père, depuis ton départ nous n'avons cessé de désirer ton retour ;

Ho !... (Cri approbateur des indigènes présents.)

Nos cœurs ont séché de tristesse et nos yeux appesantis et comme fermés dans un profond sommeil, n'ont plus vu les beaux jours que ta présence avait fait briller sur nos rivages.

Ho !...

Le ciel nous a toujours paru comme obscurci par d'épais nuages ;
 Les rosées si abondantes, qui fertilisent nos campagnes, se sont refusées à nos désirs, et nos champs en ont séché de douleur.

Ho !...

Depuis ton absence, notre jeunesse a abandonné ses innocents plaisirs ;

Leurs chichikoués, aux sons desquels ils accordaient leurs cadences, n'ont eu pour eux que des sons lugubres.

Ho !...

Mais ta présence aujourd'hui, comme un nouveau soleil qui éclaire, porte dans tous nos membres, et dans nos cœurs que nous venons t'offrir, une nouvelle ardeur pour combattre sous tes armes.

Ho !...

Le chant d'un martyr

Le huron chrétien Jacques Oachouk est fait prisonnier et va périr sur le bûcher. Au lieu de chanter ses prouesses de guerre, comme c'est la coutume, il improvise une prière :

Ne me plaignez point ;
 Ne m'estimez pas malheureux.
 J'aurai la paix dans l'autre vie.
 Je ne crains pas les feux,
 Les feux que mon sang pourrait éteindre.
 Cette vie ne m'est rien.
 Dans l'autre vie est la paix.
 J'y serai bientôt.

La *Relation* de 1657, qui rapporte l'incident, note que Oachouk « poussait ce chant d'une voix si puissante qu'il se faisait entendre presque de demi-lieue, l'eau et le vent portant sa voix jusqu'à nous ».

Le chant

Les sentiments de l'Indien s'expriment aussi par le chant.

Parfois c'est purement une forme d'onomatopée, ou encore l'expression mélodique d'un rêve ou d'un espoir dont on veut prolonger la volupté. Le Jeune note qu'il a souvent ouï le Sauvage qui l'accompagnait fredonner constamment une chanson sur trois mots : *Kaie, Nir, Khi-gatoutaouim*, ce qui peut se traduire par : « Tu feras quelque chose pour moi », ou : « Tu m'aideras quand je serai dans la misère. » L'air est « grave et pesant ».

Comme pour l'éloquence, l'Indien a, dans le chant, une grande facilité d'improvisation. Tout lui est prétexte à paraphraser. Ses chansons grivoises, servies surtout lors de fêtes et de souïeries, ont même scandalisé les Blancs. Les interprètes se sont toujours refusés à les traduire parce que, disent-ils, elles perdent tout leur charme quand elles

sont privées de mimique. Il en est de même d'ailleurs des chants de départ en guerre. Les mots seuls sont sans valeur, et souvent intraduisibles.

La science des nombres et le calcul du temps

Il convient sans doute de dire un mot de la façon de compter des Indiens, qui diffère totalement de celle des Blancs.

La façon de compter, du moins chez les peuples de l'Est, est plutôt élémentaire. Les uns utilisent les doigts de la main, le pouce excepté; d'autres prennent pour base de leurs calculs le chiffre deux. En certains endroits on compte jusqu'à 10, et chaque doigt représente un chiffre, en commençant par le petit doigt de la main gauche. Ainsi, le majeur de la main gauche est 3; celui de la main droite est 8. Le chiffre 6 est représenté, selon l'habitude de chaque tribu, par le pouce ou le petit doigt de la main droite. Il s'agit donc uniquement d'une comptabilité visuelle.

Le calcul du temps est fondé sur les phénomènes naturels : l'alternance du jour et de la nuit, le changement de climat, la période des semences, l'éclosion des bourgeons, l'accouplement des animaux, la tombée des feuilles, et surtout les variations lunaires.

Certaines tribus partagent l'année en douze lunes. D'autres ajoutent une demi-lune partagée entre l'année qui finit et celle qui commence. Quelques-unes compensent le surplus de jours de l'année solaire en ajoutant une lune après trente lunes consécutives. Toutes essaient de maintenir l'équilibre par des moyens divers, qui démontrent une observation judicieuse du système solaire.

Le code d'étiquette

A force de pénétrer dans la vie familiale des Indiens, les voyageurs se rendent compte de plus en plus que ces

gens sont en de nombreux domaines plus près de la civilisation que de la barbarie. Leur étiquette est empreinte d'une courtoisie raffinée et ils y sont initiés dès l'enfance. Chez plusieurs tribus, ces principes de civilité entrent en ligne de compte lors de l'élection d'un chef, d'un capitaine et aussi pour élire les femmes au Grand Conseil. La politesse, dans leur esprit, est une marque de discipline et d'intelligence.

Un espace est toujours réservé dans la maison pour le visiteur. En arrivant, l'étranger trouve sa place prête, ce qui est le témoignage le plus sincère de l'hospitalité, et on lui offre le meilleur morceau de la marmite. On écarte les chiens et les enfants curieux. On veut que l'hôte soit à l'aise et se repose. Chez certaines tribus, une règle élémentaire de courtoisie veut que le maître de la maison offre à son invité, s'il attend de lui quelque faveur, les services de sa femme ou de l'une de ses filles. Un refus est considéré comme une injure et un manque de savoir-vivre.

Lorsqu'on s'adresse à une personne, l'étiquette exige qu'on emploie les termes de parenté ou de relation sociale et non pas le nom personnel. Pour un homme ou une femme d'un âge avancé ou pour une personne de distinction, on dit : grand-père ou grand-mère. Entre gens de même âge et rang social c'est : mon oncle et ma tante. Si on s'adresse à des adolescents, on les appelle jeune frère ou jeune sœur.

Lors d'une marche ou pour entrer dans une maison, l'homme précède toujours la femme et ce, « pour lui assurer le passage ». Dans les réunions, il est impoli d'interrompre par une réflexion celui qui a la parole; de même n'invite-t-on personne à donner son opinion s'il n'en manifeste pas lui-même l'intention. Le silence est respecté comme un bien personnel. Si quelqu'un doit sortir de la pièce et passer entre le foyer et les personnes réunies, il fait une révérence et s'excuse. De même s'excuse-t-on

lorsque, par inadvertance, on frôle un voisin ou qu'on lui marche sur le pied. Après le repas, un invité remet son écuelle entre les mains de la maîtresse de maison et la remercie en disant simplement : ma mère, ou ma tante, ou ma sœur, selon le cas. Chez certaines tribus l'usage veut que si une voisine emprunte un plat ou une chaudière à cuisiner, l'ustensile doit être remis accompagné d'un cadeau, habituellement de la nourriture.

L'étiquette s'observe rigoureusement lors des festins publics, surtout lorsqu'il s'y trouve des invités spéciaux ou les plus braves guerriers. Les gens du village les accueillent en formant une haie d'honneur, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre. Quand on se groupe pour le repas, les femmes s'assoient en plaçant les deux pieds sous leur robe, les hommes, les jambes croisées. Puis l'hôte fait choisir aux invités la pièce du menu qu'ils préfèrent.

Le maître de la maison doit toujours donner le ton de la dignité parfaite et de la politesse la plus raffinée, ce qui lui assure une place de choix dans la hiérarchie sociale.

Dignité des ambassades

Les grandes ambassades iroquoises ont toujours émerveillé la colonie française, tant elles sont empreintes de dignité, de majesté même. Marie de l'Incarnation fait écho à la délégation des Onnontagués et des Tsonnontouans en 1654, qui, pourtant, est loin d'être une des plus importantes. La religieuse la commente ainsi : « C'est une chose admirable de les entendre haranguer sur les affaires de la paix : ils n'ont voulu se servir que des personnes les plus considérables d'entre eux pour être les ambassadeurs de ce traité. Ceux qui les ont entendus avouent qu'ils ont beaucoup d'esprit et de conduite. »

Frontenac, qui a participé à plusieurs de ces cérémonies

et qui est déjà enclin à la magnificence, est ébloui autant de la prestance et de l'élocution des délégués que du coloris des costumes. Ces phrases lancées dans le vent de la forêt ou qui se répercutent sur les murs du château Saint-Louis le comblent d'aise et l'enchantent. Un interprète en résumera le sens, mais le gouverneur reste sous le charme de cette éloquence spontanée et de cette volubilité naturelle.

Le traité de paix le plus spectaculaire est celui de Montréal en 1701, sous la présidence du gouverneur Hector de Gallières. L'historien Lanctôt écrit que ce fut « la plus imposante assemblée internationale de l'histoire de la Nouvelle-France ». Quinze des principales nations indigènes sont représentées par plus de treize cents guerriers, groupés par tribus dans leur costume distinctif. De part et d'autre on espère sincèrement une paix définitive. A tour de rôle, chaque chef expose son point de vue, orienté vers le désir commun.

Mais ces efforts de compréhension, hélas! comme les précédents, comme ceux qui suivront, sont inutiles. Tout au plus servent-ils aujourd'hui à nous renseigner sur le comportement de ces peuples et la souplesse de leur dialectique.

CHAPITRE IV

TECHNIQUES ET RESSOURCES

PARMI les objets typiquement indigènes faisant partie du rythme de vie quotidien, il faut signaler au premier plan les moyens de défense, les modes de déplacement et les ressources économiques.

Les Indiens savent avec adresse tirer parti des matières que la nature met à leur disposition : racines et fibres des arbres, peau et os des animaux, métaux, pierre, etc. Ils utilisent tout avec une ingéniosité subtile et une patience d'artiste.

I. — LES ARMES

Avant l'arrivée des Blancs, l'Indien ne connaît pas l'arme à feu, qui restera toujours un objet d'importation.

Arcs et flèches

L'arme principale de longue portée est la flèche, comme chez beaucoup de peuples primitifs. Elle diffère des autres en ce que les Indiens du Canada doivent, dans sa fabrication et le choix du bois, tenir compte des caprices des saisons, qui vont de l'été torride au froid rigoureux, en passant par les périodes d'humidité.

L'utilisation du bois est donc un facteur de base.

Le matériau idéal est le roseau, coupé vert ou séché, puis traité selon des recettes qui varient d'une tribu à l'autre. Dans les régions éloignées de la mer, on emploie le cœur de certains bois durs, ce qui permet un empenage à plus longue portée, nécessaire dans les prairies.

Les peuples des forêts, qui font la guerre et la chasse à l'embuscade, emploient plus volontiers une flèche courte et robuste, à pointe aiguë.

La pointe, de silex ou de quartz, que l'on préfère à l'os, est l'objet de soins particuliers. Les Algonquins sont passés maîtres dans l'art de la tailler, de l'encocher et de la polir. Cette opération terminée, la pointe est attachée au fût avec un nerf mince et plus souvent avec de fines ligatures de peau d'anguille. Chaque flèche de chasse porte la marque de son créateur, ce qui lui permet de la récupérer quand c'est possible.

Comme pour la flèche, la fabrication de l'arc varie selon les tribus. A la chasse on utilise une pièce d'arbre, une corne de ruminant. On y attache solidement un nerf séché, parfois une racine aquatique. Pour la guerre, la précision du tir exige un arc à dos renforcé de fibres de tendon. Le bois arqué est le frêne, le noyer et le chêne.

La manipulation de l'arc de guerre exige beaucoup de force et de rapidité. C'est pourquoi on en fait le jouet préféré des enfants dès l'âge de cinq ans. On organise pour eux des concours de tir, auxquels assistent les tireurs les plus renommés. Un archer est reconnu expert quand il peut tirer au moins douze flèches à la minute sans manquer l'objectif.

La précision du tir des archers indiens a beaucoup étonné les Blancs. Ce n'est pas l'effet du hasard. Les Indiens ont sans cesse amélioré leurs méthodes de fabrication. Ainsi, pour la flèche de guerre, les Iroquois ont emprunté aux Algonquins une ingénieuse technique que l'indianisant Beaugrand-Champagne décrit ainsi : « La

flèche était empennée près du talon; mais contrairement à ce qui se pratiquait chez les autres Indiens, les deux pennes, au lieu d'être horizontales, étaient posées en hélicoïde, de manière que la plume de droite partait du côté du centre pour remonter sur le dessus, et celle de gauche partait du centre pour descendre sous la flèche. On prétend que ce dispositif imprimait à la flèche un mouvement de rotation qui rendait la pointe encore plus meurtrière, et qu'ainsi les Iroquois ont montré le chemin à ceux qui ont plus tard imaginé de rayer l'âme des fusils et des canons pour en augmenter l'efficacité. »

Nous laissons aux experts en balistique le soin de résoudre ce problème.

Le tomahawk

Cette arme redoutable est le moyen de combat préféré de l'Iroquois, qui le manie avec une grande dextérité.

Sa fabrication est apparemment très simple : un bâton plutôt court auquel est fixée une pierre aiguisée. C'est toutefois un chef-d'œuvre de précision et d'habileté.

La valeur du tomahawk réside dans le choix des matériaux. On choisit la branche maîtresse d'un orme ou d'un frêne plutôt jeune et en pleine sève, et légèrement courbée. Après l'avoir tailladée dans le sens désiré, on la trempe dans l'eau bouillante pour assouplir davantage les fibres. Alors on insère la pierre, sculptée en forme de hache. Cette dernière est retenue au bois par des nerfs fins d'orignal ou de chevreuil, ou des ligaments de peau crue d'anguille verte. Après avoir séché quelques jours, de préférence au soleil, le tout se soude et fait corps commun.

Quelques guerriers fixent à l'autre bout du bâton une pierre arrondie en guise d'assommoir. Cette partie doit être fourchue et creusée à l'intérieur pour épouser la forme de la pierre, travail d'art et de précision qui se termine par les mêmes procédés de fixation.

Le tomahawk est l'arme des braves. L'Indien ne peut l'utiliser qu'au corps-à-corps et c'est alors que joue l'habileté. L'adversaire assommé, la partie tranchante du tomahawk circonscrit le cuir chevelu, ensuite arraché en un tour de main.

II. — LES DÉPLACEMENTS

Pour les expéditions guerrières ou pour la chasse, les déplacements d'été se font d'ordinaire par les cours d'eau. Alors on utilise le canot, cousin éloigné du canoë.

Le canot de bouleau

L'écorce du bouleau, qui déjà fournit à l'Indien nomade son *wigwam* d'hiver et d'été, sa hutte à suer, ses ustensiles et nombre d'autres commodités domestiques, sert aussi à construire le canot. L'Algonquin en fera un chef-d'œuvre d'équilibre et de légèreté qu'imiteront plus tard les industriels coureurs des bois.

L'écorce est détachée de l'arbre, l'hiver, après avoir été aspergée d'eau chaude pour lui rendre brusquement sa souplesse. Elle est immédiatement enroulée et remise jusqu'au printemps. La charpente du canot est faite de clisses extrêmement minces de bois de cèdre, attachées par des ligatures de peau d'anguille au carreau et aux pinces, ordinairement en bois de bouleau. L'écorce est ensuite étendue et cousue avec une étonnante dextérité. L'étanchéité est assurée par des applications de résine de pin ou d'épinette mélangées à de la graisse d'animal.

La longueur d'un canot d'écorce va de douze à dix-huit pieds. Son poids varie de trente à soixante livres. Il peut porter une charge de cinq cents à mille livres.

C'est une embarcation fragile, qu'il faut déposer avec précaution sur l'eau et l'en retirer sans faire glisser le

fond sur la grève, car les cailloux déchireraient l'écorce. A chaque arrêt, un examen s'impose. Les trous sont immédiatement colmatés et gommés. Autre précaution indispensable : se déchausser avant de prendre place dans le canot — les missionnaires ont souvent eu des reproches à ce sujet.

Dans cette frêle nacelle, les Indiens parcourent des centaines de kilomètres, traversent des lacs immenses, sautent des rapides avec une habileté inouïe. La facilité des Français à s'adapter au maniement des canots algonquins leur acquit d'emblée la sympathie des indigènes.

La principale qualité du canot d'écorce est la légèreté. Quand les rapides ne permettent plus de naviguer, le canot est retiré de l'eau et porté par un ou deux hommes sur les épaules, jusqu'à l'endroit où la navigation est à nouveau praticable. Le portage est une opération courante dans les longues expéditions.

Les Iroquois, qui ne sont guère voyageurs, doivent acheter leurs canots légers, car le bouleau ne pousse pas dans leur habitat. Ceux qu'ils construisent à l'occasion, en écorce d'orme, sont grossiers, peu sûrs, sensibles aux fluctuations de la température. De plus ils sont lourds, car clisses et varangues sont simplement des branches d'arbres. Leurs ennemis se sentent souvent en sécurité quand une grande distance les sépare de ces piètres navigateurs.

La raquette et la traîne

L'hiver impose des modes de locomotion particuliers. L'épaisseur de la neige ne permet pas de se déplacer si l'on n'a pas chaussé des raquettes. La raquette est un bois léger, durci au feu, courbé en ovale. Longue de soixante-quinze centimètres, large de vingt à vingt-cinq centimètres, la raquette comprend deux petits bâtons de traverse placés à dix ou quinze centimètres des deux extrémités. Celui

de devant est en arc de cercle pour laisser passer le bout du pied. Une série de lanières de cuir ou babiches, assez larges, joignent les bords de la raquette et évitent qu'elle ne s'enfoncé.

Chaussé de raquettes, il faut, pour bien marcher, tourner les genoux en dedans et écarter les jambes. « C'est une très bonne invention, dit le R.P. Sagard, on fait bien du chemin en peu de temps. »

La traîne est formée de deux planches de bois, de près de deux mètres, relevées d'un côté, placées parallèlement et rattachées par des courroies. On y transporte de lourdes charges : bagages, blessés, malades, et on la tire grâce à une longe de cuir qui prend appui sur la poitrine.

III. — LA CHASSE ET LA PÊCHE

Les Indiens chassent d'abord pour se procurer des fourrures, ensuite pour se nourrir, eux et leurs familles. On pourrait croire qu'en un grand pays sauvage et peu peuplé comme le Canada le gibier pullule. Sans doute est-il abondant et varié, mais l'immensité des forêts rend nécessaire, comme ailleurs, l'utilisation d'engins. On se sert des armes ordinaires : bâton, massue, collet, trappe, harpon, flèche. Parfois, surtout en période de sécheresse, on allume un feu pour forcer l'animal à sortir de sa retraite.

Le castor

Cet animal, si recherché pour sa fourrure, l'est aussi pour sa chair dont les Indiens raffolent. Voici comment ces derniers les capturent.

Les castors édifient des cabanes « en forme de four » avec des branches, de l'herbe, de la terre grasse. Chaque cabane a trois étages faits d'un plancher de joncs. La porte d'entrée se trouve sous l'eau. Les castors hivernent dans

leur cabane; ils ont pris la précaution de constituer une réserve de bois de tremble dont ils sont friands. En cas de danger, des sentinelles donnent l'alerte. Mais les Sauvages sont très habiles à retrouver la digue. Ils ne la détruisent pas, ils se contentent de creuser un trou pour vider le lac. Quand il est à sec, c'est la curée. Seuls douze femelles et six mâles sont laissés en vie. Le trou est rebouché, l'étang rempli à nouveau.

Si l'étang est gelé, les Sauvages percent la glace, près des cabanes des castors, et garnissent de rets les ouvertures. Alors, ils détruisent les cabanes, les castors se précipitent dans l'eau, viennent respirer par les trous et s'y faire capturer.

Les Indiens prennent au piège des loutres, des renards, des martres, des visons. Ils placent leurs rets sur le bord des étangs et ils vont les visiter chaque jour. Ils chassent aussi de cette façon le lièvre et le chevreuil, et c'est à la prise de ces derniers qu'on exerce les enfants et les adolescents.

La pêche

Les tribus nomades des bords du Saint-Laurent consacrent beaucoup de leur temps à la pêche. Elles ne s'aventurent guère en haute mer où pourtant la morue et le hareng pullulent. Les tribus de la rive nord savent prendre le phoque et le loup marin au harpon. Aux périodes propices, elles font, avec des appâts, échouer la baleine, dont la prise donne lieu à de grandes réjouissances, comme celle de l'ours ou de l'orignal dans les forêts du centre.

Au temps du frai, les tribus s'en donnent à cœur joie, car alors les poissons de toutes sortes remontent le cours des rivières en si grand nombre qu'il est impossible de naviguer. On les sort de l'eau avec des nasses et des récipients divers. Une branche d'arbre suffit souvent à les envoyer sur la rive. Ils sont alors cueillis dans des paniers, pêlé-

mêle, poissons d'eau douce et poissons d'eau salée : esturgeon, saumon, truite, aiglefin, flétan, merlan, morue, bar, perche, éperlan, brochet, etc., ainsi qu'une grande variété de crustacés. Toutes ces prises entrent, sans même être au préalable éviscérées, dans la marmite familiale.

La pêche à la baie Georgienne

À l'automne de 1623, Sagard accompagne les Hurons de la tribu de l'Ours dans leur campagne annuelle de pêche à la baie Georgienne. La pêche dure habituellement un mois, soit jusqu'aux premiers froids de l'hiver. En arrivant, les hommes érigent dans les îles de la rive des huttes temporaires. Les filets sont tendus le soir et retirés à l'aube. Tous les pêcheurs observent scrupuleusement les rites traditionnels. Quand les occupants du *wigwam* se sont allongés sur le dos, prêts au sommeil, un « précheur » se lève et, d'une voix forte, s'adresse aux poissons et les invite à entrer dans les filets. Certaines de ces harangues sont de belles pièces d'éloquence, car l'orateur déploie toutes les ressources de son imagination, comme s'il avait à convaincre des humains. Pendant ce temps, les hommes se lèvent à tour de rôle et, dans un murmure incantatoire, vont jeter un peu de tabac sur le feu, en hommage aux esprits. Une partie du poisson est mise chaque jour à sécher sur des claies; le reste est fumé et mis en barils. Il servira de nourriture à la tribu au cours des mois d'hiver.

Les instruments de pêche

En période ordinaire, les tribus de l'intérieur des terres utilisent pour la pêche les instruments habituels, soit l'hameçon, le harpon et le filet. Les découvertes archéologiques modernes nous permettent de déceler l'ingénio-

sité de la fabrication et la variété des formes. Les substances employées sont ordinairement le cœur du bois dur, l'os, l'écaille, la pierre et le cuivre. On donne à l'enfant, pour l'initier, une épine recourbée.

Dans les périodes où le poisson mord peu dans les rivières, on l'asphyxie en jetant dans les petits lacs et les remous des rivières l'écorce de la racine de certains arbres, en particulier le noyer.

Le « sport » de la chasse

La chasse est aussi pratiquée comme sport. L'Indien considère cette longue lutte contre l'animal, cette ruse à le découvrir, à le forcer dans son dernier refuge, comme la meilleure école, le plus net stimulant pour rester en bonne condition physique. L'homme emprunte à l'animal les ruses qui sont nécessaires à sa propre défense.

La chasse à l'ours

Plus l'animal est gros, dangereux, rusé, plus la chasse revêt d'importance et tout un cérémonial s'impose. La chasse à l'ours, par exemple, est une entreprise longuement préparée, selon des rites traditionnels.

Un chef de guerre précise à quelle époque la chasse à l'ours aura lieu. Il invite en grande cérémonie d'autres chasseurs à se joindre à lui.

Alors commence pour tous un jeûne de huit jours, très sévère puisqu'il est même interdit de boire. Tant que dure le jour, les chasseurs chantent à pleine voix. Pourquoi jeûnent-ils? Parce que l'estomac vide est propice aux songes. Les chasseurs doivent s'y appliquer pour découvrir, grâce au contact avec les esprits, le terrain de chasse où les ours seront nombreux. Certains, pour provoquer les confidences de leurs génies, n'hésitent pas à se taillader

la chair. Il faut aussi adresser des vœux aux mânes des bêtes tuées au cours des chasses précédentes.

Chacun raconte son rêve; si plusieurs guerriers ont « vu » des ours dans le même canton, c'est là qu'il faut aller chasser, à moins qu'un chasseur, dont la réputation d'habileté est reconnue par tous, n'affirme avoir vu en songe, deux ou trois fois de suite, des ours dans un autre endroit. Cette révélation faite, les autres se hâtent de rêver au même lieu, ce qui satisfait tout le monde.

Le jeûne fini et par conséquent le terrain de chasse choisi, il convient de reprendre des forces. C'est l'affaire du chef de chasse qui offre à tous les chasseurs un grand repas. Auparavant tout le monde s'est jeté dans la rivière, à moins qu'elle ne soit gelée, pour un bain purificateur.

Au repas, on mange sobrement, ce qui est préférable après huit jours de jeûne. L'hôte ne prend aucun aliment, mais raconte, tout au long du festin, les histoires de chasse — véridiques — dont il a été le héros ou le témoin. Tous invoquent à la fin les mânes des ours défunts.

Alors le départ a lieu au milieu des acclamations du village. Les chasseurs, la figure noircie, le corps peint de diverses couleurs, se dirigent vers le lieu de chasse, directement, sans contourner les obstacles, sautant ruisseaux et ravins, escaladant collines et falaises.

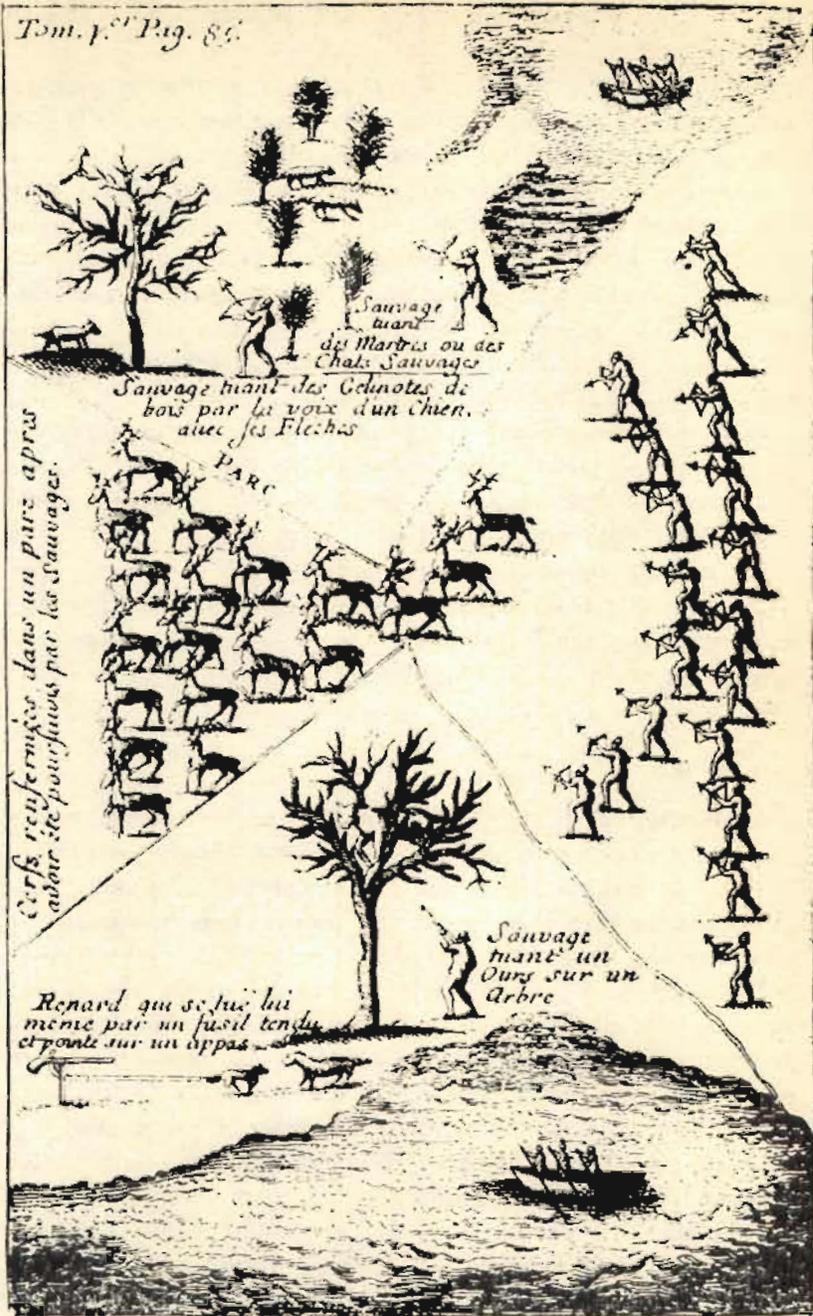
En général cette chasse a lieu en hiver, époque où la fourrure de l'ours est la plus belle et sa viande bien grasse. Les ours restent cachés dans le creux des arbres ou au fond des cavernes et ne sortent pas de ce refuge pendant tout l'hiver. Ils peuvent vivre sans se nourrir et, fait étrange, leur poids diminue peu. Ils lèchent la graisse de leurs pattes, ce qui suffit à leur subsistance.

Les chasseurs sont habiles à dépister l'ours. Dès qu'ils ont remarqué sa présence, ils forment un grand cercle à

Scènes de chasses indiennes

(d'après La Honta)





Sauvage
tient
des Martres ou des
Chats Sauvages

Sauvage tient des Colinotes de
bois par la voix d'un chien.
avec ses Fleches

PARC

Cerfs renfermez dans un parc apres
avoir été pourchassés par les Sauvages.

Sauvage
tient un
Ours sur un
Arbre

Renard qui se tue lui
même par un fusil tendu
et pointé sur un appas

près d'un kilomètre de sa retraite, et resserrent lentement autour de la bête les mailles de ce filet humain. S'il y a un ours, il est rare qu'il leur échappe.

Pareille manœuvre est reprise chaque jour. Mais gare aux mânes des ours, ils doivent être apaisés. Aussi, l'ours tué, le chasseur « lui met entre les dents le tuyau de sa pipe allumée, souffle dans le fourneau et remplissant ainsi la gueule et le gosier de l'animal de fumée, il conjure son esprit de n'avoir aucun ressentiment de ce qu'il vient de faire à son corps ».

Que de précautions! De plus, le chasseur coupe aussi le filet qui se trouve sous la langue de l'ours, et il le jettera dans le feu au retour de la chasse. Tous les chasseurs espèrent qu'il grésillera : ce sera la preuve de l'absence de ressentiment chez l'esprit de l'ours.

Le retour est triomphal. Tout le village attend impatientement le grand festin de l'ours. C'est un repas « à tout manger ».

L'orignal

L'élan d'Amérique ou orignal est aussi très recherché par les Sauvages. C'est un animal de la grosseur d'un cheval, la croupe large, les pattes hautes, la queue insignifiante, la tête très grosse, le mufle épais rappelant le chameau, les bois très larges.

La peau de l'orignal seule mériterait qu'on chasse cet animal, car elle ne perd pas son élasticité; elle sert à la fabrication des lits. Mais la chair aussi est agréable, légère et nourrissante.

Les Sauvages ont beaucoup de sympathie pour l'orignal, il est de bon augure. Heureux celui qui rêve à un orignal : il vivra longtemps!

Adaptés aux pays froids, les orignaux, l'été, broutent l'herbe, l'hiver rongent des petits arbres et c'est ainsi qu'ils se groupent dans les pépinières naturelles et y

demeurent jusqu'à l'épuisement des ressources de cette flore.

IV. — COMMERCE ET TROC

Comme en tous pays, les nations indiennes commercent entre elles, c'est-à-dire qu'elles font l'échange de denrées et de marchandises. L'immensité même du pays et la variété des ressources favorisent ces échanges.

Pendant longtemps, les Algonquins ont détenu le monopole du commerce des canots d'écorce, renommés partout. Ils les échangent contre des denrées aux peuples agriculteurs. Les tribus de la côte atlantique viennent à l'intérieur chercher des peaux de fourrure, et surtout des objets en cuivre, ce précieux métal de la région des Grands Lacs, que les Indiens savent être plus important que la fourrure. Le commerce des instruments fabriqués de ce matériau : plats, hameçons, pointes de flèche, harpons, etc., était en grande vogue entre les tribus avant l'arrivée des Blancs. Il continuera de l'être, mais les peuples qui possèdent les territoires de ces mines ont toujours jalousement gardé le secret du procédé de transformation, et personne ne cherche à exporter le cuivre à l'état brut.

Techniques simples

Les peuples atlantiques offrent en échange les magnifiques colliers de *wampum*, ce précieux coquillage qui pendant longtemps tient lieu de monnaie et fait varier la cote de cette bourse primitive. Un tarif est même fixé, comme pour les pièces de monnaie. Ainsi les perles brunes valent plus que les blanches. Une perle blanche ne vaut qu'une pièce de cuivre; une perle brune équivaut à une pièce d'argent. Dans l'enfilade des perles du *wampum*, le pouce sert d'étalon de longueur : « de l'extrémité de

l'ongle à la première articulation, il faut compter six perles ».

Ces techniques se sont imposées au cours des ans, selon le jeu de l'offre et de la demande. Tantôt elles entretiennent l'amitié, plus souvent elles provoquent des frictions, et parfois des guerres. On s'entre-tue, puis on accepte de part et d'autre des compromis, une paix temporaire. Rien ne change à travers les siècles.

Lafitau raconte le mode de commerce des nations qu'il a rencontrées.

Il se fait par voie de présent. Il y en a qui se font au chef, et en gros au corps de la nation avec qui on commerce, et qui répond par un équivalent, lequel s'accepte toujours sans y regarder de trop près, parce que cette espèce de présent peut être regardé comme une sorte de droit levé sur les marchandises. Ils trafiquent ensuite de particulier à particulier, et d'une cabane à l'autre. On envoie à l'une de ces cabanes la chose qui est en vente, de là on renvoie quelque autre chose qui en est le prix : mais si l'on n'est pas content, on la fait rapporter d'où elle est venue, et on retire la marchandise, à moins qu'on offre quelque chose de mieux ou qui agréé davantage. L'estimation et l'envie d'avoir quelque chose en règlent seules le prix. Il faut avoir bon œil avec les Sauvages ; ils jouent d'adresse, comme partout ailleurs, et ils sont un peu fripons envers les étrangers.

Avec la venue des Blancs, le *wampum* perd sa valeur comme unité monétaire. Il est vite remplacé par la peau de castor que les commerçants échangent aux Indiens contre de la verroterie sans valeur artistique, mais dont les indigènes apprécient les effets décoratifs et variés.

Le trafic des armes et de l'eau de feu

D'autres objets importés excitent aussi la convoitise : couvertures de laine, couteaux, aiguilles et fil pour les femmes, et surtout fusils et eau-de-vie.

L'exploitation des Indiens par les trafiquants amène le vice-roi Tracy en 1665 à imposer un décret pour la réglementation des échanges : une couverture vaudra six cas-

tors; un grand capot, trois; un fusil, six; un couteau, deux, et ainsi de suite pour tous les objets offerts en échange des précieuses fourrures.

Malgré ce décret, l'exploitation continue de plus belle. Les commerçants prétendent, et ils n'ont pas tout à fait tort, que le prix d'une marchandise transportée à deux et trois mille kilomètres doit être plus élevée qu'à Québec même. De plus, il y a toujours risque de perte, de vol et de naufrage. Plusieurs commerçants utilisent ce prétexte pour se livrer à une exploitation indécente. Il y a celle de l'eau-de-vie, dont nous parlons ailleurs. Il y en a d'autres, car tous les moyens sont bons pour obtenir la marchandise à vil prix. Ainsi certains traitants exigent que l'indigène empile les fourrures à la hauteur du fusil qu'il désire.

Les péages

D'autre part, certaines tribus font payer un droit de passage aux commerçants qui traversent leur domaine pour aller traiter avec d'autres, ce qui est souvent cause d'altercations, voire de menaces de guerre. Comme le prix du droit de passage n'est pas fixé, le commerçant ambulant est à la merci des chefs de ces terres. C'est le cas, par exemple, des Outaouais, dont les forêts sont traversées par les grands cours d'eau qui vont vers les régions du centre. Si une tribu commerçante veut aller plus loin, l'Outaouais examine d'abord la marchandise à troquer. Si elle lui plaît, des négociations s'engagent. Mais les Outaouais sont exigeants, car leur région renferme de riches fourrures et des mines de cuivre et d'argent. Si on ne se plie pas à leurs prétentions, ils « barrent la rivière », c'est-à-dire qu'ils bloquent le passage à tous ceux qui s'y engagent.

V. — L'ART DE LA MÉDECINE

Deux groupes se partagent le soin des maladies sérieuses : les sorciers, dont nous avons plus haut décrit les rites fantaisistes, et les personnes douées d'un sens thérapeutique réel.

Si la maladie n'est pas grave, les soins sont donnés directement par la famille. Ainsi l'ophtalmie se soigne avec de la salive, ou plus proprement, avec un bain d'euphrase. Pour soigner une petite blessure, l'Indien laisse d'abord couler le sang, la lave à l'eau pure et y dépose une couche de gomme de pin, de sapin ou d'épinette. Parfois on suce ou on fait sucer sa plaie. Les blessures reçues lors d'engagements contre des ennemis sont plus dangereuses; car il arrive que les pointes de flèches soient recouvertes de poison (aconit, varaire ou anémone des bois); le remède est la succion et l'application de cataplasmes de seneçon. Toute personne scalpée n'en meurt pas obligatoirement. Si l'hémorragie s'arrête, une petite peau neuve recouvre la plaie; mais la végétation capillaire ne repousse plus jamais malgré plusieurs traitements. La repousse des cheveux est un des rares secrets que les Indiens n'ont jamais pu arracher aux plantes non plus qu'aux parties vives des animaux. Ils s'y sont toutefois longtemps essayés, car le scalp est une marque d'infamie.

La vertu des simples

Les Indiens connaissent à merveille les propriétés curatives des plantes ainsi que des racines et écorces de certains arbres. Les recettes varient d'une tribu à l'autre, mais toutes possèdent une réelle valeur thérapeutique, même si elles sont employées différemment.

Contre les rhumatismes, on applique des cataplasmes

de plantes broyées : seneçon, sureau, véronique, écorce de frêne, le tout presque toujours mêlé à de la graisse d'ours. Une brûlure guérit sans cicatrice en appliquant un onguent tiré de la seconde écorce d'un jeune pin écrasée dans l'eau tiède, laquelle sert auparavant à nettoyer la plaie.

En cas de septicémie, la plaie est nettoyée et des suc de plusieurs plantes y sont déposés pour tirer le pus. Sinon la plaie est sucée, quelquefois par un chien. Un os rompu est bien repris et solide en huit jours. Une crise d'épilepsie peut être arrêtée par l'absorption d'un jus de racine pulvérisée qui provoque des vomissements, des évacuations nombreuses et une transpiration abondante. Une Sauvagesse guérit ainsi un soldat français. Absorber des râpures de bois de goyac et de sassafras en boisson réduit l'hydropisie. La fièvre est combattue par les lotions froides de décoctions d'herbes. Pendant leur grossesse, les Sauvagesse boivent de larges doses d'une potion de framboisier. Le chancre de la bouche et de langue se guérit en mastiquant la racine de savoyane.

Secrets bien gardés

Les Indiens acceptent rarement de livrer leurs secrets aux Blancs. La raison principale est que, d'après leur croyance, les plantes doivent être cueillies et préparées selon un certain rite pour produire l'effet désiré, ce dont les Blancs se moquent. Ainsi, l'écorce du tremble doit être arrachée de bas en haut. La méthode contraire enlève au remède toute valeur curative. Il ne faut pas cueillir de plante médicinale entre le 15 juillet et le 15 août. C'est en vertu du même principe que la gomme de sapin, connue comme l'antiseptique par excellence, doit être cueillie pendant la pleine lune. De même le fiel d'ours, reconnu efficace contre la bronchite et la tuberculose, a une particularité : le fiel d'ours mâle n'agit que sur les

femmes, et le fiel d'ours femelle que sur les hommes. Enfin la glande à musc du castor, communément appelée *rognon de castor*, autre qu'elle lubrifie les luxions et réduit les enflures, a des propriétés aphrodisiaques fort recherchées, mais elle n'agit que selon le principe du fiel d'ours.

La chirurgie

En chirurgie, certains Indiens sont d'une grande habileté et possèdent une connaissance approfondie de l'anatomie grâce aux observations provenant d'autopsies sur des cadavres d'humains et d'animaux, particulièrement les chiens.

Un exemple de dextérité est ainsi rapporté par l'abbé Casgrain. En 1662, deux soldats français sont pris par les Iroquois et emmenés en captivité. En cherchant à fuir, un des soldats reçoit une balle dans l'abdomen. La blessure est grave, mais les Indiens veulent ramener le prisonnier vivant dans leur village afin de le torturer, ils chargent l'un des leurs d'extraire la balle. L'Indien agit avec une précision digne des meilleurs chirurgiens et retire le projectile. Il bande ensuite la plaie après avoir appliqué des plantes désinfectantes. Le soldat guérit si bien que, quelques jours plus tard, il réussit à s'évader avec son compagnon et arrive à Trois-Rivières complètement guéri.

La saignée

La saignée, méthode européenne, devient vite en vogue. Le premier à l'avoir utilisée au pays des Hurons semble être l'aide-chirurgien Simon Baron, serviteur des Jésuites. La *Relation* de 1637 parle de ses réussites. « Nos médecines, y lit-on, ont eu des effets qui ont éclaté par tout le pays, et cependant je vous laisse à penser quelles médecines :

un petit cachet de séné a servi à plus de cinquante personnes; on nous en a demandé de tous côtés; et quelquefois le plaisir était que si le malade se trouvait travaillé d'une rétention d'urine, notre médecine n'opérait justement que pour cela. Simon Baron a rendu de bons services en cette occasion, car, ayant autrefois appris au Chibou (en Acadie) en une pareille nécessité à manier la lancette, il n'a pas manqué ici de pratiquer tout le long de l'hiver, et les lancettes nous ont plutôt manqué qu'à lui la bonne volonté, et à nos Sauvages le désir d'être saignés, pour en avoir vu de bons effets en la guérison de plusieurs personnes presque abandonnées. » En une autre circonstance, rapporte la même *Relation*, « Simon Baron fit plus de deux cents saignées et en un seul jour jusques à cinquante; c'était à qui lui tendrait le bras, les sains se faisait saigner par précaution, et les malades s'estimaient à demi guéris quand ils voyaient couler leur sang, entre autres un vieillard qui était à demi aveugle. Sitôt qu'il fut saigné : « Ah! dit-il, mon neveu, tu m'as rendu la « vue, je vois maintenant », tant y a qu'il se trouve sur l'heure merveilleusement soulagé. »

Rapidement, les Indiens devinrent experts en ce mode de soulagement. Ne possédant pas de bistouri ni de lancettes, ils adoptèrent soit un hameçon dont ils enlèvent l'œil, soit le plus souvent l'épine de certains arbres, après en avoir enlevé l'écorce pour la rendre plus douce. Mais l'épine est fragile et on ne peut, comme font les Français avec leurs lancettes, ponctionner une veine du pli du coude. Aussi les Indiens choisissent-ils une veine saillante du dos de la main, passent l'épine sous la veine, la soulèvent pour la fixer et la tendre, puis ils pratiquent l'incision avec une pierre aiguisée.

Les maladies vénériennes

Ils en connaissaient les atteintes bien avant l'arrivée des Blancs, mais ils possédaient pour s'en délivrer des remèdes rapides et sûrs. Ceux qui en sont atteints, observe Lamothe-Cadillac, « se guérissent en dix ou douze jours, en prenant de certaines poudres qui n'ont nul goût, qu'ils avalent avec de l'eau chaude. C'est pour cette raison qu'on ne voit point de vérolés parmi eux. Mais ils ont la malice de ne vouloir point enseigner leurs secrets aux Français, quoiqu'ils ne leur en refusent point au besoin. » Le commissaire Pouchot est un peu plus précis. Il a certainement essayé d'obtenir la recette, car il note qu'avec « le temps et les présents, on aurait pu venir à bout de leur arracher leurs secrets ». Mais voici tout ce qu'il a pu apprendre : « Ils ont une racine qui vient comme les plus gros navets et qui fait jeter les abcès intérieurs; elle se reproduit de bouture et croît dans les endroits humides ou un peu marécageux. » Et Pouchot ajoute, comme l'avait observé Lamothe-Cadillac : « Les Sauvages sont très jaloux de conserver pour eux leurs recettes. » Subtile et douce vengeance à l'endroit des Blancs!

Pour ranimer un noyé

Charlevoix décrit ainsi les moyens employés par les Hurons pour ramener un noyé à la vie : « On introduit un bout de tuyau de bois ou un roseau creux dans l'ouverture d'une vessie d'animal séchée et on la gonfle en y insufflant de la fumée de tabac. Ayant obturé le tuyau, on l'introduit dans l'anus du noyé et, en pressant la vessie, on pousse la fumée dans l'intestin. Le patient est ensuite pendu par les pieds à un arbre et la fumée lui fait rendre par la bouche l'eau avalée. » De vigoureuses frictions réchauffent le sang et hâtent la résurrection. Lafitau rap-

porte que la peuplade des Outaouais adoptait le même procédé pour les lavements intestinaux, dans les cas de maladies désespérées.

La graisse d'ours

Toutes les nations aborigènes connaissent la valeur thérapeutique et domestique de la graisse d'ours. Le premier historien de la Virginie, Beverley, dont l'ouvrage fut traduit en français dès 1712, nous renseigne ainsi sur l'usage externe que les aborigènes faisaient de ce produit : « Les Indiens pulvérisent les racines d'une espèce d'orchanette jaune qu'ils appellent *ouccoön*, et d'une sorte d'angélique sauvage, qu'ils mêlent ensemble avec de l'huile d'ours, et en font un onguent dont ils se frottent tout le corps après s'être baignés. Ils en deviennent plus souples et plus agiles et cela sert d'ailleurs à fermer les pores, en sorte qu'ils ne perdent que peu d'esprit par la transpiration. » Les Indiens de la Nouvelle-France utilisaient la graisse d'ours dans les mêmes desseins. Kalm l'a noté : « Les Indiens extraient de la graisse de cet animal une huile dont ils s'enduisent en été la figure, les mains, toutes les parties ordinairement nues du corps, pour les préserver des piqûres des cousins. Ils s'en oignent les membres quand ils ont froid ou lorsqu'ils sont accablés de fatigue ou blessés, et s'en servent pour maints autres usages. »

VI. — L'AGRICULTURE

Chez les tribus sédentaires, l'agriculture est un domaine réservé presque exclusivement à la femme.

Dès la fin du printemps, après la fonte des neiges, l'Indienne ramasse les chaumes et les brûle. L'indigène ignore le labourage en sillon et le hersage. L'unique instrument est un morceau de bois recourbé ou une pierre

plate et tranchante attachée à un bâton. La femme s'en sert pour aligner des séries de buttes de terre rondes de près d'un mètre. Elle y enfonce les graines qu'elle a auparavant fait tremper pendant quelques jours. Les rondelles de terre ont été fertilisées avec de vieilles souches émiettées et des feuilles pourries, mélangées à la terre avec une branche à trois dents. Les Micmacs et autres peuples de la côte atlantique enterrent des poissons complets en guise d'engrais autour des plates-bandes. Les tribus des Neutres, dont les grands lacs baignent les terres boisées, ont une autre technique de semence. Ils coupent les branches des arbres et s'en servent pour brûler le tronc. Après quoi ils amollissent la terre autour des souches et sèment leur maïs et surtout le tabac, leur principal objet d'exportation.

Les femmes aux champs

La propreté des terres de maïs contraste avec celle de l'intérieur de la cabane ou de la place du village. Chaque jour, à l'époque de la pousse, la femme visite son champ, arrose les racines, amollit la terre, arrache les herbes folles. « Elles jacassent comme pies », tout en s'entraînant. Quand les tiges ont atteint leur hauteur normale, on peut s'y promener librement, « tellement il semble que ce soient tous chemins », note Sagard, qui s'y égare en se rendant d'un village à l'autre.

La cueillette de l'épi de blé d'Inde a lieu à la fin de l'été. On l'arrache avec ses feuilles que l'on tresse avec d'autres. Cette dernière opération se fait la nuit, par les soirs de lune, et les hommes, à qui répugnent d'ordinaire les travaux agricoles, prêtent main-forte aux femmes à cette occasion.

Le blé d'Inde est mis à sécher sur l'auvent de la cabane ou sur de grandes perches. Les Iroquois Tsonnontouans fabriquent des greniers d'écorces percées « en forme de

tourelles », véritables silos à grains. Le feu de la cabane permet le séchage définitif du blé d'Inde qui est alors égrainé et placé dans des caisses d'écorce. Chez certaines tribus qui, en raison de l'habitat, craignent un hiver rigoureux, on creuse des fosses, sorte de greniers souterrains, où les citrouilles et les fruits sont à l'abri du gel intensif. Les Blancs ont plus tard adopté cette méthode.

Légumes et fruits

La culture ne se limite pas au blé d'Inde. Les femmes sèment des haricots à côté du maïs dont la longue tige sert de tuteur. Elles ont préparé une terre bien noire où les graines de citrouille se mêlent à celles des courges, préalablement germées à l'étuvée.

Les femmes amassent aussi les fruits, les grains de vigne sauvage, les mûres, les framboises, les bluets ou myrtilles du Canada. Elles cultivent les plants de tabac en certaines régions. Elles recueillent la sève des érables au mois d'avril. Après avoir incisé l'arbre dont le pied est encore recouvert de neige, elles emplissent de sève de grands récipients d'écorce. Elles la font ensuite bouillir jusqu'à ce qu'elle épaisse et ait la consistance d'un sirop ou d'un sucre. Ce sucre d'érable est un excellent médicament pour les bronches. Quand la récolte en est généreuse, on s'en sert aussi dans la sagamité.

Champlain a gardé une excellente impression des régions agricoles qu'il a visitées : « Ce pays est fort beau et la plus grande partie désertée, accompagnée de collines et de plusieurs ruisseaux qui rendent ce terroir agréable. » Sagard confirme l'opinion de Champlain : « On n'y voit point une face hideuse de grands rochers et montagnes stériles, comme on voit en beaucoup d'autres endroits. »

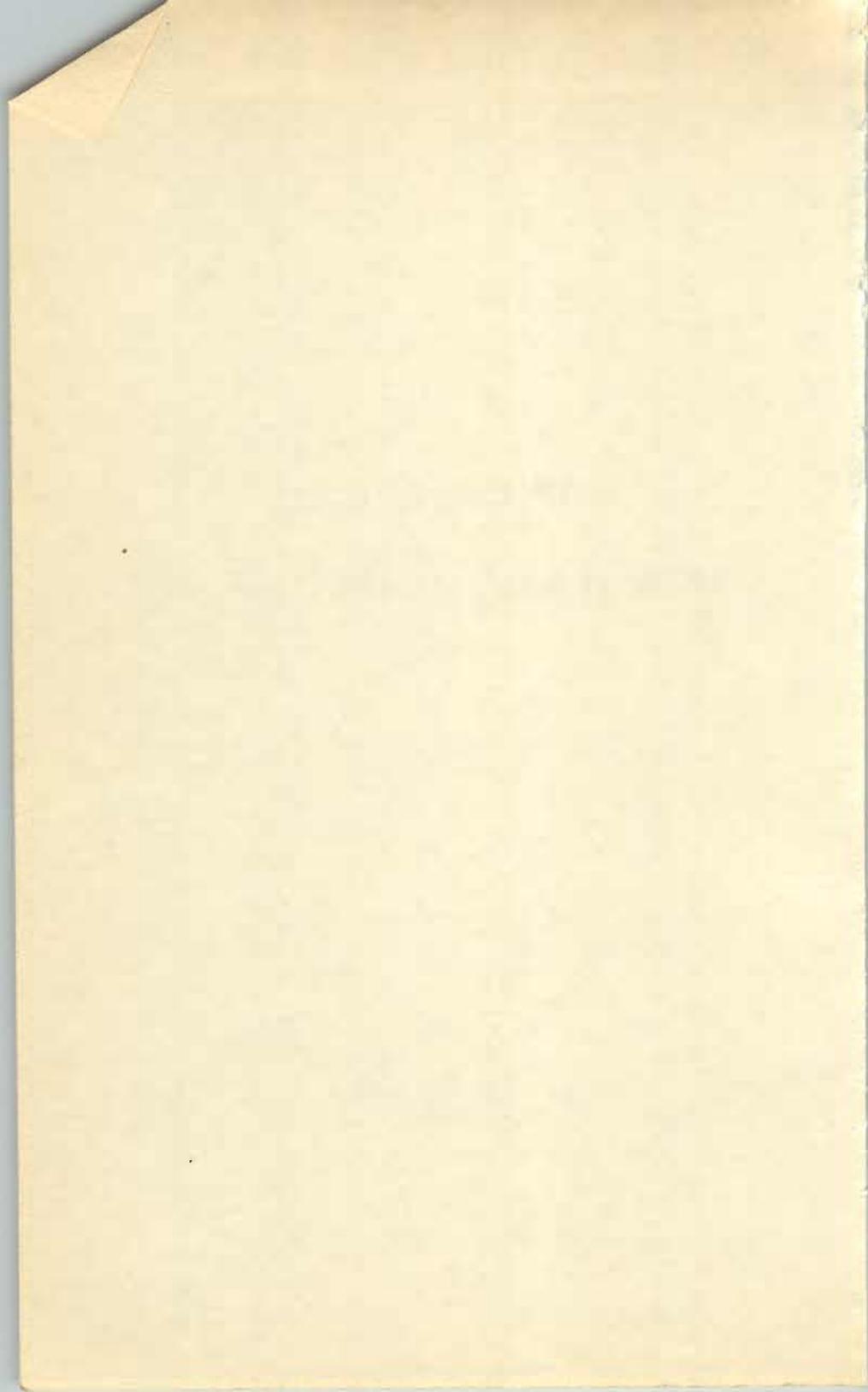
Mais le pays souffre de la sécheresse. Quelques jours sans pluie et « tout commence à faner et à baisser la tête ». Alors la famine s'installe et les hommes partent,

pendant des jours, à la recherche du gibier ou du poisson. Dans les années de sécheresse excessive, seul le blé d'Inde réussit à produire quand même. C'est pourquoi il est devenu la nourriture de base de ces peuples.

La culture du maïs est plus intensive chez les Iroquois que chez les Hurons. Elle est même devenue une véritable industrie et un précieux produit d'exportation et d'échange avec les colonies de la Nouvelle-Angleterre. La récolte de maïs détruite par le gouverneur Denonville dans son expédition contre les Agniers en 1687 a été évaluée à un million de boisseaux. D'après le commandant Tonti, il a fallu quatre jours uniquement pour couper le maïs et les pomiers de quatre villages, pour la nourriture des troupes. Le reste a été brûlé en même temps que les villages.

TROISIÈME PARTIE

LES RAPPORTS AVEC LES EUROPÉENS



CHAPITRE PREMIER

PREMIERS CONTACTS

UNE CROYANCE généralement admise veut que les coureurs de mers islandais aient été les premiers Européens à avoir connu les peuples de l'Amérique. Il n'est pas sûr qu'il faille leur abandonner ce privilège, que déjà les Phéniciens, les Celtes et autres peuples aventuriers pourraient aussi revendiquer.

Chercher une lumière, même diffuse, dans les ténèbres des siècles passés nous entraînerait à des considérations qui dépassent le cadre de cet ouvrage. Sautons donc quelques siècles, dont l'histoire d'ailleurs n'apporterait que des fragments de renseignements où la légende se mêle sans cesse à la réalité.

I. — IMPRESSIONS DES EXPLORATEURS

Des gens à l'aspect étrange

Commençons avec Jean Cabot. En 1498, ce marin italien à la solde de l'Angleterre cherche, comme Christophe Colomb, mais dans une autre direction, la route des Indes. Il navigue dans les eaux hérissées d'icebergs qui baignent les côtes stériles du Labrador, puis descend vers le sud.

Apercevant un jour sur la rive des êtres humains, il jette l'ancre et s'approche. Il espérait rencontrer des Orientaux et un climat tempéré. Il est déçu. Ces gens qui le regardent ont un aspect étrange. Vêtus de peaux de bêtes, ils se nourrissent de viande crue. Cabot se croit transporté aux époques bibliques.

Grands chasseurs de phoques et généreux, ces gens pacifiques emplissent de fourrures les navires du découvreur, qui retourne en Angleterre passablement désorienté. Les promoteurs le sont aussi quand, au lieu d'épices, ils palpent dédaigneusement des peaux à poil court et rude, sans valeur marchande, et qui exhalent un curieux relent.

En 1501, le Portugais Corte Real aborde dans une baie que les uns situent au Labrador et d'autres au Groenland. L'équipage des trois caravelles débarque et est tout surpris « de trouver des fruits sauvages, des cerfs, des caribous et des arbres propres aux plus hautes mâtues ». Une tribu indigène s'approche; ces gens, des Esquimaux, sont vêtus de pagnes et de peaux, ont les cheveux longs. L'équipage s'empare de cinquante hommes, femmes et enfants. On ignore ce qu'il advint de ces mangeurs de poisson cru transplantés en territoire ibérique.

Indigènes et pêcheurs européens

Pendant ce temps, les obscurs et tenaces pêcheurs basques, normands et bretons, hommes sans histoire, accomplissent leur besogne annuelle, se mêlent à ces peuples pour troquer des marchandises, sans se soucier davantage du pays où ils se trouvent. La pêche est fructueuse, les armateurs sont satisfaits. Ainsi on part et on revient chaque année. A quoi bon divulguer les secrets de ce pays de cocagne!

Relations tendues

Quelques rares bribes de renseignements nous sont parvenues, à partir du XVI^e siècle, sur les relations des indi-

gènes avec les pêcheurs européens, dont les descentes à terre d'ailleurs ne sont qu'occasionnelles et motivées uniquement par le mauvais temps ou le besoin d'eau potable et de viande fraîche. Ces relations sont parfois amicales, parfois hostiles. Certains de ces étrangers se montrent cupides, fourbes et cruels. Ainsi les Basques, spécialistes de la chasse à la baleine et au morse, ont établi des fours de séchage dans les îles du golfe Saint-Laurent. Des indigènes les aident à perfectionner leurs méthodes. Au cours des mois d'hiver, ils fabriquent des harpons taillés dans le cœur de certains arbres ainsi que des cordages faits de racines d'herbes marines. Ces instruments se révèlent tellement précieux que les commerçants décident d'installer chez eux cette industrie nouvelle et prometteuse. Dans ce dessein, ils forcent des Indiens à émigrer en France, car eux seuls connaissent le secret du solide tissage des cordages et de l'agencement des filets. Alors les relations deviennent tendues. On se venge et on s'épie de part et d'autre.

Plus tard, beaucoup plus tard, des tribus de la côte atlantique raconteront aux premiers Français établis parmi eux des souvenirs lointains que la tradition a conservés. Par exemple, note Biard, cette mésaventure arrivée à « certains Basques qui avaient voulu faire un méchant rapt ». D'après ce qu'on a appris des anciens, ces étrangers auraient formé le projet d'attirer de nuit, dans un guet-apens, plusieurs indigènes et de les embarquer. L'alarme est donnée par un aide micmac qui comprend un peu le langage des hommes blancs. Ces Basques, raconte un vieillard, « payèrent bien cher leur maudite incontinence; et non seulement eux, mais ceux de Saint-Malo et beaucoup d'autres ». Ailleurs Biard note que ces mêmes Indiens ont été « d'une perfidie inouïe » à l'endroit d'équipages venus du Sud et qui ont commis des vols et des rapt.

Patients, doux, charitables, ces hommes de la côte ne peuvent souffrir un affront, oublier une trahison ou par-

donner un manque de confiance. Alors ils sont sans pitié. Mais, au cours de la solitude des mois d'hiver, les dissensions s'oublient et tous se retrouvent l'année suivante. Car on a besoin les uns des autres. Chaque automne, des matelots hivernent chez les tribus, pendant que des indigènes s'embarquent sur les chalutiers. En 1611, Cacagons, le grand sagamo du port Saint-Jean, sur le littoral, affirme à Biard qu'il a été baptisé à Bayonne dans sa jeunesse, soit plus d'une demi-siècle auparavant.

Impressions de Jacques Cartier

C'est donc sans étonnement que les peuples indigènes voient arriver en 1534 l'équipage de Jacques Cartier. Ce ne sont que quelques étrangers de plus. Parmi ses marins, Cartier compte des gens familiers avec la région. Lui-même d'ailleurs, dix ans auparavant, accompagnait Verazzano dans les parages.

Cette fois, il est le chef. Il remplit une mission. Pour le roi et pour la postérité, il note ses impressions. Et ce faisant, il écrit la première page officielle de l'histoire du nouveau pays.

Les indigènes du littoral n'enthousiasment guère le navigateur malouin. « Cette gent qu'on peut nommer sauvage, car c'est la plus pauvre gence qu'il puisse être au monde. » Il les dépeint « plus durs que bêtes au froid; ils viennent par-dessus les glaces et neiges à nos navires, la plupart d'eux quasi tout nus ». Et ce, en dépit de « la plus grande froidure que nous avons vue ». Cartier les trouve toutefois « de belle corpulence », et la figure curieusement peinte. Continuant sa route, il rencontre les Micmacs, et son opinion se modifie : « Ces gens seraient faciles à convertir à notre sainte foi », s'empresse-t-il de noter à la suite de l'accueil sympathique qu'il reçoit. Apercevant les caravelles, les Micmacs accourent dans leurs barques en chantant et offrent aux étrangers « des quartiers de loup marin

tout cuit ». Cartier n'en revient pas d'une telle hospitalité.

Quelques jours plus tard, il voit venir à sa rencontre des gens d'une autre tribu, des Iroquois Agniers, disent les uns, des Hurons, disent les autres, qui l'accueillent par des chants et des cris joyeux. En échange de leurs fourrures, il donne de la pacotille, des couteaux, des peignes et surtout des miroirs dont les indigènes apprennent vite à se servir pour allumer leurs feux aux reflets du soleil.

Prise de possession

En présence de cette tribu, Cartier plante, au nom du roi François I^{er}, une croix portant un écusson à trois fleurs de lis et ces mots : « Vive le Roy de France. » Puis tous les membres de l'équipage s'agenouillent, les mains jointes et tête baissée, « de laquelle chose ils s'émerveillèrent beaucoup », note Cartier.

Quelques chefs indiens protestent contre cette violation de territoire, car ils en soupçonnent le symbole. L'un d'eux débite « une grande harangue », à laquelle les Français ne comprennent pas un mot. Mais on sait qu'il est en colère et cherche à soulever son peuple contre les étrangers. Jamais auparavant les pêcheurs basques et bretons n'ont manifesté leur présence de cette façon. Cartier écoute patiemment. La harangue terminée, il invite, par force gestes et signes, le groupe à monter sur son navire, où il leur donne à boire et à manger.

La paix est bientôt rétablie. Cartier obtient même du grand chef de laisser aller en France ses deux fils, Dom Agaya et Taignoagny. Il promet de les ramener à son prochain voyage et de veiller personnellement sur eux.

Cartier tient parole. Il revient l'année suivante, en 1535. Il ramène les deux Indiens, qui ont appris un peu de français; bien peu, mais suffisamment pour qu'ils puissent aviser leurs compatriotes de ne pas se fier aux étrangers. Ces derniers, disent-ils, veulent les détruire, après

s'être emparés de l'or et du cuivre du Saguenay et des fourrures de tout le pays.

En remontant le Saint-Laurent

Cartier continue sa route. Il remonte le fleuve et s'extasie devant le paysage, les vastes terres « pleines des plus beaux arbres du monde et de vignes chargées de raisins ». Il observe « plusieurs peuples par villages non clos ». Il remarque particulièrement « quatre peuples et demourances, savoir : Ajoaste, Starnatam, Tailla, qui est sur une montagne, et Sitadin ». Au passage, les indigènes entourent les petits navires, apportent des vivres frais en échange de pacotille.

Au retour de son séjour à Hochelaga, que nous décrirons plus loin, Cartier cherche à faire le point.

Ces gens ne sont ni barbares ni inhumains, pense-t-il. Ils sont différents, c'est tout, et habitent un vaste pays probablement plein de ressources, un pays où les Français peuvent vivre.

C'est avec enthousiasme que le Malouin présentera à François I^{er}, qui d'ailleurs le lui a demandé, un programme rationnel et détaillé de colonisation du nouveau pays. Cartier y met tout son cœur. Il faudra, dit-il, six navires, deux barques et deux petits bateaux démontables. Comme personnel, il aura besoin de « gens de tous métiers », tant soldats que charpentiers et maçons, sans oublier les mineurs et joailliers, car un des buts inavoués du projet est de trouver de l'or et du cuivre. Il faudra aussi des laboureurs et des vigneron, des « bêtes et oyseaux domestiques »; il mentionne également des meules « pour faire moulins à eau, à vent et à bras ». Bref, tout ce qui se réalisera un siècle plus tard bouillonne déjà dans le cerveau de Cartier, enthousiasmé par le climat, autant que par la bonhomie des indigènes, lesquels, après son désastreux voyage de 1541, il ne reverra plus.

Inspiré par les récits de Cartier, Jean-François de la Roque, sieur de Roberval, homme de guerre avant tout, protestant et aventurier, veut s'emparer de ce pays, comme Cortez le fit du Mexique. Dans ce dessein, il rafle dans les prisons, avec l'assentiment du roi, tous les prisonniers et les condamnés à mort qui veulent tenter l'aventure. De ce nombre sont « une trentaine de gentilshommes de qualité ». Le scorbut, les rixes et le froid ont vite raison de cette expédition de fortune.

Monopole économique

Le commerce des fourrures et de la pêche devient à ce point florissant que des financiers cherchent à établir un monopole économique. Jacques Noël, neveu de Jacques Cartier et possesseur des notes et cartes de ce dernier, « engagé dans ce négoce depuis plusieurs années », également réputé grand navigateur, obtient pour un temps l'exclusivité du commerce. Mais d'autres marchands ne sont pas lents à réclamer à leur tour. Puis les favoris de la cour se mettent de la partie. Bref, « les terres de Canada » sont devenues le grand espoir commercial, et l'âpre concurrence commence.

D'autres tentatives de colonisation se forment. Toutes ont pour but de maintenir en Amérique des centres de commerce et les contacts avec les indigènes. Les promoteurs, Pierre de Chauvin, le marquis de la Roche, imitent Roberval et raffent des prisonniers, des calvinistes, des gueux, des femmes de vie, et les embarquent sur des navires de fortune. C'est un échec complet. Tous ces malheureux émigrés périssent ou se réfugient chez les tribus indiennes.

Pendant ce temps, des marchands de Bretagne, de Normandie et de Saintonge entretiennent des relations constantes entre la France et le Canada. Chaque année des navires viennent chercher des fourrures, la morue, le

hareng et le maquereau. On espère aussi trouver de l'or, perpétuelle hantise des explorateurs.

Il faut placer au premier rang de ces grands aventuriers Pierre Du Gua de Monts, d'origine saintongeaise comme Champlain et dont il fut le maître. Celui qu'on appelle « le père de la Nouvelle-France » doit incontestablement à Du Gua de Monts la conception d'une colonisation possible et sérieuse de l'Amérique par la France.

Arrivée de Champlain

Champlain remonte le fleuve, s'arrête au petit établissement de Tadoussac, puis continue sa route sur les eaux du fleuve qui toujours se rétrécit et rapproche les rives.

Plus il avance, plus se précisent les scènes de désolation, résultat de la guerre à finir entre la coalition laurentienne et la confédération iroquoise. Sur ce même territoire où, en 1535, Jacques Cartier est accueilli avec confiance et sympathie par les peuples qu'il rencontre, Champlain trouve un climat tout autre.

Quiconque a lu les récits de l'époque éprouve la même impression que l'historien L.-P. Desrosiers :

Le contraste se marque tout de suite entre les deux voyages. Les tribus accueillantes n'accourent plus en leurs canots ; elles ne lancent plus de pains ou de poissons par-dessus les bastingages ; elles ne prononcent plus de harangues remplies d'émerveillement et d'amitié. Toutes les bourgades, soit ouvertes, soit palissadées, sont disparues ; il ne reste rien ni de celles de la région de Québec, ni de celles de la région de Montréal. La vallée du Saint-Laurent est morte, dépeuplée ; celle du Richelieu ne conserve plus d'habitants. La proue de l'embarcation ne fend que le silence, la solitude, le vide. Seuls parfois, des groupes tremblants d'Algonquins ou d'Iroquois viennent au fleuve... Un cataclysme a sévi. C'est la guerre...

Les premiers missionnaires

En moins de cinquante ans, le pays a changé du tout au tout. Ce n'est plus que tuerie, massacre, vengeance.

Les premiers missionnaires Récollets amenés par Champlain en 1615 croient pouvoir semer en toute quiétude en cette terre vierge la parole évangélique. Le premier spectacle auquel ils assistent en mettant pied à terre à Tadoussac n'est guère encourageant. Le père Denis Jamet décrit la scène en ces termes :

Au temps où nous arrivâmes à Tadoussac, six jeunes garçons montagnais furent à la guerre par surprise selon leur coutume et de neuf ennemis qu'ils trouvèrent, ils en assommèrent sept et en apportèrent les peaux des têtes pour en faire présent aux femmes selon leur coutume. Des deux prisonniers, ils laissèrent le jeune qui est âgé de douze ans, car ils n'ont pas coutume de tuer les enfants, mais les naturalisent de leur nation, lesquels sont après les plus cruels à leur propre pays. Mais ils firent mourir l'aîné de cette façon : d'avance, ils lui coupèrent à belles dents les deux index des mains, et après l'avoir gardé lié, et nourri comme eux, tinrent conseil pour le tuer. Le livrèrent alors à leurs femmes, lesquelles l'ayant lié au poteau préparé, lui percèrent la chair d'alènes, le brûlèrent avec des tisons, puis arrosaient les brûlures d'eau ; elles lui levèrent la peau de la tête, la laissant arrière, et lui couvrirent le chef écorché de cendres chaudes. Le misérable hurlait, mais les hurlements que faisaient les autres, de joie, offusquaient le sien. Les femmes le délièrent, et de rage il se vint jeter dans les fossés de l'habitation où après avoir reproché à nos Français qui voyaient ce triste spectacle des galeries de la maison qu'il espérait la vie sauve par leur moyen, il prit des pierres pour ruer à ses tyrans. Il se sentit aveuglé de son sang et n'eut d'autre refuge qu'une pierre sur laquelle il se froissa la tête. Les autres l'achevèrent à coups de pierres, l'écorchèrent et le mangèrent.

Telle est devenue la nation montagnaise, réputée pour tant la plus pacifique et la plus docile.

Le pays ne connaîtra plus la paix, et ce sera, en moins d'un siècle, l'extinction graduelle de presque toutes les tribus, extinction à laquelle les Blancs vont beaucoup contribuer.

II. — L'ACCUEIL DES INDIGÈNES

Les peuplades amérindiennes, nous l'avons déjà signalé, sont naturellement hospitalières. C'est une de leurs qua-

lités les plus spontanées et les plus sincères. Elles partagent tout ce qu'elles possèdent et ne laissent personne, pas même un ennemi, dans le besoin.

Cet amour du prochain s'étend également aux hommes blancs. Une réflexion du père de Brébeuf peut résumer tout ce que les chroniqueurs ont écrit d'eux à ce sujet : « L'hospitalité envers toutes sortes d'étrangers y est remarquable. Ils leur présentent en leurs festins ce qu'ils ont préparé de meilleur et je ne sais si ailleurs il se rencontre rien de pareil. »

Ces qualités ont fort servi les Français, à qui les indigènes ont toujours manifesté une sympathie naturelle. Les Français, ceux des premières années surtout, le leur rendaient bien. Et cette confiance réciproque n'est pas sans mystifier les Anglais et les Hollandais, qui constatent le fait sans y rien comprendre.

Vers 1690, au temps où la confédération iroquoise, inspirée par l'Angleterre, a juré l'extermination de la colonie française, le commandant Schuyler, d'Albany, s'étonne de ce que « rien ne peut empêcher l'inclination des Iroquois de vouloir faire la paix avec les Français ». Un contemporain de Schuyler, le pasteur Delliuss, fait la même remarque et presque dans les mêmes termes : « Il est presque incroyable à quel point les Iroquois sont enclins à s'allier aux Français. »

Un siècle plus tard, le globe-trotter Isaac Weld le constate également avec une pointe de regret ou de dépit : « La nature semble avoir implanté dans le cœur des Français et des Indiens une affection réciproque... L'Indien qui cherche l'hospitalité préfère, même aujourd'hui, l'abri du pauvre fermier français à la maison d'un riche propriétaire anglais. »

Ces sentiments n'ont pas varié depuis l'époque de Cartier.

La réception à Jacques Cartier

Dans toutes les bourgades où il s'arrête, Cartier est reçu en ami. L'accueil de ces gens l'enchanté.

Voici Stadaconé, au pied du cap rocheux où plus tard se situera Québec. Le grand chef, l'*agouhana*, nommé Donnacona, vient à la rencontre des hommes blancs, douze barques le suivent, remplies de ses sujets. Ils viennent en amis. Cartier parle de « cérémonies de joie », de « bonne amour et bon vouloir » de tous les membres de la peuplade.

Les caravelles repartent en amont du fleuve. Les deux guides Dom Agaya et Taïnoagny ont définitivement abandonné leur protecteur. Qu'importe! Cartier a confiance, et il a raison. Partout, le long du fleuve, les gens des bourgades se montrent bienveillants et hospitaliers; ils entourent les petits navires « avec signes de joie ». Ils apportent des vivres. En retour ils acceptent « petites pierreries ». Le pèlerinage continue. « Nous trouvâmes grand nombre de maisons sur la rive sud dudit fleuve, lesquelles sont habitées de gens qui font grande pêche de tous bons poissons, selon les saisons. »

Un village en particulier retient son attention. C'est « la demourance du peuple de Tequemonday et de Hochelay, lequel Teguemonday est sur une montagne, et l'autre en un plein pays ». A ce dernier endroit Cartier a une attention particulière pour « un grand seigneur lequel fit un grand sermon ». Il laisse au chef deux de ses hommes qu'il prendra à son retour.

Puis voici le grand village d'Hochelaga, au flanc de la montagne qui peu à peu, au cours des ans, verra grandir Montréal. C'est déjà un endroit prédestiné. Cartier le remarque. Il est accueilli par plus de mille personnes qui l'accompagnent avec ses hommes au centre de la bourgade. Le grand chef, impotent et âgé, accueille les étran-

gers en amis. Spontanément, il offre à Cartier sa couronne symbolique. Les Indiens dansent au son des trompettes des marins français. Bref, Cartier est traité comme un dieu. On l'invite à toucher tous les malades de la bourgade, avec l'assurance qu'ils seront guéris. Il s'exécute, en récitant le début de l'Évangile selon saint Jean : *In principio erat verbum...*

L'hospitalité du peuple d'Hochelaga dépasse tout ce que les Français ont pu constater jusque-là. Elle frappe tout particulièrement Cartier qui, dans son récit, consacre plus de détails aux quelques heures passées chez les Iroquois d'Hochelaga qu'aux longs mois vécus près des Hurons de Stadaconé.

L'amitié de Membertou

La tentative de colonisation de Poutrincourt à Port-Royal, sur les côtes de l'Acadie, est grandement facilitée par l'accueil hospitalier de Membertou, grand sagamo des Souriquois-Micmacs, qui porte barbe et cheveux longs, règne en chef incontesté sur son peuple et dont l'autorité s'étend également aux tribus voisines des Etchemins et des Montagnais. Tous ces gens portent aux hommes blancs une amitié qui ne se démentira jamais.

Dès son voyage de 1603, Champlain a connu Membertou et a fait son éloge. Bien que le chef indien ait, dit-on, la réputation d'être « le plus méchant et le plus traître de tous les Indiens », sa conduite envers le découvreur et ses hommes est parfaite. Elle continuera de l'être pour Poutrincourt, Lescarbot, Louis Hébert et les autres artisans français qui viennent tenter le premier établissement permanent à Port-Royal, ainsi nommé par Champlain parce qu'il est « un des plus beaux ports qu'on puisse voir sur ces côtes ».

Peu après l'arrivée de Poutrincourt à Port-Royal, Membertou vient habiter à proximité du fort des Français

avec sa famille, qui est nombreuse. L'aîné de ses fils a plus de soixante ans et espère succéder à son père, dont il imite les vertus. Avant le départ pour les grandes chasses, les tribus des alentours s'assemblent autour de Membertou. Par son entremise, Poutrincourt invite les chefs à venir festoyer à l'intérieur du fort. Membertou occupe toujours la place d'honneur. Après le repas a lieu l'initiation des membres de l'ordre du Bon Temps, à la manière française. Puis viennent les danses, les chants et les harangues, à la mode indienne.

Ces cérémonies terminées, Membertou prend la parole. « Il haranguait avec une telle véhémence, écrit Lescarbot, qu'il étonnait le monde; il remontrait les courtoisies et amitiés dont ils étaient l'objet de la part des colons, ce qu'ils en pouvaient espérer à l'avenir, combien la présence d'iceux leur était utile, voire même nécessaire, pour ce qu'ils dormaient sûrement et n'avaient crainte de leurs ennemis. »

Membertou quittait le fort à la manière d'un grand seigneur. Les Français l'escortaient et faisaient tirer du canon en son honneur, ce qui, disait-il aux siens, lui donnait le titre d'un capitaine français.

Quand les Français décident d'abandonner temporairement, faute de ressources de leur pays, l'habitation de Port-Royal, Membertou s'engage à prendre soin personnellement des diverses constructions et instruments qui s'y trouvent et à protéger les deux Français laissés comme gardiens. Il tient parole.

L'avocat-poète Marc Lescarbot est émerveillé de la sagesse et de la sereine philosophie de ce sagamo, qui a l'air d'un dieu protégeant ses territoires, face à l'océan. Il ne peut résister à la tentation d'écrire les principaux actes de la vie du vieux Souriquois.

Pour saluer l'arrivée de Poutrincourt à son retour de France, Lescarbot fait jouer, avec un grand déploiement, une allégorie marine de sa composition. Il installe Mem-

bertou à la place d'honneur. Des guerriers micmacs agissent comme figurants, vêtus de flamboyants costumes. Le vieillard est flatté. Il se croit l'égal du roi de France, dont on lui a vanté la grandeur.

Lescarbot intensifie son dévouement auprès des membres de la tribu. Chaque dimanche, il consacre quelques heures à des conférences sur certains points de religion. Bientôt Membertou demande à faire partie de la croyance des hommes blancs, lui et les siens. Au baptême il reçoit le nom d'Henri, qui est celui du roi de France. Sa femme est appelée Marie, en mémoire de la reine régente. Le fils aîné Membertoucoichis est nommé Louis, en souvenir du dauphin. Actandinech, troisième enfant, est appelé Paul, du nom du pape régnant. Tant de courtoisie et de sollicitude rapproche encore davantage des Français le vieux chef et les membres de sa tribu. Quelques « fols Français » se laissent bien aller à des exagérations, car les femmes sont faciles. Mais ils sont sans tarder punis par leurs chefs ou tués par les hommes de la tribu.

Les missionnaires

Dès leur arrivée, les missionnaires sont tout étonnés de cette sympathie, non seulement de la part des Souriquois mais aussi des tribus voisines, les Montagnais et les Etchemins. Les trois groupes vivent en bonne amitié, dans le souvenir de Membertou, qui vient de mourir et que l'on pleure encore. D'un commun accord, les grands chefs Betsabé, Aguiqueou et Asticou offrent à Biard et à ses compagnons de les héberger tout l'hiver et jusqu'à l'arrivée des navires. Le missionnaire est touché de cette sollicitude. « A Port-Royal, durant trois hivers qu'on a eu besoin d'eux, on les a expérimentés fidèles et secourables. Et si leur dessein eût été de nous méfaire, les belles et opportunes occasions ne leur ont pas manqué. »

Les Français circulent librement au milieu des villages.

Biard va même jusqu'à dire qu'on y vit avec moins de crainte que dans Paris, « car dans Paris nous n'oserions dormir que la porte bien verrouillée; mais ici nous ne la fermons que contre le vent »!

On passe de longues heures à causer avec les sagamos, dont le plus sympathique, pour Biard, est Betsabé, « homme discret et fort modéré ». Puis le missionnaire donne son impression d'ensemble : « Sans mentir, on reconnaît souvent en ces Sauvages des vertus naturelles et politiques qui font rougir quiconque n'est éhonté, lorsqu'en comparaison ils regardent une bonne partie des Français qui viennent en ces quartiers. »

Accueil de Sagard chez les Hurons

Le Récollet Sagard parle lui aussi avec enthousiasme de l'accueil qu'il reçoit au pays des Hurons, et qui lui rappelle l'hospitalité des paysans de France envers les religieux de son ordre. L'Indien Onchiarey, de la tribu de l'Ours, de passage à Québec, l'adopte comme son frère, selon la coutume locale. Le religieux n'a donc rien à craindre. Il n'a même pas à ramer; dans les portages, l'Indien se charge de tout. Chaque soir, le lit de branches est prêt et, comme nourriture, l'hôte a le meilleur morceau. Onchiarey veut conduire Sagard sain et sauf à son village, nommé Tequeunoikuaye, et formé de quelque trois cents ménages répartis en une quarantaine de cabanes. La bourgade a déjà été visitée par des Français qui l'ont baptisée La Rochelle.

A l'arrivée du canot sur le rivage, toute la population s'approche en dansant et en chantant. Le Récollet est conduit à la cabane de son guide. « Le père et la mère, note-t-il, me firent un fort bon accueil à leur mode, et par des caresses extraordinaires me témoignèrent l'aise et le contentement qu'ils avaient de ma venue et me traitèrent avec la même douceur et amitié que leurs propres

enfants. » On poussa même l'amabilité jusqu'à lui donner « l'écuelle la plus nette et le lit d'un jeune ménage qu'ils firent sortir à cette occasion ».

Champlain, face aux guerres indiennes

L'accueil que reçoit Champlain n'est pas empreint de cette bonhomie et de cette spontanéité dont ses prédécesseurs ou ses contemporains ont bénéficié.

Il arrive en plein conflit et il est plutôt l'objet d'une amabilité intéressée.

A son premier voyage de 1603, après un mouillage à Tadoussac, il remonte le Saint-Laurent et s'arrête à un campement où des indigènes « font grand tapage », discutent et s'agitent. Ce sont, pêle-mêle, des Etchemins, des Algonquins et des Montagnais, « au nombre de mille », qui reviennent d'une expédition de guerre contre les Iroquois. Ils se sont arrêtés pour délibérer, après avoir fui l'endroit où, par embuscade, ils ont tué quelques centaines d'ennemis. Ils craignent des représailles de ces derniers, qui sont plus nombreux.

C'est ici que s'inscrivent les préliminaires de l'alliance des Français avec la coalition laurentienne contre la confédération iroquoise, alliance qui est faussement appelée « la grande erreur de Champlain ».

En réalité, ce projet d'alliance germe depuis plusieurs années, et Champlain arrive pour en faciliter l'éclosion. Une fois de plus, il faut admirer ici la finesse de la diplomatie des indigènes.

Quand Champlain et ses hommes entrent dans la hutte du grand sagamo Anadabijou, ce dernier les attend. Il a été prévenu de leur visite. La mise en scène est prête. Une centaine d'Indiens sont là, assis par terre. Ils fument le calumet, donc réfléchissent. Du nombre sont deux Montagnais que Pont-Gravé avait conduits en France quelques années auparavant et qui sont de retour. C'est l'un d'eux

qui est chargé de souhaiter la bienvenue aux hôtes français, et il s'exécute dans la langue de ces derniers. Champlain en est ému. D'autant plus que l'interprète ne manque pas de souligner la soumission des indigènes au grand roi des Français.

Alliance française

Cette harangue, elle a été maintes fois débitée aux prédécesseurs de Champlain, depuis le début du conflit, pour conserver la sympathie des hommes blancs. Mais Chauvin, de Monts, Pont-Gravé, Aymar de Chaste, sont des marchands, des colonisateurs de passage. C'est d'une oreille distraite qu'ils écoutent les palabres des indigènes. Aussi, les fourrures obtenues, ils oublient leurs promesses.

Pour Champlain, c'est autre chose. Sa sincérité — ou sa naïveté — va lui faire porter la responsabilité d'avoir misé sur la mauvaise carte, ou de n'avoir pas gardé la neutralité. Ce qu'il veut, c'est faciliter l'exploitation du commerce des fourrures et découvrir la mer de l'Ouest, hantise de tous les explorateurs. Ses nouveaux hôtes le persuadent de s'allier à eux, parce que le territoire qu'il veut visiter leur appartient. Ce qui, pour le moment, est vrai en grande partie.

Ce miroir aux alouettes éblouira Champlain, et la décision de ce dernier orientera toute la politique de son pays, en attisant sans cesse le feu des conflits.

Indiens accueillants

Cet incident ne change rien à l'hospitalité naturelle de ces peuples, à quelque clan qu'ils appartiennent.

Au cours d'un de leurs voyages dans les rivières du Nord qui conduisent à la baie d'Hudson, Radisson et Des Groseilliers accostent un soir dans une baie où ils aperçoivent de la fumée et des tentes. Radisson notera plus tard ainsi

la réception dont ils furent l'objet : « De nombreuses embarcations se hâtèrent à notre rencontre. Nous fûmes joyeusement reçus par ces pauvres Christinos. Ils ne nous laissèrent pas mettre pied à terre, mais nous emportèrent à leurs *wigwams* dans nos canots comme une paire de coqs dans un panier. »

A l'époque critique des guerres indiennes, le père Simon Le Moyne est envoyé en mission de paix au pays des Agniers, réputés les plus farouches ennemis des Français. Il s'étonne lui-même de l'accueil sympathique qu'il reçoit : « Dans les chemins ce ne sont qu'allants et venants qui me viennent donner le bonjour. L'un me traite de frère, l'autre d'oncle, l'autre de cousin; jamais je n'eus une parenté aussi nombreuse. » A son arrivée au village où doivent avoir lieu les pourparlers, deux capitaines l'accueillent « avec une joie et un épanouissement de visage que jamais je n'avais vu dans les Sauvages. Hommes, femmes et enfants, tout était dans le respect et dans l'amour. »

Ajoutons que contrairement aux coutumes des Blancs, c'est le visiteur qui reçoit des cadeaux à son départ.

III. — LES INDIGÈNES EN FRANCE

Il est sûr que des pêcheurs malouins, normands et basques ont connu l'Amérique avant l'aventure de Christophe Colomb. On sait également que les indigènes de ce continent ont visité des villes de France avant que le navigateur génois aborde aux îles de l'Amérique, même si le premier renseignement officiel date de 1504, douze ans à peine après la venue de Colomb. En cette année, le capitaine normand Paulmier de Gonneville est au Brésil. A la suite d'une rencontre avec le roi Arosca, ce dernier accepte que son fils Essoméricq aille en France, accom-

pagné de son serviteur Namoa. Essoméricq reste en France, épouse une fille de la région de Rouen et, au nombre de ses descendants, figure un chanoine de la cathédrale de Lisieux, Jean Paulmier de Courtonne.

En 1508, un autre Normand, Thomas Aubert, sous les ordres de l'armateur Ango, de Dieppe, se rend à l'île de Terre-Neuve, d'où il ramène les premiers Indiens « de ce pays de Canada » : sept Béothuks, véritables « peaux-rouges » au sens physique du mot, car ils ont le teint de la chair des crustacés dont ils se nourrissent et des rochers de leur habitat. On les promène d'une ville à l'autre, de Dieppe à Rouen, et ils sont l'objet d'une telle curiosité que l'imprimeur Henri Estienne prend la peine de décrire leur habillement et leurs particularités dans une de ses

Chroniques.

La France est intriguée. L'opinion commune est que, par-delà la mer, on peut atteindre la Chine ou les Indes. Et voici qu'on se trouve en face de gens à demi civilisés, parlant un langage inconnu jusque-là, même des missionnaires et des explorateurs.

On a vu précédemment que Jacques Cartier avait emmené en France lors de son premier voyage de 1534 les deux Indiens Taignoagny et Dom Agaya. Ces derniers y retournèrent en 1536 avec des compagnons, dont leur père Donnacona et quelques adolescents de la tribu. Sauf une fillette dont on ignore le sort, tous meurent en France de la vérole. Trois d'entre eux ont été auparavant baptisés en l'église de Saint-Malo par « vénérable et discret maistre Charles de Champ-Girault, doyen et chanoine dudit lieu ». Au nombre des compères, petits-compères et commères figurent Jacques Cartier lui-même, son épouse Catherine Des Granges et le seigneur de la Verderye.

Montaigne et les indigènes

Nous savons — c'est Montaigne qui nous l'apprend — que trois Indiens du Canada sont emmenés à Rouen vers 1562 et présentés au jeune roi Charles IX. Voici comment l'auteur des *Essais* relate la rencontre et l'impression des Peaux-Rouges :

Le roi parla à eux longtemps. On leur fit voir notre façon, notre pompe, la forme d'une belle ville. Après cela quelqu'un en demanda leur avis et voulut savoir d'eux ce qu'ils avaient trouvé de plus admirable ; ils répondirent trois choses dont j'ai perdu la troisième, et en suis bien marri, mais j'en ai encore deux en mémoire. Ils dirent qu'ils trouvaient en premier lieu fort étrange que tant de grands hommes portant barbe, forts et armés, qui étaient autour du roi, se soumissent à obéir à un enfant et qu'on ne choisissait plutôt quelqu'un d'entre eux pour commander. Secondement qu'ils avaient aperçu qu'il y avait parmi nous des hommes pleins et gorgés de toutes sortes de commodités, et que leurs moitiés (ils ont une façon de langage telle, qu'ils nomment les hommes moitié les uns des autres), que leurs moitiés, dis-je, étaient mendiants à leurs portes, décharnés de faim et de pauvreté et trouvaient étrange comme ces moitiés nécessiteuses pouvaient souffrir une telle injustice, qu'ils ne prissent les autres à la gorge ou missent le feu à leurs maisons. Je parlai à l'un d'eux fort longtemps ; mais j'avais un truchement qui me suivait si mal et qui était si empêché à recevoir mes imaginations, par sa bêtise, que je n'en pus tirer rien qui vaille.

Dans ces quelques lignes, Montaigne souligne deux traits particuliers des mœurs des Indiens d'Amérique : ils s'étonnent qu'un peuple soit conduit par un adolescent, eux qui n'acceptent comme chef que le plus vaillant de leurs guerriers ; ils n'admettent pas que des gens souffrent de la faim quand d'autres mangent et boivent à satiété, ce qui, on l'a vu, est contraire à leurs habitudes, les Indiens partageant, même avec leurs prisonniers, jusqu'à la dernière bouchée de leur nourriture. Ils pratiquent naturellement la charité dans son essence la plus pure.

Propagande et curiosité

Les divers navigateurs continueront cette habitude d'emmener des Indiens en France, ce qui est une fructueuse propagande de curiosité en faveur du nouveau continent si mal connu. En 1603, le navire de Dupont-Gravé ramène deux Peaux-Rouges qui ont séjourné quelque temps dans la capitale française. Ces « touristes » émerveillent leurs compatriotes au récit des événements extraordinaires dont ils ont été témoins, surtout quand ils décrivent les immenses *wigwams* dans lesquels vivent ces gens.

Les tribus sont à ce point devenues confiantes que presque chaque navire qui retourne en France porte à son bord des invités indigènes. « Avant que de quitter Tadoussac, écrit Champlain, un des sagamos des Montagnais, nommé Béchourat, donna son fils au sieur Du Pont pour l'emmener en France, et il lui fut fort recommandé par le grand sagamo, Anadabijou, le priant de le bien traiter et de lui faire voir ce que les deux autres Sauvages, que nous avions ramenés, avaient vu. Nous leur demandâmes une femme des Iroquois, qu'ils voulaient manger, laquelle ils nous donnèrent et l'avons aussi amenée. » Cette Iroquoise était certainement née sous le signe de la chance. C'est encore Champlain qui note que le sieur de Prévert, marchand et navigateur, a aussi pris à son bord « quatre Sauvages, un homme qui est de la côte d'Acadie, une femme et deux enfants des Canadiens ».

A l'époque où les premiers colons commencent à s'établir dans la région de Québec, Champlain intensifiera son effort pour faire connaître les indigènes en France, contribuant ainsi à atténuer l'impression antipathique que l'on entretenait à l'endroit de ces « barbares ».

L'indigène Savignon

L'un d'eux, Savignon, frère cadet du capitaine huron Trégouarati, séjourne plus d'un an à Paris, où Lescarbot le rencontre et converse avec lui dans sa langue, au grand ébahissement des Parisiens.

Savignon est un garçon « grand et robuste », qui se promène pieds nus, torse nu et cheveux rasés à la huronne. Invité à une réception, il revêt alors son habit d'apparat. Réservé d'allure, il parle peu, et s'étonne que des hommes habillés en guerriers puissent discuter, discourir sans cesse et se quereller « sans se battre et se tuer, disant que ce n'étaient que des femmes, et n'avaient point de courage », selon ce que relate Lescarbot. Revenu au pays, Savignon accompagne Champlain en 1611 et le présente aux chefs de sa tribu comme un grand représentant du pays extraordinaire qu'il vient de visiter. Son récit émerveille fort ses compatriotes qui scellent avec le capitaine français un traité d'amitié et de commerce.

Jeunes indigènes en France

Il arrive que des indigènes laissent partir leurs enfants en France sans espoir de les voir revenir. En 1628, les Hurons confient au gouverneur trois fillettes de onze à quatorze ans « pour être instruites des coutumes de son pays ». Dans sa *Briève Relation*, qui est de 1632, le père Paul Le Jeune note : « Demain 25^e d'aoust je dois baptiser un petit enfant Hiroquois qu'on doit porter en France pour ne retourner jamais plus en ces pays cy, on l'a donné à un Français qui en a fait présent à M. de la Rade. »

Le cas de Pastedochouan

Quand ils avaient charge des missions de ce pays, les Récollets ont toujours nourri l'espoir de former des mis-

sionnaires indigènes. Dans ce dessein, ils envoient dans leurs couvents de Paris et de Saint-Germain-en-Laye ce qu'ils appelaient « des catéchumènes ». Il était même de bon ton de les accueillir à la cour. L'un d'eux, sur qui les Récollets fondent de grands espoirs car il est particulièrement doué, a nom Pastedechouan. Aussi surveillent-ils de près son éducation. Il s'est vite adapté à la vie des pensionnats de France. Ses compagnons de classe l'estiment. Même le teint bronzé de sa peau s'atténue. Toujours dans un souci de propagande, il est baptisé en grande pompe dans la cathédrale d'Angers; son parrain est Pierre de Rohan, prince de Guémenée, qui le prénomme Pierre; la marraine est Antoinette de Bretagne. Quand enfin on le juge prêt à seconder l'action des missionnaires auprès de ses compatriotes, on renvoie Pastedechouan chez lui. Hélas! le résultat n'est pas celui qu'on espérait. « Ayant été ramené en son pays, note le père Le Jeune, on le remet entre les mains de ses frères pour reprendre les idées de sa langue qu'il avait presque oubliées; ce pauvre misérable est devenu barbare comme les autres et a toujours continué dans ses barbaries... »

Le 8 décembre 1627, l'archevêque de Rouen, François de Harley, tient à présider lui-même en sa cathédrale au baptême d'Amoutacha, fils de Saranhes, de la tribu des Ours, qui a été instruit à Québec par les missionnaires. La cérémonie attire une foule de curieux, car des matelots ont répandu le bruit qu'il est le fils du roi de l'Amérique. Le baptisé, à qui on donne le nom de Louis de Sainte-Foy, a pour parrain le gouverneur de Normandie, le duc de Longueville, et pour marraine Mme de Villars-Branças.

Les deux petits Canadois

Quelques années plus tard, en 1633, Champlain, à la suggestion du père Le Jeune, confie au capitaine Gringore, qui retourne en France, « deux petits Canadois » de

la nation huronne, un garçon et une fille. Le garçon est baptisé à Dieppe le 26 avril 1634. Quant à la jeune fille, nommée Espérance, elle est confiée aux religieuses de l'Hôtel-Dieu. Cette petite Sauvagesse, née dans les forêts, ne se faisait remarquer que par sa bonne volonté et sa gentillesse... Elle apprenait aisément le français... Elle se déclarait heureuse dans la communauté et déclarait qu'elle ne voulait pas retourner dans son pays. Bientôt atteinte de la petite vérole, cette maladie mortelle aux Indiens, elle est l'objet de soins spéciaux. Mais elle meurt quand même, en 1635. Quatre ans plus tard, des religieuses de la même communauté partent pour le Canada, dans le dessein d'y fonder un hôpital pour secourir les femmes et les enfants indiens.

Cette habitude d'emmener des indigènes en France ne se prolonge guère, car le climat de l'Europe est fatal à la plupart d'entre eux. Même le chef Donnacona et ses trois compagnons, invités de Cartier, n'ont pu survivre. La princesse algonquine Pocahontas, qu'a épousée le colon anglais John Rolfe, se rend avec son mari à Londres en 1616. Elle meurt de la variole l'année suivante. La rumeur se répand chez certaines tribus que les Européens empoisonnent les étrangers qui les visitent. De plus les interprètes et les missionnaires commencent à connaître suffisamment les idiomes pour se passer de truchement. Dès le milieu du XVII^e siècle, ce n'est qu'occasionnellement que les Indiens acceptent de se rendre en France. Et encore n'y vont-ils qu'en mission officielle, comme le chef abénaquis Assacumbuit, hôte de Louis XIV, qui le crée chevalier et lui fait don d'un sabre au cours d'une impressionnante cérémonie à la cour.

CHAPITRE II

ENTRÉE DES FRANÇAIS DANS LA VIE DES INDIENS

I. — L'ÉTUDE DES LANGUES

C'EST D'ABORD pour connaître les langues les plus en vogue que les hommes blancs se mêlent aux nations indiennes.

Les quelques bribes de français apprises par les Indiens qui ont séjourné en France sont bien insuffisantes pour maintenir les relations d'amitié et de commerce avec les tribus. D'ailleurs, on s'en est vite rendu compte, on ne peut jamais se fier à la fidélité de ces truchements.

Des indésirables

Aux premiers temps, des marins hivernent par-ci par-là chez les tribus des rives du Saint-Laurent, pour surveiller les fours de séchage du poisson et les postes de traite. Ils ont ainsi l'occasion d'apprendre quelques mots des idiomes locaux. Mais ces gens ne s'embarrassent pas de morale, encore moins de religion, et plusieurs se rendent odieux par leur comportement. A Tadoussac, un hiver, pour retenir les Montagnais et les Papinachois dans l'enceinte du poste de traite, la garde de ce dernier est confiée à deux huguenots, anciens bagnards qui ne veulent pas retourner dans leur pays et qui se livrent à toutes sortes

d'extravagances, principalement à l'égard des femmes. Ils médisent sans cesse des « robes noires », qu'ils décrivent comme des sorciers mauvais. La croix qu'ils portent, disent-ils, est de mauvais augure. Tous deux disparaissent un soir lors d'une tempête de neige, dans la proche forêt. On les retrouve au printemps, à demi mangés par les ours ou les loups. Sans doute ont-ils été discrètement assassinés.

L'idée de Champlain

Dès ses premiers voyages, Champlain se rend compte de l'importance de laisser quelques compatriotes chez les nations indigènes les plus populeuses. En 1610 il confie le jeune Normand Nicolas Marsolet à un groupe montagnais. Il accepte aussi l'invitation des Algonquins qui veulent faire hiverner dans leur pays Etienne Brûlé, âgé d'à peine vingt ans, originaire de Champigny, près de Paris. L'année suivante le découvreur est intrigué par le récit que lui fait Nicolas de Vignau. Ce dernier, confié aux Algonquins, prétend avoir trouvé, en suivant les indigènes, la route vers « la mer douce ». Champlain se rend vite compte, en consultant ses guides, dont un nommé Thomas, Français lui aussi, que ce Vignau est un imposteur. Mais le récit qu'il fait de la vie à l'indienne incite d'autres adolescents à suivre son exemple.

Vers la même époque, Champlain constate que des traitants français explorent le grand fleuve et ses affluents depuis plus longtemps que lui, et qu'ils sont déjà familiers avec diverses tribus qui leur livrent les plus belles fourrures avant d'apporter leurs chargements aux postes d'échange.

Quand en 1615 Champlain revoit Brûlé, ce dernier sait suffisamment de dialectes et connaît assez le pays pour servir d'interprète et guider son ancien maître et protecteur à travers les méandres des rivières et des forêts. En plein cœur de l'hiver, il lui facilite le trajet vers la nation

du Pétun, et plus loin encore : « Nous fûmes, écrira Champlain, en sept autres villages, leurs voisins et alliés, avec lesquels nous contractâmes amitié; ils nous promirent de venir en bon nombre à notre habitation. Ils nous firent fort bonne chère et présent de chair et poisson pour faire festin comme est leur coutume. Ces peuples sont proches de la nation Neutre, qui est puissante. »

Champlain aimerait se rendre chez ce peuple. Mais les Pétuns l'en dissuadent. L'année précédente, un Français a tué un Sauvage de cette tribu. « Des Français, il y en a donc déjà partout! » s'exclame Champlain.

Les premiers coureurs des bois

En effet, dès cette époque, soit vers 1620, plusieurs villages indigènes abritent des Français. Le voyageur qui s'y arrête, missionnaire ou trafiquant, est à la fois étonné et intrigué. L'homme blanc se dit heureux et ses hôtes le traitent comme un frère. Quand on le questionne et qu'il veuille répondre, on apprend invariablement qu'il a déserté son navire, ou le service de son maître, ou l'armée, et qu'il a suivi une tribu à l'intérieur des terres, tout simplement par aventure ou attiré par une femme indigène. Sa Majesté Très Chrétienne a pour toujours perdu un sujet!

Sagard a rencontré la plupart de ces compatriotes. Ses guides préférés au pays des Hurons sont Grenolle, ami d'Etienne Brûlé, qui s'est déjà rendu au lac Supérieur, et La Vallée, « Français de nation », précise-t-il. Le Récollet en a vu plusieurs autres, car il fait allusion quelque part dans son récit à l'avis « de tous les Français » qui sont dans les parages. Un nommé Chaudron, que Brûlé avait rencontré les premières années, a été inhumé dans les environs. Sagard aimerait retrouver sa sépulture pour accorder à ce compatriote l'hommage d'une prière posthume.

L'intégration

En 1629, Québec passe temporairement sous la domination anglaise, et plusieurs jeunes Français, la plupart Normands de naissance, refusent de retourner dans leur pays. Ils s'enfoncent dans les forêts et s'incorporent aux tribus. On a conservé leurs noms, et quelques-uns d'ailleurs ont par la suite fait souche au pays, comme Olivier Le Tardif, Nicolas Marsolet, Jacques Hertel, Jean Nicolet, Jean Godefroy. Quand Champlain et les missionnaires reviennent en 1632, à peine peuvent-ils reconnaître, parmi les groupes indigènes qui les accueillent, leurs compatriotes vêtus à la mode locale et tout heureux de leur sort. Grâce à eux, les bonnes relations avec les Indiens n'ont pas été rompues.

Cette vie libre, en pleine nature, sans contrainte, séduit les Français. Les indigènes, de leur côté, sont flattés de voir des étrangers s'accommoder à ce point de leurs coutumes. Ils peuvent tout donner à un homme blanc qui leur est sympathique et ils facilitent par tous les moyens possibles son intégration.

Quand Jean Nicolet part avec les Algonquins et plus tard se rend chez les Nipissipiriens, dont le pays est à plus de trois mille kilomètres de Québec, les chefs des tribus qu'il accompagne observent ses réactions et son comportement lorsqu'ils le soumettent, en route, aux plus dures épreuves, tout comme les adolescents de leur groupe, ce qui veut dire, écrira le père Vimont, parlant de Nicolet, « en endurent des fatigues qui ne sont imaginables qu'à ceux qui les ont vécues ». Sept ou huit jours sans rien manger. Et, plus tard, « sept semaines entières sans autre nourriture qu'un peu d'écorce de bois ». A la suite de cet apprentissage, le jeune Normand Jean Nicolet est invité à faire partie du Grand Conseil de la nation des Nipissipiriens, alors redoutable. C'est, dit-on, le premier Européen à mériter cette confiance.

Il ne sera pas le seul. Tous doivent passer par là. Qui-conque réussit l'épreuve de l'initiation est reçu d'emblée membre de la tribu. Brébeuf s'apitoie sur le sort du jeune Français Marguerite, son compatriote normand. Il l'a vu « suivre les Sauvages sur les glaces, dans les neiges et au travers des forêts quarante jours continus et l'espace de quelque trois cents lieues, portant, traitant et travaillant autant et plus que pas un de la bande... » Marguerite, lui, ne se plaint pas, et les gens de la tribu en arrivent à l'estimer et même veulent l'adopter.

Thomas Godefroy, Normand lui aussi, est prisonnier de guerre. Mais on le laisse libre dans l'enceinte du village, car il aime à participer aux danses de la tribu. On admire son endurance et son agilité. Ayant battu à la course à pied le champion de la tribu, il court l'embrasser comme un frère, geste sportif inconnu jusque-là.

L'histoire amérindienne est pleine d'anecdotes de ce genre. D'instinct, le Français aime la vie sauvage. Déjà en 1623, lors de son voyage en Huronnie, Sagard le constate : « Les Français mêmes, mieux instruits et élevés dans l'école de la Foi, deviennent sauvages pour si peu qu'ils vivent avec les Sauvages. » Il en a vu se joindre aux indigènes dans les tentes où se pratique la suerie. Il s'étonne « comme ils la voulaient et pouvaient supporter ».

Cette intégration complète et volontaire favorise on ne peut mieux la compréhension des langues locales, en même temps qu'elle fortifie la sympathie réciproque.

II. — LES INTERPRÈTES

Ainsi prend forme, dès les premières années de l'arrivée des Blancs, le groupe précieux des interprètes.

Ils deviennent bientôt des personnages d'autant plus respectés qu'ils sont peu nombreux. Ils exercent une profession exclusive et essentielle, tout autant que le chirur-

gien. Dans toutes les relations avec les indigènes, leur présence est nécessaire. Ils assistent toujours aux transactions qui accompagnent les opérations de la traite des fourrures. Ils font connaître les désirs et les besoins de l'un et l'autre groupe. Ils font plus encore : ils renseignent les autorités sur l'aspect des régions qu'ils ont visitées, sur les mœurs et les intentions des tribus, sur la richesse en fourrures de territoires inexplorés. Pour une prospection de ce genre, Etienne Brûlé reçoit cent pistoles par an. Comme ces linguistes sont presque tous d'une intelligence éveillée et qu'ils ont déjà la sympathie des tribus, on les charge de missions délicates : détourner le commerce de certaines nations, amorcer des négociations de paix, maintenir l'harmonie entre deux tribus voisines.

Aux débuts de la colonie, les sociétés qui ont l'exclusivité de la traite doivent payer généreusement les interprètes. Ceux-ci d'ailleurs sont exigeants. Ils savent qu'on ne peut se passer d'eux. C'est déjà une sorte de syndicat professionnel. Ils exploitent leur science, et on ne peut les en blâmer, car ils ont acquis leurs connaissances linguistiques au prix d'efforts constants et de privations de toutes sortes, surtout quand il faut suivre à la trace les tribus nomades.

Une science fermée

On a souvent reproché aux interprètes de ne point vouloir livrer à leurs compatriotes leurs connaissances des langues indigènes. Nicolas Marsolet est critiqué en termes amers sur ce point par le Récollet Sagard et le Jésuite Le Jeune.

En réalité, les quelques notions que ces gens possèdent ne s'enseignent pas. Du moins eux-mêmes en sont incapables. Leur vocabulaire est par ailleurs fort restreint et ils s'expriment par monosyllabes. Leur principal don est un sens auditif exceptionnel, et c'est la qualité première

que réclament d'eux les autorités civiles : écouter et connaître les intentions de ces peuples.

Avec le temps, et de l'aveu même des Indiens, quelques interprètes, tels Jean Fafard, Nicolas Perrot, Radisson, sont devenus experts en langues indigènes. Mais aucun d'eux n'a cherché à les analyser sérieusement sur le plan philologique. Ce sera le patient travail des missionnaires.

La méthode des missionnaires

Dès avant 1625, les propagateurs de l'Évangile ont déjà rassemblé la matière de trois dictionnaires. Mais au prix de quelles tribulations ! Le frère Gabriel Sagard les énumère avec son habituelle et sereine faconde :

Après dîner, j'écrivais et, observant soigneusement les mots de la langue que j'apprenais, j'en dressais des mémoires que j'étudiais et répétais devant mes Sauvages, lesquels y prenaient plaisir et m'aidaient à m'y perfectionner avec une assez bonne méthode : « Gabriel, prends ta plume et écris ! » Puis ils m'expliquaient au mieux qu'ils pouvaient ce que je désirais savoir d'eux. Et comme ils ne pouvaient parfois me faire entendre leurs conceptions, ils me les démontraient par figures, similitudes et démonstrations extérieures, parfois par discours, et quelquefois avec un bâton, traçant la chose sur la terre au mieux qu'ils pouvaient, ou par le mouvement du corps, n'étant pas honteux d'en faire quelquefois de bien indécents, pour se pouvoir mieux donner à entendre par ces comparaisons.

Sagard note que la langue huronne manque de mots pour le spirituel et la philosophie. Il rejoint ainsi l'opinion de Pastedechouan qui a passé deux ans en France et qui affirme que certains mots ne se peuvent traduire, même en utilisant des périphrases.

Difficultés

Les missionnaires que l'on dit doués pour les langues indiennes, comme Druillettes, Allouez et Brébeuf, ne parviennent tout de même à les posséder qu'après des prodiges d'assiduité et de patience. Dès son arrivée en Nouvelle-France, Brébeuf s'astreint à l'étude du montagnais.

Pour ce faire, il passe l'hiver de 1625-1626 dans les huttes enfumées, observant le mouvement des lèvres et des visages, et les gestes, notant tout, faisant répéter sans cesse. Pourquoi tant de hâte et de désir de précision? se demandent ses hôtes. Aussitôt on le suspecte. On va même jusqu'à lui enseigner et faire prononcer des phrases obscènes, et on s'esclaffe.

La méthode de Chaumonot

Le Jésuite Chaumonot, contemporain de Brébeuf, adopte une tactique différente. De basse naissance, il a eu en Bourgogne une jeunesse peu édifiante. Il a même dérobé les aumônes d'un vieux curé qui l'avait recueilli en raison de sa vive intelligence. Devenu laquais d'un docteur en droit, ce dernier lui donne à lire la Vie des saints. C'est la conversion. Il sera Jésuite et il est envoyé aux missions du Canada, où il arrive en 1639. Il observe les succès des aventuriers laïques auprès des tribus indiennes et décide d'imiter leurs façons d'agir. Contrairement à ses collègues missionnaires, il se plaît à vivre parmi les Indiens. Il écoute patiemment leurs palabres, se mêle à leurs jeux, va à la chasse et à la pêche avec eux. Bientôt il émerveille les gens du bourg d'Onnontagué « par la munificence de son langage ». La *Relation* de 1657 affirme que ce n'est « qu'admiration et exclamations de tous ces peuples ravis de le voir si versé en leurs façons de faire ». A la suite de ses trente-cinq ans de vie à l'indienne, Chaumonot a écrit, en latin, une grammaire de la langue huronne, reconnue comme un classique du genre. Son principal mérite toutefois est d'avoir fait rayonner de façon intelligente et subtile la civilisation européenne chez les peuples qu'il avait pour mission d'évangéliser, traçant ainsi la voie aux interprètes militaires.

Les interprètes militaires

Quand s'amorce véritablement le duel de la suprématie de la France ou de l'Angleterre sur ces terres nouvelles, des officiers de grand mérite s'intègrent aux nations indiennes dans un dessein précis. Il faut que ces peuples soient convaincus que la France est leur alliée la plus sincère. Alors commence une nouvelle philosophie de l'étude des langues indiennes.

Il faut dire d'abord que, sauf quelques rares exceptions, les Anglais n'ont jamais pu s'astreindre à la discipline que nécessite une compréhension même élémentaire de ces idiomes. A peine ont-ils appris quelques mots essentiels. Entendant le gouverneur d'Albany chercher à donner des ordres en langue iroquoise, un indigène fait la remarque suivante : « C'est un ours qui veut imiter le chant de l'alouette. »

Les Français vont exploiter cette faiblesse, à la suite de l'exemple donné par Charles Le Moyne, la plus grande figure d'interprète de son époque, de l'aveu des autorités. A vingt-cinq ans, ce Dieppois de naissance sait déjà les langues huronne et algonquine. Fait prisonnier des Iroquois, ces derniers se souviennent que l'officier français a traité charitablement cinq de leurs chefs tombés entre les mains de son escouade. Il est reçu en ami dans leurs villages, et il en profite pour apprendre leur langue. Il est devenu le grand interprète officiel et le meilleur ambassadeur de la Nouvelle-France auprès des nations indiennes.

L'action bienfaisante des interprètes militaires se fait particulièrement sentir lors de la réunion des nations indiennes convoquée par le gouverneur Callières en 1701. Pour traduire leurs sentiments, tous ces peuples trouvent des Français qui ont séjourné chez eux. Nicolas Perrot sert d'interprète à toutes les tribus du centre. Cet explorateur parle avec élégance la langue des Illinois et celle

des Miamis, les deux principaux peuples de cette région. A la même réunion, Paul Le Moyne de Maricourt, fils de Charles Le Moyne, est, avec l'officier Joncaire et le Jésuite Bruyas, délégué officiel des nations iroquoises. C'est assez dire la confiance qu'ils inspirent et la volonté sérieuse des Cinq-Nations d'un traité de paix durable. En raison des mêmes procédés, l'officier Langlade est un chef respecté de la tribu outaouaise.

III. — MARIAGES ENTRE INDIENNES ET FRANÇAIS

Aux premières années de la colonisation, même si les femmes de race blanche sont encore peu nombreuses, les colons sédentaires sont peu enclins à s'allier aux Indiennes par les liens du mariage et à fonder un foyer normal.

Dans les bourgs organisés, de telles unions sont fort rares, et encore la plupart des épouses indigènes ont-elles reçu quelques éléments d'éducation française.

C'était déjà le désir de Champlain, et c'est toujours l'espoir des missionnaires : marier avec des Français des jeunes filles sauvages baptisées et protégées des religieuses. Dans leur optique, cet exemple d'une vie à la française servirait d'appât aux autres filles des bois.

Les débuts sont lents et timides. Le premier mariage du genre connu est celui de Martin Prévost avec Marie Manitonabewich en 1644. Or celle-ci est la fille adoptive et probablement naturelle de l'interprète Olivier Le Tardif. Pierre Boucher, qui sera bientôt gouverneur de Trois-Rivières et qui est déjà un des hommes les plus en vue de la colonie, épouse en 1648 une Indienne protégée des religieuses de Québec. Baptisée aussi et pensionnaire des Ursulines qui l'appellent « la petite créature de Dieu » est Catherine Annenonta, qui épouse successivement Jean Durand et Jacques Couturier, et sera toujours une mère de famille dévouée.

Mais ces Sauvagessees « de qualité » sont rares, et la plupart du temps elles ne peuvent s'adapter aux habitudes domestiques des Européens. Avoir des heures régulières de travail et de repos, vivre dans des maisons relativement confortables, manger sur une table, se chauffer à un foyer entouré de pierre, s'asseoir sur une chaise, tout cela les dépayse et affecte leur santé. Aussi meurent-elles jeunes. L'épouse de Pierre Boucher s'éteint à la naissance de leur premier enfant. Le coureur des bois Pierre Lamoureux, Parisien de naissance, ramène d'une bourgade outaouaise son épouse Marie Pigaroniche et l'installe sur sa ferme de la seigneurie de Sainte-Anne. Il a une maison, une grange, un jardin, quelques animaux. De nature douce et maternelle, elle peut jouir d'une vie paisible, avec ses deux enfants. Mais elle meurt au bout de deux ans.

Quelques-unes s'acclimatent, mais elles sont l'exception. Les registres paroissiaux le démontrent bien.

Les coureurs des bois

Les jeunes coureurs des bois résistent mieux à la vie conjugale et préfèrent habiter les bourgades indiennes. Parfois ils viennent se marier dans les endroits habités; plus souvent ils font régulariser leur union par un missionnaire de passage.

Les autorités se rendent bientôt compte que leurs projets ont un tout autre résultat que celui qu'elles avaient espéré. Aussi deviennent-elles plus prudentes. Dès 1675, le missionnaire Crespieul suggère à l'évêque de Québec de défendre tout mariage « d'un Français avec quelque Sauvagesse sans le consentement des parents et l'approbation de Monseigneur ». En 1684, le Sulpicien Dudouyt critique le ministre des Colonies d'affecter une somme de trois mille livres pour marier cinquante filles sauvages avec des Français, « ce qui n'est pas faisable », écrit-il à monseigneur de Laval.

L'expérience a lieu toutefois. Mais elle démontre que Dudouyt a raison.

Les enfants issus de ces mariages sont hantés par l'appel des grands espaces et retournent à la vie indigène. La plupart toutefois restent marqués des éléments de civilisation reçus dans leur enfance, même si leurs traits physiologiques sont totalement indigènes. Presque tous deviendront des chefs de la nation métisse. On les distingue aussi par le nom de famille qu'ils ont conservé.

Les militaires

Plusieurs officiers épousent des Indiennes. Mariages souvent morganatiques mais nécessaires. Ces officiers, pour la plupart, commandent des tribus qui les ont adoptés et qui les comptent au nombre des leurs. Par diplomatie et parfois par goût, ils adoptent leurs coutumes. Paul Le Moyne de Maricourt est, comme on l'a vu, délégué des Onnontagués à l'assemblée générale de la paix en 1701 à Montréal. Il y retrouve sa femme, Madeleine Dupont de Neuville, qu'il a épousée quatre ans plus tôt. Mais au bourg des Onnontagués il a aussi accepté pour femme la fille du chef de la tribu, pour conserver les bonnes grâces de ce dernier. Le lieutenant Chabert de Joncaire agit de même chez les Tsonnontouans, quoiqu'il soit déjà marié à Madeleine Le Gay de Beaulieu.

Deux des fils légitimes de Joncaire, et parce qu'ils sont entraînés dans les troupes, suivront l'exemple paternel. Ils épousent à Montréal des jeunes filles de distinction, et chez les Indiens des femmes de leur noblesse. Comme les Blancs, les indigènes observent la hiérarchie des classes sociales. Ces Iroquoises d'ailleurs sont attrayantes. En route pour le pays des Hurons en 1624, le Récollet Sagard les a remarquées et décrites ainsi : « Ces jeunes femmes et filles semblent des nymphes tant elles sont bien accommodées, et des biches tant elles sont légères du pied. »

Ces officiers français bénéficient donc à la fois de l'agréable et de l'utile. Ils accomplissent un rôle délicat et s'en tirent à merveille. Pour services rendus dans les relations diplomatiques entre les peuplades, Philippe-Thomas de Joncaire est fait chevalier de l'ordre de Saint-Louis. D'autre part, Pouchot, ingénieur dans les troupes à l'époque de la guerre de Sept Ans et qui a laissé d'intéressants mémoires, note avec satisfaction que plus de soixante familles de chefs iroquois se glorifient d'être issues des officiers Joncaire ¹.

Une baronne indienne

Jean-François d'Abbadie, seigneur et baron de Saint-Castin, natif du Béarn, passé en Nouvelle-France comme lieutenant dans les troupes, se fixe en Acadie et s'intègre à la nation micmac. En 1688 il épouse Mathilde Mataco-nando, fille d'un chef de tribu et qui, par son mariage, a droit au titre de baronne, car les Indiens du Canada sont citoyens français. Saint-Castin est vite choisi grand chef des Abénaquis et maintiendra cette importante tribu du côté des Français. Son fils continuera son œuvre pacificatrice.

D'autres exemples

Le type le plus complet peut-être d'un Français acclimaté aux habitudes du pays est Charles-Michel de Langlade, petit-fils d'un officier du régiment de Carignan. Son pays — il le dit lui-même — est l'Amérique connue et inconnue. Il épouse, tout naturellement et parce qu'il l'aime, la sœur du grand chef de la tribu des Outaouais, peuple dont les mœurs se rapprochent beaucoup de celles

1. Un de leurs frères, François-Marie, né à Montréal en 1723, a une destinée tout autre. Ordonné prêtre en 1747, il passe en France et devient vicaire général de l'évêché de Grasse, en Provence.

des gens civilisés. Le hasard des guerres l'éloigne, et on le retrouve à Michillimakinac, puis au Détroit, où il épouse une compatriote, Charlotte Bourassa.

A des milliers de kilomètres de là, dans la région de Tadoussac, l'interprète et coureur des bois Nicolas Pelletier s'est uni à une Montagnaise, Marie Etchianich. Devenue malade, Pelletier la soigne avec un dévouement admirable. « Elle est morte vraiment en odeur de sainteté », écrit le père Laure dans une note du *Miscellaneorum Liber*, et il ajoute cette appréciation nécrologique : « Elle a été regrettée de tous, et elle le sera toujours de moi en particulier qui ai appris d'elle la langue montagnaise et la traduction des prières. Elle m'assista dans la rédaction d'une grammaire et d'un dictionnaire. »

Le sieur de Couagne, issu d'une des plus anciennes et des plus riches familles du pays, qui est interprète et trafiquant de fourrures, s'est établi chez les Cherokees. Il a épousé une fille de la tribu et refuse de la quitter quand on lui offre un poste d'officier dans les troupes.

Ces exemples sont nombreux, comme on s'en rend compte en consultant les archives généalogiques de familles à consonance aristocratique comme les Repentigny, Louvigny de Montigny, La Morandière, Lusignan, Deschambault. Chez toutes, on découvre des alliances indiennes fructueuses.

Mariages sincères

Ainsi, en marge du libertinage dont nous parlons plus loin, libertinage inévitable en ce vaste pays et contre lequel s'élèvent à bon droit les autorités religieuses et laïques, on décèle de nombreuses unions fondées sur un amour sincère. Les Indiennes en sont capables. Comme l'affirme La Hontan, « elles se sentaient grandir au contact de l'homme aimable et civilisé, de l'homme supérieur qui venait de l'autre monde ». De plus, toujours selon La

Hontan, les Français leur apportent cette tendresse à goût d'exotisme, à la fois vigoureuse et raffinée, qu'aucun homme de leur tribu ne peut leur offrir. Pas plus d'ailleurs que les militaires anglais, distants et égoïstes. L'amour des Français est ardent et sincère. Fidèle aussi, dans la plupart des cas, ce qui leur vaut la considération des indigènes.

Les Indiens ont aussi beaucoup d'admiration pour les hommes blancs établis parmi eux, et qui lisent. C'est l'habitude chez les gens instruits, missionnaires ou laïques, d'apporter un livre quand ils partent en voyage. La Hontan relate quelque part l'histoire d'un Français qui vivait maritalement avec une Indienne et qui, chaque soir, assis à la porte de sa cabane, lisait une fable d'Esopé.

IV. — NAISSANCE DES VILLAGES MÉTIS

C'est ainsi que vers 1700 commencent à prendre forme, à l'ouest et au sud des Grands Lacs, les éléments d'une civilisation nouvelle. Le métissage a déjà donné des fruits suffisamment prometteurs pour nous permettre de croire que, intelligemment conduite, la civilisation dans les régions centrales de l'Amérique du Nord, aurait pu prendre une tout autre tournure.

Le fait pour un Français de vivre avec une Indienne comme mari et femme n'avait à l'époque dans ces milieux rien de scandaleux au point de vue social. Ces unions, que les missionnaires régularisent, sont à l'origine de plusieurs bourgs ou villages formés dans une région qui est « la Touraine et la Beauce du Canada », selon l'expression du missionnaire Bonnecamps, qui ajoute : « Combien de pauvres laboureurs de France seraient charmés de trouver un pays qui leur fournirait abondamment de quoi les dédommager de leurs travaux et de leurs sueurs. »

Ces villages sont baptisés de noms pittoresques, évoca-

teurs du pays d'origine des fondateurs ou inspirés de la région immédiate. Sur les rives des Grands Lacs, nous connaissons déjà les postes stratégiques de Michillimackinac et Pontchartrain, le premier, endroit de ravitaillement pour la région de l'Ouest, le second, pour les contrées du Sud. Puis naissent Sault-Sainte-Marie, remarqué par les Jésuites; le fort Michipicoten, qui commande la route vers la baie James; le fort Camanistigoyan ou fort Sainte-Anne, où le découvreur La Vérendrye séjourne en 1728; le fort Kaministiquia dont Duluth a fait un poste clef. Les grandes plaines de l'Ouest s'ouvrent à la curiosité des aventuriers.

La région du Sud est plus accueillante que ces interminables espaces sans arbres balayés par le vent. La douceur et l'uniformité du climat, les rivières larges et calmes aux rives boisées, l'hospitalité des indigènes, sont une invite à l'établissement de postes permanents. C'est d'abord, le long de la rivière Ouabache, le fort Miami, au centre de la puissante tribu de ce nom, le fort des Ouiatanons et le poste de Vincennes, « un des plus beaux pays du monde tant par sa situation que par les commodités qu'on y trouverait pour y établir plus de dix mille familles », écrit un missionnaire.

Les rivières Wisconsin et Sainte-Croix sont jalonnées de forts français, qui portent les noms de Sainte-Croix, Pepin, nom d'un explorateur infatigable, Winnebago, Saint-Nicolas, Saint-Philippe, Fort-de-Chartres, siège du gouvernement de l'Illinois, place forte bien organisée et qui sera la dernière à se rendre aux Anglais en 1765. Enfin, tout près du Mississippi, le poste de Kaskaskia, site de la première colonie française permanente de l'Illinois.

La mission de Kaskaskia

Guidés par leur zèle de l'évangélisation, des Jésuites détachés de la résidence des Outaouais ont gagné le Sud,

en même temps que les explorateurs et les coureurs des bois. Louis Jolliet a déjà parcouru ces régions, lors de son voyage de 1673 avec le père Marquette. Elles l'ont frappé au point qu'il rêve un moment de s'y établir. Il en fait au père Dablon une description enthousiaste, qui est en même temps une critique des difficultés du défrichement dans le bas pays :

Un habitant, observe-t-il, n'emploierait point dix années à abattre le bois et à le brûler ; dès le premier jour qu'il arriverait, il mettrait la charrue en terre, et s'il n'avait pas de bœufs de France, il se servirait de ceux du pays, ou de ces animaux qu'ont les Sauvages de l'Ouest, sur lesquels ils se font porter comme nous sur nos chevaux. Après la semence de toutes sortes de grains, il s'appliquerait surtout à planter de la vigne, à enter des arbres fruitiers, à passer des peaux de bœufs, dont il se ferait des souliers, et de leur laine il se ferait des étoffes, qui seraient beaucoup plus fines que celles que nous apportons de France. Ainsi il trouverait de quoi se nourrir et se couvrir, rien ne manquant que le sel ; mais il ne serait pas bien difficile d'obvier à cet inconvénient par des précautions qu'on peut prendre.

De retour de son voyage de découvertes, Jolliet fait une demande officielle à la Cour de France pour aller s'établir en cette région. Il essuie un refus. « Sa Majesté, écrit Colbert à l'intendant Duchesneau le 28 avril 1677, ne veut point accorder au sieur Jolliet la permission qu'il demande d'aller s'établir avec vingt hommes dans le pays des Illinois. Il faut multiplier les habitants du Canada avant que de penser à d'autres terres, et c'est ce que vous devez avoir pour maxime, à l'égard des nouvelles découvertes qui sont faites. »

Ces « maximes » des autorités officielles, formulées à cinq mille kilomètres de distance, les Canadiens s'en moquent. Jolliet a eu le tort de se plier à demander une permission. D'autres ne s'embarrassent pas de tels préjugés. D'ailleurs, depuis le voyage de Jolliet un autre découvreur, Cavelier de la Salle, a concédé des terres au fort Saint-Louis, sur les bords de la rivière Divine, ainsi nommée en l'honneur de M^{me} de Frontenac. Des coureurs

des bois s'y installent et s'allient à des Illinois. Ainsi naîtront les premiers villages mêlés du milieu de l'Amérique du Nord. Les missionnaires, pour minimiser les débâches et les scandales et aussi parce qu'ils comprennent la mentalité locale, se hâtent de régulariser ces unions et, par le fait même, les encouragent. Cette politique leur permet en même temps de développer des groupements paroissiaux. Ainsi apparaissent les villages de Cahokia, Fort-de-Chartres, où la France entretenait une garnison, et le plus important, Kaskaskia, ainsi appelé du nom de la principale tribu, dont le chef redoutable est Rouensa.

Le chef du groupe français est Michel Accault, un des coureurs des bois les plus pittoresques et les plus intrépides qui soient. Arrivé en Nouvelle-France dans les groupes d'émigrés de 1665-1666, il tâte un moment du défrichement, mais sans goût. Il entend parler de pays inconnus à découvrir. Il part vers la région des Outaouais, et ne revient plus. Infatigable payeur, il a accompagné les explorateurs dont La Salle et Duluth. Son nom est mentionné, à l'occasion, dans les récits qui ont été conservés. Mais il ne cherche pas la gloire. L'aventure lui suffit. Il est libre.

Quand les autorités de la colonie décident de prohiber la traite des fourrures et ordonnent à tous les traquants de revenir aux rives du Saint-Laurent, Michel Accault donne l'exemple de la rébellion. Homme sans scrupules, il est redouté des tribus indiennes et des coureurs des bois de bonne foi. Dans toutes les peuplades où il séjourne, il laisse des enfants illégitimes, et sa tête est souvent mise à prix. Il croit enfin trouver la sécurité dans la protection du chef des Kaskaskias, Rouensa, dont il se met à courtoiser la fille. Il se dit las de sa vie aventureuse et rêve de se fixer. S'il réussit à épouser Marie Rouensa, il peut devenir chef de la tribu. Rouensa et son épouse sont d'accord, mais la jeune fille refuse pour deux raisons : elle connaît

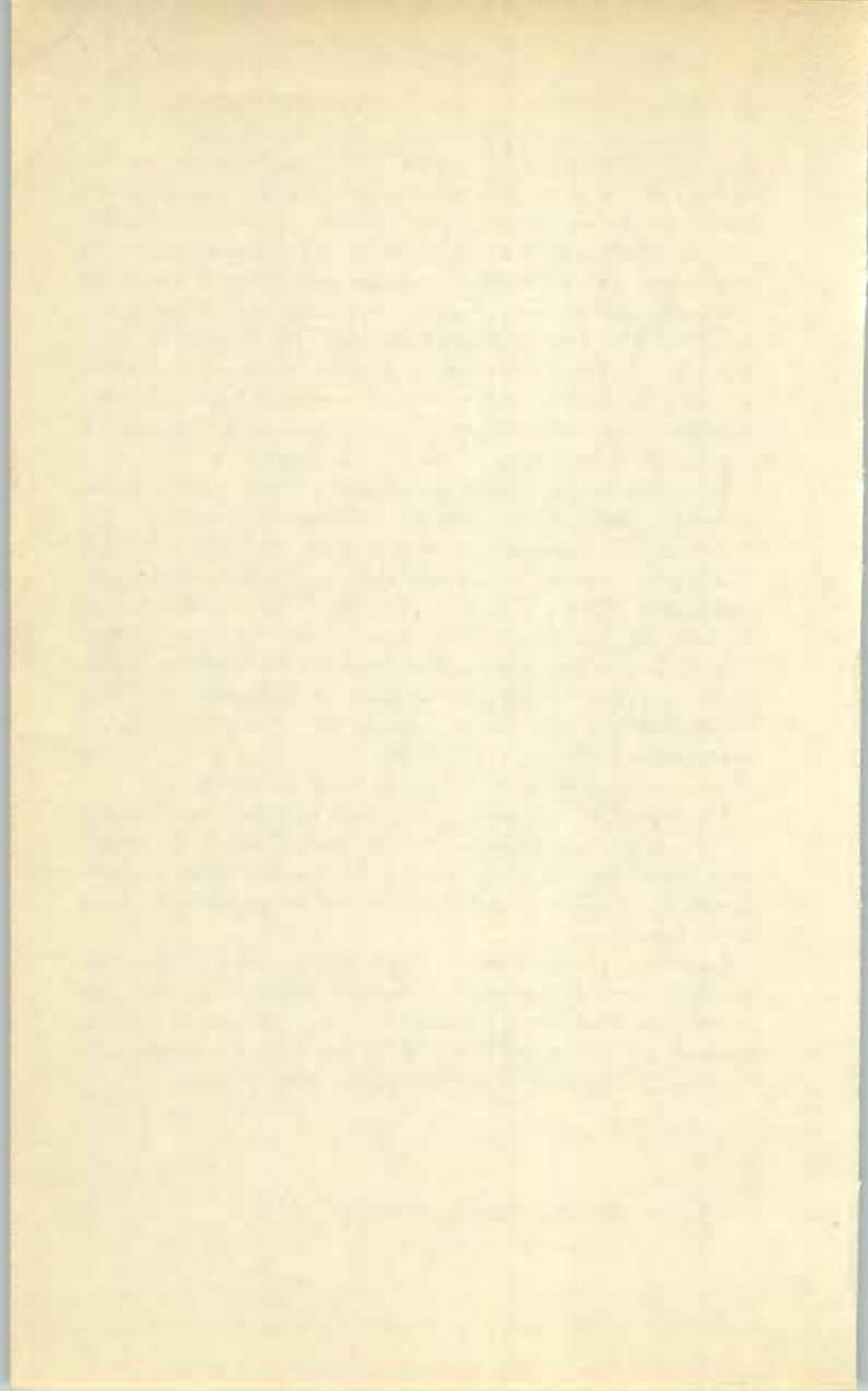
la réputation de celui qu'on veut lui imposer comme époux, et de plus elle affirme que depuis son baptême elle a décidé de se consacrer à Dieu. Toutefois, sollicitée par ses parents et conseillée par le père Gravier, qui voit dans cette union l'assurance d'une paix durable entre les Peaux-Rouges et les Blancs, Marie accepte le sacrifice. En 1693 elle épouse Michel Accault. Et le miracle s'accomplit : le fougueux coureur des bois s'assagit et devient un père de famille exemplaire; il seconde l'apostolat des missionnaires, encourage ses compagnons à l'imiter, à régulariser leur union, à cultiver la terre.

Le missionnaire s'empresse d'ouvrir un registre paroissial de catholicité où s'allonge la liste des mariages. On y trouve des noms à consonance bien française : Michel Philippe, Jacques Bourdon, Antoine Baillargeon, Louis Delaunais, Pierre Chabot, Nicolas Milleret, Guillaume Marion, et des dizaines d'autres. Tous ces gens imitent l'exemple de leur compagnon Accault. Ils décident de se fixer dans cette luxuriante contrée et d'épouser des Illinois dont on peut lire au registre les noms pittoresques : Marguerite 8assouec ¹, Domitilde Choupingoua, Catherine Roucanga, Marie Ma8e8ence, Thérèse Kaouaga.

Un véritable village de métis naît et subsistera jusqu'à ce qu'il soit imperceptiblement intégré dans le grand tout américain, un siècle plus tard. Déjà la France a abandonné ses droits sur cette région qu'on appelait le pays de la Louisiane.

Le même phénomène d'intégration se produit dans les vastes plaines qui se situent entre les Grands Lacs et les montagnes Rocheuses. Du côté canadien, la nation métisse devient tellement puissante qu'à un moment donné elle ébranle l'emprise de l'Angleterre sur cette région.

1. 8 : ce signe phonétique se prononce huit.



CHAPITRE III

L'AFFRONTMENT DES CROYANCES

I. — POLITIQUE RELIGIEUSE DES EUROPÉENS

AL'ÉPOQUE des premières explorations, il est de règle qu'on travaille, du moins en pensée, à la propagation du christianisme et à l'expansion du royaume.

Dresser une croix portant les armoiries de son pays est le symbole d'une prise de possession territoriale. C'est aussi une promesse morale de convertir les indigènes.

Telle est, à l'époque de Colomb, de Cartier et de Champlain, la philosophie des explorateurs de terres nouvelles. Telle est aussi l'obligation que signent, sans conviction souvent, les promoteurs des compagnies qui veulent monopoliser le commerce.

Catholiques et Français

Dans l'acte de fondation de la compagnie des Cent Associés, Richelieu octroie d'avance à tout indigène baptisé des lettres de naturalité française. Un Sauvage qui se rend en France n'a qu'à prouver son appartenance à la religion catholique pour réclamer les mêmes droits et privilèges que les Français d'origine. Il devient sujet du Roi Très Chrétien, ce qui devrait être un grand honneur.

Les Indiens de l'Amérique toutefois en font rarement état et n'ont jamais abusé de ce privilège.

Champlain, si l'on se fie à son témoignage, s'est fait un devoir d'honorer ses engagements. A ses premières visites, il scrute, il observe, il médite. Puis le récit de son voyage de 1615 — son huitième — débute comme la relation d'un missionnaire. S'il poursuit ses découvertes, c'est pour acquérir une vraie connaissance du pays et des peuples qui l'habitent, « à dessein de les amener à la connaissance de Dieu ». C'est aussi « pour les obliger à nous aimer, pour faire comme un cheminement et préparation au christianisme ».

Divers jugements

Pour Champlain, en effet, les indigènes ne croient à aucun dieu, « ils vivent comme bêtes brutes », tel est son jugement. Sagard, son contemporain, est du même avis : « Ils ne reconnaissent et n'adorent aucune vraie divinité ni Dieu céleste duquel ils puissent rendre quelque raison et que nous puissions savoir. » Le père Jérôme Lalemant notera à son tour un peu plus tard que les Hurons n'ont « aucune idée d'une divinité qui ait créé le monde et ait soin de son gouvernement ».

Il faut donc sauver ces âmes, les initier à la connaissance du vrai Dieu, le Dieu des Européens, le seul véritable. Ceux qui n'y croient pas sont des « barbares ». Le père Le Jeune accole cette épithète aux Montagnais en 1635. L'année suivante, il les appelle « ces pauvres mécréants ». Un pasteur anglais qui œuvre chez les tribus de la Nouvelle-Angleterre est moins charitable encore : pour lui, ces peuples sont « la graine maudite de Canaan ».

Dans l'esprit des Européens, les Indiens ne deviendront humains qu'en abandonnant leurs croyances. « Il faut d'abord en faire des hommes, et travailler ensuite à en

faire des chrétiens », prétend le père Marest. Le père Le Jeune a un mot cruel, assez étonnant de sa part : « Il faut les dépayser (et il en donne la raison) pour leur donner les moyens d'apprendre la langue et l'honnêteté françaises. »

Les administrateurs ont la même optique. Dès 1666, Colbert écrit à l'intendant Talon : « Je vous avoue que j'ai jugé comme vous que l'on s'est fort peu soucié jusqu'ici de la police et de la vie civile envers les Algonquins et les Hurons, qui sont soumis à la domination du roi, en faisant peu d'efforts pour les détacher de leurs coutumes sauvages et les obliger à prendre les nôtres, et surtout à s'instruire en notre langue, au lieu que pour avoir quelque commerce avec eux nos Français ont été nécessités d'apprendre la leur. »

Sujets de Jésus-Christ

A peine arrivé à Québec en 1672, Frontenac fait connaître son avis au ministre des Colonies : « J'ai témoigné aux Jésuites l'étonnement où j'étais de voir que de tous les Sauvages qui sont avec eux à Notre-Dame-de-Foye, il n'y en avait pas un qui parlât français; et je leur ai dit que, dans leurs missions, ils devaient songer, en rendant les Sauvages sujets de Jésus-Christ, à les rendre aussi sujets du roi; que pour cela il leur fallait inspirer l'envie d'apprendre notre langue, essayer de les rendre plus sédentaires, et leur faire quitter une vie si opposée à l'esprit du christianisme, puisque le véritable moyen de les rendre chrétiens était de les faire devenir hommes. »

Donc, ce qui importe avant tout pour la France, c'est de faire table rase, et le plus tôt possible, des éléments de civilisation de ces peuples : coutumes, croyances et mode de vie.

Imbus de ces opinions, les Européens entreprennent la conquête spirituelle des peuples de ce nouveau pays.

II. — LES MISSIONNAIRES

Dans un précédent ouvrage de cette série, nous avons évoqué la rude vie des missionnaires en Nouvelle-France. Nous n'y reviendrons ici que pour analyser l'attitude des indigènes à l'égard du christianisme et dresser le bilan des résultats de cette œuvre apostolique.

On assiste en Amérique, du moins en Nouvelle-France, à un renversement de la psychologie courante. On croit apporter aux indigènes tous les avantages d'une vie plus raffinée, plus digne, plus conforme à ce que les Européens appellent civilisation, et voici que ce sont ces derniers qui sont fascinés par la vie à l'indienne et qui s'y adaptent facilement.

Les voyageurs qui ont laissé des récits de leurs découvertes, comme Nicolet, Radisson, Perrot, ne s'attardent pas à s'apitoyer sur les misères endurées. Les récits des missionnaires, par contre, sont empreints d'amertume et parfois de dégoût. Fidèles à leurs principes et à leur mission, ils résistent et provoquent des réactions inquiétantes.

Ainsi Brébeuf endurera mieux la flamme du bûcher et l'écartèlement des doigts que la cohabitation avec les indigènes. Il croit même ne pas manquer de déférence envers son supérieur en se plaignant amèrement des conditions de vie auxquelles il est soumis. Le père Le Jeune lui-même, pourtant le plus optimiste et le plus serein de tous, y va de ses critiques. « Je ne crois pas, note-t-il, que de cent religieux, il y en ait dix qui puissent résister aux fatigues qu'il faut endurer en marchant à leur suite... Vingt personnes entassées pêle-mêle dans un abri de perches parvenaient à peine à se réchauffer, tassées les unes contre les autres. »

Une autre description réaliste est fournie par le père

Lalemant : « Si vous les allez trouver dans leurs cabanes, vous y trouverez une petite image de l'Enfer; n'y voyant pour l'ordinaire que feu et fumée, et des corps nus deçà et delà et à demi rôtis, pêle-mêle avec les chiens, qui sont aussi chéris que les enfants de la maison et dans une communauté de lit, de plat et de nourriture avec leurs maîtres. Tout y est dans la poussière, et si vous entrez dedans, vous ne serez pas au bout de la cabane que vous ne serez tout couvert de noirceur de suie, d'ordure et de pauvreté. »

Des récits de ce genre, où percent la lassitude et l'abattement, auréolés parfois cependant d'un rayon d'espoir, se retrouvent dans presque toutes les *Relations*.

Les indigènes ne sont pas sans remarquer cette répugnance des missionnaires à cohabiter avec eux.

III. — RÉACTION DES INDIENS

Depuis toujours, la façon de vivre des Européens les étonne et souvent les déconcerte.

On a vu que, présentés au jeune roi Charles IX à Rouen, les indigènes ne peuvent concevoir qu'un peuple qui se dit fort et puissant accepte d'avoir pour chef un enfant, devant qui des hommes barbus et armés se confondent en courbettes. De même ne peuvent-ils admettre que des gens fortunés laissent à côté d'eux des pauvres mourir de faim. Une observation du même genre a été faite à Sagard : « Si, en France, on avait de l'esprit, on donnerait bon ordre à tout cela, les remèdes étant faciles. »

« Renverser le pays »

C'est par la même logique, après avoir observé le comportement des hommes blancs en Nouvelle-France, qu'ils refusent de modifier leurs mœurs et leur façon de vivre. Ils jugent que, sur le plan de l'esprit, on ne leur offre

rien de mieux que ce qu'ils possèdent déjà. Tel est leur raisonnement.

Aussi quand les missionnaires les somment de renier leurs dieux, de renoncer à leurs pratiques et à leurs croyances, ils se demandent pourquoi. Un grand nombre en arrive à croire que cette doctrine étrangère a pour but de « renverser le pays ». L'expression a été recueillie dans les villages hurons par Brébeuf, qui en est effrayé. C'est encore à Brébeuf qu'un chef oppose, au nom de sa tribu, un refus catégorique en ces termes : « Tu peux t'en aller. Nous avons nos façons de faire, et vous avez les vôtres aussi bien que les autres nations. »

Les croyances de base

En vérité, mis à part le problème de la foi au mystère de la Rédemption, les éléments de base de leurs principes religieux ne diffèrent guère de ceux des chrétiens.

Ils croient à l'existence d'un être supérieur, invisible et tout-puissant, qui insuffle la vie. Le père Le Jeune, qui tout à l'heure les a traités de barbares et de mécréants, l'admet généreusement après les avoir mieux connus. « Je dirai, écrit-il en 1633, que c'est une grande erreur de croire que les Sauvages n'ont connaissance d'aucune divinité... Leur connaissance n'est que ténèbres, mais on ne peut nier qu'ils ne reconnaissent quelque nature supérieure à la nature de l'homme. »

C'est aussi l'opinion de ceux qui ont eu l'occasion de les interroger et d'étudier leur mode de pensée, comme Brébeuf, pourtant sévère en ce qui concerne le dogme, et Ragueneau, qui ne craint pas d'écrire : « Quoiqu'ils fussent barbares, il restait en leur cœur un secret sentiment de la Divinité, et d'un premier Principe auteur de toutes choses qu'ils invoquaient sans le connaître. »

Brébeuf a même noté le texte d'une prière des Hurons

quand ils partent en voyage de chasse : « Démon¹, qui habites en ce lieu, voici du pétun que je te présente, assiste-nous, garde-nous du naufrage, défends-nous contre nos ennemis, et fais qu'après avoir fait une bonne traite, nous retournions sains et saufs à notre village. » Cette prière, il faut l'admettre, est en tous points semblable, par l'esprit de foi qui l'anime, aux invocations des chrétiens. Saint Ignace lui-même en aurait sans doute approuvé le texte!

Le jeûne

Au sommet de la vie spirituelle et religieuse de l'Indien, figure le jeûne.

L'adolescent s'y astreint dès qu'il se dit capable d'accomplir les mêmes exploits qu'un homme. Il se retire à l'écart, le plus souvent dans la forêt, sans boire ni manger pendant plusieurs jours. Pendant ce temps, il médite, il invoque les esprits et cherche à voir en songe les présages de sa vie.

Chez la plupart des tribus, le jeûne est le rite religieux le plus efficace pour intercéder auprès des esprits et obtenir leurs faveurs. Les hommes jeûnent au moment de partir en guerre ou à la chasse, à la veille d'une réunion du Grand Conseil, pour conjurer une épidémie ou une sécheresse prolongée. Souvent le chef ordonne un jeûne général de toute la peuplade, dont il fixe la durée. Cette période s'accompagne toujours de silence et de méditation. Des voyageurs qui en ont été témoins se seraient crus dans un véritable cloître ou dans les jardins d'une abbaye.

Le jongleur

Le jeûne le plus rigoureux est observé par celui qui

1. Le missionnaire se permet ici une petite malice plutôt injuste en traduisant par *démon* le terme *okki*, lequel peut aussi désigner un dieu bienfaisant.

veut devenir jongleur. Il se retire durant trente jours dans une cabane solitaire. Seul un serviteur choisi peut s'approcher de lui, pour apporter de l'eau et du bois. Le jongleur passe des heures, immobile, en communion d'idées avec les esprits. Peu à peu, au cours des ans, cette profession devient simplement une sinécure, et le jeûne rigoureux s'atténue, ce qui n'enlève rien, cependant, au symbole initial.

La survie

Les indigènes croient aussi à une autre vie après la mort terrestre. Leurs mœurs sont fondées dans ce domaine sur une tradition sévèrement maintenue. Le respect pour leurs morts rejoint le concept des grandes religions et prouve éloquemment leur croyance en l'immortalité de l'âme.

Finalement, les Indiens acceptent en principe la logique des commandements de Dieu. Ils ne cessent de se les faire répéter, tant ils les trouvent justes et pleins de bon sens. Voilà, disent-ils, des sentences de valeur et dont il faudra se servir dans les Conseils.

Arguments

Aux enseignements des missionnaires les indigènes répondent par des arguments qui ne manquent pas de pertinence.

D'abord le baptême qu'on veut leur imposer. Ils n'y voient qu'un symbole de purification qu'ils connaissent déjà. L'eau est régénératrice. Ils le savent et pratiquent ce rite depuis toujours pour conserver la santé. Dès sa naissance, l'enfant est plongé dans un cours d'eau ou dans une chaudière. En quoi une goutte d'eau étendue avec le pouce sur le front est-elle plus efficace que le bain de tout le corps? Certaines tribus, comme les Micmacs,

voient surtout dans le rite du baptême un symbole d'alliance avec les Français, d'autant plus qu'il est souvent administré par des laïques.

L'histoire d'Adam et d'Eve les déconcerte. La pomme, disent-ils, a perdu tous les hommes. Soit. Le sang de Jésus-Christ, à leurs yeux, n'en a sauvé que la moitié. Donc le péché d'Adam a fait autant de mal que la mort de Jésus-Christ a fait de bien.

La menace des tourments de l'enfer les laisse indifférents. Ils n'y croient pas. D'abord, ils n'ont rien fait à Dieu pour qu'il les traite ainsi. Puis ils ne craignent pas le feu. Le père Lalemant a vu lui-même une femme malade marcher pieds nus sur tous les feux de la bourgade pour se guérir. Elle ne ressentait aucun mal. Il arrive souvent que les jongleurs, dans leurs extases, se roulent sur les tisons ardents et se relèvent sans brûlures. Intervention diabolique, assurent les missionnaires. Peut-être, admettent les indigènes. Mais alors, les mauvais esprits ne sont pas si méchants s'ils permettent d'aller dans le feu sans se brûler.

L'objection la plus forte et celle qui cause aux missionnaires le plus de difficultés est le problème des mœurs. Pourquoi, disent les Indiens, nous obliger à n'avoir qu'une seule femme, alors que les hommes blancs qui nous visitent et qui sont chrétiens n'observent pas eux-mêmes ces principes?

D'autres tribus, traditionnellement monogames et de mœurs bourgeoises, ne veulent pas changer leur mode de vie. Leurs membres pratiquent déjà tout ce qu'on veut leur enseigner. Le père Pierron, évangéliste des Iroquois, connaît « près de deux cents familles, entre autres, dans des mariages fermes et stables, qui élèvent moralement bien leurs enfants, qui empêchent que leurs filles ne conversent trop au-dehors et qu'elles ne se jettent dans les désordres de l'impureté, qui ont horreur de l'ivrognerie,

et qui seraient prêtes à vivre très chrétiennement si elles avaient la foi ».

Ces familles honnêtes sont les plus difficiles à convertir au christianisme.

L'opinion de La Hontan

Les missionnaires se heurtent sans cesse à une forme de raisonnement, à des arguments nuancés toujours inspirés par des réflexions d'ordre pratique. C'est que l'Indien, a remarqué La Hontan, « ne croit qu'aux choses visibles et probables... Il soutient que l'homme ne doit jamais se dépouiller des privilèges de la raison, puisque c'est la plus noble faculté dont Dieu l'a enrichi, et puisque la religion des chrétiens n'est pas soumise à la raison, il faut que Dieu se soit moqué d'eux. »

La Hontan n'a rien d'un théologien. Son opinion est cependant en partie corroborée par plusieurs missionnaires. Le père Pierron, après quelques années passées chez les Iroquois, remarque que « ce n'est pas tant la dépravation des mœurs qui empêche nos Sauvages d'être chrétiens, que les mauvaises idées qu'ils ont pour la plupart de la foi et du christianisme ».

Tous les évangélistes concèdent qu'il est très difficile de faire passer les subtilités de l'enseignement religieux dans les dialectes indigènes. Brébeuf, qui possède quasi à la perfection la langue huronne, avoue qu'il n'y peut réussir. Un témoignage frappant est celui du jeune Montagnais Pastedechouan. Baptisé en France, catéchisé en langue française, il pourrait être d'un précieux secours pour expliquer aux siens au moins les éléments de la religion chrétienne. Il est vrai qu'il est redevenu païen, mais il avoue sincèrement au père Le Jeune qu'il lui est impossible de traduire dans le dialecte de sa tribu les connaissances religieuses acquises. Son raisonnement rejoint celui exprimé par La Hontan : la langue indigène ne peut exprimer que des choses matérielles.

IV. — DEUX CATÉGORIES DE CONVERSIONS

L'apostolat des missionnaires toutefois n'est pas vain. Nous donnons plus loin quelques statistiques des conversions opérées, qu'on peut diviser en deux catégories : les conversions intéressées et les conversions sincères.

Les conversions intéressées

Les conversions par intérêt sont naturellement les plus nombreuses, et aussi les plus aléatoires. Elles se divisent elles aussi en deux groupes. Les essais de stabilisation des Indiens nomades dans des villages spécialement aménagés pour eux à proximité de la colonie française, et le séjour des religieux dans les villages des Indiens sédentaires.

Ni l'une ni l'autre de ces expériences n'est significative de l'adhésion volontaire des Indiens à la doctrine chrétienne et à la civilisation européenne.

Les « académies de vertu », comme les Jésuites appellent les groupements de Sillery, du Cap-de-la-Madeleine, de Laprairie, sont remplies d'Algonquins, d'Iroquois et de Hurons fuyards, tout heureux de vivre aux dépens des hommes blancs. Les baptêmes sont nombreux, car ils signifient avant tout nourriture et gîte. Mais ici encore, une difficulté se présente. La solidarité familiale exige que la femme ne diffère jamais d'opinion avec son mari, et vice versa. Ainsi, le baptême doit prévoir l'assentiment du couple.

Ces essais de stabilisation valent tout de même d'être notés, ne serait-ce que pour démontrer la difficulté d'assimilation de ces peuples.

En Huronnie, les missionnaires s'intègrent à la vie domestique des villages. Ils courent les âmes, les attrapent, les gardent ou les laissent échapper et parfois les repren-

ment. Mais au prix de quels prodiges d'héroïsme, de renoncement, et surtout de charité! Finalement, les missionnaires sont martyrisés par des Hurons apostats, qui les rendent responsables des épidémies qui ont décimé la nation.

Les conversions sincères

Il y eut des conversions véritables, profondément sincères et durables, et elles ne sont pas le privilège exclusif d'une seule tribu. Elles jaillissent de tous les coins de ce vaste pays où des missionnaires, et aussi des laïques comme Nicolet et Perrot, ont pu faire connaître la civilisation chrétienne.

Ces convertis sont certainement plus nombreux que les quelques exemples signalés dans les *Relations* et les récits de voyage. Mais la plupart n'ont pas vécu assez longtemps pour faire rayonner leur foi. Ils meurent victimes des épidémies, ou sont torturés, comme le chef Ononkouïa et ses sujets.

Ces Indiens qui ont décidé d'embrasser la nouvelle doctrine sont convaincus que ce faisant, ils restent fidèles à leurs principes et à leur logique. « Ces bonnes gens, lit-on dans la *Relation* de 1648, ne philosophent point tant que nos Européens; quand ils ont reçu la foi et qu'ils croient que celui qui obéira aux volontés de Dieu sera sauvé, et que s'il commet quelque offense elle lui sera pardonnée s'il est vraiment contrit et confessé, ils s'attendent que Dieu fera de son côté ce qu'il a promis, et en vérité ils ont raison. »

Leur foi est sincère, entière. Elle repose autant sur le raisonnement que sur la naïveté. Ainsi ils n'admettent pas qu'ils puissent avouer à voix basse un péché qui a été commis aux yeux de tous, ce serait faire injure à Dieu et à ceux à qui ils ont donné le mauvais exemple.

Quand ils partent pour la chasse, ils se font indiquer

par le missionnaire, sur une écorce de bouleau, les dimanches et jours de fête, les jours de jeûne et d'abstinence. Le dimanche, ils s'abstiennent de chasser et de pêcher et sont tout le jour en prière. Face à la grande nature, ils prient Dieu à haute voix, impassibles devant les railleries de leurs compagnons païens.

Des missionnaires racontent des faits touchants, qu'ils n'ont certes pas inventés, analogues à ceux que l'on rencontre dans la vie des saints des premiers siècles. Pour ne pas succomber aux propositions d'une femme, un jeune homme récemment baptisé s'enfuit dans les bois en plein hiver, enlève ses vêtements et se lacère le corps avec des branches d'arbre. Un capitaine huron, insulté dans son honneur par un homme de sa tribu, bouillonne de colère et d'instinct fait un geste pour se venger. Soudain, il s'arrête, se souvenant du précepte évangélique du pardon. Une autre fois, un grand chef se démet lui-même de ses fonctions, par humilité et pour se faire le plus petit de tous.

Les « harangues inopinées »

Quand le missionnaire est convaincant, il est souvent interrompu par de pertinentes questions. « Ce serait une chose bien nouvelle en France, note l'auteur de la *Relation* de 1647, si quelqu'un des auditeurs assemblés pour la prédication arrêta le prédicateur au milieu de son discours, ou pour lui parler, ou pour lui demander l'explication de sa doctrine. Cela se fait tous les jours ici sans messéance. » Et il ajoute : « Ces petites harangues inopinées dedans l'église ont bien souvent de plus grands effets que les plus longs discours. Le prédicateur, en ces rencontres, se tient bien honoré de devenir auditeur d'un Sauvage. » La *Relation* de 1643 mentionne que le chef algonquin Etienne Pigarouich a, un dimanche, « aussi bien parlé que le père Bressani qui venait de prêcher fort

bien ». De même le Huron Louis Taondechoren est un excellent prédicateur : « Il est fort éloquent en sa langue; ses homélies sont pleines d'esprit et de solidité et ne tiennent rien du Sauvage. » Le père Lamberville se réjouit d'avoir trouvé un tel vicaire.

Tant de sincérité naïve et spontanée explique le degré de spiritualité qu'ont atteint certains d'entre eux. Le nom le plus célèbre est celui de la vierge iroquoise Kateri Tekakouita, morte à vingt-six ans, et à qui les nombreux miracles qui lui sont attribués ont valu d'être déclarée bienheureuse par l'Eglise romaine. Mentionnons aussi le Huron Joseph Chihouatenhoua, qui fut le premier retraitant du Canada et qui ravit les missionnaires « par sa rapide ascension dans les voies de la perfection et par l'ardeur de son zèle ». Et cet Iroquois goyogouin, Oureouharé, qui, entendant le récit de la passion du Christ, affirmait : « Que n'ai-je été là. Je les aurais bien empêchés de traiter ainsi mon okki, surtout qu'il ne pouvait se défendre! »

Un autre Huron, René Tsonkihouanne, du bourg de la Conception, monologue constamment en présence de la croix. Il passe des heures et parfois des nuits entières dans la chapelle, face au crucifix de l'autel. Il s'imagine que ce sont ses péchés qui empêchent le Christ de se libérer de la croix. Il se mortifie sans cesse, espérant qu'ainsi il pourra atteindre son but.

Une Indienne au cloître

Outre l'Iroquoise Kateri Tekakouita, qui mena une vie de sainte recluse mais ne revêtit jamais l'habit religieux, une seule autre Indienne, semble-t-il, fut attirée par le cloître, et ce fut une Huronne. Agnès Skanneharoi est recueillie par les Hospitalières de Québec qui l'éduquent comme les jeunes filles de race blanche. Le 25 mars 1657 elle demande d'entrer au noviciat des religieuses et se

plie à tous les exercices spirituels. Mais cette vie cloîtrée n'est pas faite pour son tempérament de fille des bois. On lui offre sa liberté. Elle refuse. La maladie l'emporte en novembre de la même année.

Le martyr d'Ononkouïa

Ce n'est pas minimiser l'héroïsme des missionnaires que de dire que l'indigène sait souffrir et mourir avec autant de fierté qu'eux. Le missionnaire affirme sa foi. L'indigène, son orgueil de guerrier, même s'il est chrétien.

L'Iroquois Ononkouïa, chef de la tribu Onéida qu'il a lui-même en grande partie convertie, est fait prisonnier par des Hurons apostats. Il est à la fois prisonnier de guerre et chrétien fervent. C'est à ce double titre qu'il sera torturé. Pour les Hurons, c'est une prise de choix. Comme il est le chef, il servira d'exemple, les Hurons espérant que ses compagnons captifs fléchiront après avoir été témoins des raffinements de torture qu'on lui réserve.

Mains et pieds liés, Ononkouïa est placé nu dans un étroit enclos de pieux de cèdre et d'épinette. Des Hurons placés sur une estrade, lui lancent des branches enflammées, pendant que d'autres allument la base des pieux. Comme il est agile et vigoureux, le prisonnier bondit et réussit à briser l'enclos, puis l'estrade, et des Hurons tombent à leur tour dans le brasier où, par des tours d'acrobatie prodigieux, il les maintient jusqu'à ce qu'ils soient calcinés. Un ennemi l'assomme enfin, lui coupe les mains et les pieds et le relance dans le brasier. Le sang qui s'échappe des plaies de l'Iroquois amortit le feu. Il en profite pour essayer de s'échapper. Les Hurons le rattrapent et, histoire de s'amuser un peu, à la suggestion des femmes, le relancent dans sept brasiers différents. Chaque fois il en sort, rampant sur les genoux et sur les avant-bras, soulevant la poussière des sables, regardant l'un après l'autre ses ennemis d'un air triomphateur et

sans pousser une plainte. Pour en finir, un Huron lui tranche la tête, puis boit ce qui lui reste de sang avant de partager avec ses compagnons la chair calcinée.

Torturés à leur tour, les hommes d'Ononkouïa imitent la fermeté de leur chef. Tant de courage effraie les Hurons, qui y voient un mauvais présage. A qui la faute? Aux missionnaires, aux Robes noires, qui ont ensorcelé les Iroquois en les rendant insensibles aux flammes et aux tourments.

Le père de Brébeuf n'est pas loin d'être du même avis. Relatant plus tard le martyre d'Ononkouïa, il écrit : « Ses ennemis ont proclamé à haute voix qu'il y avait quelque chose de plus qu'humain en lui, que, sans aucun doute, le baptême lui avait donné une force et un courage qu'ils n'avaient jamais vus. »

V. — BILAN DE L'ÉVANGÉLISATION

Les observations des voyageurs sont tellement contradictoires qu'elles ne nous permettent guère d'évaluer la conviction des indigènes à l'endroit de la nouvelle doctrine. Bien des facteurs, dont le temps, l'espace et la multitude des tribus, expliquent ces variantes. Mais ils rendent aussi plus difficile une juste analyse de la situation.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, le commissaire Pouchot brosse ce tableau touchant de la piété des Indiens convertis : « Il est très édifiant de les voir dans l'église, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, toujours à genoux, d'un air recueilli plus qu'aucun capucin, ne parlant jamais entre eux, ne tournant jamais la tête. Les femmes, très enveloppées, chantent avec les hommes à deux chœurs les prières de l'église que leur ont traduites les missionnaires et qu'ils ont apprises de mémoire. Leurs chants sont doux et harmonieux. On n'y entend point de discordance, comme dans nos villages. »

Moins d'un demi-siècle plus tôt, Joutel, compagnon de La Salle, est moins émerveillé et ses observations sont plus réalistes : « Quelques-uns de ces Sauvages, écrit-il, vont à l'église à force d'y être sollicités par les Jésuites, mais il y va plus de femmes que d'hommes, et notamment les Huronnes. Les hommes aimant le libertinage ne se soucient pas beaucoup de religion... » Peu après, Joutel ajoute cette observation : « Les Jésuites prennent beaucoup de peine pour ne guère gagner, car j'ai remarqué plusieurs fois que ces canailles pétaient et rotaient assez souvent dans l'église sans s'en mettre en peine. Mais ils en prennent ce qu'ils peuvent. Les pères en baptisent souvent, et j'ai même donné le nom à trois en un jour. »

Notre esprit xx^e siècle est porté à croire que la méthode des Jésuites n'était pas adaptée à la mentalité indigène. Sans doute aurait-il fallu un peu plus de souplesse et de compréhension des croyances locales et moins de rigueur doctrinale. On aurait aimé qu'ils adoptent les moyens utilisés avec succès en Chine par leur précurseur Matteo Ricci, qui cherchait à mettre en évidence les points de rapprochement entre le christianisme et le confucianisme. Cette méthode, quelques jésuites, entre autres Albanel chez les Montagnais, Chaumonot chez les Iroquois, en ont fait l'essai, simplement parce qu'elle découlait du bon sens. Sans doute les missionnaires de la Nouvelle-France en seraient-ils tous venus à cette politique de conciliation, n'eussent été les guerres et leurs conséquences désastreuses pour toutes les tribus indiennes.

Des statistiques

Pour toutes ces raisons, il est difficile d'établir le bilan de ce que le christianisme a apporté à ces peuples. Chez eux, il n'y a pas de demi-mesure. Ils deviennent très pieux, ou ils retournent à leurs croyances et habitudes.

Citons tout de même les quelques statistiques capricieuses et imprécises qui nous sont parvenues.

Nous n'avons de chiffres que pour les missions jésuites, et encore sont-ils bien fragmentaires. Les pères eux-mêmes d'ailleurs le laissent entendre. Leurs statistiques s'accompagnent presque toujours des mots « à peu près », « environ », « près de ». Dans son *Etude sur les Relations*, le père Léon Pouliot a compulsé les chiffres suivants des baptêmes et conversions opérés par les Jésuites de 1633 à 1672, omettant quatre années sur lesquelles n'existe aucune documentation à ce sujet.

1633	5	1645	184	1660	200
1634	8	1646	224	1661	6
1635	36	1647	600	1662	200
1636	115	1648	1 300	1663	582
1637	300	1649	2 700	1664	130
1638	250	1650	3 000	1666	46
1639	450	1652	100	1667	324
1640	1 000	1653	100	1668	284
1641	115	1654	20	1669	574
1642	220	1656	756	1670	654
1643	200	1657	407	1671	700
1644	100	1659	6	1672	816

Ces chiffres totalisent 16 014 baptêmes d'Indiens, y compris ceux baptisés à l'article de la mort. Les *Relations* évaluent ces derniers à 1 948, mais ce nombre, comme l'indique le père Pouliot, est très loin de la réalité. Les missionnaires sont très sévères quand il s'agit de la cérémonie du baptême pour les adultes en santé. Par contre, ils n'hésitent pas à baptiser les moribonds, et surtout les enfants. Le père Jérôme Lalemant en donne la raison lorsqu'il note que les missionnaires s'emploient maintenant « à accroître l'Eglise triomphante plutôt que la militante ».

Nous recueillons ici un aveu sincère de l'orientation plus souple qu'on entend donner aux méthodes d'évangélisation.

Il n'en a pas été toujours ainsi, comme on l'a vu plus haut. Pendant plusieurs années, on a cru pouvoir impo-

ser aux Indiens la nouvelle doctrine. Quelques vieux routiers qui œuvrent chez des nations éloignées adoptent une méthode qu'ils croient plus efficace. Quand ils en font part aux autorités de l'ordre, ils se font reprocher leur manque de discipline.

L'exemple d'Albanel

Pour avoir autorisé sans permission de ses supérieurs le mariage de Nicolas Pelletier avec une Montagnaise, le père Albanel est déplacé, et une obédience l'expédie vers un autre poste. Depuis longtemps d'ailleurs ses supérieurs suspectent ses méthodes d'évangélisation. Albanel a compris qu'il faut prêcher d'exemple avant de sermonner. Il partage la vie des Montagnais, les accompagne dans leurs courses, s'associe à leurs joies et à leurs peines. C'est goutte à goutte qu'il distille la doctrine et quand il juge le moment propice.

En haut lieu, on blâme sa méthode, qui n'est pas conforme aux directives données. Son supérieur, le père Jérôme Lalemant, écrit à son sujet au général de l'ordre : « Il n'a pas une vie assez religieuse. » Le successeur de Lalemant, le père Le Mercier, a une autre opinion d'Albanel et loue son esprit de charité.

Après des années d'expérience, les plus rigides doctrinaires parmi les missionnaires reviennent à la conception d'Albanel. Le texte suivant de la *Relation* du père Ragueneau en 1648 en résume l'évolution : « Il faut être fort réservé à condamner mille choses qui sont dans leurs coutumes, et qui heurtent puissamment des esprits élevés et nourris en un autre monde. Il est aisé qu'on accuse d'irréligion ce qui n'est que sottise, et qu'on prenne pour opération diabolique ce qui n'a rien au-dessus de l'humain... Je ne crains pas de dire que nous avons été un peu trop sévères en ce point. »

Ragueneau ajoute, comme pour se disculper : « Il était

peut-être à propos dans les commencements de nous tenir dans la rigueur... Quoi qu'il en soit, nous voyons cette sévérité n'être plus nécessaire, et qu'en plusieurs choses nous pouvons être moins rigoureux que par le passé. »

L'affreuse solitude

Pendant ce temps, des missionnaires qui travaillent seuls chez des tribus éloignées et qui ne reçoivent aucune directive, sont presque découragés. Ils s'interrogent, dans leur affreuse solitude, et cherchent la voie à suivre.

De passage à la pointe du Saint-Esprit, sur les rives du grand lac Supérieur, en 1669-1670, le Sulpicien Galinée rencontre les Hurons qui ont survécu à la destruction de leurs villages, à l'époque du grand carnage une vingtaine d'années auparavant. Un missionnaire jésuite vient de les rejoindre. Il n'est guère consolé. Il raconte à Galinée que « quoiqu'il y en eût une grande partie qui avaient été baptisés lorsque les Pères avaient été aux Hurons, il n'avait pourtant jamais osé dire la messe devant eux, parce que ces gens regardaient cette action comme une jonglerie ou sorcellerie ». Ils n'ont pas été lents à retourner à leurs croyances traditionnelles.

Un autre Jésuite, Gabriel Marest, qui a connu les territoires glacés de la baie d'Hudson où vivent les Esquimaux, puis les régions torrides des Illinois, sensuels et volages, est de plus en plus pessimiste sur le résultat de ses efforts. « Notre vie, écrit-il, se passe à parcourir d'épaisses forêts, à grimper sur les montagnes, à traverser en canot des lacs et des rivières pour atteindre un pauvre Sauvage qui vous fuit, et que nous ne saurions apprivoiser ni par nos discours ni par nos caresses. »

Cette opinion du père Marest rejoint celle de son collègue Silvy, qui œuvre à des milliers de kilomètres de distance, chez les Montagnais, tribu de mœurs absolument différentes. « Il est surprenant, note Silvy, que de

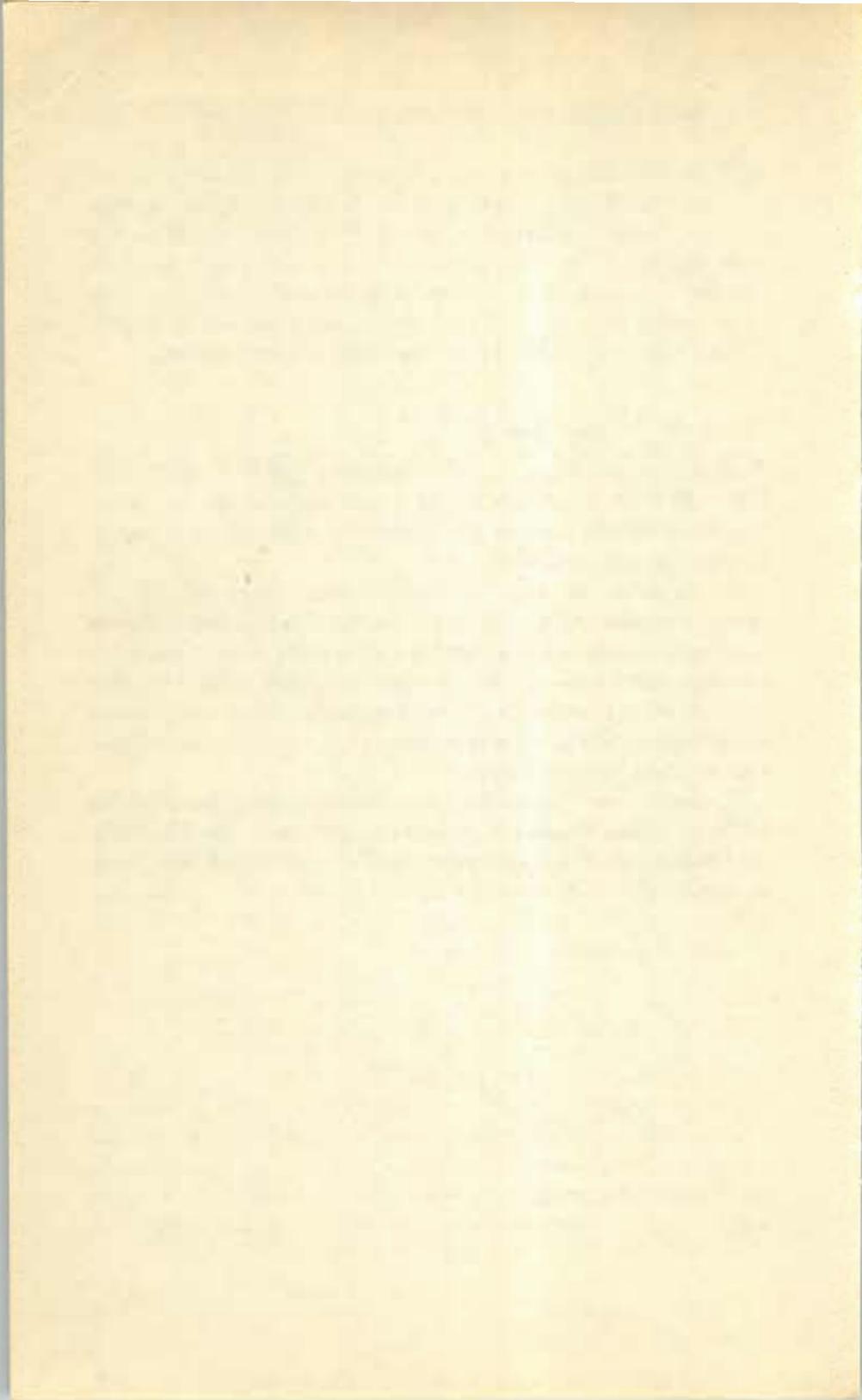
tant de nations il n'y en ait encore eu aucune qui ait pris nos manières, et qu'étant au milieu de nous, et tous les jours avec les Français, ils se gouvernent de la même manière qu'ils se sont jusques à présent gouvernés. Ils aiment mieux leur vie dure et fainéante, leur vie libre et libertine que les plus agréables qu'on puisse leur proposer. Les bois et les forêts sont des palais pour eux... »

Echec de l'évangélisation?

Même si les missionnaires semblent parfois douter de l'efficacité de leur travail, il serait injuste de les tenir responsables de l'échec de l'évangélisation. Bien d'autres facteurs y ont contribué.

Après trois siècles, les Indiens sont toujours réfractaires, comme groupe, à la civilisation européenne. Quant à l'évangélisation, l'extermination rapide des peuplades par les épidémies et les guerres n'a pas permis l'essai sérieux et méthodique d'un programme d'action auquel l'expérience aurait apporté une plus souple adaptation. On ne peut que le regretter.

Il reste que l'apostolat des missionnaires auprès des Indiens d'Amérique est une page glorieuse de l'histoire de l'humanité. On a rarement poussé plus loin l'héroïsme, la résignation, et aussi l'espoir.



CHAPITRE IV

POLITIQUE DES BLANCS A L'ÉGARD DES INDIENS

I. — LE COMMERCE DES FOURRURES

DÈS L'ÉPOQUE de Champlain, la Nouvelle-France est sous la domination de compagnies qui détiennent le monopole de la traite des fourrures. Ce privilège comporte bien l'obligation de faciliter l'évangélisation des indigènes et de peupler la colonie, mais ces formalités restent, en grande partie, lettre morte.

L'unique but de ces entreprises est de s'enrichir le plus vite possible, sachant que leur droit à ce commerce, même approuvé par charte royale, est à la merci des favoris de la Cour. Il est également soumis aux caprices des tribus, de plus en plus exigeantes ou effrayées par les ravages des incursions ennemies.

L'attente des navires

Au début, les Indiens apportaient eux-mêmes leurs fourrures. En longues caravanes, ils quittaient, le printemps venu, leurs territoires de chasse et descendaient vers les rives du Saint-Laurent, parfois jusqu'à la mer, ou au confluent de certaines rivières où l'accostage était facile et le rivage propice à dresser les tentes. Là ils attendaient

les navires, « accroupis comme des singes », selon l'expression de Cartier, les ballots de fourrures empilés sur la berge. En échange de quelques verroteries, les capitaines rafflaient tout. En 1558, un navire, trop chargé, sombre dans le Saint-Laurent. Celui-là n'atteindra jamais Le Havre, port d'attache, ni Rouen, capitale de cette industrie discrète et florissante, pas plus d'ailleurs que tous ceux dont s'emparent en haute mer les Espagnols et les Basques.

Les comptoirs

A mesure que progresse la colonisation, les trafiquants s'enfoncent à l'intérieur des terres, et les Indiens les retrouvent chaque année à des endroits convenus. L'avidité de ces négociants est aussi intense qu'à l'époque de Cartier. Du promontoire de Québec, Champlain observe que « la chaloupe du capitaine Pierre ne pouvait venir qu'avec peine, étant ladite barque un peu lourde et malaisée à nager ». Le sieur Pierre, habile navigateur, risque le tout pour le tout.

C'est la belle époque du commerce, du moins du commerce organisé dont on connaît l'activité, grâce aux documents qui nous restent.

Les compagnies officiellement reconnues enregistrent des gains fantastiques, presque inimaginables, dont 80 p. 100 vont aux actionnaires de Paris et 20 p. 100 seulement sont distribués dans la colonie. En cinq ans, de 1632 à 1637, la Compagnie des Cent Associés réalise un bénéfice de 60 000 livres, après avoir payé seulement 10 000 livres pour l'administration de la colonie qu'elle s'est engagée à peupler et à défendre. La compagnie qui lui succède à partir de 1645, appelée Compagnie des Habitants, et dont le règne durera une quinzaine d'années, opère un changement radical dans la répartition des bénéfices. Cette fois, 80 p. 100 des bénéfices restent dans la colonie, et ils

sont encore alléchants : ils s'élèvent à 320 000 livres dès la première année. Ce système, mis sur pied pour assurer le progrès de la colonie, y aurait certes contribué si la cupidité et la rivalité des marchands ne l'avaient rapidement anéanti. Des représentants de petits groupes passent clandestinement en France avec des cargaisons de castor pour échapper au droit du quart imposé par le Magasin du roi. D'autre part, des commerçants s'enfoncent dans les bois, vont repérer les tribus sur leurs propres territoires de chasse. La concurrence fait naître toutes sortes d'abus. L'exploitation systématique va commencer.

II. — LE COMPORTEMENT DES ADMINISTRATEURS FRANÇAIS

Quand s'amenuise l'omnipotence des compagnies, les administrateurs coloniaux supputent les bénéfices et les avantages qu'eux-mêmes peuvent tirer de la traite des fourrures et du commerce avec les indigènes.

De façon générale, les intendants restent fermes. Mais certains gouverneurs généraux et des gouverneurs particuliers de Trois-Rivières et de Montréal, de même que de hauts officiers et les administrateurs des postes éloignés se laissent tenter par l'appât de cette manne facile qui augmente sensiblement leurs maigres appointements. Le gouverneur Frontenac n'échappe pas à la contagion. Vaudreuil non plus, toujours surveillé et dénoncé par le gouverneur de Montréal, Ramezay, qui le jalouse et souvent le calomnie. Même La Jonquière, dont le règne ne dure pas trois ans, mais qui a sous les yeux l'exemple quotidien de Bigot, ne serait pas exempt de reproches.

Ces gouverneurs toutefois n'oublient pas les devoirs primordiaux de leur charge. Leurs ambitions ne dépassent pas une limite décente. Mais d'autres sont aveuglés par la fièvre des profits et exploitent sans scrupule les avantages temporaires que leur confère leur poste. « La plus

grande partie des officiers du Conseil souverain et des autres justices font du commerce », écrit l'intendant Duchesneau en 1679. Le lieutenant d'infanterie Duverger de Saint-Blin, qui a des lettres, écrit d'eux qu'ils sont des aventuriers « qui allaient avec le faste de Lucullus chez les Sauvages, moins pour les négociations que pour le négoce, non pour lever des guerriers, mais pour recueillir des pelleteries ».

Le gouverneur Perrot

Le « Lucullus » le plus typique de la Nouvelle-France, prédécesseur de l'intendant Bigot, est François-Marie Perrot, deuxième gouverneur de Montréal. Originaire de l'Île-de-France, il est fils d'un président de la Chambre des comptes et neveu de l'intendant Talon. Il doit à la protection de ce dernier et probablement aussi à celle du duc de Saint-Aignan, favori de Louis XIV, d'être nommé gouverneur de Montréal en remplacement de Maisonneuve.

Perrot exploitera au maximum les avantages que lui procure son poste.

Les habitants de la colonie se rendent compte tout de suite que le nouveau gouverneur est un triste sire, sans scrupule aucun. Il s'allie aux plus indésirables des coupeurs des bois, se livre aux pires déprédations contre les naïfs indigènes, corrompt les officiers de justice et les militaires. Après quatre ans d'intrigues et de scandales, le gouverneur général réussit à le faire incarcérer, à Québec d'abord, puis à La Bastille. Ses puissants protecteurs interviennent, et Colbert donne l'ordre de le réinstaller dans son poste de gouverneur de Montréal. Plus arrogant que jamais, Perrot démontre que son goût du lucre ne connaît pas de bornes. Le Sulpicien Faillon, se servant de récits contemporains, rapporte à son sujet des anecdotes presque incroyables. Dans la seigneurie qu'il s'est fait accorder aux portes de Montréal, protégée par des

gardes armés et où, seuls, lui et ses affidés peuvent pénétrer, Perrot établit un magasin et un campement pour les Sauvages. On l'a vu, dans les caves de son magasin, remplir lui-même les barriques d'eau-de-vie destinées aux Indiens. Un jour il vend à un indigène ses habits officiels, et il se glorifie d'avoir gagné trente pistoles, pendant que l'Indien se promène sur la place publique vêtu en gouverneur. Ses gains, en 1680, dépassent quarante mille livres (200 000 de nos francs). La Hontan lui-même est scandalisé!

Malgré les dénonciations du gouverneur général, du nouvel intendant, des Sulpiciens et de tous les honnêtes gens de la colonie, Perrot, toujours grâce à ses influences, conserve son poste jusqu'en 1683, où il est nommé gouverneur de l'Acadie. Sa conduite ne change pas. « Je ne pense pas, écrit en 1687 le baron de Saint-Castin, protecteur des Indiens de la région acadienne, qu'il y ait un autre homme sous le ciel à qui l'intérêt fasse faire des actions plus basses, jusqu'à débiter lui-même aux Indiens dans sa maison, à la vue des étrangers, la chopine et le demiard d'eau-de-vie, ne se fiant pas à un seul de ses domestiques pour le faire. » Perrot est finalement démis de son poste en 1687, quand les autorités ont acquis la certitude qu'il commerce avec les Anglais de Boston et qu'il a facilité la prise du fort de Port-Royal par ces derniers. Il mourut misérablement, des suites, dit-on, du supplice de la cale sèche, subi à bord d'un navire où il avait été détenu, quelque part dans les eaux de la Martinique.

Lamothe-Cadillac

Lamothe-Cadillac est un aventurier gascon arrivé en Nouvelle-France en 1683 comme officier. Grâce à la protection du gouverneur Frontenac, il conquiert vite ses grades et, en 1694, il est promu commandant du fort Michillimakinac « et des pays environnants », poste qu'il

lorgne depuis longtemps. Aussi ne tarde-t-il pas à se mettre à l'œuvre, car les bénéfices de la traite des pelleteries l'intéressent plus que les exploits guerriers. Moins de trois ans après sa nomination, le sieur de la Touche, contrôleur au service de l'intendant Champigny, peut noter : « Jamais homme n'a tant amassé de biens en si peu de temps. » Le rapport toutefois n'a pas d'effet, car Lamothe-Cadillac a des protecteurs à Québec. De plus lui-même multiplie les rapports, et comme il a une plume élégante, ses pamphlets prennent l'allure d'une habile propagande pour maintenir ouverts les postes éloignés, et ses suggestions sont pendant un temps acceptées.

Les autorités de la Nouvelle-France abolissent les permis de traite des fourrures, croyant enrayer ainsi l'exploitation des Indiens par les coureurs des bois. L'idée est de Lamothe-Cadillac. De plus, d'après lui, les commandants de poste comme les autres officiers peuvent exercer une surveillance salubre, à deux mille kilomètres de la capitale de la Nouvelle-France. Il faut les y maintenir. Momentanément, Lamothe-Cadillac triomphe.

Les dénonciations

Mais les dénonciations deviennent plus impératives. L'envoyé spécial Clairambault d'Aigremont rapporte à Québec l'opinion suivante, recueillie à Michillimakinac : « Le sieur de Lamothe est accusé de n'avoir en vue que ses propres intérêts. » Ce que corroborent les nombreux rapports des missionnaires qui, tous, informent les autorités tant civiles que religieuses que, pour favoriser la traite, Lamothe-Cadillac a fait de Michillimakinac un véritable lieu de débauche. Pourtant on hésite encore à le croire, jusqu'à ce que le père Carheil fournisse des précisions au gouverneur de Montréal : « Les femmes indiennes, écrit-il, ont appris que leurs corps peuvent tenir lieu de marchandises, et qu'ils seraient encore mieux reçus que

le castor, de sorte que c'est là présentement le commerce le plus ordinaire, le plus continu et le plus en vogue. »

Lamothe-Cadillac prétend que la présence des militaires est nécessaire dans ces postes éloignés. Le père Carheil est d'un autre avis. Selon lui le travail des militaires consiste en quatre occupations principales : tenir un cabaret public; être envoyés d'un poste à l'autre pour trafiquer des fourrures et de l'eau-de-vie avec les Indiens; transformer les maisons en lieux de débauche; s'adonner au jeu et aux danses jour et nuit.

La lettre du père Carheil au gouverneur Callières prend même l'allure d'un ultimatum, tellement il juge la situation désespérée. Il affirme que si les officiers des forts sont maintenus et continuent à débaucher et à contaminer les Indiens, les missionnaires vont se retirer. La France ne peut encourager à la fois l'évangélisation et la débauche. Enfin, il soulève un autre point extrêmement grave. Selon lui, les commandants embrouillent et retardent par tous les moyens possibles les négociations de paix avec les tribus iroquoises, pour justifier la présence des troupes dans cette région.

En réalité, les Iroquois se rendent compte que les Blancs, qu'ils soient Français ou Anglais, ne cherchent qu'à les pervertir et à les abrutir. L'eau-de-vie coule à flots chez eux autant que chez les Outaouais et les Hurons, et les chefs indiens voient de jour en jour dépérir leurs peuples.

Telle est la situation, à Michillimakinac et dans le centre de l'Amérique du Nord, au début du XVIII^e siècle.

Les réactions

Comment réagissent les administrateurs? Il semble que les doléances des missionnaires ne sont guère prises au sérieux. En effet, peut-on admettre, à des milliers de kilomètres de distance, que la paix s'obtiendrait plus facilement si l'ennemi n'avait pas à craindre la présence

des troupes? Aussi, au lieu de les retirer, les autorités songent plutôt à les augmenter. Et cette politique se continuera les années suivantes, comme l'affirme tout particulièrement le traité d'Utrecht de 1713. Dans un mémoire daté de 1737, l'intendant Hocquart précise ainsi son opinion :

On ne craint point de dire que les Sauvages, si on en excepte quelques-uns, n'aiment ni les Français ni les Anglais ; ils savent que les uns et les autres ont besoin d'eux, et il est naturel qu'ils pensent que c'est l'intérêt seul du commerce qui nous les fait rechercher ; les démarches que nous faisons incessamment pour nous les attirer ne doivent pas leur laisser de doutes là-dessus ; mais comme les Anglais tiennent à leur égard la même conduite, et que même ils nous surpassent dans les caresses et les présents qu'ils leur font, il est à craindre que ces Sauvages ne se détachent absolument de nous. Il pourrait paraître nécessaire dans les circonstances présentes de leur faire des présents plus distingués, ou de s'en faire craindre et plus respecter que l'on a fait par le passé, à quoi l'on parviendrait en établissant le Détroit et en fortifiant par des garnisons les postes où il y a des Français établis...

Cette politique, bonne en soi et, au surplus, logique du point de vue français, contribuera tout de même à hâter l'anéantissement des tribus, en laissant les Européens libres de les pervertir et de les exploiter.

III. — LE COMPORTEMENT DES FRANÇAIS AU SEIN DES TRIBUS

La majorité des Français qui fréquentent les villages indigènes sont loin d'être des modèles de vertu.

Sur certains points, l'amoralité de ces peuples invite au libertinage. Mais les hommes d'un pays qu'on dit civilisé apportent des raffinements et des exagérations telles que les Indiens eux-mêmes sont scandalisés. Ces étrangers font preuve d'une malice et d'une perversion qui répugnent à leurs propres habitudes.

Brébeuf le remarque dès son premier séjour en Huronie : « En ce qui concerne les mœurs, note-t-il, les

Hurons sont lascifs, quoiqu'en deux chefs moins que plusieurs chrétiens qui rougiront un jour devant eux. Vous n'y verrez point de baisers ni de caresses déshonnêtes; et dans le mariage un homme y demeurera des deux et trois ans sans connaître sa femme, tandis qu'elle est nourrice... »

Les Français se moquent de ces restrictions consacrées par une tradition séculaire et les coutumes familiales. Tant de cynisme choque les indigènes. Pour n'avoir pas respecté ces habitudes, Etienne Brûlé, un des premiers interprètes de Champlain, sera torturé et mangé. Il s'était pourtant complètement intégré à la vie sauvage.

Sous ce rapport Anglais et Hollandais sont aussi peu scrupuleux que les Français. Déjà sous la brève occupation de Québec par les frères Kirke, de 1629 à 1632, les matelots anglais ont trouvé moyen de se rendre odieux. C'est sous la menace du mousquet qu'ils obligent les femmes indigènes à satisfaire leurs désirs.

Les Français sont moins brutaux peut-être, mais leur activité n'en est que plus perverse. Leur conduite, qui rend si pénible le travail de civilisation et d'évangélisation, n'a pas échappé aux observations des chroniqueurs.

Dès 1611, les Hurons se plaignent à Champlain de la mauvaise conduite des traitants français qui séjournent dans leur pays. Pour les calmer, le découvreur leur promet d'aller bâtir des habitations chez eux. Dans sa *Relation* de 1616, le père Biard observe que les Micmacs et les Abénaquis « sont fort mal édifiés quand quelque fol Français ose se jouer avec leurs femmes. Certain écervelé s'étant un jour licencié en cela, ils vinrent avertir notre capitaine qu'il réprimât ses gens, l'avertissant que celui n'aurait pas beau jeu qui le recommencerait, qu'on l'étrédrerait par terre. » Ce que les Micmacs ne pardonnent pas, c'est que les Français font des enfants à leurs femmes et à leurs filles, puis les abandonnent.

Des « haras de garces »

En 1624, Sagard déplore à son tour la conduite de ses compatriotes qui séjournent au pays des Hurons. Il croyait avoir réussi à faire apprécier aux jeunes Huronnes « l'honnêteté que nous leur disions être aux filles de France ». Aussi espère-t-il « un grand amendement et changement de leur vie en peu de temps ». Mais la plupart des Français qui sont dans la région ridiculisent et annihilent, par leurs exemples, son enseignement, « pour pouvoir toujours jouir à cœur saoul, comme bêtes brutes, de leurs charnelles voluptés, auxquelles ils se vautraient, jusques à avoir en plusieurs lieux des haras de garces. Tellement que ceux qui nous devaient seconder à l'instruction et bon exemple de ce peuple, étaient ceux-là mêmes qui allaient détruisant et empêchant le bien que nous établissions au salut de ce peuple et à l'avancement de la gloire de Dieu. »

Aux époques de carnaval ou de fêtes spéciales dans les villages, rien ne distingue les Français des indigènes. Tous participent, dans une nudité complète et le visage peint, aux danses lascives, aux chants et aux orgies. Le compilateur de nombreux documents et mémoires sur le XVII^e siècle, l'archiviste Margry, écrira plus tard avec justesse que « nos Français n'ont pas trop justifié leurs prétentions à la supériorité en civilisation ».

La vie à la mode indienne

Nombreux sont les aventuriers et les coureurs des bois de carrière qui ont délibérément abandonné leur famille pour adopter le mode de vie indien. Ceux-là sont généralement bien accueillis par la tribu, quand ils s'y incorporent vraiment et qu'ils procréent.

Plus d'un Français, dont on n'entend plus parler dans

son village et qu'on croit mort en voyage de traite, par noyade ou autrement, s'est tout simplement intégré à une tribu. Il a oublié ou même renié ses origines et sa famille. Il arrive qu'un voyageur, qui reçoit momentanément l'hospitalité dans un village, le reconnaît sous son accoutrement et son matachage. Si l'individu est célibataire et qu'il semble heureux, le silence se fait sur lui. S'il s'agit d'un homme déjà marié dans la colonie française, une allusion discrète est faite à son changement de vie, ne serait-ce que pour laisser entendre à sa famille qu'il n'est pas mort.

Voici un exemple, puisé au hasard. Jean-Baptiste Patisier dit Saint-Amant a épousé à Sorel, en 1678, Marie Giguère. Il a deux enfants. Chaque année, il part à la traite des fourrures et, un jour, il ne revient pas. En 1709, son épouse obtient de l'intendant la permission de pouvoir disposer à son gré de ses affaires, « étant donné, selon les termes de l'ordonnance, que son mari l'a abandonnée et est fixé depuis plus de quinze ans chez les Outaouais ».

IV. — LES RAVAGES DE L'EAU-DE-VIE

A l'époque de Sagard et de Champlain, l'eau-de-vie n'a pas encore commencé ses ravages. Mais le fléau ne tardera pas à paraître. Il prend forme d'abord dans les bourgs habités : Québec, Trois-Rivières, Montréal, Lachine. Les Algonquins, qui rôdent par bandes autour des établissements français, sont les premiers atteints.

Pour prémunir leurs ouailles indigènes de la contamination des Blancs, les missionnaires imaginent de les isoler dans des bourgades spécialement fondées pour elles. Ainsi naissent les postes indiens de Sillery, du Cap-de-la-Madeleine, de la montagne d'Oka et quelques autres. Même si ces centres sont situés à proximité de bourgs où les

traitants français sont âpres au gain et habiles dans la fabrication de l'eau-de-vie, les missionnaires croient avoir trouvé là des retraites sûres à l'abri des passions. Les perspectives des premières années sont tellement encourageantes qu'ils qualifient ces refuges d'académies de vertu. Hélas! l'académie de vertu du Cap-de-la-Madeleine, tout particulièrement, ne tarde pas à montrer des signes de faiblesse, car la distance n'est pas grande de Trois-Rivières au Cap, et les avides traitants trifluviens l'ont vite franchie pour aller relancer les Indiens dans l'asile de paix où les missionnaires les croient en sécurité.

C'est le début d'une des plus intenses périodes de traite de l'eau-de-vie que la colonie naissante ait connues. Les habitants sont témoins d'orgies telles que les auteurs des *Relations* ont peine à les narrer. « Je ne puis, écrit l'un d'eux, décrire les malheurs que les désordres de la boisson ont causés à cette église naissante. Mon encre n'est pas assez noire pour les dépeindre de leurs couleurs; il faudrait du fiel de dragon pour coucher ici les amertumes que nous avons ressenties. »

« *L'ivrognerie pleine* »

Tous les observateurs sont unanimes à dire que les Indiens ne boivent que pour le plaisir de s'enivrer, pour perdre la raison; ce qu'ils appellent *gonontiaouaratouseri*, soit « ivrognerie pleine ». Ils s'enivrent complètement, ou ne boivent pas du tout. Un mémoire anonyme de 1705, vraisemblablement rédigé par un missionnaire, rapporte cette curieuse observation : « Quand ils n'ont d'eau-de-vie que ce qu'il en faut pour n'en enivrer qu'un seul, quand ils seraient quatre, trois n'en goûtent pas, et ils choisissent un d'entre eux pour s'enivrer; les autres disent qu'ils n'en peuvent pas boire. » Selon leur propre expression, l'eau-de-vie doit « les rendre hors d'eux-mêmes ». Quand ils disent : « Bon, bon, voilà la tête qui tourne », ils se sentent heureux, car la transformation commence.

Les excès

Alors ils se livrent à des excès inimaginables qui n'ont peut-être pas d'exemple chez aucune autre tribu sauvage. Charles Le Moyne en a vu s'entre-tuer, la mère poignardant son fils, la fille tranchant le crâne d'un frère ou d'une sœur, ensuite se barbouillant la figure du sang répandu et s'enfoncer un couteau au cœur. L'explorateur Duluth a vu un jeune homme ivre jeter dans un bûcher sa mère également saoule et, les yeux hagards et froids, la regarder brûler comme un fagot.

Une enquête ordonnée en 1665 par le Conseil souverain révèle que dans l'« académie de vertu » de Cap-de-la-Madeleine il se passe des scènes répréhensibles. Le colon Nicolas Peltier de la Prade dit avoir vu un soir, en pleine rue du bourg, « une femme saoule et ivresse, tenant un enfant à la mamelle et traînée par un Sauvage, laquelle ne se pouvait soutenir »; il a aussi vu un autre Sauvage « si saoul qu'à peine il se pouvait traîner », sortir hors du bourg des Jésuites pour aller chercher d'autres boissons à l'issue des prières du soir. Plus tard, comme il sort de chez lui, il voit ce dégoûtant spectacle : « Une Sauvagesse, qui est la femme de Barillet, avoir eu un coup de hache par la tête et quelques autres Sauvages blessés de coups d'épée et de coups de couteau. » Une autre fois, étant de retour de Trois-Rivières, où il avait passé quelques jours, il entend raconter par sa voisine : « Que n'eussiez-vous été ici hier au soir, vous eussiez vu des choses horribles. La nommée Marie-Magdeleine traînée par la chevelure, toute nue, à travers les rues, que vous eussiez dit à la voir une âme tirée d'enfer tant elle était horrible; et ladite Marie-Magdeleine étant venue en la maison dudit déposant le lendemain, lui aurait témoigné qu'elle était bien saoule le soir précédent... »

Cette contamination des Indiens par les hommes de race

blanche n'est pas exclusive aux régions colonisées. Elle gagne vite les lieux de traite et les forts militaires.

Le fort Rolland, à Lachine, principal bastion aux portes de Montréal, est devenu un lieu de débauche tel que le gouverneur Frontenac, en route pour le fort Katarakoui le 29 juin 1673, s'y arrête « pour punir les Sauvages et le nommé Rolland qui leur avait donné à boire contre les défenses qui lui en avaient été faites et réitérées, et auquel il ordonne de le suivre au voyage ». Quelques années plus tard, le curé de l'endroit, l'abbé Rémy, écrit personnellement à l'intendant pour dénoncer « les danses impudiques et scandaleuses » non seulement des Indiennes qui séjournent au bourg mais de plusieurs femmes blanches de sa paroisse. Il demande particulièrement le pouvoir de « tenir en bride » les deux sœurs Perrine et Nicole Filiastreau, tenancières de lieux de débauche pour les soldats français et les Indiens, avec l'assentiment de leurs maris, Etienne Lalonde dit Lengliche, et Simon Devaux dit Boutentrain. Comme tous les habitants de Lachine, les deux sœurs Filiastreau périront dans la nuit du terrible massacre du 5 août 1689. Lors de la razzia, les Agniers trouvent les celliers de Lachine bien garnis. Trois d'entre eux, ramassés le lendemain par une patrouille venue de Montréal, avouent que tous les guerriers de leur nation sont rassemblés dans leur camp et que la plupart « sont ivres morts des eaux-de-vie qu'ils ont prises chez les habitants ».

Lendemain de beuverie

Lorsqu'ils sont revenus à la raison et qu'ils se rendent compte de leurs méfaits, les Indiens vouent à ceux qui les ont rendus en cet état une haine mortelle. Mais cette animosité ne dure que jusqu'à l'occasion suivante de s'enivrer et de recommencer les mêmes atrocités. Cette plaie apportée dans les tribus par les Blancs a fait plus de tort

à la population indienne que toutes les épidémies et les guerres. Des villages entiers, avec les vieillards, les femmes et les enfants, ont été brûlés parce que les chefs de la tribu, revenus ivres morts des campements français, y ont mis le « feu de joie ». L'historien Casgrain a constaté que de deux mille Algonquins qui fréquentaient la rivière des Outaouais avant de prendre goût aux boissons enivrantes, il ne restait plus, trente ans plus tard, que cent cinquante hommes « qui s'éloignèrent pour n'être plus exposés à l'occasion de s'enivrer ». Des Iroquois agissent de même quand, après une chasse fructueuse vers 1667, des trafiquants anglais d'Albany se présentent à leurs villages avec des tonnelets d'eau-de-vie. Ils s'éloignent en hâte dans les bois pour ne pas s'exposer aux méfaits d'une ivresse collective.

Il faut noter qu'à l'encontre de la plupart des peuples, ceux dont nous parlons ici n'ont jamais éprouvé le besoin de se fabriquer des boissons domestiques enivrantes. Ils possédaient le secret de bien des tisanes et potions médicinales, mais ils refusaient, par principe plutôt que par ignorance, de les alcooliser.

Les effets de l'alcoolisme

Les effets de l'alcool sur l'organisme de ces indigènes sont aussi rapides que néfastes. Quelques mois suffisent pour transformer en loque humaine le guerrier le plus robuste. Déjà avant 1700 le Sulpicien Vachon de Belmont met en garde ses Sauvages néophytes du poste de la montagne d'Oka contre les abus de l'eau-de-vie : « Votre foie sera tout noir », leur répète-t-il souvent. Il a eu l'occasion d'observer sur des Indiens autopsiés ou simplement blessés qu'ils sont « tout noirs par les boyaux ou l'estomac ». Selon un spécialiste de l'histoire médicale indienne, le docteur Gabriel Nadeau, il s'agit ici de la cirrhose du foie, maladie que les Indiens contractent plus facilement que les Blancs, pour la même raison que « l'opium et le

haschich sont plus délétères pour les Européens que pour les Asiatiques ». Une autre raison semble être l'absence de sel et d'épices dans l'alimentation indigène, ce qui rend l'organisme plus apte à saisir les effets de l'alcool.

On ne sert aux indigènes que des boissons domestiques, toujours frelatées. Ce qu'on appelle « eau-de-vie » est, la plupart du temps, le vague produit d'une fermentation dont les effets toxiques sont impossibles à déceler. Le mémoire de 1705 mentionne une « liqueur spirituelle », fabriquée par les Hollandais et les Anglais et qui est une sorte de bière d'orge. Une chopine de ce breuvage suffit pour enivrer un Indien. Les Français connaissent cette recette, mais ils préfèrent la distillation du blé, qui donne une boisson au goût plus agréable, et dont les effets ne sont pas moins pernicieux.

CHAPITRE V

LES GUERRES INDIENNES

L'ENJEU de ce qu'on appelle, faussement d'ailleurs, « les guerres indiennes », c'est la suprématie militaire et commerciale de la France ou de l'Angleterre sur l'Amérique du Nord. Quand les chefs indigènes s'en rendent compte, il est trop tard. Ils devront désormais subir l'emprise de cet étai dans lequel ils se sont maladroitement laissé prendre et qui sera la cause principale de leur lente agonie.

I. — LA PUISSANTE CONFÉDÉRATION

A l'époque de l'établissement des premiers Européens, on pouvait croire que la confédération iroquoise allait triompher. Elle avait pour elle l'énergie, le courage, des chefs clairvoyants, et surtout l'unité d'action.

Leurs traditionnels ennemis détruits, dispersés, affaiblis ou absorbés, les Cinq-Nations peuvent encore espérer ruiner la colonie française avec l'appui des éléments anglais. Ce but atteint, elles ne feront, croient-elles, qu'une bouchée de ces derniers et la ligue sera de nouveau maîtresse du pays.

Dissensions

Mais alors qu'elle est à deux doigts du triomphe définitif, voici qu'à la perte de ses meilleurs guerriers et aux épidémies vient s'ajouter l'inexorable scission.

Les arrogants Agniers tiennent à l'alliance des Hollandais et des Anglais, leurs voisins et protecteurs, qui les traitent bien en eau-de-vie et effets de toutes sortes. Les Sénékas, qui groupent des membres influents des autres tribus affiliées, veulent pour leur part rester libres de toute attache avec les Blancs, et ne voient aucune raison valable de s'allier aux Anglais plutôt qu'aux Français, auxquels ils sont plutôt sympathiques. Mais avant tout, ils croient encore à la victoire finale de leur peuple. Ils multiplient des alliances avec d'autres peuplades. De part et d'autre, on cherche à se détruire ou à s'assimiler. L'imixtion des Européens dans leurs affaires oblige ces peuples à chercher des solutions de fortune, contraires à leur politique séculaire de pondération et de clairvoyance et, finalement, d'entente.

La trahison des Agniers, les Sénékas le savent, tient surtout au fait qu'ils veulent être les seuls à traiter avec les Anglais, de qui ils obtiennent toutes les armes qu'ils désirent. C'est aussi une question d'opportunisme. S'ils gagnent avec l'appui anglais, les Agniers réclameront le choix du chef suprême, ce qui est contraire aux bases de l'entente initiale, qui prévoit un mode électif démocratique et libre.

De plus, les Sénékas se glorifient d'avoir, sans l'appui des Blancs et de leurs armes, anéanti la puissante tribu des Eriés, ouvrant ainsi la route de l'Ouest au commerce des fourrures. En poussant plus avant, ils feront de même avec une autre redoutable nation, les Renards. Les Sénékas se disent maintenant les seuls à conserver intégralement l'esprit initial de la ligue : détruire ou intégrer.

Quelques décades plus tard, les Sénékas à leur tour se

divisent en deux clans : les tenants de la tradition et les baptisés. Au contact des Blancs, ces derniers ont évolué. Conseillés par Garagonthié, chef toujours respecté, ils souhaitent un rapprochement avec la colonie française et refusent de la combattre. Garagonthié est lui-même influencé par les « adoptés » dont la plupart, comme Charles Le Moyne et quelques missionnaires, sont Français. Avec une remarquable patience et une intelligente souplesse, ces « prisonniers libres », comme on les appelle, orientent de plus en plus vers leur pays la sympathie des tribus. Même Garagonthié et ses plus fidèles adeptes vont se réfugier près de Montréal, sous la protection des Français, qu'ils refusent de combattre.

Ces divergences de vues serviront jusqu'à la fin la cause des Européens. Irrémédiablement divisée, la confédération iroquoise déléguera, tantôt chez les Anglais, tantôt chez les Français, tantôt chez les deux à la fois, des ambassadeurs de paix qui souvent se contredisent, dévoilant ainsi la faiblesse de leur organisation, jadis si puissante.

Le peuple abénaquis

Dans ce conflit d'intérêts et de vengeances, un seul peuple reste fidèle à la colonie française et, à maintes reprises, empêchera sa destruction. C'est l'abénaquis.

Il a rapidement absorbé les tribus nomades et sédentaires de la côte atlantique. Il a intégré également des marins français qui désiraient vivre à la mode indienne. C'est bientôt, en partie, un peuple métis. Les meilleurs éléments des deux civilisations se sont fondus. Finalement, les Abénaquis acceptent comme chef suprême un homme de race blanche, le baron de Saint-Castin, d'origine basque, excellent guerrier, qui épouse une des leurs.

Dès lors l'alliance abénaquise est assurée à la colonie française, dont tout le peuple partagera, sans jamais défaillir, les joies et les peines, les victoires et les échecs.

C'est la seule nation organisée sur laquelle la colonie française peut compter sans crainte de trahison. Le commerce des fourrures ne l'intéresse pas. Elle l'a clairement laissé entendre aux Anglais, qui convoitent avant tout ses terres.

D'un naturel paisible et doux, les Abénaquis sont à la guerre braves, agiles et cruels. En quelques heures, ils rasant un village anglais, exterminant les hommes, emmenant prisonniers les enfants et les femmes, quand il en reste. Ils ne reculent jamais. Aucun peuple n'a plus qu'eux vécu pleinement la formule : Vaincre ou mourir. La Potherie leur rend ce témoignage : « Les Iroquois n'aiment point avoir affaire à eux; ils les connaissent pour des gens intrépides dans le combat, et ils évitent autant qu'ils peuvent d'en venir ensemble aux prises. »

La France doit en grande partie aux Abénaquis d'avoir pu rester dans la lutte jusqu'à la défaillance de 1760.

Le coup de mousquet

Dès l'arrivée des Blancs, la lutte s'est donc placée sur le plan européen. Le coup de mousquet de Champlain, à sa première rencontre avec les Iroquois, tout comme celui des premiers Hollandais contre les Mohicans de l'Hudson, modifient toute la destinée des peuples indigènes, comme un glissement de terrain peut changer le cours d'une rivière. Les humbles comptoirs de commerce établis à Québec et à Fort-Orange font dévier les raisons qu'ont les tribus indigènes de se faire la guerre pour régler des différends temporaires, ou simplement pour se distraire. Nuls aussi les moyens de faire la paix entre elles. Que les Indiens le veuillent ou non, des Blancs seront désormais toujours là pour embrouiller les situations, pour attiser les foyers de dissension.

En 1622, les Hurons et les Algonquins tendent aux Sénékas le calumet de paix parce que, disent-ils, « ils sont

fatigués et ennuyés de la guerre qui dure entre eux depuis cinquante ans ». C'est l'accalmie, et tous se montrent satisfaits. L'entente est brusquement rompue deux ans plus tard. Des Algonquins, qu'accompagne le Français Pierre Magnan, surprennent des Sénékas sur leurs territoires de chasse et les massacrent. Les chefs sénékas sont avisés, s'emparent des Algonquins et du Français, et les livrent au supplice. La guerre reprend. Et la confédération iroquoise est accusée d'avoir massacré un innocent Français, intensifiant sans le vouloir sa réputation barbare.

En 1654, Marie de l'Incarnation brosse ce touchant tableau de Québec : « Tout le long de l'année, les Français, les Hurons, les Algonquins et les Montagnais ont vécu comme frères. » Voici que des Iroquois s'annoncent en parlementaires, et ils sont bien accueillis par les autorités. Les autres tribus sont jalouses. Et la religieuse note : « Ils disent sans cesse à nos Français que les Iroquois sont des fourbes;... ils le disent encore aux Iroquois eux-mêmes, ce qui a failli tout gâter et rompre plus que jamais. »

A travers les ans, à mesure que se développe le commerce et que les Blancs s'insinuent dans les tribus à l'intérieur des terres, les incidents de ce genre se multiplient. Les Européens y contribuent grandement en amplifiant leur politique de domination et, quand ils le jugent nécessaire, d'épuration.

II. — PROJETS D'ÉLIMINATION

Dès ses premiers voyages, Champlain fait une distinction dans son désir d'évangélisation des indigènes. Il veut faciliter le baptême à ses alliés, les Algonquins et les Hurons. Mais il est prêt à exterminer froidement les Iroquois sans leur donner les secours de la foi. Quand il dit

aux Hurons : « Nous ne ferons qu'un seul peuple », déjà, dans son esprit, les Iroquois n'existent plus ou ne devraient plus exister.

Champlain n'oublie jamais d'ailleurs le but économique de sa mission. Quand il demande des recrues au cardinal de Richelieu, il donne comme principal argument : « Dans un an, on se rendra maître absolu de tous ces peuples. » Parlant du pays, il le dit « d'un trafic incroyable ». Quand il se rend compte que les Anglais veulent, par l'entremise des Iroquois, diviser Montagnais et Hurons, il pense avant tout au côté pratique. Selon lui, « il s'en-suivrait un très notable détrimment pour messieurs les associés ».

Alors Champlain réussit ce qui est peut-être son plus bel exploit diplomatique. Il conclut entre les Hurons, les Algonquins et les Iroquois une alliance pour rendre libre la traite des fourrures sur le fleuve Richelieu. Mais la trêve ne dure guère. Iroquois et Algonquins en viennent aux prises pour le moindre prétexte. Et Champlain doit protéger ses alliés, comme il s'y est engagé. Quand, en 1610, il laisse Etienne Brûlé aller hiverner avec les Algonquins, il lui donne des instructions précises, qu'il prend la peine de noter dans ses écrits. Brûlé devra chercher à nouer des alliances, « à la charge qu'ils viendraient faire traite avec nous, et que je les assisterais en toutes guerres ». Ces obligations, de part et d'autre, tiennent toujours.

En 1677, Colbert, dans une lettre à l'intendant Talon, regrette que les Indiens ennemis ne soient pas encore tous anéantis. Il ajoute que Sa Majesté s'attend que l'intendant « prenne tous les moyens à sa disposition pour les détruire entièrement, s'il est possible... ».

On est loin des nobles buts de civilisation!

Du côté de la Nouvelle-Angleterre

La politique des chefs militaires anglais n'est guère plus charitable. A coup sûr elle est plus souple et plus rapide,

en raison du fait qu'à la différence des dirigeants de la colonie française, eux peuvent agir, prendre des décisions, déclarer la guerre à une tribu qui les gêne, sans attendre l'assentiment de la lointaine mère patrie. Ils ont carte blanche pour, d'abord, anéantir la colonie française, réduire à l'impuissance les tribus ennemies, puis implanter la suprématie de l'Angleterre. Quels que soient les moyens, il leur faut réaliser ce triple objectif.

Du côté indigène, l'inéluctable ennemi est l'Abénaquis. Dans la période qui précède le traité d'Utrecht, soit vers 1710, les chefs militaires anglais offrent pour chaque chevelure d'Abénaquis, homme, femme ou enfant, une prime de dix à vingt livres sterling. La récompense ira jusqu'à cinquante livres en temps de paix. Le stratagème n'apporte pas les résultats espérés, car ces agiles Indiens usent de représailles contre les petits villages de la côte. On songe alors à un procédé plus infâme. Des soldats ont mission, sous prétexte d'amorcer une paix, de distribuer aux Abénaquis et à leurs alliés, les Micmacs et les Etchemins, des couvertures infectées des germes de la petite vérole. Le même procédé sera répété sur l'ordre du général Amherst dans une tentative désespérée pour étouffer la révolte des tribus du centre lors de la conspiration de Pontiac, après le traité de 1763.

Même les tribus qui sont leurs alliées ne sont pas tenues en haute estime par les chefs anglais. Au temps de Dongan, les guerriers les plus robustes sont sans cesse envoyés en éclaireurs, surtout en hiver, contre la promesse d'insignifiants cadeaux, de nourriture et de rations d'eau-de-vie s'ils recueillent des renseignements importants. Ainsi bernés, les patrouilleurs parcourent des centaines de milles. Quelques-uns même n'hésitent pas à parcourir la distance d'Albany à Montréal, où ils vont épier et souvent se faire prendre. Si l'un d'eux ne revient pas, sa famille n'a pas droit à la prime promise.

Un successeur de Dongan, le gouverneur Fletcher, n'a

pas plus de considération pour ses alliés indigènes. Il n'hésite pas à noter dans un rapport : « Ils sont notre principale défense contre les Français, et celle qui nous coûte le moins cher. »

Les maladresses

Les maladresses, toujours suivies de représailles, se poursuivent de part et d'autre. « Celui qui secoue un nid de guêpes, dit un jour un vieux chef iroquois, doit s'attendre à des piqûres. » C'est ce qui arrive. A toutes les époques se déroulent des événements malheureux, qui tous résultent du manque d'unité d'action tant chez les autorités de la colonie française que chez les tribus indiennes. Citons quelques exemples.

Dès 1687, peu de temps après son arrivée, le nouveau gouverneur Denonville reçoit de la Cour des ordres précis : il doit s'emparer du plus grand nombre possible de guerriers iroquois et les envoyer aux galères, enchaînés et sous bonne garde. N'ayant pas réussi à les vaincre à la guerre, le gouverneur, sur les conseils, dit-on, de l'intendant Champigny, a recours à un procédé peu honorable. Sous prétexte d'entamer des négociations de paix, il convoque à un grand festin des Iroquois pacifiques et la plupart chrétiens. A la fin du repas, après les allocutions d'usage au cours desquelles, selon l'habitude, les chefs iroquois assurent les Français de leur désir de paix, Denonville leur annonce brusquement que sur l'ordre du roi de France, il les fait prisonniers. Quatre-vingt-quinze sont immédiatement ligotés et attachés à des poteaux et à des arbres. Trente-six sont traînés à Québec et placés sur les navires d'où viennent de débarquer des troupes et qui sont contaminés par la rougeole. La plupart meurent durant la traversée et d'autres dès leur arrivée en France. Les survivants ne peuvent être envoyés aux galères, étant jugés trop faibles. Quelques semaines d'expatriation ont

fait d'eux des squelettes. Ils sont ramenés en Nouvelle-France sur le navire qui transporte Frontenac, remplaçant Denonville. Le gouverneur essaie de minimiser au possible la bêtise de son prédécesseur, car il arrive avec des intentions bien précises de paix définitive.

Mais il est trop tard. Il n'est plus question, chez les tribus tant alliées qu'ennemies, que de « la perfidie » des Français.

Inspirés par les Anglais, les guerriers des Cinq-Nations jurent aussitôt de se venger. Ce sera d'abord l'épouvantable massacre du bourg de Lachine : hommes, femmes et enfants tués ou faits prisonniers en une seule nuit. Puis surviennent les embuscades, les incendies de récoltes. La colonie française est mise une fois de plus à feu et à sang.

Frontenac, le gouverneur, n'est pas lent à riposter, avec l'aide des Abénaquis. Pendant que les guerriers sont à la chasse, des villages agniers sont totalement anéantis, les femmes et les enfants tués et scalpés. Puis quand le gouverneur acquiert, par des captifs, la certitude que les Iroquois sont soudoyés par les chefs de la Nouvelle-Angleterre, la vengeance est terrible, et elle continuera après Frontenac. Ce sera la destruction complète de villages anglais, tels Haverhill et Deerfield, exactement dans la manière du massacre de Lachine : des raids de nuit qui anéantissent un village en quelques heures.

III. — LES INDIENS RÉFLÉCHISSENT

Pendant que se produisent ces événements, la confiance des Indiens s'effrite. De plus en plus ils comprennent qu'ils participent avant tout à une lutte entre étrangers et dont eux-mêmes ne retireront aucun profit. Bien plus, ils ont sacrifié dans ces guerres folles leurs meilleurs guerriers.

Le Grand Conseil

De temps à autre, en période d'accalmie, le Grand Conseil s'assemble et réfléchit. Les femmes sont là, graves, silencieuses. On les craint, car il y a parmi elles beaucoup de veuves de guerre.

A quoi riment ces guerres? se demandent-ils tous.

Chacun apporte ses réflexions. Certains avouent qu'ils ont, selon les circonstances, combattu tantôt pour les Anglais, tantôt pour les Français. Des compagnons ont fait comme eux, et aujourd'hui ils sont morts. Ainsi s'affaiblit d'année en année la population indigène. D'autres admettent leur sympathie pour la colonie de la Nouvelle-France. Les Canadiens combattent eux-mêmes au côté des Indiens et sont aussi braves qu'eux. Ils foncent au combat. Les Anglais, par contre, se font un paravent des indigènes et ensuite les dédaignent. Ils les traitent en esclaves. D'autres encore, ceux qui ont beaucoup voyagé et observé, qui ont l'étoffe de chefs futurs, ont remarqué que les Abénaquis ont semé autant de terreur chez les colons de la Nouvelle-Angleterre que les Iroquois dans les bourgs français. Bref, selon l'avis de chacun, tous les étrangers sont aux abois, et les indigènes continuent à faire leur jeu.

Ultimatums

C'est pourquoi, après quelques séances du Grand Conseil, les chefs des Cinq-Nations, retrouvant leur ancienne fierté, prennent une décision radicale.

Ils veulent redevenir libres, indépendants des étrangers.

A la face même du gouverneur français et de ses conseillers et adjoints, les délégués des Onnontagués, des Goyogouins et des Onneyouts, au nombre de plus de neuf cents, après avoir écouté leur porte-parole Dtreouti dit « Gran-

gula » ou « La Grand'Gueule », signent de leur marque respective un parchemin signifiant qu'ils sont maîtres de ce pays, qu'ils n'y reconnaissent aucun droit aux Français ou aux Anglais et qu'ils commerceront avec qui ils voudront.

Puis c'est la volte-face du fougueux chef huron Kondiaronk dit « le Rat », depuis toujours ami des Français, mais qui se révolte à son tour quand il analyse les événements. Comme les Français veulent lier amitié avec une tribu hostile, il a une parole fameuse : « Il faut tuer la paix. » Et la guerre reprend. Kondiaronk se rachètera toutefois. Il est un des grands instigateurs du traité d'alliance de 1701 entre la Nouvelle-France et les Indiens, et il croit enfin à une paix définitive. Il meurt au cours des délibérations.

En une autre occasion, un ambassadeur résume ainsi la philosophie de sa nation au gouverneur La Galissonnière : « Autrefois il n'y avait point de Blancs sur tout ce continent. Nous avions nos guerres entre tribus, puis nous faisons la paix quand nous l'avions décidé. Mais depuis cent ans qu'il s'en est établi tant Français qu'Anglais, vous nous avez apporté vos guerres et nous avons perdu nos paix. »

De toutes parts la confiance des tribus se refroidit. Elle se manifeste également chez les Neutres et les Outaouais. Les Illinois du Sud ayant été sacrifiés, tous deux croient que leur tour viendra bientôt.

Dès 1690, les Outaouais tiennent au père Carheil des propos empreints de déception et de menace. Les autorités de Montréal viennent de remettre en liberté quelques guerriers iroquois, et les chefs de la nation outaouaise, réunis au Grand Conseil, commentent l'événement. Le missionnaire a noté leurs réflexions. « Nous nous étions figuré, disent-ils, les Français comme des guerriers; mais l'expérience nous a fait connaître qu'ils le sont beaucoup moins que les Iroquois. Nous ne nous étonnons plus qu'ils aient

été si longtemps sans rien entreprendre; c'est le sentiment de leur propre faiblesse qui les retenait. » Quand on sait que pour ces peuples la bravoure est la vertu la plus noble, l'accusation de lâcheté est grave. Ils disent encore : « Après avoir vu avec quelle faiblesse les Français se sont laissé massacrer dans l'île de Montréal, il nous est évident que nous ne devons plus en attendre aucun secours; leur protection nous est devenue non seulement inutile mais nuisible même par les engagements où elle nous a jetés mal à propos. »

Point par point, les chefs outaouais analysent la situation depuis qu'ils ont promis leur confiance aux Français. Ils terminent leur conciliabule par cette réflexion ironique : « En un mot, quiconque sera instruit de notre situation présente nous prendra plutôt pour les protecteurs des Français que pour un peuple qui en est protégé. »

Même les Abénaquis de la côte atlantique en arrivent à douter parfois de la sincérité des Français. Ils sont pourtant commandés et guidés par des chefs blancs.

Du côté anglais

Les Anglais ne sont pas mieux favorisés. Les Iroquois n'ont d'ailleurs jamais oublié le ton arrogant qui laisse entendre qu'ils sont déjà un peuple conquis. De plus en plus ils se rendent compte qu'ils ont toujours été bernés, et ils commencent à réagir. Après la destruction des trois villages agniers, Fletcher invite les hommes revenus de la chasse à se réfugier au fort d'Albany. Il les nourrit, les reconforte, pour ensuite leur faire d'amers reproches. Ils auraient dû laisser des hommes pour protéger les villages et des éclaireurs pour prévenir l'invasion. Ils ont été imprudents, et maintenant il leur faut se venger. « Votre réputation, affirme le gouverneur, votre honneur vous commandent une revanche rapide, avec tous les moyens

dont vous avez le secret. Prouvez à vos ennemis que vous avez conservé le courage de vos ancêtres. » Mais ces exhortations n'ont plus d'effet. Les Agniers en ont trop entendu de semblables. Un rapport officiel, découvert par l'historien Desrosiers, a consigné la réponse du porte-parole des guerriers indiens : « Frère, tu veux que nous ne donnions aucun repos aux Français. N'est-ce pas pour assurer la paix à ton pays? Alors pourquoi ne pas ordonner à tes guerriers blancs de nous suivre à la guerre? »

Telle est devenue la situation. Reprenant ce thème, un orateur s'exprime ainsi lors d'une réunion du Grand Conseil : « Nos voisins les Anglais sont assis tranquilles et fument à leur aise. La chair s'est fondue sur nos os, mais elle a été placée sur le dos des hommes blancs, qui s'engraissent pendant que nous devenons maigres. Unissons donc nos forces, prenons la hache dans nos propres mains. Nos ennemis communs seront bientôt détruits. »

Fletcher s'inquiète de plus en plus et prend des décisions ridicules. Il veut imposer la présence de son représentant aux réunions du Grand Conseil. Il va même plus loin : défense d'envoyer des délégués auprès des autorités françaises sans l'en informer.

Des guerriers ont souvent exprimé le souhait que le gouverneur français mette à exécution son projet de s'emparer d'Albany et de New York. Ce souhait, les Anglais le connaissent déjà. L'affirmation de Livingston : « Je crois que rien ne peut empêcher l'inclination des Iroquois de faire la paix avec l'ennemi », on la retrouve sous des formes différentes dans à peu près tous les rapports envoyés par les hauts officiers de la Nouvelle-Angleterre à la mère patrie.

La nation iroquoise comprend enfin que la grande sacrifice dans cette lutte entre les deux nations de race blanche sera elle-même. Sans elle, Français et Anglais cesseraient leurs luttes.

Pour conserver ce qui lui reste de forces humaines et

de territoires, elle se rend compte que sa sécurité réside dans la neutralité. Dans l'espoir de réaliser ce dessein des chefs, sachant qu'ils ne peuvent plus chasser les Blancs, exécuteront, tantôt chez les Français, tantôt chez les Anglais, ou chez les deux à la fois, des prodiges d'acrobatie diplomatique que les Européens regardent avec autant d'amusement que d'intérêt. Ces derniers savent qu'ils assistent aux derniers sursauts d'un peuple condamné et qui se refuse à mourir.

IV. — L'EXTINCTION DES TRIBUS

Dès les premières années du XVIII^e siècle se dessine la lente agonie des peuples indigènes qui ne sont pas déjà éliminés ou absorbés.

En fait, l'extinction graduelle a commencé avec l'arrivée des Blancs.

Epuisés par leurs luttes incessantes contre les Iroquois, désarmés par leurs défaites successives, les Algonquins ont cherché la protection des Français dès l'arrivée de ces derniers. Plus de huit cents se sont fixés à Sillery, près de Québec, sous la garde des Jésuites. Ils se sont essayés à cultiver la terre, eux qui n'ont jamais tenu une bêche. Mais l'épreuve les poursuit sans cesse. En 1639, une terrible épidémie les fauche. Les religieuses hospitalières sont à peine arrivées qu'il leur faut soigner des centaines de malades qui arrivent de tous les coins de la forêt. Une *Relation* des Jésuites note : « On dit qu'ils meurent en tel nombre de pays plus haut, que les chiens mangent les corps morts qu'on ne peut enterrer. »

Bientôt le fléau gagne toutes les contrées et les *Relations* en notent les ravages. Elles parlent d'abord de la « grande mortalité » chez la nation algonquine. Puis l'épidémie atteint le pays des Hurons. « Le mal se répandit de maison en maison, de bourg en bourg, et enfin se trouva

dissipé par tout le pays. » Parlant d'un village huron, un missionnaire écrit que « tout ce beau et grand bourg devient un hôpital funeste; plus de cent quarante baptisés sont morts. On n'a devant les yeux que des morts, des malades, des spectacles d'horreur. » Un missionnaire écrit que lui et ses compagnons doivent quitter la bourgade d'Ihonatiria parce que presque tous les habitants ont été anéantis par la maladie. Ailleurs, près d'un millier meurent en moins d'une semaine.

Dans son ouvrage *Iroquoisie*, le minutieux historien Desrosiers note au jour le jour les progrès de l'épidémie, et il arrive à cette conclusion effarante :

Depuis 1634, les *Relations* des Jésuites présentent, année par année, des moissons de phrases du même genre, soit pour les Algonquins, soit pour les Hurons. Il n'y a qu'à les isoler, qu'à les juxtaposer pour comprendre les conséquences des trois grandes épidémies qui, coup sur coup, frappent la coalition laurentienne. La médecine du temps, qui attendra encore Pasteur pendant deux siècles, ne connaît aucun moyen efficace de combattre ces fléaux. Et le peu de mesures prophylactiques que l'on connaît, les Sauvages du Canada ne les appliquent pas. Les cabanes huronnes où plusieurs ménages vivent en commun sont des foyers d'infection de premier ordre... C'est la destruction des forces vives de la coalition laurentienne, à laquelle l'histoire assiste pendant cette période. Algonquins et Hurons s'évanouissent pour ainsi dire devant une race européenne qui leur est sympathique, qui ne leur livre aucune guerre. Le simple contact, le simple mélange des populations sont suffisants. C'est un phénomène que la science médicale a observé plus tard. La seule présence de quelques Blancs parmi les Indiens qui ne les connaissent pas auparavant les rend vulnérables à toute une série de maladies, particulièrement aux maladies des voies respiratoires.

En raison de son nomadisme, on n'a pu établir de statistiques précises de la population algonquaine avant et après les épidémies. Il est sûr toutefois que la race a perdu ses sources vives. Au sujet des Hurons, nous sommes mieux renseignés. En 1615, Champlain mentionne environ trente mille âmes et, quelques décades plus tard, sur la foi de la tradition, Lalemant, Brébeuf, Radisson citent le même chiffre pour la même époque. Seul Sagard

est d'avis que la population a pu atteindre le chiffre de quarante mille. Moins d'un quart de siècle plus tard, les Jésuites établissent un recensement précis de la nation huronne : « Il se trouve dans ces cinq missions trente-deux tant bourgs que bourgades, qui comprennent en tout environ sept cents cabanes, de feux environ deux mille, et environ douze mille personnes. » A peine ce recensement est-il terminé qu'une autre épidémie, de petite vérole cette fois, fait d'autres victimes. Aussi, le père Jérôme Lalemant peut écrire au cardinal de Richelieu, le 28 mars 1640, qu'en moins de dix ans, soit de 1630 à 1640, le chiffre de la population huronne est passé de trente mille à dix mille.

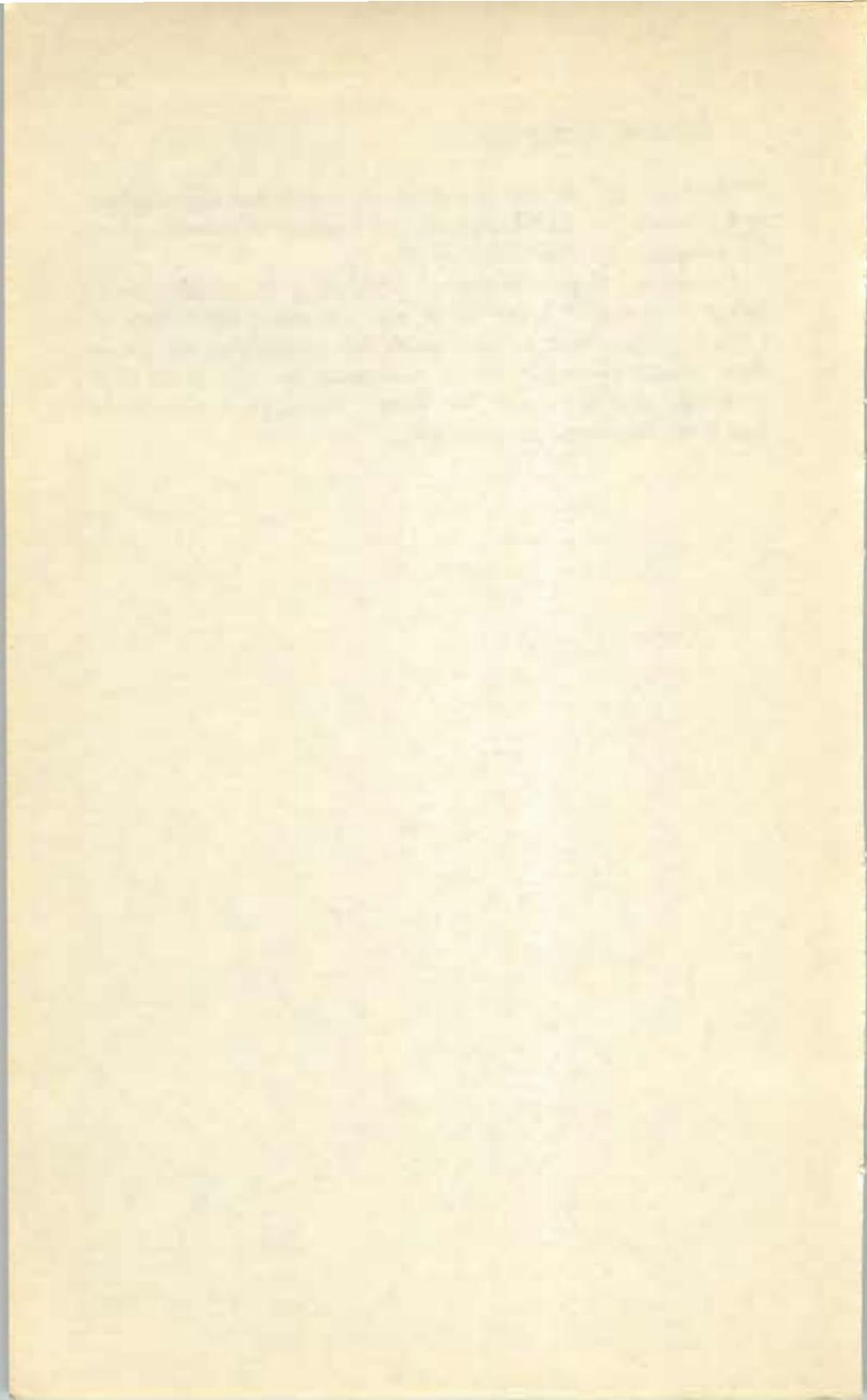
De ces désastres, les nations algonquine et huronne ne se relèveront pas. Aux épidémies viennent s'ajouter les guerres et la plaie de l'alcoolisme. Une *Relation* de 1640 trace déjà le tableau suivant : « Ces bourgs et cabanes étaient bien autrement peuplés autrefois, mais les maladies extraordinaires et les guerres depuis quelques années en çà, semblent avoir emporté le meilleur, ne restant que fort peu de vieillards, fort peu de personnes de main et de conduite. »

Cette décimation tragique des nations algonquine et huronne permettra aux Iroquois de se grouper et d'exercer leur vengeance. Mais leur règne sera de courte durée car, après les avoir utilisés à ses fins et les avoir gorgés d'eau-de-vie, la Nouvelle-Angleterre les abandonnera à leur sort, après avoir semé entre eux des germes de division. Et ces germes seront aussi mortels que les épidémies qui ont décimé Algonquins et Hurons.

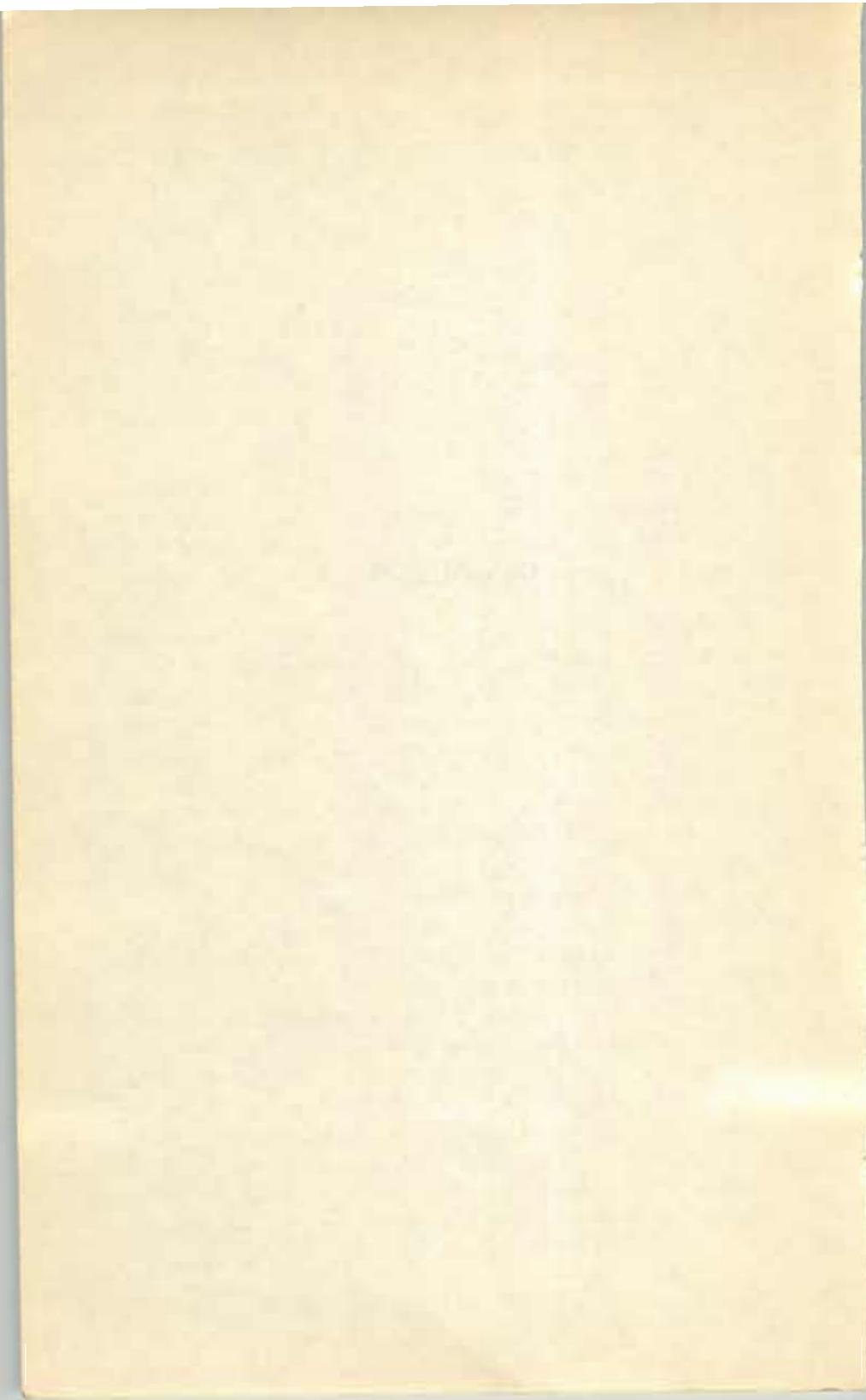
Lors d'un Conseil, un Onnontagué émet cette réflexion : « Nous sommes tombés maintenant sur nos genoux, mais nous ne sommes pas encore tombés par terre. » C'est à la foi un aveu de défaite et un cri d'espoir. Cette nation est la seule qui conserve encore quelque vitalité. Lafitau, qui a écrit son ouvrage sur les Indiens d'Amérique vers

1715, note, en parlant des diverses peuplades algonquines et huronnes : « La plupart de ces nations n'existent plus; les Iroquois les ont détruites. »

Au cours des prochaines décades, de grands chefs viendront encore témoigner de la vigueur ancestrale. Mais la nation qui a conçu la plus parfaite organisation politique dont puisse s'enorgueillir ce nouveau continent n'est déjà plus une menace pour les deux grands pays européens qui s'en disputent la possession.



CONCLUSION



LA GUERRE DE SEPT ANS a porté un coup mortel aux aspirations des tribus indiennes. Pendant des décades, elles ont erré, affolées, désorientées, sous la conduite de chefs la plupart du temps improvisés et sans envergure.

Un dernier sursaut important s'est produit sous l'impulsion de Pontiac, un des rares grands chefs qui avait survécu à la tourmente et qui possédait encore le génie d'organisation de la grande époque. Des milliers de guerriers de différentes peuplades, sauf les Iroquois, se groupèrent sous son autorité. Mais l'armée d'occupation anglaise eut vite fait de semer la zizanie parmi ces troupes d'occasion. Pontiac fut finalement assassiné, puis les tribus, chacune de leur côté, repartirent et s'installèrent sur un lopin de leurs anciennes terres.

Même au contact de la civilisation, les Indiens ont peu évolué, sauf quelques exceptions. Ils ont farouchement conservé leurs coutumes ancestrales.

Prenons comme exemple les Attikamègues, branche du peuple montagnais, qui possèdent encore de nos jours leur habitat en Haute-Mauricie. La description qu'en donne leur missionnaire en 1920, lorsque fut entreprise la construction d'un chemin de fer dans cette région, ne diffère en rien de celle des premiers missionnaires, trois siècles plus tôt. Même façon de vivre, de se loger, de se vêtir, de se nourrir. Dans certaines réserves, les maison-

nettes propres et meublées mises à leur disposition ne servent pas. Les Indiens préfèrent coucher par terre ou encore ils érigent des huttes dans le jardin pour s'y réfugier.

A aucun moment ils n'ont pu s'intégrer dans la civilisation européenne. Aux jours de cérémonies officielles, les chefs revêtent leurs costumes d'apparat. Il y a danses et chants, comme autrefois, au centre du village. Ces célébrations attirent les touristes qui s'imaginent qu'elles ont lieu en leur honneur.

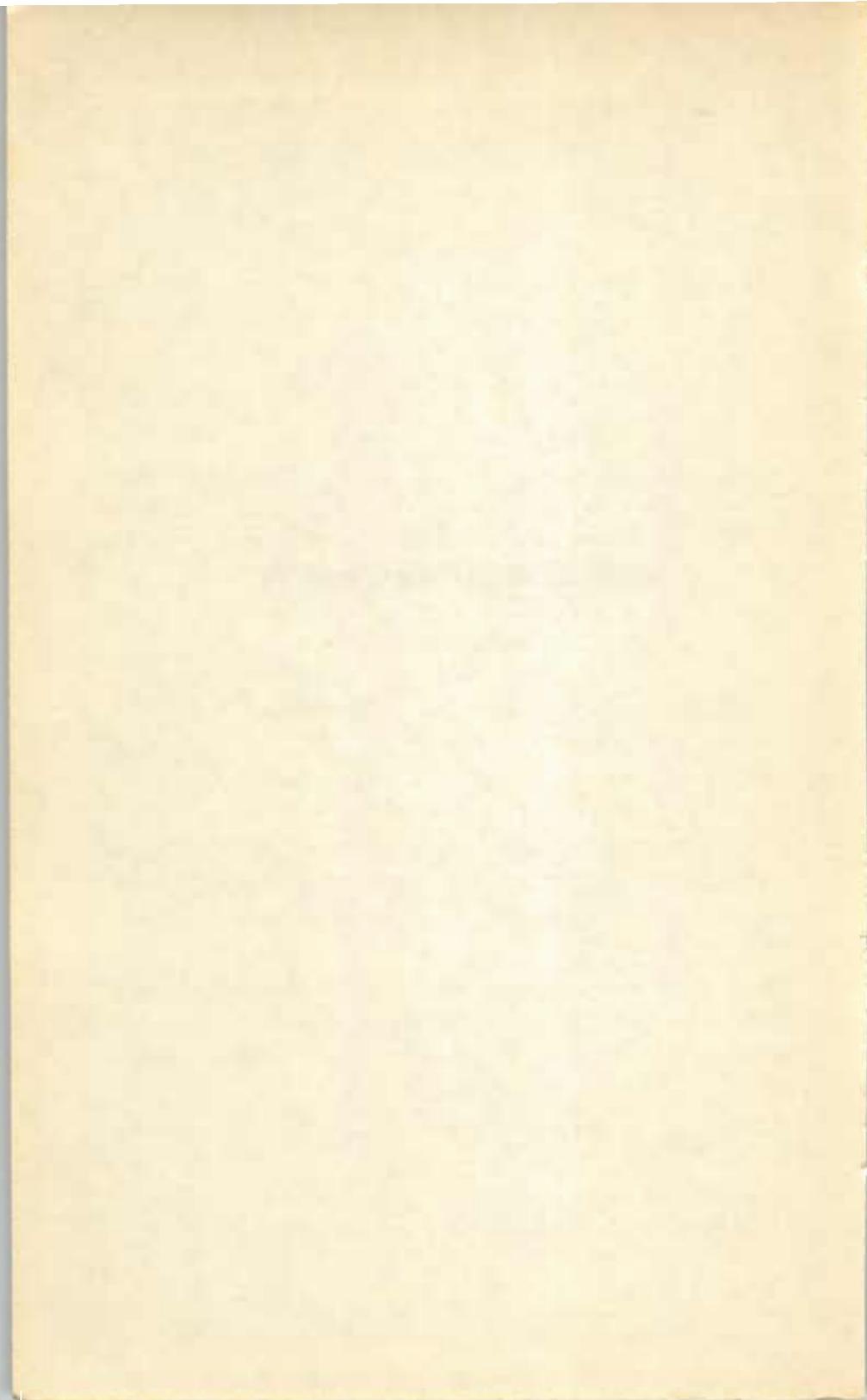
Mais les touristes se trompent. Ils ignorent que chaque pas de danse, chaque cri, a sa signification, et vivifie le désir de vengeance contre l'homme blanc, qui les a vaincus, qui, ne cessent-ils de dire, leur a volé leurs terres et les a cantonnés dans d'étroites réserves en leur enlevant leurs droits.

Une thèse de doctorat soutenue récemment à l'université de Pennsylvanie par un descendant de la tribu iroquoise, le professeur William B. Newell, tend à prouver qu'au lieu de « civiliser » les Indiens, les Blancs les ont corrompus pour mieux les détruire. Son sujet est un violent réquisitoire contre les méthodes de civilisation des nations européennes.

A la réserve iroquoise de Caughnawaga, près de Montréal, la haine de l'homme blanc ne s'est jamais apaisée. Un journaliste a même employé l'épithète de « ghetto racial », après avoir entendu, en 1965, un chef de la tribu parler ainsi : « L'homme blanc a volé notre pays. Avec sa langue double, il nous a fait des promesses mensongères. Le Blanc n'est pas aussi blanc qu'on le croit! »

On retrouve dans ces imprécations la même hostilité, formulée en des termes semblables, qu'à l'époque de Fletcher et de Frontenac.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES



Nous n'énumérons ici que les données bibliographiques de base. Pour la troisième partie, les sources sont sensiblement les mêmes que celles de notre ouvrage de la même série : *La Vie quotidienne en Nouvelle-France*.

I. — DOCUMENTS D'ÉPOQUE

Les Relations des Jésuites. Edition Thwaites, 73 vol. (principale source d'information).

Le Journal des Jésuites. Publié d'après le manuscrit original par Laverdière et Casgrain, Québec, 1871.

Les Voyages de Jacques Cartier. Edition d'après l'original par H.P. Biggar. Archives publiques du Canada, 1924.

Œuvres de Champlain. Réédition de Laverdière, Québec, 1870.

Histoire et Description générale de la Nouvelle-France, par le père Charlevoix, Paris, 1744.

Histoire de la Colonie française en Canada, par Etienne-Michel Faillon, 3 vol., Paris, 1865-1866.

Histoire de l'Amérique septentrionale, par Bacqueville de la Potherie, Paris, 1722.

Histoire véritable et naturelle des Mœurs et Productions du Pays de la Nouvelle-France, par Pierre Boucher, Paris,

1664. Réédité en photocopie par la Société historique de Boucherville, 1964.

Histoire du Canada et Voyages que les Frères mineurs récollets y ont faits pour la conversion des infidèles, par Gabriel T. Sagard. Réédition de Tross, Paris, 1864-1866.

Mémoires sur les Mœurs, Coutumes et Religion des Sauvages de l'Amérique septentrionale, par Nicolas Perrot, Paris, 1864.

Voyages du Baron de la Hontan, La Haye, 1703.

Rapports de l'Archiviste de la Province de Québec (1921-1964). Divers documents, lettres et rapports de l'époque.

Voyage curieux et nouveau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale, par C. Lebeau, Amsterdam, 1738.

Mœurs des Sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps, par le père Lafitau, 2 vol., Paris, 1724.

Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale entre la France et l'Angleterre, par l'officier Pierre Pouchot, Yverdon, 1781.

II. — OUVRAGES CONTEMPORAINS

Etude sur les Relations des Jésuites, par Léon Pouliot, s.j., Montréal, 1940.

Etude sur les écrits de saint Jean de Brébeuf, par René La Tourelle, s.j., Montréal, 1952.

Commencements, par Léo-Paul Desrosiers, Montréal, 1939.

Iroquoisie, par Léo-Paul Desrosiers, Montréal, 1947.

Le Métis canadien, par Marcel Giraud, Paris, 1945.

The early trading Companies of New France, par H.P. Biggar, Toronto, 1901.

Caesars of the wilderness, par Grace Lee Nute, New York, 1943.

Manuel des Indiens du Canada, Ottawa, 1915.

Les Cahiers des Dix (depuis 1936). Articles d'Aristide Beau-grand-Champagne, Jacques Rousseau, Gérard Malchelosse, Léo-Paul Desrosiers, Robert-Lionel Séguin, Antoine Roy.

Revue d'Histoire de l'Amérique française (depuis 1947), Montréal.

Bulletin des Recherches historiques (depuis 1895).

Mémoires de la Société généalogique canadienne-française (depuis 1947).

Les Franciscains et le Canada (l'Etablissement de la Foi, 1615-1629), par Odoric Jouve, Québec, 1915.

Indian Wars of New England, par Herbert M. Sylvester, Cleveland, 1910.

Histoire des Abénaquis, par l'abbé J.-A. Maurault, Sorel, 1866.

L'Empire français d'Amérique, par Gabriel Louis-Jaray, Paris, 1938.

Saint among the Hurons. The Life of Jean de Brébeuf, par Francis Talbot, s.j., New York, 1949.

Documents relative to the colonial History of the State of New York, par O'Callaghan, Albany, 1855-1858.

The Wars of the Iroquois, par George T. Hunt, Madison, Wis., 1960.

Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e Siècle, par Camille de Rochemonteix, Paris, 1895-1896.

Histoire de la Nouvelle-France, par Marcel Trudel, 3 vol. parus, Montréal.

Histoire du Canada, par Gustave Lanctôt, 3 vol., Montréal, 1959-1964.

Les Voyages de Découvertes et les Premiers Etablissements (XV^e-XVI^e siècles), par Ch.-A. Julien, Paris, 1948.

The Pioneers of New France in New England, par James P. Baxter, Albany, 1894.

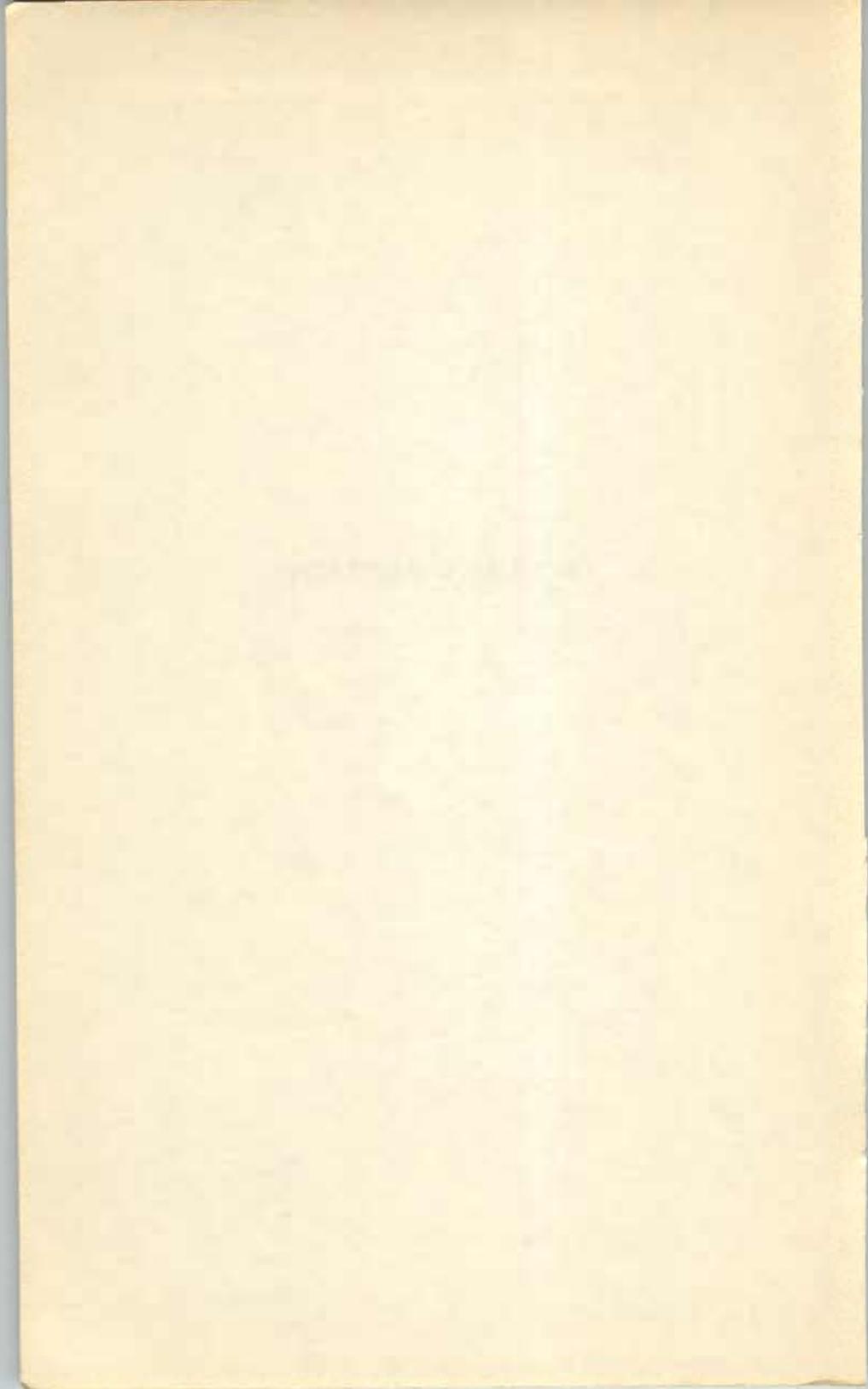
Iroquois Foods and food preparation, par F. W. Waugh, Ottawa, 1916.

A half-century of conflict, par Francis Parkman, Boston, 1903.

Dictionnaire biographique du Canada, tome I (1000-1700), Les Presses de l'Université Laval, Québec, /University of Toronto Press, 1966.

A pictorial history of the American Indian, par O. La Farge, New York, 1956. (Une traduction française a été publiée à Paris en 1961 par Jeanne Herch et Fernande Alphantery, Editions des Deux Coqs d'or.)

TABLE DES MATIÈRES



AVANT-PROPOS	7
--------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

UN PEUPLE ORGANISÉ

I. — LOCALISATION DES PEUPLADES	11
<i>Deux principaux groupes ethniques. — Le groupe algonquin. — Le groupe huron-iroquois. — L'arrivée des Français.</i>	
II. — ASPECT PHYSIQUE ET MORAL	19
<i>Aspect physique. — Aspect moral. — Leurs défauts.</i>	
III. — LANGUES ET MOYENS D'EXPRESSION	33
<i>Similitude des langages. — Les deux zones linguistiques. — Caractères généraux. — Les Français et les langues indiennes. — Les hiéroglyphes. — Le « wampum ». — L'art oratoire.</i>	
IV. — ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE. LÉGISLATION	49
<i>Structure sociale. — Le clan et la tribu. — Les chefs : sagamos et sachems. — La confédération des Cinq-Nations. — La législation traditionnelle.</i>	

- V. — LES RELATIONS ENTRE LES TRIBUS 71
Les causes des conflits. — Les préparatifs de guerre. — L'expédition et l'attaque. — Une méthode indigène : le scalp. — Après le combat. — Les ambassades.

DEUXIÈME PARTIE

MŒURS ET COUTUMES DES INDIENS

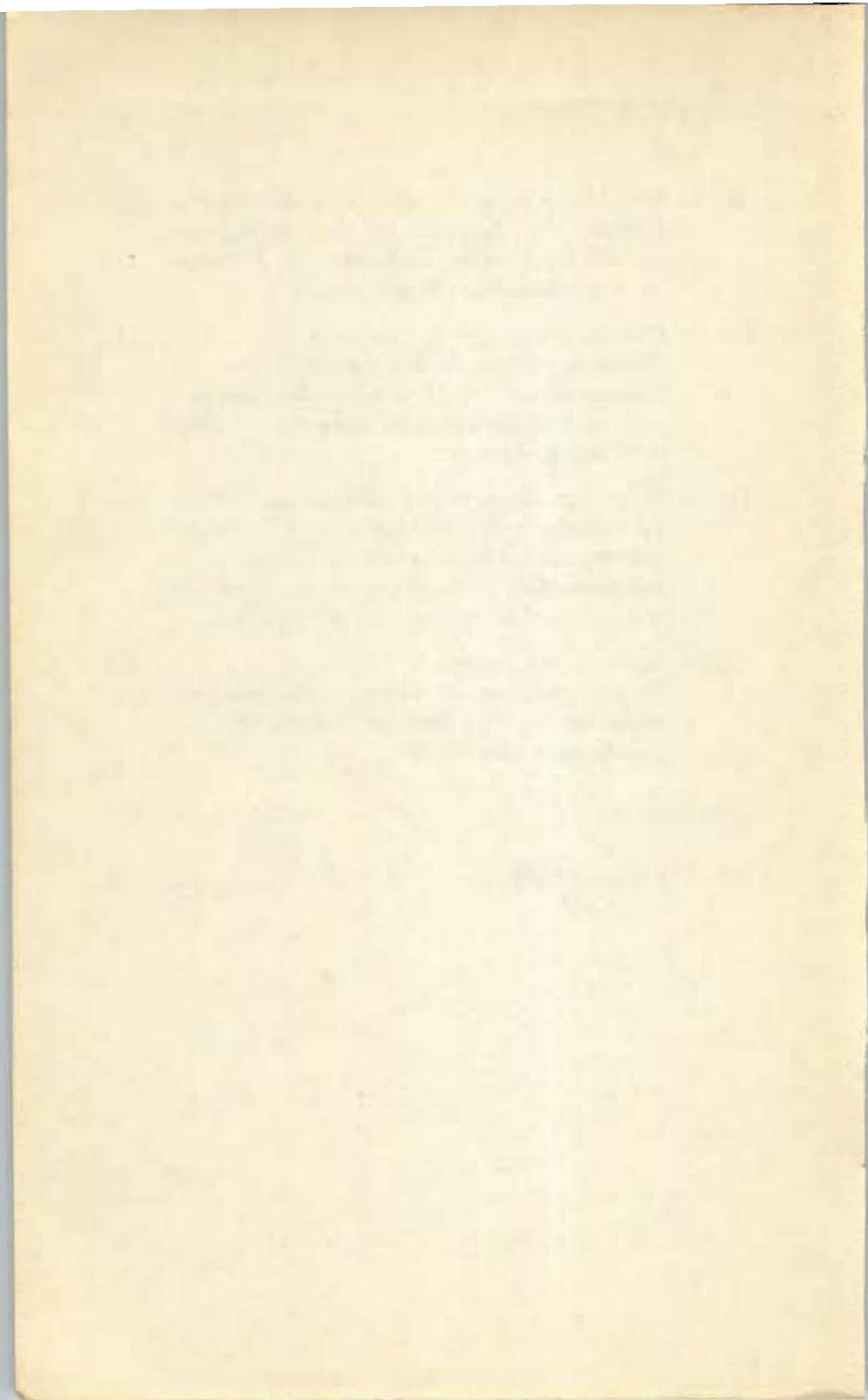
- I. — LES CROYANCES ET LES SONGES 95
La création du monde. — L'immortalité de l'âme. — Les songes. — Les jongleurs ou sorciers. — La mort. — La fête des Morts.
- II. — LES LIENS FAMILIAUX 113
La vie de famille. — La liberté des mœurs. — La cérémonie du mariage. — L'enfant.
- III. — DANS L'INTIMITÉ DES TRIBUS 135
Le village et l'habitation. — Les occupations domestiques. — La cuisine. — Notions d'hygiène. — Vêtements et parures. — Les jeux, les danses. — Niveau intellectuel de l'Indien.
- IV. — TECHNIQUES ET RESSOURCES 171
Les armes. — Les déplacements. — La chasse et la pêche. — Commerce et troc. — L'art de la médecine. — L'agriculture.

TROISIÈME PARTIE

LES RAPPORTS AVEC LES EUROPÉENS

- I. — PREMIERS CONTACTS 197
Impressions des explorateurs. — L'accueil des indigènes. — Les indigènes en France.

II. — ENTRÉE DES FRANÇAIS DANS LA VIE DES INDIENS.	221
<i>L'étude des langues. — Les interprètes.</i>	
— <i>Mariages entre Indiennes et Français.</i>	
— <i>Naissance des villages métis.</i>	
III. — L'AFFRONTMENT DES CROYANCES	241
<i>Politique religieuse des Européens. — Les</i>	
<i>missionnaires. — Réaction des Indiens.</i>	
— <i>Deux catégories de conversions. — Bilan</i>	
<i>de l'évangélisation.</i>	
IV. — POLITIQUE DES BLANCS A L'ÉGARD DES INDIENS.	263
<i>Le commerce des fourrures. — Le compor-</i>	
<i>tement des administrateurs français. — Le</i>	
<i>comportement des Français au sein des</i>	
<i>tribus. — Les ravages de l'eau-de-vie.</i>	
V. — LES GUERRES INDIENNES	279
<i>La puissante confédération. — Projets d'éli-</i>	
<i>mination. — Les Indiens réfléchissent. —</i>	
<i>L'extinction des tribus.</i>	
CONCLUSION	297
SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	301



LA VIE QUOTIDIENNE

ANTIQUITÉ

- | | |
|---|---|
| LA VIE QUOTIDIENNE AU
TEMPS D'HOMERE.
par Emile Mireaux, de l'Institut. | LA VIE QUOTIDIENNE A
ROME
par Jérôme Carcopino, de
l'Académie française. |
| LA VIE QUOTIDIENNE EN
EGYPTE
par Pierre Montet. | LA VIE QUOTIDIENNE EN
PALESTINE AU TEMPS DE
JESUS
par Daniel-Rops, de l'Académie
française. |
| LA VIE QUOTIDIENNE A BA-
BYLONÉ ET EN ASSYRIE
par G. Contenau. | LA VIE QUOTIDIENNE EN
GAULE
par Paul-Marie Duval. |
| LA VIE QUOTIDIENNE EN
GRECE AU SIECLE DE PE-
RICLES
par R. Flacelière. | LA VIE QUOTIDIENNE A
POMPEI
par Robert Etienne. |
| LA VIE QUOTIDIENNE CHEZ
LES ETRUSQUES
par J. Heurgon. | LA VIE QUOTIDIENNE DANS
L'INDE ANCIENNE
par J. Auboyer. |
| LA VIE QUOTIDIENNE A CAR-
THAGE
par G. et C. Charles-Picard. | LA VIE QUOTIDIENNE EN
GAULE AU TEMPS DES ME-
ROVINGIENS
par Charles Lelong. |

MOYEN AGE

LA VIE QUOTIDIENNE DES
MUSULMANS AU MOYEN
AGE (DU X^e AU XIII^e SIE-
CLE)

par Aly Mazahéri.

LA VIE QUOTIDIENNE EN
CHINE A LA VEILLE DE
L'INVASION MONGOLE

par J. Gernet.

LA VIE QUOTIDIENNE AU
TEMPS DE SAINT LOUIS

par Edmond Farat, de l'Ins-
titut.

LA VIE QUOTIDIENNE AU
TEMPS DE JEANNE D'ARC
par Marcelin Defourneaux.

LA VIE QUOTIDIENNE AU
TEMPS DES DERNIERS IN-
CAS

par L. Baudin, de l'Institut.

LA VIE QUOTIDIENNE DES
AZTEQUES A LA VEILLE
DE LA CONQUETE ESPA-
GNOLE

par Jacques Soustelle.

TEMPS MODERNES

LA VIE QUOTIDIENNE EN
FRANCE AU TEMPS DE LA
RENAISSANCE

par Abel Lefranc, de l'Ins-
titut.

LA VIE QUOTIDIENNE EN
ESPAGNE AU SIECLE D'OR

par Marcelin Defourneaux.

LA VIE QUOTIDIENNE
A CONSTANTINOPLE AU
TEMPS DE SOLIMAN LE
MAGNIFIQUE ET DE SES
SUCCESEURS (XVI^e ET XVII^e
SIECLES)

par Robert Mantran.

LA VIE QUOTIDIENNE A
FLORENCE AU TEMPS DES
MEDICIS

par J. Lucas-Dubreton.

LA VIE QUOTIDIENNE AU
TEMPS DE LOUIS XIII

par Emile Magne

LA VIE QUOTIDIENNE SOUS
LOUIS XIV

par G. Mongrédien.

LA VIE QUOTIDIENNE A
MOSCOU AU XVII^e SIECLE

par la Princesse Z. Scha-
kovskoy.

- LA VIE QUOTIDIENNE AU
TEMPS D'HENRI IV
par Philippe Erlanger.
- LA VIE QUOTIDIENNE EN
HOLLANDE AU TEMPS DE
REMBRANDT
par Paul Zumthor.
- LA VIE QUOTIDIENNE SOUS
LOUIS XV.
par Ch. Kunstler, de l'Ins-
titut.
- LA VIE QUOTIDIENNE EN
NOUVELLE-FRANCE, LE CA-
NADA, DE CHAMPLAIN A
MONTCALM
par R. Douville et J.-D. Ca-
sanova.
- LA VIE QUOTIDIENNE DES
MEDECINS AU TEMPS DE
MOLIERE
par François Millepierres.
- LA VIE QUOTIDIENNE DES
COMEDIENS AU TEMPS DE
MOLIERE
par G. Mongrédien.
- LA VIE QUOTIDIENNE DES
MARINS AU TEMPS DU ROI-
SOLEIL
par Jean Merrein.
- LA VIE QUOTIDIENNE AU
ROYAUME DE KONGO DU
XVI^e AU XVIII^e SIECLE
par Georges Ballandier.
- LA VIE QUOTIDIENNE A VER-
SAILLES AUX XVII^e ET XVIII^e
SIECLES
par Jacques Levron.
- LA VIE QUOTIDIENNE EN
FRANCE A LA FIN DU
GRAND SIECLE
par Jacques Saint-Germain.
- LA VIE QUOTIDIENNE SOUS
LA REGENCE
par Ch. Kunstler, de l'Ins-
titut.
- LA VIE QUOTIDIENNE AU
PORTUGAL APRES LE
TREMBLEMENT DE TERRE
(1755)
par Suzanne Chantal.
- LA VIE QUOTIDIENNE SOUS
LOUIS XVI
par Ch. Kunstler, de l'Ins-
titut.
- LA VIE QUOTIDIENNE A
VENISE AU XVIII^e SIECLE
par Norbert Jonard.
- LA VIE QUOTIDIENNE EN
ITALIE AU XVIII^e SIECLE
par Maurice Vaussard.
- LA VIE QUOTIDIENNE DANS
LA ROME PONTIFICALE AU
XVIII^e SIECLE
par Maurice Audrieux.

LA VIE QUOTIDIENNE DES
COURS ALLEMANDES AU
XVIII^e SIECLE
par Pierre Lafue .

PAGNOLS (1720-1820)
par Jean Descola.

LA VIE QUOTIDIENNE AU
PEROU AU TEMPS DES ES-

LA VIE QUOTIDIENNE A
VIENNE A L'EPOQUE DE
MOZART ET DE SCHUBERT
par Marcel Brion.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

LA VIE QUOTIDIENNE EN
ESPAGNE AU TEMPS DE
GOYA

par J. Chastenet, de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques.

LA VIE QUOTIDIENNE DANS
LES ARMEES DE NAPOLEON

par Marcel Baldet.

LA VIE QUOTIDIENNE AUX
ETATS-UNIS A LA VEILLE
DE LA GUERRE DE SECESSION

par R. Lacour-Gayet.

LA VIE QUOTIDIENNE AU
VATICAN AU TEMPS DE
LEON XIII A LA FIN DU
XIX^e SIECLE

par J.-J. Thierry.

LA VIE QUOTIDIENNE AU
TEMPS DE LA REVOLUTION
par Jean Robiquet .

LA VIE QUOTIDIENNE A ALGER A LA VEILLE DE L'INTERVENTION FRANÇAISE

par Pierre Boyer.

LA VIE QUOTIDIENNE DES
EMIGRES

par le Duc de Castries.

LA VIE QUOTIDIENNE EN
FRANCE EN 1830

par Robert Burnand.

LA VIE QUOTIDIENNE AU
TEMPS DE NAPOLEON
par Jean Robiquet.

LA VIE QUOTIDIENNE EN
ALLEMAGNE A L'EPOQUE
ROMANTIQUE

par Geneviève Bianquis.

LA VIE QUOTIDIENNE SOUS
LE SECOND EMPIRE
par Maurice Allem.

LA VIE QUOTIDIENNE EN
ALLEMAGNE AU TEMPS DE
GUILLAUME II EN 1900
par Pierre Bertaux.

LA VIE QUOTIDIENNE EN
ANGLETERRE AU DEBUT
DU REGNE DE VICTORIA
par J. Chastenet, de l'Aca-
démie française et de l'Aca-
démie des sciences morales
et politiques.

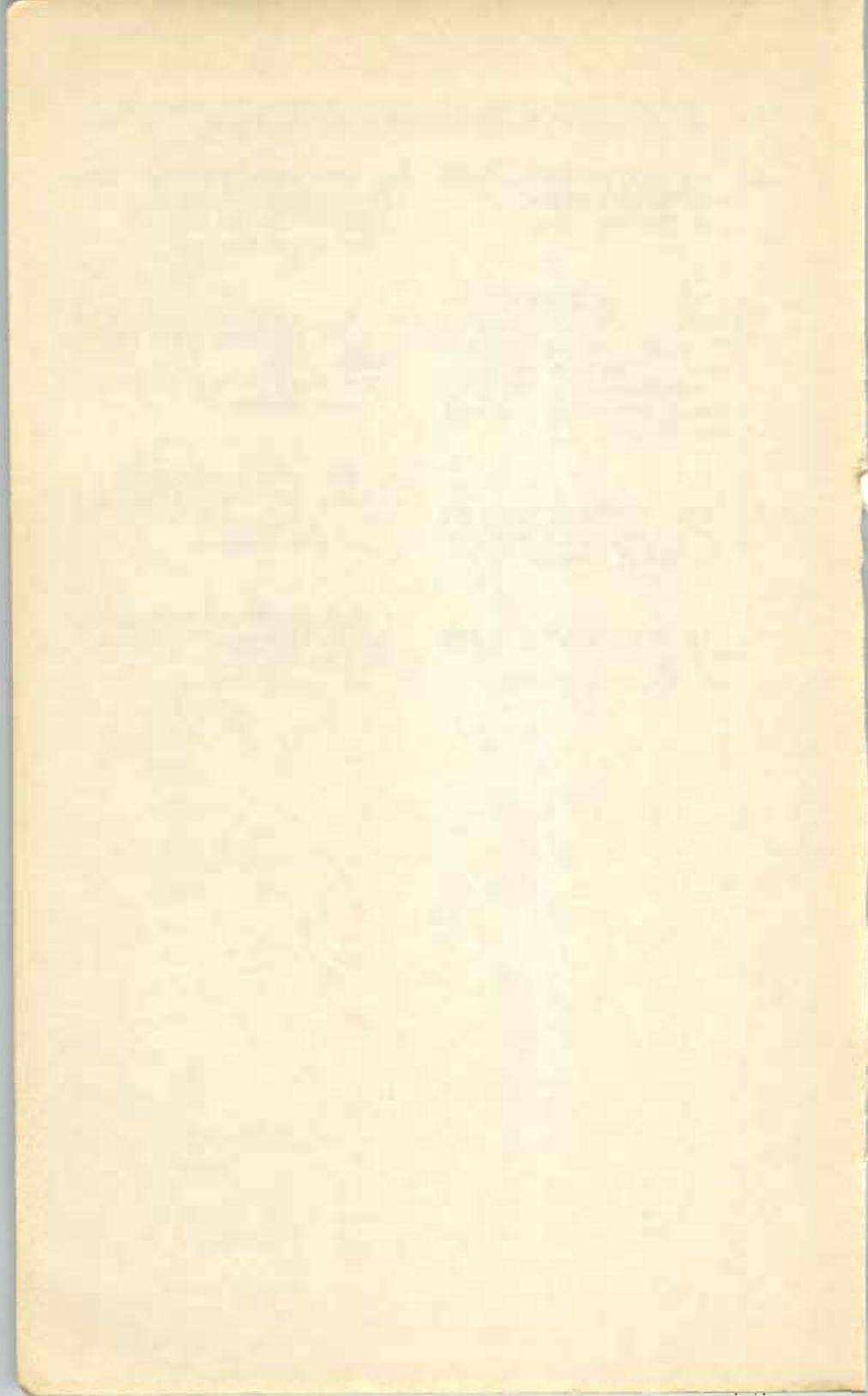
LA VIE QUOTIDIENNE EN
RUSSIE AU TEMPS DU DER-
NIER TSAR
par Henri Troyat de l'Aca-
démie française.

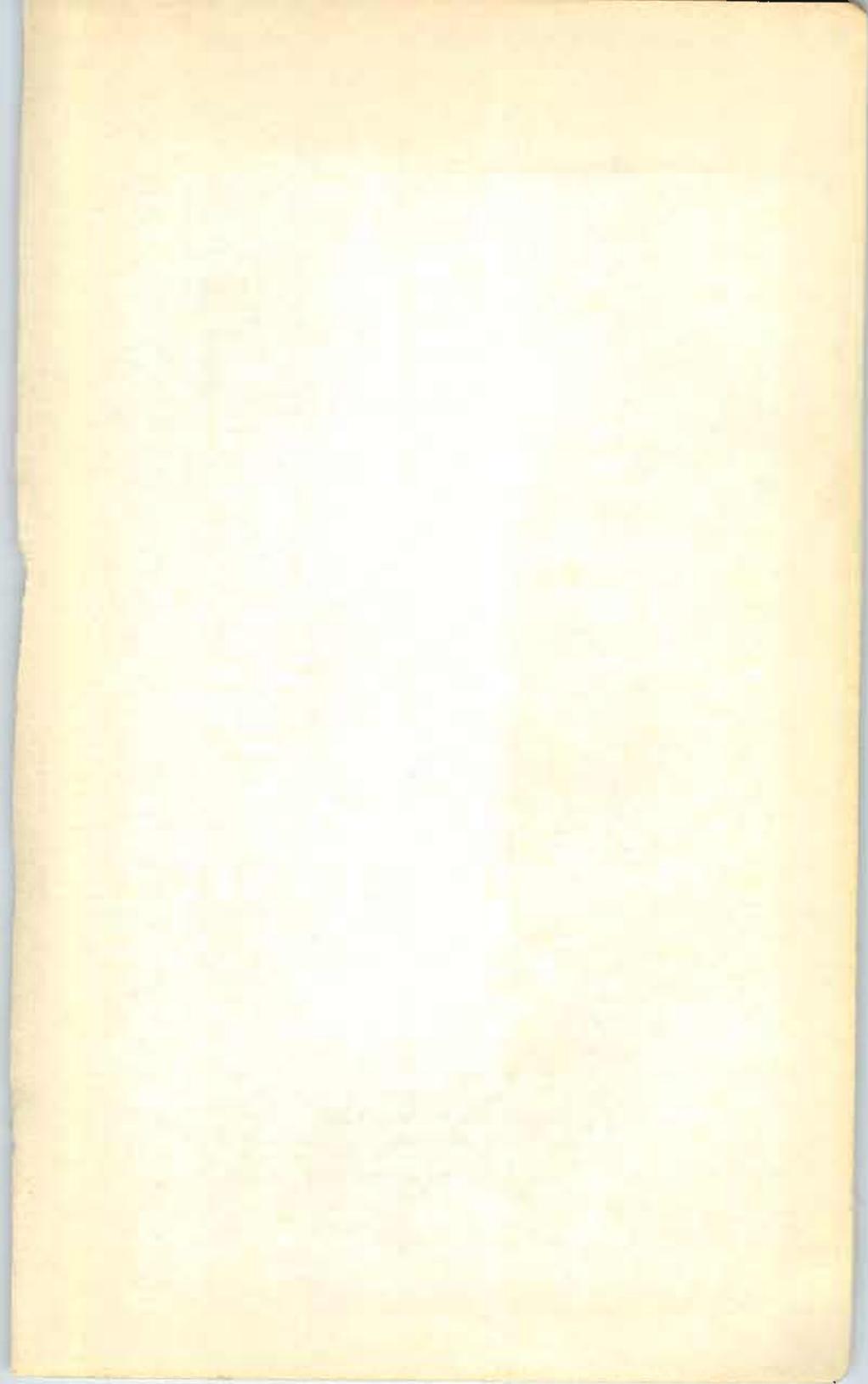
LA VIE QUOTIDIENNE EN
FRANCE DE 1870 à 1900
par Robert Burnand.

LA VIE QUOTIDIENNE EN
RUSSIE SOUS LA REVOLU-
TION D'OCTOBRE
par Jean Marabini.

LA VIE QUOTIDIENNE A FES
EN 1900
par Roger Le Tourneau.

LA VIE QUOTIDIENNE DES
CIVILS PENDANT LA GRAN-
DE GUERRE
par Gabriel Perreux.

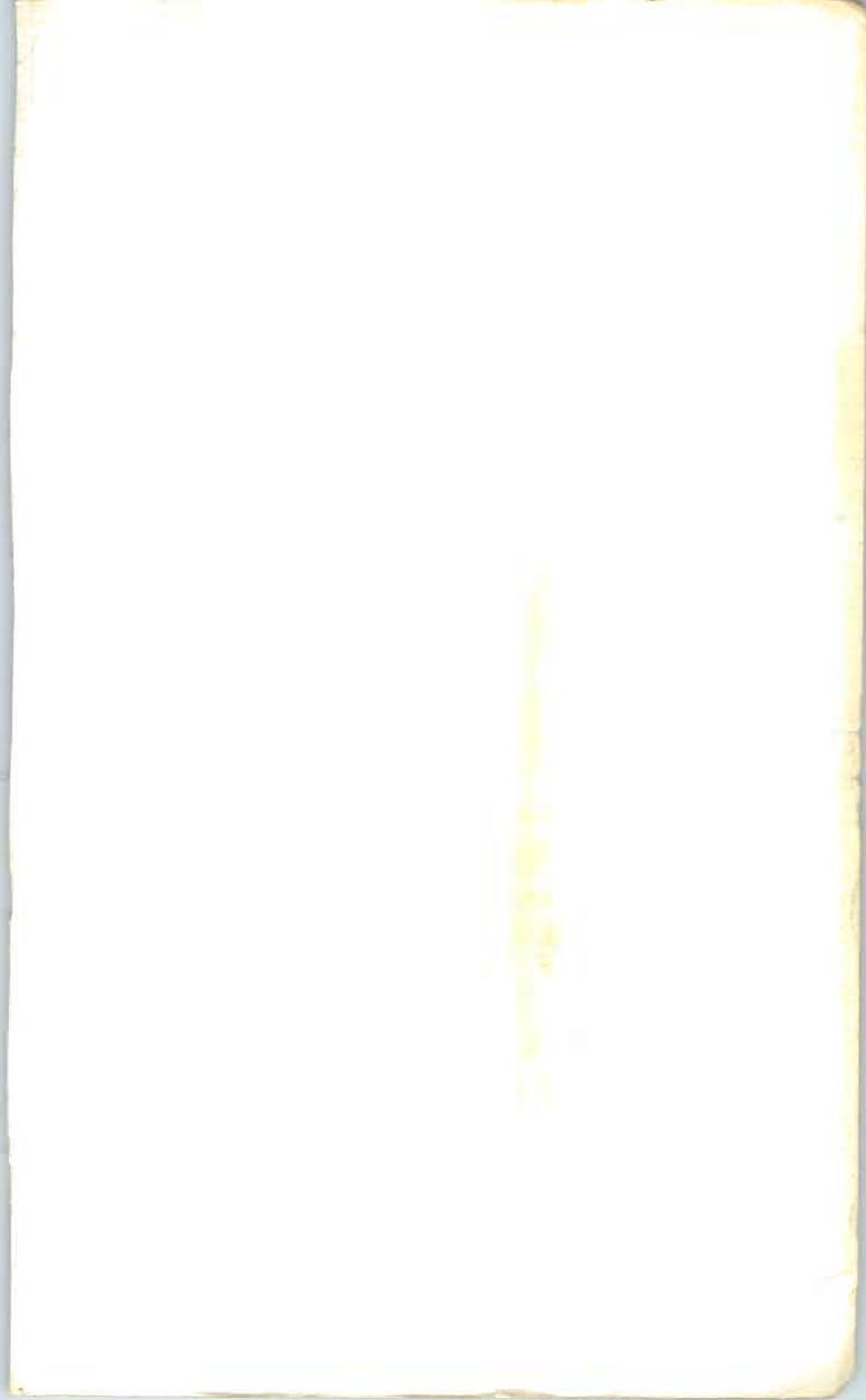




Achevé d'imprimer
en avril mil neuf cent quatre-vingt-deux
sur les presses de l'imprimerie Gagné Ltée
Louiseville - Montréal - Canada

Dépôt légal: 2^e trimestre 1982

ISBN 2.89112.014.0



Les livres d'aventures et les films sont pleins de récits où s'illustrent des héros indiens, tels Aigle Noir et Le Dernier des Mohicans. Les jeunes garçons aiment à se parer de plumes comme les Indiens et à jouer à la guerre, le visage bariolé. C'est à peu près tout ce que l'on sait des Indiens du Canada et de l'Amérique. Pourtant, ils méritent plus et mieux.

Ils ont régné pendant des siècles sur un territoire deux fois plus grand que l'Europe. Ce peuple plus qu'aucun autre a su, par son ingéniosité, utiliser son « milieu géographique ». A le suivre dans sa vie de tous les jours, on se prend de sympathie pour lui. A certains points de vue, ces hommes qu'on appelle sauvages possédaient une civilisation raffinée. De plus, ils étaient parvenus à un stade avancé de l'organisation. Exemple : l'union des cinq nations iroquoises. Les ressources de leur pays leur ont permis de développer au maximum des qualités maîtresses : l'observation, le courage, la ruse.

L'Histoire a voulu qu'il ne subsiste plus, de nos jours, que quelques milliers d'Indiens, inadaptés - ou plutôt inadaptables - à la vie matérielle du XX^e siècle, et qui songent encore au temps lointain où leurs ancêtres étaient maîtres d'un cinquième des continents.

COUVERTURE : Scènes de la vie des Indiens
(d'après La Hontan).